NAZIONALE
B. Prov.
IV
594
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine

B. Chem.
IV
5 4

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,
Morts depuis 1700 jusqu'en 1771.
TOME SIXIEME.

61h048
SBN

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,

POUR servir de suite aux ÉLOGES imprimés & lus dans les Séances publiques de cette COMPAGNIE.

PAR M. D'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston, & de Norwege.

TOME SIXIEME.

A AMSTERDAM;

Et se trouve à Paris,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comtesse D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVII.

ÉLOGE

DE

CLAUDE-LOUIS-AUGUSTE FOUQUET,

DUC DE BELLE-ISLE,

Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'or, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre; né à Ville-Franche en Rouergue en 1684; *reçu le* 30 *Juin* 1749, *à la place de* JEAN-JACQUES AMELOT, *Miniſtre d'Etat; mort le* 26 *Janvier* 1761.

C'EST à la plume impartiale des Ecrivains éclairés, qui tranſmettront

à la Poſtérité l'Hiſtoire de notre Siecle, qu'il appartient de peindre le Maréchal de Belle-Iſle, & comme Guerrier, & comme Miniſtre. Quelques lignes nous ſuffiront pour l'apprécier comme Académicien.

Quoiqu'il eût dirigé ſes principales études du côté de la Politique & de la Guerre, deux objets ſacrés pour cette Compagnie, & auxquels elle n'a garde de toucher, il déſira d'être admis parmi nous. Mais ceux qui lui inſpirerent ce déſir, lui firent croire ſans doute qu'il lui ſuffiſoit de le témoigner légérement, pour le voir rempli avec acclamation. Trompé par cette inſinuation ridicule, & ſur-tout par les conſeils de ces vils adulateurs dont les Grands ont le malheur d'être entourés, M. le Maréchal de Belle-Iſle parut vouloir ſe ſouſtraire à ces viſites de politeſſe & d'uſage, dont preſque aucun Candidat ne s'eſt diſpenſé (1). L'Académie, il eſt vrai, ne les exige point de ceux qu'elle

(1) Voyez les notes ſur l'Eloge de M. de Sacy.

dmet dans ſon Corps ; mais on oſe ire qu'elle ſe dégraderoit elle-même, elle diſpenſoit expreſſément de cette émarche un Aſpirant qui paroîtroit la roire au deſſous de ſa naiſſance, de :s places ou de ſon mérite. M. le Maréchal de Belle-Iſle avoit une fierté op bien entendue, pour ſe croire avili n demandant une place que les Roans & les Racine s'étoient fait un onneur de ſolliciter. Auſſi revint-il ientôt d'une erreur qui n'étoit pas la enne ; il comprit qu'étant comblé de icheſſes & de dignités, il ne devoit pas ourir le riſque de ſe voir fruſtré des onneurs académiques, pour avoir maldroitement offenſé le Corps Républicain qui les diſtribue ; il fit ſes vites, & fut élu, comme il lui convenoit de l'être, d'une voix unanime.

Le nom de M. le Maréchal de Belle-Iſle devoit être cher aux Letres, ne fût-ce que par les bienfaits u'avoit répandus ſur elles ſon aïeul nfortuné, Nicolas Fouquet, Surintendant des Finances. Si ce Miniſtre ut le malheur d'exciter par ſon faſte, es plaintes de la Nation & la jalouſie le Louis XIV, il eut auſſi l'honneur,

ſi grand pour un ſujet, de partager avec le Monarque la reconnoiſſance de pluſieurs hommes illuſtres qui honoroient la France par leurs écrits. Auſſi a-t-on remarqué, à la gloire des Lettres, que lorſque Fouquet, dans ſa diſgrace, ſe vit abandonné de tous les Courtiſans, dont un grand nombre lui devoient leur fortune, les Gens de Lettres ſeuls ſe ſouvinrent de ce qu'il avoit fait pour eux. Ils déclarerent que le Miniſtre leur ayant impoſé ſilence ſur ſes bienfaits tandis qu'il étoit en place, ſa diſgrace les dégageoit & leur délioit la langue. Le Protecteur des talens en fut protégé à ſon tour. Peliſſon oſa le défendre, devint éloquent pour ſauver ſon bienfaiteur, & ſe rendit même victime pour lui en partageant ſa priſon (1).

(1) Le ſavant Lefevre, pere de Madame Dacier, qui avoit eu des obligations à Peliſſon, & qui recevoit même de lui, ſans le ſavoir, une penſion néceſſaire à ſon indigence, ceſſa de la toucher, lorſque Peliſſon fut mis à la Baſtille; cette privation lui ayant fait connoître le nom de ſon bienfaiteur, il ſaiſit l'occaſion, ſi précieuſe à une ame élevée, de

lenault ne montra pas moins de cou-
ge; il osa attaquer les ennemis les
us redoutables de l'infortuné Surin-
ndant, & fit contre Colbert cette
ıtire qui fut alors si répandue, mais
ont l'habile Ministre assura qu'il ne
vengeroit pas, *puisque le Roi n'y*
oit point attaqué. La Fontaine, sans
ıdace & sans fiel, mais reconnois-
nt & sensible, offrit au moins à son
lécene opprimé, le seul hommage
ıi pouvoit dépendre de lui, sa dou-
ur & ses larmes; il le pleura dans
ne Elégie touchante, &, ce qui lui
it plus d'honneur encore, prévit,
ı le pleurant, que tout le fruit qu'il
:tireroit d'une action si louable, seroit
être privé, comme il le fut, des
enfaits du Roi, auxquels il avoit
nt de droits par ses talens, par sa

---

mercier & d'honorer publiquement l'ami mal-
ureux qui ne pouvoit plus rien faire pour
i, & il osa lui dédier un Ouvrage dans le
nps même de sa détention. Chapelain, le
otégé de Colbert, eut la bassesse de repro-
er à cet Homme de Lettres, courageux &
connoissant, une action si noble & si géné-
use.

vertu, & par ſon peu de fortune (1). Mademoiſelle de Scudery, amie de Peliſſon, ſe joignit à lui pour défendre leur bienfaiteur commun. Son Médecin Pecquet, homme d'un rare mérite, ne put jamais ſe conſoler; il répétoit ſans ceſſe que *Pecquet* avoit toujours rimé & rimeroit toujours à *Fouquet*; Brebeuf en tomba malade, & mourut de chagrin (2): il n'y eut pas juſqu'à un Auteur obſcur, Jean Loret, Ecrivain d'une Gazette en vers, aujourd'hui très-ignorée, qui n'apportât, en cette occaſion, *le denier de la veuve*. Dès le lendemain de la détention de Fouquet, il pu-

(1) Voyez l'article de Charles Perrault.

(2) On prétend qu'un Homme de Lettres, fort inférieur à ceux dont nous venons de parler, diſoit un jour à Fouquet, dans le temps de ſon crédit & de ſa faveur : Je ne vous » demande, Monſieur, ni votre protection, » ni vos bienfaits, ni même la grace d'ap» procher quelquefois de vous, mais ſeule» ment la liberté d'entrer quand il me plaira » dans votre antichambre : on me croira le » mieux du monde avec vous, & tout le » monde s'empreſſera de me faire ſa cour, » & de m'obliger «.

lia dans ſa Gazette les obligations qu'il avoit à ce Miniſtre (1). Enfin les Jéſuites, tout Courtiſans qu'ils étoient, oublierent un moment leur politique, pour ſolliciter en ſa faveur la clémence ou la juſtice du Monarque. Il eſt ſurprenant que l'Académicien qui fut chargé de la réception de M. le Maréchal de Belle-Iſle, ait gardé, dans ſon Diſcours, le plus profond ſilence ſur une circonſtance ſi honorable au nom que portoit le Récipiendaire; circonſtance en même temps ſi propre à faire ſentir à tous les hommes en place, combien il eſt de leur intérêt de ſe concilier une claſſe de citoyens, dont la reconnoiſſance eſt d'autant plus précieuſe, qu'elle donne le ton à la voix publique, & préſide au jugement de la Poſtérité. En effet, nous ne devons pas oublier de dire que les

(1) Fouquet avoit fait donner à ce malheureux Gazetier une penſion modique; Colbert la lui ôta le lendemain du jour que ſa Gazette parut: Fouquet en fut informé dans ſa priſon, & envoya peu de jours après à Loret une ſomme aſſez conſidérable pour l'état de détreſſe où ſe trouvoit alors l'infortuné Surintendant.

voix réunies de tant d'Ecrivains, qui s'éleverent en faveur de Fouquet & contre ſon perſécuteur, produiſirent dans toute l'Europe un effet prodigieux, dont la réputation de Colbert même ne ſouffrit pas médiocrement. Il ſentit quel beſoin il avoit de ramener à lui des hommes qu'on ne s'aliene pas impunément; & ce fut, dit-on, par ce motif, qu'à l'exemple ou à l'envi de Fouquet, il accorda aux Lettres une protection ſi diſtinguée, ſeul moyen de leur faire oublier ſes torts à l'égard de leur premier bienfaiteur. Il s'attacha même d'une maniere particuliere celui qui avoit montré pour Fouquet le plus de zele & de courage, ce fidele Peliſſon, qu'il craignoit & qu'il fit taire à force de bienfaits, en négligeant la Fontaine, qu'il ne craignoit pas. Nous ne demanderons point grace au Lecteur pour cette digreſſion, qu'aucun Homme de Lettres ne doit trouver trop longue, & qui ſera peut-être à jamais le trait le plus honorable pour le nom de notre Académicien, auquel il eſt temps de revenir.

On peut remarquer, comme un

ait propre à caractériſer certains Pré-
cateurs, que l'action la plus louable
ut-être du Maréchal de Belle-Iſle,
t la ſeule dont il n'ait pas été loué
r l'Orateur Jéſuite qui prononça ſon
raiſon funebre. Il avoit ſupprimé les
ilices, qui ſont pour les malheureux
bitans des campagnes un ſi cruel
jet de déſolation. On a prétendu
puis, qu'il avoit eu tort ; mais
falloit du moins louer le motif
bienfaiſance & d'humanité qui avoit
terminé le Maréchal de Belle-Iſle
ſoulager cette précieuſe partie de
Etat, que tant de Miniſtres ont
mptée pour ſi peu de choſe, &
'ils ont opprimée comme on égorge
s animaux foibles & paiſibles, qui
ont ni la force de ſe défendre, ni
ême celle de ſe plaindre.

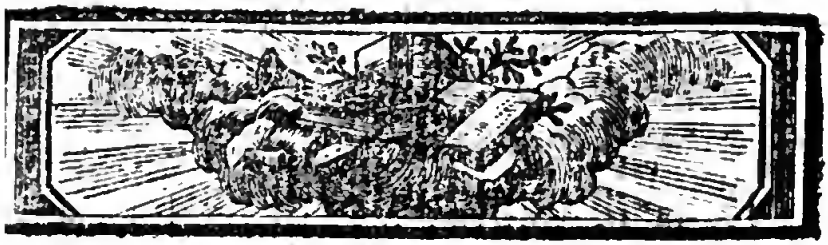

ÉLOGE
DE PROSPER JOLYOT DE CRÉBILLON;

Né à Dijon le 13 Février 1674; reçu le 27 Septembre 1731, à la place de JEAN-FRANÇOIS LERIGET DE LA FAYE; *mort le 17 Juin 1762* (1).

NOTES
SUR L'ÉLOGE DE CRÉBILLON.

NOTE I, *relative à la page 431, sur les Dijonnois illuſtres dans les Lettres.*

SANS parler des Littérateurs & des Artiſtes illuſtres que les autres villes

---

(1) Voyez ſon Eloge dans le premier Vol.

de la Bourgogne ont vu naître, la ſeule ville de Dijon a produit, outre Boſſuet, les Saumaiſe, les Bouhier, les la Monnoye, les Févret, les Lantin, les Lamare, les Piron, les Rameau, & pluſieurs autres. Tels ſont les titres de gloire que chérit par préférence cette capitale d'une de nos plus belles Provinces. Crébillon ajoute un nouvel éclat à cette liſte, bien digne d'être propoſée à l'émulation des Littérateurs Dijonnois, nos contemporains, qui ſe feront ſans doute un honneur & un devoir de n'y pas laiſſer une trop grande lacune.

OTE II, *relative à la page* 432, *ſur l'éducation que les Jéſuites donnoient à la Jeuneſſe.*

I pluſieurs Elèves des Jéſuites ſont venus de grands hommes malgré mauvaiſe éducation qu'ils en avoient çue, ceux d'entre ces Peres qui t auſſi été des hommes illuſtres, nt été de méme malgré l'inſtitun qu'on recevoit dans leur noiat, où les jeunes proſélytes de la ciété n'apprenoient, pendant deux s, que trois choſes, l'obéiſſance eugle à leurs Supérieurs, la dévon à la Vierge, & la haine pour Janſéniſtes. Nous avons vu pluſieurs Jéſuites, très-attachés d'ailleurs à tte Société, étonnés de n'avoir pas é entiérement abrutis par une perte cruelle & ſi irréparable des plus lles années de leur jeuneſſe ; auſſi ribuoient-ils uniquement ce grand mbre d'hommes de mérite que la ciété a produits, au ſoin qu'elle avoit

de choiſir ſes ſujets & de les preſſentir, & aux moyens qu'elle leur fourniſſoit, après les deux années ſi bien perdues de leur noviciat, de ſuppléer de leur mieux à cette perte par un travail aſſidu, & par un ſévere emploi du temps; en quoi l'inſtitution des Jéſuites a du moins été mieux entendue que celle de beaucoup d'autres Ordres, qui tend à abrutir également & les Novices & les Profès.

Nous avons dit, à l'occaſion de l'éducation donnée à Corneille & à Voltaire par les Jéſuites, que le premier de ces deux grands Hommes les aima toujours, & que le ſecond les aima long-temps. Il eſt néceſſaire, pour faire juſtice à qui elle eſt due, de rendre raiſon de cette différence. Corneille, qui regarda & traita toujours les Jéſuites comme ſes Maîtres, ne trouva jamais en eux que des amis & des partiſans, quelquefois même aux dépens de Racine, dont le janſéniſme leur déplaiſoit, & les rendoit peu favorables aux beautés de ſes Pieces. Voltaire eut long temps à ſe louer d'eux; & durant tout ce temps, leur donna des témoignages publics & mul-

bliés de ſa reconnoiſſance. Ils eurent
nfin, par cette fatalité qui les pour-
ivoit dans les dernieres années de
ur trop long regne, le malheur ou
ſottiſe d'attaquer dans leur Journal
e Trévoux & ailleurs, cet homme
élebre, & de l'attaquer, non ſeu-
ment comme Ecrivain, mais ce
ui étoit plus propre à lui nuire,
omme ennemi de la Religion &
e l'Etat. Ce procédé fit taire à
inſtant toute la reconnoiſſance de
ur ancien Diſciple, qui ſe venge
e ſes anciens Maîtres, devenus ſes
nnemis, par des Epigrammes en vers
t en proſe, telles qu'il les ſavoit
ire. Les Jéſuites les plus ſages en
émiſſoient, & auroient bien voulu
ſſoupir cette querelle, très fâcheuſe
our leur Société; mais la guerre
toit trop engagée, pour que les com-
attans reculaſſent; & cette Société,
étruite bientôt après, ſe vit privée,
ans ſon déſaſtre, d'un défenſeur,
ont la voix auroit pu la protéger,
ais dont les traits qu'elle avoit
al-adroitement provoqués, contri-
uerent peut-être à précipiter ſa
uine.

NOTE III, *relative à la page* 439, *ſur l'Idomenée de* CRÉBILLON.

ON prétend que le redoutable Deſpréaux, dont nous avons rapporté le jugement ſévere ſur *Rhadamiſte*, peu favorable à Crébillon dès ſon premier eſſai, & choqué ſans doute de cet amour d'*Idomenée*, ſi déplacé dans un ſujet ſi atroce, diſoit que la Piece étoit l'ouvrage de Racine ivre. A travers la dureté de cet arrêt, & l'humeur qui l'avoit dicté, on entrevoit, ce me ſemble, que le jeune Poëte ne paroiſſoit pas tout-à-fait mépriſable à ſon ſévere Critique. Il n'eſt pas donné à tous les faiſeurs de Tragédies de mériter, par leur premier eſſai, d'être comparés à un ſi grand homme, ſuppoſé même dans le délire de l'ivreſſe. Mais cette comparaiſon, d'ailleurs ſans juſteſſe & ſans vérité, n'étoit abſolument qu'une Epigramme inſultante, dont nous avons peine à croire, par cette raiſon, que Deſpréaux ait été

upable. Nous aimerions mieux l'at-
ibuer à quelqu'un de ces ineptes Cri-
ques, dont la Littérature a été de
ut temps infeſtée. Il y a ſi peu de
pport entre Crébillon & Racine,
e l'ivreſſe même de ce dernier ne
urroit être comparée au délire de
utre. C'étoit plutôt à Sophocle ivre
'il eût fallu comparer Crébillon,
ſqu'on vouloit abſolument lui dire
e injure. La critique, il eſt vrai,
oit été trop dure encore, mais elle
uroit pas été ridicule.

Jn enthouſiaſte moderne de Cré-
on compare ce Poëte, préludant
Idomenée à ſes autres Tragédies,
: Hercule s'exerçant, dans ſon
ince, à combattre des lions. Quel-
eſtime que nous ayons pour l'Au-
de *Rhadamiſte* & d'*Electre*, nous
ouvons convenir que les travaux
'Alcide moderne ſoient compara-
à ceux de l'ancien par leur force
ar leur nombre.

affoiblit toujours tout ce qu'on exagere,

très-bien dit M. de la Harpe.

NOTE IV, *ſur le Rhadamiſte de* CRÉBILLON.

CE ſujet de *Rhadamiſte* eſt tiré du douzieme livre des *Annales* de Tacite, & mérite fort d'y être lu. L'expoſition des faits dans la Tragédie, occupe une partie des deux premiers actes, & le ſtyle, indépendamment de la complication & de l'obſcurité, eſt d'ailleurs ſi peu élégant (pour ne rien dire de plus), que je ne ſais ſi aucun ſpectateur a jamais eu la patience d'écouter & de ſuivre cette longue Hiſtoire. C'eſt ce qui faiſoit dire plaiſamment à l'Abbé de Chaulieu, que la Piece de Rhadamiſte auroit été aſſez claire, *n'eût été l'expoſition*. Celle de *Rodogune* eſt encore plus obſcure & plus froide, & Corneille eut la bonne foi d'en convenir; mais du moins elle ne paſſe point le premier acte, & de plus, l'Auteur a eu l'art de la couper par une ſcene intéreſſante entre les deux freres.

NOTE V, *relative à la page* 440, *ſur l'Atrée de* CRÉBILLON.

UN Anglois, qui avoit aſſiſté à la ɔremiere repréſentation d'*Atrée*, dit l'Auteur, que ſa Tragédie étoit plus ait̃e pour le Théatre de Londres que our celui de Paris; que cependant, ɔut Anglois qu'il étoit, la coupe pleine e ſang l'avoit fait frémir : *Ah ! Monieur*, diſoit-il à Crébillon, *tranſeat me calix iſte*. L'horreur que cette oupe inſpire aux ſpectateurs, eſt en ffet ſi grande & ſi générale, que ɔutes les fois que les Comédiens ont ſſayé de remettre la Piece depuis ente ans, ils n'ont jamais pu lui ire obtenir plus de deux repréſentions. Il faut eſpérer qu'enfin ils en oiront le Public, & ne s'obſtineront us à lui faire revoir une Piece dont s beautés (car elle en a de plus un genre) ne peuvent faire ſupɔrter l'atrocité du ſujet & du ſpecle.

NOTE VI, *relative à la page* 450, *ſur la Tragédie de Pyrrhus.*

NOUS avons dit que cette Piece avoit diſparu de la Scene, & cela étoit vrai dans le temps où nous l'écrivions ; la Tragédie de Pyrrhus n'avoit pas été remiſe depuis un aſſez grand nombre d'années. Elle vient de l'être dans l'année 1781, où nous écrivons cette note ; mais quoique les Comédiens en aient donné pluſieurs repréſentations dans le courant de cette année, elle paroît avoir été peu ſuivie. L'intrigue en eſt embarraſſée, & le ſtyle incorrect ; il s'y trouve néanmoins de beaux traits dans les rôles de Glaucias & de Pyrrhus ; & l'on a entre autres retenu ces deux vers, que dit Pyrrhus à la fin de la Piece, en pardonnant à Néoptoleme, ſon perſécuteur & l'uſurpateur de ſa couronne :

Puiſqu'un remords ſuffit pour appaiſer les Dieux,
Un Mortel ne doit pas en exiger plus qu'eux.

Le ſecond vers a peu d'harmonie ; mais la nobleſſe du ſentiment qu'il exprime, doit rendre le Lecteur indulgent, comme Pyrrhus l'eſt pour Néoptoleme.

Nous avons dit auſſi que Crébillon, qui n'avoit, pour ainſi dire, travaillé à cette Piece que malgré lui, parce qu'il en trouvoit le ſujet peu tragique, ne put l'achever qu'au bout de cinq ans ; on prétend même qu'il ne l'auroit jamais finie, s'il n'y eût été encouragé par l'aîné des freres Paris, alors très-accrédités & très-puiſſans. Il eſt à croire que ce Mécene traita avec Crébillon, comme un homme riche doit traiter avec un Poëte qui ne l'eſt pas. Auſſi le Poëte lui dédia-t-il ſon Ouvrage ; mais il s'abſtint de le traiter auſſi bien, ou plutôt auſſi mal, que le grand Corneille avoit traité le Financier Montauron dans la dédicace de *Cinna*, en le comparant à Auguſte.

NOTE VII, *relative à la page* 451, *ſur la Tragédie de Cromwell, faite par* CRÉBILLON, *& non repréſentee.*

VOICI les vers contre la Royauté, que Crébillon mettoit dans la bouche de Cromwell. Il faut ſe ſouvenir que c'eſt un ſujet rebelle, un régicide, qui oſe parler de la ſorte :

De ce qu'on doit aux Rois, le préjugé ſervile
N'a jamais entraîné que la foule imbécille.
Qui peut, au nom des Rois, ſe laiſſer éblouir,
Ne mérite en effet que l'affront d'obéir....
Ce que le Souverain en Maître vous demande,
Le Miniſtre en Tyran toujours vous le commande;
On diroit qu'il ne cherche, en ce ſublime emploi,
Qu'à ſe dédommager de ce qu'il rend au Roi.
L'orgueilleux, déſolé de fléchir ſous un Maître,
S'il ne l'eſt en effet, veut du moins le paroître;
Et ſon viſage altier, l'effroi des Courtiſans,
Où l'on n'avoit qu'un Roi, fait ſentir deux Tyrans.

Il y a dans cette tirade, pluſieurs vers qu'on croiroit de Corneille, tant ils en ont la maniere & la touche.

Nous citerons encore les vers ſuivans :

Un fer entre nos mains devient le ſceau des Loix,
La reſſource du Peuple, & le ſeul frein des Rois.

Et ceux-ci, tirés de la même Piece :

Tout eſt, contre un Tyran, permis ſelon les Loix ;
Donnons-en un exemple utile à tous les Rois.

Ils expriment avec force le fanatiſme républicain dont Cromwell étoit ou feignoit d'être animé, & la doctrine ſanguinaire de ſon parti.

On a comparé avec juſtice Cromwell & ſes complices à des voleurs *de grand* chemin, qui, avant d'aſſaſſiner un Magiſtrat tombé entre leurs *mains*, imagineroient de lui faire ſon procès. Mais ce qui doit ſur-tout inſpirer ici l'horreur, c'eſt qu'ils cherchoient à couvrir du voile de la Religion, l'impudence avec laquelle, en paroiſſant conſerver quelques formes ridiques, ils bravoient tous les principes du Droit public, toutes les regles de l'équité, toutes les Loix de ur pays. Suppoſez à la place de harles premier, un particulier accuſé

d'un crime pour lequel une Loi préciſe auroit établi une peine capitale, Cromwell & ſes aſſociés n'en ſeroient pas moins de vils aſſaſſins.

Crébillon, en peignant Cromwell comme un ſcélérat, devoit le faire parler comme un ſcélérat éloquent & habile, invoquant les Loix & la Juſtice avec d'autant plus de force, qu'il les viole avec le plus d'audace.

NOTE

NOTE VIII, *relative à la page* 458, *ſur le goût de* CRÉBILLON *pour les anciens Romans.*

PARMI les anciens Romans dont Crébillon faiſoit l'éloge, il parloit ſur-tout avec admiration du Roman de *Cléopâtre*, qu'on ne lit plus guere aujourd'hui, mais qu'on loue encore, au moins par tradition. Deſpréaux, qui avoit preſque toujours raiſon, même lorſqu'il étoit d'un avis oppoſé à tout ſon Siecle, a, ce me ſemble, bien apprécié ce Roman dans ſon Art poétique par ce ſeul vers :

Calprenede & Juba parlent du même ton.

Ce défaut de vérité dans les perſonnages & dans leurs diſcours, la monotonie des deſcriptions, la multiplicité des incidens, qui refroidit néceſſairement l'intérêt, tout cela fait croire que le Roman de *Cléopâtre*,

très-eſtimable d'ailleurs à bien des égards, auroit peu de ſuccès aujourd'hui, s'il paroiſſoit pour la premiere fois.

On prétend que Crébilllon avoit tiré le ſujet de *Rhadamiſte & Zénobie*, d'un de ces anciens Romans, intitulé *Bérénice*, bien moins lu & bien moins eſtimé que *Cléopâtre*. Nous aimons mieux croire cette anecdote, que de la vérifier; mais, fût-elle vraie, Crébillon auroit encore le très-grand & très-rare mérite d'avoir ſu tirer d'un mauvais Ouvrage une excellente Tragédie.

NOTE IX, *relative à la page* 460, *ſur le Catilina de* CRÉBILLON.

LA perſonne, très-accréditée à la Cour, & jouiſſant auprès du feu Roi de la faveur la plus intime, qui avoit preſſé Crébillon de finir ſon Catilina, honora cette Tragédie de la protection la plus puiſſante, & fit tous les

frais de la repréſentation. Crébillon, par reconnoiſſance, ſupprima ces vers que le Grand-Prêtre diſoit à Fulvie, & dont la méchanceté auroit pu faire une odieuſe application.

Non, vous n'aimez jamais; votre cœur inſolent
Tend bien moins à l'Amour qu'à ſubjuguer l'Amant;
Qu'on vous laiſſe régner, tout vous paroîtra juſte,
Et vous mépriſeriez l'Amant le plus auguſte,
S'il ne ſacrifioit au pouvoir de vos yeux
La Juſtice, les Loix, ſa Patrie, & ſes Dieux.

NOTE X, *relative aux pages* 464 & 465, *ſur les partiſans fanatiques de* CRÉBILLON.

UNE injuſtice vraiment ridicule de ces aveugles partiſans que Crébillon n'avoit pas cherchés, c'eſt le crime qu'ils ont fait à ſon illuſtre concurrent, d'avoir traité les mêmes ſujets que lui. Ils ont appelé perfidie & trahiſon une entrepriſe légitimement autoriſée par le droit de la défenſe naturelle. Si l'Auteur de la nouvelle

Sémiramis, du nouveau *Catilina*, & du nouvel *Oreſte*, a couvert de quelques nuages la vieille gloire de Crébillon, c'eſt par un moyen qui n'a rien en ſoi d'odieux, ni même de répréhenſible; par un moyen qui contribue à enrichir également & la Scene & la Littérature, & que les grands Poëtes de la Grece avoient déjà employé en luttant les uns contre les autres; par un moyen enfin que les amis de Crébillon reprochoient d'autant plus injuſtement à ſon Antagoniſte, qu'ils devoient en accuſer uniquement la mal-adroite impétuoſité de leur zele.

La Cour, qui avoit donné à Crébillon tant de marques de faveur, y mit le comble, en faiſant imprimer magnifiquement au Louvre le Recueil de ſes Tragédies. L'Auteur de *Zaïre* parut, non pas jaloux de cette diſtinction, mais affligé de ce qu'il ne la partageoit pas avec l'Auteur de *Rhadamiſte*. *Conſolez-vous*, lui dit quelqu'un, *cette magnifique édition reſtera chez le Libraire; & une édition nouvelle de vos Tragédies, im-*

rimée en mauvais caractere & en mau-
ais papier, ſera enlevée dans ſix
nois. Cette prédiction s'eſt trouvée
raie. Les éditions de M. de Voltaire
e ſont ſuccédées rapidement, & la ſu-
erbe édition de Crébillon au Lou-
re, paroît avoir eu peu de cours;
e Public ne jugea pas à propos d'a-
heter ſi chérement des Ouvrages
u'il pouvoit ſe procurer à moins de
rais, & qui, moins propres à l'exa-
nen paiſible du cabinet, qu'à l'illuſion
lu Théatre, étoient plus faits pour
tre joués que pour être lus; il ne
efuſoit pourtant pas de rendre juſtice
ux détails eſtimables qui s'y trou-
ent; mais il ne vouloit pas que cette
ecture fût pour lui plus diſpendieuſe
ue la repréſentation.

NOTE XI, *relative à la page* 466, *ſur les jugemens portés par les Artiſtes.*

NON ſeulement les prétentions de la rivalité nuiſent à l'équité des jugemens que les hommes à talens peuvent porter les uns des autres ; mais on peut dire que les Artiſtes, lorſqu'ils ſont de ſang froid & ſans intérêt, ne ſont pas toujours, & ſans exception, les meilleurs Juges d'un Ouvrage. Quand tous les Peintres trouveroient les parties les plus difficiles de l'Art ſupérieurement exécutées dans un tableau, ſi le commun des Spectateurs le voit ſans plaiſir, tant pis pour le tableau. Il eſt dans les Arts de goût, des beautés d'expreſſion dont tous les hommes ſont Juges nés, & ces beautés ne ſont pas toujours celles auxquelles le pur Artiſte eſt le plus ſenſible. Les beautés d'expreſſion ſont l'ouvrage de la Nature,

es autres ſont le fruit du travail ; & l'Artiſte, ainſi que les autres hommes, eſtime les choſes ce qu'elles lui coutent. Mille Muſiciens ſont beaucoup plus touchés de l'harmonie que du chant ; les Virtuoſes applaudiſſent au *Concert ſpirituel* un Violon qui joue avec ſupériorité ſur la chanterelle, & le Public eſt tout prêt à le ſiffler.

Il n'en eſt pas moins vrai, qu'en général les Artiſtes ſont les Juges naturels des Arts, comme les Gens de Loi ſont les Juges naturels des Procès, quand ils ne ſont ni aveuglés par la partialité, ni égarés par la ſubtilité & les tours de force de la chicane. Ce qu'on peut ſur-tout aſſurer ſans reſtriction, c'eſt qu'un Artiſte mort eſt toujours mieux jugé par ſes pairs que par d'autres.

NOTE XII, *relative à la page* 468, *ſur les Diſcours de réception, des Académiciens.*

LE premier Diſcours de remercîment prononcé par un Académicien à ſa réception, eſt celui de Patru, qui entra dans la Compagnie en 1640. Elle fut ſi ſatisfaite de ce Diſcours, qu'elle fit déſormais une loi à tout nouvel Académicien d'en prononcer un ſemblable. Ces remercîmens ſe faiſoient d'abord à *huis clos*, &, ſi l'on en croit des Détracteurs amers, auroient peut-être bien fait de ſe tenir toujours dans cette modeſte obſcurité. Ce n'eſt que depuis 1671 (1) que les réceptions ont été publiques.

On a imprimé que le Poëte Saint-Amant, qui avoit, dit-on, peu de goût pour les Diſcours de réception, propoſa à l'Académie, pour être diſ-

(1) Voyez l'article de Charles Perrault.

enſé du ſien, de ſe charger de la
artie *comique* du Dictionnaire, en
ecueillant tous les mots burleſques
e la Langue Françoiſe. Cette occupa-
on étoit ſans doute un peu plus gaie
ue celle d'écrire des complimens, tou-
ours un peu faſtidieux; mais ſi cette
necdote eſt vraie, elle ne ſçauroit
egarder Saint-Amant, reçu en 1635,
ès l'inſtitution de l'Académie, & par
onſéquent cinq années avant l'éta-
liſſement des Diſcours de réception.

Malgré le dégoût impitoyable que
Public témoigne pour les remer-
imens académiques, & le peu de
ouvenir qu'il en conſerve pour l'or-
inaire le lendemain du jour qu'ils
nt paru, nous croyons qu'il les trai-
eroit plus favorablement, ſi on lui
onnoit un Recueil, fait avec choix
avec goût, des meilleurs de ces
Diſcours. Il y trouveroit, nous ne
raignons point de l'aſſurer, bien des
enres de mérite : ici, l'élégance &
a fineſſe; là, une ſenſibilité vraie &
ouchante; l'éloquence dans les uns,
a philoſophie dans les autres; ſou-
ent des principes lumineux ſur diffé-
ens points de Littérature, & les ca-

racteres bien tracés de nos principaux Auteurs ; enfin, cette délicateſſe de tact & de goût, qui ſait tout voir, tout démêler & tout apprécier. Nous oſons croire que le Recueil choiſi, dont nous donnons ici le projet & l'idée, feroit peut-être plus d'honneur à l'Académie, que ſes Détracteurs ne le voudroient.

NOTE XIII, *relative à la page* 469, *ſur la réception de* CRÉBILLON *à l'Académie Françoiſe.*

CRÉBILLON pouvoit dire, comme il le fit dans ſon Diſcours de réception :

Aucun fiel n'a jamais empoiſonné ma plume,

malgré la petite ſatire paſſagere dont nous avons parlé dans ſon Eloge, & qu'il s'étoit permiſe long-temps auparavant contre ſes ennemis, parce que cette ſatire avoit en effet moins de fiel que de gaîté ; elle étoit d'ailleurs

ſi ancienne, il ſe la reprochoit ſi ſincérement, & ceux même qui en étoient l'objet la lui avoient pardonnée depuis ſi long-temps, que ſes Confreres & ſes Auditeurs l'oublierent entiérement le jour de ſa réception, pour applaudir au vers ſi noble que nous venons de citer, & à l'eſprit qui lui dictoit ce vers.

Il n'avoit de fiel ni dans ſa plume ni dans ſon ame, quoique dans ſes diſcours il appréciât quelquefois aſſez triſtement l'eſpece humaine. Nous avons dit dans ſon Eloge, qu'il paſſa pluſieurs années de ſa vie dans la retraite, entouré d'animaux, qui étoient ſon unique ſociété. Quand on lui demandoit le motif qui l'avoit déterminé à cette profonde ſolitude : *C'eſt*, répondoit-il, *que je connois les hommes*. Mais il le diſoit ſans amertume & avec le ſang froid d'un Philoſophe qui plaint ſes ſemblables d'être méchans, & qui, en craignant leur commerce, ne peut ſe réſoudre à les haïr.

NOTE XIV, *relative à la page* 475, *ſur Crébillon le fils, & ſur ſes Romans.*

L'ÉLOGE que nous avons donné aux Ouvrages de Crébillon le fils, ne tombe que ſur ſes premiers Romans, bien ſupérieurs aux derniers, qui ſont même indignes de l'Auteur. On peut ajouter que dans les meilleurs Romans de cet Écrivain, le ſtyle prête beaucoup à la cenſure, & que le deſſin y eſt bien préférable au coloris.

Le peu de ſuccès des Romans que Crébillon le fils mit au jour dans ſes dernieres années, & qu'il croyoit pour le moins égaux à ſes premiers Ouvrages, lui donna de l'humeur contre cette *Philoſophie*, qu'on accuſe aujourd'hui de tout. Les amis de l'Auteur auroient dû lui repréſenter que la Philoſophie n'étoit nullement coupable de la diſgrace dont il ſe plaignoit, & que dans ſes derniers Romans il n'avoit fait que répéter & affoiblir les tableaux qui

ıvoient plu dans les premiers; répé-
ition d'autant plus faſtidieuſe, que
:es premiers Romans eux-mêmes avoient
e défaut de ne peindre ſouvent que
les mœurs locales & paſſageres; auſſi
e temps de la premiere faveur une
ois paſſé, on les reliſoit peu, même
n ne liſant point du tout les mau-
aiſes copies que l'Auteur en avoit
edonnées: mais Crébillon le fils, qui,
le ſon vivant, avoit vu baiſſer ſa ré-
ıutation, aimoit mieux s'en prendre
u mauvais goût des Gens de Lettres,
ue d'en accuſer le ſien.

NOTE XV, *relative à la page* 477, *ſur les honneurs rendus à* CRÉBILLON *après ſa mort.*

LES Comédiens donnerent aux ma-
es de Crébillon un témoignage public
c diſtingué de leur reconnoiſſance.
s lui firent faire, dans l'égliſe de
. Jean-de-Latran, un ſervice ſolen-
el, où ils aſſiſterent tous avec la dé-
ence la plus reſpectueuſe. Toutes les

Académies, les Gens de Lettres les plus distingués, un grand nombre de personnes du plus haut rang, furent invités à cette cérémonie, & l'assemblée fut aussi brillante que nombreuse. Ces malheureux Comédiens, excommuniés de leur paroisse, avoient choisi une église placée dans un lieu privilégié, pour y rendre, à l'abri des anathêmes, les derniers devoirs à la mémoire de leur illustre bienfaiteur. Le Curé, qui avoit eu l'imprudence de les recevoir, eut bientôt lieu de s'en repentir; les Supérieurs Ecclésiastiques crierent au scandale, & peu s'en fallut qu'ils ne fissent revivre l'ancien appareil de la pénitence publique, pour y soumettre le profanateur.

Le mausolée que le Gouvernement voulut faire élever à Crébillon, ne fut point exécuté. Cet hommage n'auroit eu le mérite, ni de flatter celui qui en étoit l'objet, ni de mortifier, comme on l'auroit peut-être voulu, l'Auteur de *Zaïre*, qui pouvoit en espérer un semblable, mais qui n'étoit pas pressé de l'obtenir.

Nous devons apprendre ou rappeler au Public (car il faut faire honneur

qui il appartient) que ce mauſolée de Crébillon avoit été ſollicité à la Cour par celui qui étoit alors Directeur général des bâtimens, frere de la protectrice déclarée de cet illuſtre Poëte tragique. C'eſt de quoi on ſera convaincu par la lettre que ce Directeur adreſſa à Crébillon le fils, & dans laquelle on doit faire grace au ſtyle en faveur de l'objet.

A Fontainebleau, le 28 Octobre 1762.

» Je demanderai au Roi, Monſieur, » avec bien de l'empreſſement, que » Sa Majeſté veuille bien m'autoriſer » de faire faire, pour feu M. de Cré- » billon, un tombeau par l'un de nos » célebres Artiſtes, afin de tranſmettre » à la Poſtérité la haute eſtime dont » Sa Majeſté a honoré ſes rares ta- » lens. Je ſerai d'autant plus aiſe ſi » Elle m'y autoriſe, qu'en rempliſſant » vos déſirs, je donnerai en même » temps un témoignage de mes ſen- » timens ſur ſa célébrité, & une preuve » de la ſincere amitié que je lui avois » vouée.

» J'ai l'honneur, &c. «.

On peut voir encore par la lettre ſuivante, que le projet du mauſolée, abandonné ou négligé par ſes auteurs, fut changé, quelques années après, en un autre, qui n'a pas eu plus d'exécution.

A Verſailles, le 16 Janvier 1765.

» Depuis les premiers ordres, Monſieur, que le Roi a donnés pour » faire ériger à feu M. votre pere » un monument qui fût un témoignage » éclatant de la protection dont Sa » Majeſté honore les hommes célebres, » Elle a conſidéré que le temple des » Muſes étoit le lieu le plus convenable pour conſerver la mémoire de » leurs plus chers favoris, & Elle a » ordonné en conſéquence que le monument deſtiné à perpétuer la gloire » de feu M. de Crébillon, ſeroit placé » dans la Bibliotheque du Roi à Paris. » Je ne perds pas un inſtant à vous » annoncer cette nouvelle deſtination, » & j'aurai toujours le même empreſſement pour tout ce qui pourra » vous être agréable.

» J'ai l'honneur, &c. «.

Nous avons parlé du caractere ori-
inal donné par Crébillon à pluſieurs
e ſes vers. On peut remarquer, par
temple, comme un de ces vers uni-
ıement propres à l'Auteur, celui de
atilina, que tout le monde a retenu,
dans lequel l'abdication de Sylla
t peinte avec une énergie ſi ſingu-
ıre & ſi heureuſe :

Abdique inſolemment le pouvoir ſouverain.

Ce vers n'a certainement ni la phy-
ıomie de Racine, ni celle de Vol-
ire, ni celle même de Corneille,
ais celle de Crébillon, dont on peut
re qu'il étoit le cachet. Tels ſont
core ces deux vers ſi connus de
adamiſte.

Nature marâtre en ces affreux climats,
produit, au lieu d'or, que du fer, des ſoldats;

pluſieurs autres que nous pourrions
er, & qui, ſi nous pouvons parler
ıſi, reſſemblent uniquement à Cré-
lon. Les vers qu'on va citer de la
ıme Piece, reſſemblent plus à Cor-
lle. Pharaſmane, qui vient de tuer

Rhadamiſte ſon fils ſans le connoître, dit en frémiſſant :

D'où vient que je friſſonne, & quel eſt donc mon crime ?
Me ſerois-je mépris au choix de la victime ?
Ou le ſang des Romains eſt-il ſi précieux,
Qu'on n'en puiſſe verſer ſans offenſer les Dieux ?

Nous y joindrons ce que Rhadamiſte mourant dit à ſon pere, ſur l'ardeur avec laquelle ce pere malheureux l'a cherché dans la mêlée pour le percer de ſa main, animé, ſans le ſavoir, par la haine qu'il portoit *à ſon propre ſang.*

Je vous l'ai vu pourſuivre avec tant de courroux,
Que j'ai cru qu'en effet j'étois connu de vous.

TE XVI, *relative à la page* 480, *& aux ſuivantes, ſur le caractere le nos principaux Auteurs tragiques* (1).

Os faiſeurs de Satires périodiques, louent Racine parce qu'il eſt mort, ui l'auroient déchiré de ſon vivant, oppoſé à cette obſervation très- e, les caracteres d'*Acomat* & de *rrhus*, deux perſonnages *parfaite- ut vêtus*, ſi on les en croit, *à la rque & à la Romaine.* Ils ont cru ir gain de cauſe par cette objec- , ſi futile, que M. de S. Lam- t n'a pas même daigné la préve- ; le rôle d'*Acomat* n'eſt que celui n Miniſtre ambitieux & las d'obéir s Tyrans ; le rôle de *Burrhus* n'eſt celui d'un ſoldat vertueux dans Cour corrompue ; mais ôtez à

1) Racine, a dit l'Auteur du Poëme des *ſons*, n'a peint que les *Juifs*. (*Voyez oge de Crébillon.*)

Acomat ſon turban, & changez le nom de Burrhus en un autre, vous ne verrez plus en eux ni Turc ni Romain. *Horace*, *Cinna*, *Cornélie*, &c., voilà les Romains tels qu'ils étoient; *Mardochée*, *Joad*, *Abner*, voilà les Juifs.

On nous objectera peut-être que dans la Tragédie de *Britannicus*, Racine a pris *Tacite* pour modele, & que par conſéquent il n'a pu manquer de peindre les Romains, au moins ceux du temps de Néron, en les deſſinant d'après le tableau qu'en a fait le plus grand Peintre de l'Antiquité. Nous répondrons que Racine a traduit en effet Tacite dans pluſieurs endroits de ſa Tragédie, mais qu'il ne nous a montré nulle part, comme cet incomparable Hiſtorien, le véritable eſprit national qui caractériſoit les Romains dans ces temps malheureux, ce fond d'amour pour la liberté, qui ſubſiſtoit encore & ſe débattoit ſous les chaînes de l'eſclavage, ce ſentiment de grandeur, que l'oppreſſion n'avoit pu entiérement étouffer; enfin la fierté de ce Peuple Roi, qui, tout avili qu'il étoit par ſes Tyrans, ſe regardoit toujours comme le maître

l'Univers. On peut connoître la
férence du pinceau de Racine &
celui de Tacite, par la maniere
nt le Poëte a traduit un des paſ-
es de l'Hiſtorien. Burrhus, lorſqu'il
nt inſtruire Agrippine de la mort
ite de Britannicus, empoiſonné à
table même de Néron, dit que
moitié des Courtiſans épouvantée
tit en jetant des cris, & ajoute :

s ceux qui de la Cour ont un plus long uſage,
les yeux de Céſar compoſent leur viſage.

Racine, dans ces deux beaux vers,
oulu rendre le beau paſſage de Ta-
e : *At quibus altior intellectus,*
iſtunt defixi, & Neronem intuen-
. Nous ne traduirons point ce paſ-
e ; Tacite, affoibli par nous, per-
ɔit trop au parallele. Mais ſi l'on
ſentoit pas la prodigieuſe diſtance
l'expreſſion fine, *Ceux qui de la*
ur ont un plus long uſage, à l'ex-
ɛſſion profonde, *Quibus altior in-*
lectus, & du vers élégant, *Sur les*
ux de Céſar compoſent leur viſage,
tableau énergique, *Reſiſtunt de-*
ti, & Neronem intuentes, on ne
oit digne (nous oſons le dire) d'ap-

précier ni Tacite ni Racine. Les deux vers du Poëte ſont d'un Courtiſan raffiné de Louis XIV ; le paſſage de Tacite eſt d'un Philoſophe qui peint avec force des eſclaves corrompus & penſeurs, tels que l'étoient les Courtiſans de Néron. On m'accuſera peut-être de vouloir déprimer Racine ; ma réponſe ſera courte : Je le relis ſans ceſſe, je le ſais par cœur, & je le regarde comme le plus parfait de nos Poëtes. Après cet aveu, il me ſera permis d'ajouter, duſſé-je être accuſé d'une nouvelle héréſie, que dans la Tragédie d'*Othon*, très-inférieure à *Britannicus*, & même très-foible, je trouve encore quelquefois les Romains, que je voudrois trouver davantage dans la Piece admirable de Racine.

J'ajouterai cependant, en finiſſant cette note, une autre réflexion ſur le paſſage ſi *vigoureux* de Tacite, traduit ſi *élégamment* par Racine dans *Britannicus*, & j'obſerverai, pour l'excuſe, & peut être même pour l'honneur du Poëte, que s'il eût traduit à la lettre ce beau paſſage ſans développer un peu plus le ſentiment ſecret des Courtiſans de Néron, que

Tacite n'a fait qu'indiquer, la plus grande partie des Spectateurs auroit ou ne pas entendre l'Auteur, & que a beauté du tableau eût été perdue our eux. On peut croire que Racine très-bien fait de donner à la penſée rofonde de l'Hiſtorien, l'étendue néeſſaire pour être ſaiſie par la multiude. Je me rappelle à cette occaſion, u'un Philoſophe ayant aſſiſté à la preiere repréſentation de la Tragédie e *Rome ſauvée*, de M. de Voltaire, onnoit, en préſence de l'Auteur, les us grands éloges au beau récit que it Céſar du combat qui met fin à conjuration; il étoit enchanté ſurut de la juſtice rendue par Céſar à us ceux qui ſe ſont ſignalés dans tte action; mais il auroit déſiré, outoit-il, que M. de Voltaire eût tranché ce vers:

Permettez que Céſar ne parle point de lui.

n auroit dû, ſelon ce Philoſophe, ſſer au Spectateur le mérite de s'apercevoir de cette noble réticence, d'en tenir compte au Héros ſans 'il prît le ſoin d'en avertir. *Certai-*

nement, reprit M. de Voltaire, *j'aurois ſupprimé ce vers qui vous fait peine, ſi tous les Spectateurs vous reſſembloient; mais la preuve que j'ai bien fait de le laiſſer, c'eſt que vous êtes juſqu'ici le ſeul qui m'ayez fait cette objection.* Le Philoſophe fut frappé de la juſteſſe & de la fineſſe de cette réponſe, & convint ſans peine que M. de Voltaire connoiſſoit mieux que lui les effets de la perſpective théatrale.

En avouant que les Pieces de Crébillon ont preſque toutes un air de reſſemblance qui leur eſt commun, nous avons obſervé que les Pieces de Corneille & celles de M. de Voltaire ont au contraire le rare mérite de ne point ſe reſſembler. Mais dans M. de Voltaire, la différence des Pieces ſemble tenir davantage à la nature des ſujets qu'il a traités, & dans Corneille, à la maniere dont il a traité les ſiens. Si la Tragédie de *Brutus*, par exemple, n'a rien de commun avec celle de *Zaïre*, c'eſt parce que la ſcene de *Brutus* eſt à Rome, & celle de *Zaïre* à Jéruſalem, & que l'Auteur a ſu faire parler des perſonnage

nages ſi différens d'une maniere conforme à leur caractere, à leur Nation, & à leur Siecle. Corneille au contraire a mis pluſieurs fois ſur la Scene la même Nation, entre autres les Romains; mais les Pieces où il les fait agir & parler, n'en ont pas pour cela plus de reſſemblance les unes aux autres. Les Romains d'*Horace* ne ſont pas ceux de *Cinna*, ni les Romains de *Cinna* ceux de la *mort de Pompée*, parce qu'en effet les Romains n'étoient pas les mêmes à ces différentes époques.

Le génie de Crébillon, voué, pour ainſi dire, au genre ſombre & terrible, ſembloit y avoir été confiné & comme empriſonné par la Nature. Vouloit-il faire d'autres vers, même de ceux qu'on ſe permet & qu'on ſe pardonne dans la Société ? il étoit au deſſous du médiocre; en cela bien différent de Voltaire, dont la Muſe a ſu ſe plier ſi heureuſement aux tons les plus oppoſés. On peut juger par la Chanſon ſuivante, citée apparemment comme la meilleure de Crébillon, du peu de talent qu'il avoit pour tout ce qui n'étoit pas Tragédie, même

pour le Madrigal, où tant de François ont réuſſi ſans être de grands Poëtes.

Ta beauté toujours nouvelle,
Rend mon feu toujours nouveau;
J'aimerai juſqu'au tombeau
Mon aimable tourterelle;
Et ſi l'ame eſt immortelle,
Nos amours
Dureront toujours.

ÉLOGE

DE

JEAN-PIERRE DE BOUGAINVILLE,

DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES;

Né à Paris le 1 *Décembre* 1722; *reçu le* 30 *Mai* 1754, *à la place de* PIERRE-CLAUDE NIVELLE DE LA CHAUSSÉE; *mort le* 15 *Janvier* 1763 (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE

DE

PIERRE-CARLET

DE MARIVAUX (1);

Né à Paris en 1688 ; *reçu le* 14 *Février* 1743, *à la place de l'Abbé* HOUTTEVILLE ; *mort le* 12 *Février* 1763.

LA famille de M. de Marivaux étoit originaire de Normandie, & avoit donné pluſieurs Magiſtrats au Parle-

(1) Cet Eloge eſt plus long que celui des *Deſpréaux*, des *Maſſillons*, des *Boſſuets*, & de pluſieurs autres Académiciens, très-ſupérieurs à M. de Marivaux. Le Lecteur en ſera ſans doute étonné, & l'Auteur avoue lui-même

ment de cette Province. Depuis, elle étoit descendue de la Robe à la Finance, & le pere de M. de Marivaux avoit possédé quelque temps un emploi pécuniaire à Riom en Auvergne. Le fils ne voulut être ni Magistrat, ni Financier ; mais sans autre fortune & sans autre titre que ses talens, il a donné plus d'existence à son nom, que tous les Financiers & les Magistrats ses ancêtres.

L'histoire de ses premieres études n'est pourtant ni longue ni brillante (1); c'est au moins ce qu'ont prétendu certains Critiques, à la vérité bien mal

---

qu'il en est un peu honteux; mais il n'a pas le talent de faire cet article plus court. Les Ouvrages de M. de Marivaux sont en si grand nombre, les nuances qui les distinguent sont si délicates, son caractere même avoit des traits si variés & si fugitifs, qu'il paroît difficile de faire connoître en lui l'Homme & l'Auteur, sans avoir recours à une analyse subtile & détaillée, qui semble exiger plus de développemens, de détails, & par conséquent de paroles, que le portrait énergique & rapide d'un grand Homme ou d'un grand Ecrivain.

(1) Voyez la Note (*a*).

diſpoſés en ſa faveur. Ils l'ont accuſé, très-injuſtement peut-être, mais avec toute l'expreſſion du mépris, d'avoir ignoré le latin; ils lui paſſent de n'avoir pas ſu le grec; car les beaux-eſprits de nos jours, peu jaloux pour eux-mêmes de ce mérite dont ils font peu de cas, ont l'indulgente équité de ne pas l'exiger de leurs ſemblables. Pour recevoir aujourd'hui dans la République des Lettres ce que M. de Marivaux lui-même appeloit en plaiſantant, les *honneurs du Doctorat*, les preuves ſont très-faciles, & la *fourrure* (c'eſt encore le terme dont il ſe ſervoit) extrêmement légere. » Cette parure mince & peu durable, » ajoutoit-il, remplace maintenant, » pour la double commodité des pré- » tentions & de la pareſſe, l'étoffe » un peu épaiſſe ſans doute, mais » riche & ſolide, dont ſe couvroient » de pied en cap nos laborieux de- » vanciers «. Quoi qu'il en ſoit, l'impoſſibilité où s'eſt trouvé M. de Marivaux, ſi nous en croyons ſes Détracteurs, de ſe nourrir dès ſon enfance du lait pur & ſubſtantiel de la ſaine antiquité, eſt la cauſe fâcheuſe à la-

quelle ils attribuent cette étrange maniere d'écrire, qui lui a mérité de ſi fréquens & de ſi juſtes reproches. Peut-être ſeroit-il permis d'oppoſer à cette aſſertion, avec toute la modeſtie de l'ignorance, l'exemple de tant de femmes, qui ne ſachant ni latin ni grec, écrivent & s'expriment avec le naturel le plus aimable, & pourroient donner d'excellentes leçons de ſtyle & de goût à plus d'un orgueilleux & peſant Littérateur. Mais nous pouvons d'ailleurs aſſurer que notre Académicien, quand il auroit ſu par cœur Cicéron & Virgile, n'auroit jamais regardé ces grands Maîtres comme les ſiens; le genre d'eſprit que la Nature lui avoit donné, ne lui permettoit ni d'écrire ni de penſer comme un autre, ſoit ancien, ſoit moderne. *J'aime mieux*, diſoit-il quelquefois avec la naïveté de ſon caractere & la ſingularité de ſon ſtyle, *être humblement aſſis ſur le dernier banc dans la petite troupe des Auteurs originaux, qu'orgueilleuſement placé à la premiere ligne dans le nombreux bétail des ſinges littéraires.* Cependant, quoiqu'il ſe piquât de ne rien

emprunter ni aux vivans ni aux morts, il faiſoit du moins l'honneur à ſon Siecle de le préférer à ceux d'Alexandre & d'Auguſte, par cette raiſon ſinguliére, mais, ſelon lui, très philoſophique, que chaque Siecle devoit ajouter à ſes propres richeſſes celles de tous les Siecles précédens; principe avec lequel on préféreroit Grégoire de Tours à Tacite, Fortunat à Horace, & Vincent Ferrier à Démoſthene (1).

Ami intime, & bientôt complice de deux grands héréſiarques en Littérature, la Motte & Fontenelle, M. de Marivaux fit comme les Diſciples de Luther, qui, dans leur licence hétérodoxe, allerent beaucoup plus loin que leur Maître. Il pouſſa l'irrévérence pour le *divin Homere* (car il affectoit de l'appeler toujours de la ſorte), juſqu'à le traveſtir comme Scarron avoit fait Virgile; mais ſi c'eſt l'intention, ſuivant l'apophtegme des Caſuiſtes, qui conſtitue la griéveté de la faute, la différence étoit bien grande

(1) Voyez la Note (*b*).

entre les deux coupables. Le traveſtiſſeur de l'Enéïde, très-éloigné du projet criminel de rabaiſſer cet immortel Ouvrage, & ne voulant que s'égayer par un tour de force burleſque pour oublier ſes maux, reſſembloit, ſi on peut haſarder ce parallele, à ces libertins croyans, qui ſe permettent des impiétés dans la débauche. Le traveſtiſſeur d'Homere, ennemi déclaré & blaſphémateur intrépide de l'Iliade, pouvoit-être comparé à ces incrédules endurcis, qui, en attaquant le culte public, outragent avec audace ce qu'ils ont le malheur de mépriſer (1).

Nous avons cru qu'il importoit à ſa mémoire, de faire ici de bonne grace, & pour lui & pour nous-mêmes, une eſpece d'amende honorable de ce forfait littéraire, afin que la Critique, fléchie & déſarmée par cette confeſſion, nous permette de ne plus parler, dans le reſte de cet Eloge, que des Ouvrages qui l'ont rendu vraiment eſtimable. Nous n'ignorons pas cepen-

(1) Voyez la Note (*c*).

ant qu'il nous ſera bien difficile en-
ore d'apprécier M. de Marivaux au
ré des inexorables zélateurs du bon
oût; ils ne nous pardonneroient pas de
ous exprimer froidement ſur l'étrange
éologiſme qui dépare même ſes meil-
eures Productions : ainſi, en récla-
ıant pour lui & pour ſon Hiſtorien,
ne indulgence dont ils ont également
eſoin l'un & l'autre, nous pouvons
ire à la redoutable Aſſemblée qui
ous écoute, ce que Cicéron diſoit
ſes Juges dans une affaire épineuſe :
ntelligo, Judices, quam ſcopuloſo
'ifficilique in loco verſer. Je ſens
ombien la route où je m'engage eſt
'ifficile & haſardeuſe (1).

Nous avons à conſidérer deux Ecri-
ains dans M. de Marivaux, l'Auteur
ramatique & l'Auteur de Romans.
Ce détail ſera bien moins hiſtorique
ue littéraire : nous ſerons forcés,
ıon ſans quelque regret, d'y mettre,
omme l'Auteur dans ſes Ouvrages,
lus de diſcours que d'action, & plus

(1) Cet Eloge étoit deſtiné à être lu dans
ne des Aſſemblées publiques de l'Académie.

de réflexions que de faits. Heureux si dans cet examen nous évitons, pour nos Auditeurs & pour nous-mêmes, l'écueil d'une discussion trop métaphysique ; qualité dangereuse, qui entraîne presque nécessairement après elle ce redoutable ennui, si mortel aux Ouvrages, & si funeste aux Auteurs (1).

La premiere Piece de M. de Marivaux fut une entreprise & presque une folie de jeune homme. A l'âge de dix-huit ans, il se trouva dans une société où l'on exaltoit beaucoup le talent de faire des Comédies. La conversation à laquelle il assistoit, bornée sans doute à d'insipides lieux communs sur les Auteurs dramatiques, ne lui donna pas une idée fort effrayante du talent qu'il entendoit louer avec un si froid enthousiasme ; il osa dire que ce genre d'Ouvrage ne lui paroissoit pas si difficile ; on rit, & on le défia de le tenter. Peu de jours après, il apporta à cette société une longue Comédie en un acte, intitulée

(1) Voyez la note (*d*).

le *Pere prudent*, qu'il avoit même écrite en vers (1), pour remplir plus complétement la gageure; mais ſatisfait d'avoir répondu ſi leſtement au défi qu'on avoit oſé lui faire, il ſe garda bien de donner ſa Comédie au Théatre, pour ne pas *perdre en public*, diſoit-il, *le pari qu'il avoit gagné en ſecret*. Il fit mieux encore que de ſacrifier ce premier enfant de ſa plume, avec un courage preſque héroïque dans un jeune Ecrivain; il voulut eſſayer long-temps ſes forces dans le ſilence, avant de les exercer au grand jour (2); & bien éloigné de la préſomption ſi ſouvent punie de tant d'avortons tragiques ou comiques, qui viennent naître & mourir au même inſtant ſur la Scene, M. de Marivaux ne s'y montra qu'à trente-deux ans, près de quinze années après qu'il eut condamné à l'obſcurité ſa premiere Comédie. Il eſt vrai qu'il parut au Théatre dans tout l'appareil poſſible; car ſa premiere Piece fut une Tragédie, la *mort d'Annibal*.

(1) Voyez la Note (*e*).
(2) Voyez la Note (*f*).

Il y peignoit avec intérêt le courage & la fierté de ce grand homme, encore redoutable aux Romains, même après en avoir été vaincu, & bravant juſqu'au dernier ſoupir leur politique altiere & inſidieuſe; mais ſi dans cette peinture le deſſin avoit de la vérité, le mouvement & le coloris y manquoient. Annibal n'y étoit, pour ainſi dire, qu'un Héros malade & languiſſant, qui conſervoit encore au fond de ſon ame toute ſa grandeur, mais à qui la force manquoit pour l'exprimer (1). Auſſi l'Auteur, faiſant lui-même, ſi l'on peut parler ainſi, ſon examen de conſcience dramatique & poétique, reconnut que le caractere de ſon eſprit, plus porté à la fineſſe qu'à la force, lui interdiſoit la Tragédie, & il ſuivit avec docilité ce ſage conſeil de la Nature.

Il fit néanmoins encore une légere faute en ce genre, par ſon Eloge imprimé du *Romulus* de la Motte, qu'il mit ſans façon au nombre des chef-d'œuvres du Théatre. Cet Eloge ref-

(1) Voyez la Note (*g*).

ſembloit à tant d'Oraiſons funebres, où le Panégyriſte trouve dans le Héros défunt mille qualités dont le Public ne ſe doutoit pas (1). Il ceſſa bientôt de louer des Tragédies médiocres, comme il avoit ceſſé d'en faire, & ſe livra entiérement au genre comique. Accueilli ſouvent & long-temps ſur les deux Théatres, ſes ſuccès furent encore plus brillans & plus ſoutenus ſur la Scene Italienne que ſur la Scene Françoiſe; & cette préférence eut pluſieurs cauſes. Le Public, jaloux ſans doute de conſerver au Théatre François la ſupériorité que toute l'Europe lui accorde, juge avec rigueur tous ceux qui ſe préſentent pour en ſoutenir la gloire, tandis qu'il accueille, avec une indulgence quelquefois exceſſive, ceux qui ſe montrant à lui *ſur tout autre Théatre*, ne lui laiſſent voir que le déſir ſans prétention de l'amuſer un moment. Cette indulgence peut même dégénérer (les exemples en ſont récens) en une faveur ridiculement proſ-

(1) Voyez la note (*h*).

tituée au genre le plus vil, humiliante pour la Nation aux yeux des Etrangers, & dont elle s'excuſe auprès d'eux en rougiſſant, mais ſans être corrigée pour l'avenir (1). M. de Marivaux fut donc traité au Théatre Italien avec la même bienveillance que ſes autres Confreres, quoique l'Auteur, incapable de changer de goût & de ſtyle, n'eût pas l'intention de paroître devant les Spectateurs, plus en négligé ſur la Scene étrangere que ſur la Scene nationale; mais il dut encore à une autre circonſtance la continuité de ſes ſuccès à ce Spectacle. Il y trouva des Acteurs plus propres à le ſeconder que les Comédiens François; ſoit que le génie ſouple & délié de la Nation Italienne la rendît plus capable de ſe prêter aux formes délicates que la repréſentation de ſes Pieces paroiſſoit exiger; ſoit que des Acteurs étrangers, moins faits à notre goût & à notre Langue, & par-là moins confians dans leurs talens & dans leurs lumieres, ſe montraſſent plus dociles

(1) Voyez la Note (*i*).

ix leçons de l'Auteur, & plus diſ-
oſés à ſaiſir dans leur jeu le carac-
ere qu'il avoit voulu donner à leur
ôle.

Parmi ces Acteurs, M. de Mari-
aux diſtinguoit ſur-tout la fameuſe
Sylvia, dont il louoit ſouvent, avec
ne eſpece d'enthouſiaſme, le rare
talent pour jouer ſes Pieces. Il eſt vrai
qu'en faiſant l'éloge de cette Actrice,
il faiſoit auſſi le ſien ſans y penſer;
car il avoit contribué à la rendre
auſſi parfaite qu'elle l'étoit devenue;
mais il eſt vrai auſſi (& cette cir-
conſtance eſt peut-être à l'honneur
de l'un & de l'autre) qu'il n'avoit eu
qu'une ſeule leçon à lui donner. Peu
content de la maniere dont elle avoit
rempli le premier rôle qu'il lui confia,
mais prévoyant ſans doute avec quelle
perfection elle pouvoit s'en acquitter,
il ſe fit préſenter chez elle par un
ami, ſans ſe faire connoître, & après
avoir donné à l'Actrice tous les éloges
préliminaires que la bienſéance exi-
geoit, il prit le rôle ſans affectation,
& en lut quelques endroits avec tout
l'eſprit & toutes les nuances qu'un
Ecrivain tel que lui pouvoit y déſirer.

Ah ! Monſieur, s'écria-t-elle, *vous êtes l'Auteur de la Piece*; dès ce moment, elle devint au Théatre M. de Marivaux lui-même, & n'eut plus beſoin de ſes conſeils.

Il n'en étoit pas ainſi de la célebre le Couvreur, qui jouoit dans les Pieces de M. de Marivaux au Théatre François, des rôles du même genre que ceux de Mademoiſelle Sylvia au Théatre Italien. On a pluſieurs fois ouï dire à l'Auteur, que dans les premieres repréſentations, elle prenoit aſſez bien l'eſprit de ces rôles déliés & métaphyſiques; que les applaudiſſemens l'encourageoient à faire encore mieux s'il étoit poſſible; & qu'à force de mieux faire elle devenoit précieuſe & maniérée (1). On ſera ſans doute un peu étonné d'apprendre que M. de Marivaux, ſi éloigné de la ſimplicité dans ſes Comédies, la prêchât ſi rigoureuſement à ſes Acteurs. Mais cette ſimplicité, du moins apparente, étoit plus néceſſaire au jeu de ſes Pieces qu'on ne ſeroit d'abord tenté de le croire.

(1) Voyez la Note (*k*).

Preſque toutes, comme on l'a dit, ſont des *ſurpriſes de l'Amour*; c'eſt-à-dire, la ſituation de deux perſonnes qui s'aimant & ne s'en doutant pas, laiſſent échapper par tous leurs diſcours, ce ſentiment ignoré d'eux ſeuls, mais très-viſible pour l'indifférent qui les obſerve. Il faut donc, comme le diſoit très-bien M. de Marivaux lui-même, que les Acteurs ne paroiſſent jamais *ſentir la valeur de ce qu'ils diſent*, & qu'en même temps les Spectateurs la ſentent & la démêlent à travers l'eſpèce de nuage dont l'Auteur a dû envelopper leurs diſcours. *Mais*, diſoit-il, *j'ai eu beau le répéter aux Comédiens, la fureur de montrer de l'eſprit a été plus forte que mes très-humbles remontrances, & ils ont mieux aimé commettre dans leur jeu un contre-ſens perpétuel, qui flattoit leur amour-propre, que de ne pas paroître entendre fineſſe à leur rôle.* Un ſeul Acteur lui fit une objection preſſante : *Je jouerai*, lui dit-il, *mon rôle d'Amant auſſi bêtement qu'il vous conviendra; mais me répondez-vous que le Parterre, & peut-être la moitié des Loges, m'entendent?*

Gardez-vous, & nous auſſi, de ſuppoſer à nos Spectateurs une intelligence qu'ils n'ont pas; nous leur ferions un honneur dangereux pour nous, & peu flatteur pour eux, qui n'en ſçauroient rien. Eh bien! lui dit M. de Marivaux, *continuons donc, pour être applaudis, vous de mal jouer, moi de le ſouffrir; & penſons tous deux, mais ſans nous en vanter, comme cet Orateur, qui ſe voyant applaudi par une multitude nombreuſe, demanda s'il avoit dit quelque ſottiſe* (1).

Cette éternelle *ſurpriſe de l'Amour*, ſujet unique des Comédies de M. de Marivaux, eſt la principale critique qu'il ait eſſuyée ſur le fond de ſes Pieces; car nous ne parlons point encore du ſtyle: on l'accuſe, avec raiſon, de n'avoir fait qu'une Comédie en vingt façons différentes, & on a dit aſſez plaiſamment, que ſi les Comédiens ne jouoient que les Ouvrages de Marivaux, ils auroient l'air de ne point changer de Pieces. Mais

(1) Voyez la Note (*l*).

n doit au moins convenir que cette eſſemblance eſt, dans ſa monotonie, uſſi variée qu'elle le puiſſe être, & u'il faut une abondance & une ſubilité peu commune, pour avoir ſi ſouent tourné, avec une eſpece de ſuccès, dans une route ſi étroite & ſi ortueuſe. Il ſe ſavoit gré d'avoir le premier frappé à cette porte, juſqu'alors inconnue au Théatre. *Chez mes Confreres*, diſoit-il (& on reconnoîtra bien ici ſon langage), *l'Amour eſt en querelle avec ce qui l'environne, & finit par être heureux, malgré les oppoſans ; chez moi, il n'eſt en querelle qu'avec lui ſeul, & finit par être heureux malgré lui. Il apprendra dans mes Pieces à ſe défier encore plus des tours qu'il ſe joue, que des piéges qui lui ſont tendus par des mains étrangeres.* Cette guerre de chicane, ſi nous pouvons parler ainſi, que l'Amour ſe fait à lui-même dans les Pieces de notre Académicien, & qui finit bruſquement par le mariage, dès l'inſtant même où les Acteurs ſe ſont éclaircis ſur leurs ſentimens mutuels, a fait dire encore que ſes amans s'aiment le plus tard qu'ils peuvent, &

ſe marient le plus tôt qu'il eſt poſſible. Mais les Auteurs de cette critique ou de cette plaiſanterie, auroient dû ajouter, que dans cet amour qui s'ignore, & qui peu à peu ſe découvre à lui-même, l'Auteur ſait ménager avec art la gradation la plus déliée, quoique très-ſenſible au Spectateur. Cette gradation donne à ſes Comédies une ſorte d'intérêt de curioſité; elles ſont, il eſt vrai, ſans action proprement dite, parce que tout s'y paſſe en diſcours bien plus qu'en intrigue; cependant, ſi l'action d'une Piece conſiſte, au moins en partie, dans la marche & le progrès des ſcenes, on peut dire que celles de M. de Marivaux n'en ſont pas tout-à-fait dépourvues.

Il ſentoit pourtant, ou plutôt il avouoit cet air de famille qu'on reprochoit à ſes Pieces; & il s'en eſt juſtifié comme il a pu, mais une ſeule fois & dans une courte Préface; car il avoit trop d'eſprit pour multiplier, à l'exemple de tant d'Auteurs, ces petits plaidoyers de la vanité, ſi peu propres à les faire abſoudre; il étoit encore plus éloigné de la prétention, ſi commune aux Ecrivains dramati-

ques, de faire, à la tête de leurs Pieces, ne poétique accommodée à leurs minces Productions, & d'ériger en modeles de bon goût les insultes qu'ils ont faites au bon sens; mais il vouloit, disoit-il, *mettre une fois seulement son procès sur le bureau & sous les yeux des Juges, pour n'être pas condamné par défaut.* Son apologie est courte, mais subtile, & digne de lui; bien loin de passer condamnation sur le défaut dont on l'accuse, il soutient qu'un Auteur ne sçauroit mettre plus de diversité dans ses sujets, qu'il en a mis dans les siens. *Dans mes Pieces*, dit-il, *c'est tantôt un amour ignoré des deux amans, tantôt un amour qu'ils entent & qu'ils veulent se cacher l'un à l'autre, tantôt un amour timide, qui n'ose se déclarer, tantôt enfin un amour incertain & comme indécis, un amour à demi né, pour ainsi dire, dont ils se doutent sans en être bien sûrs, & qu'ils épient au dedans d'eux-mêmes avant de lui laisser prendre essor. Où est en tout cela cette ressemblance qu'on ne cesse de m'objecter?*

Mais si l'Amour, comme l'Auteur le prétend, *ne se cache pas de la même*

maniere dans ſes Comédies, c'eſt toujours un amour qui ſe cache ; & malheureuſement le gros des Spectateurs, qui ne peut y regarder de ſi près, n'eſt frappé que de cette reſſemblance, ſans daigner remarquer que l'Amour ſe *cache diverſement*, & ſans ſavoir par conſéquent aucun gré à l'Auteur d'avoir ſaiſi & peint ces différences fugitives. Tel eſt le jugement, ou plutôt l'inſtinct de cette multitude, qui ne va pas au Théatre pour obſerver au microſcope les fibres du cœur humain, mais pour en voir à découvert les mouvemens & les reſſorts, qui n'apperçoit, dans ces diſſections ſubtiles, que des redites monotones & faſtidieuſes, & à laquelle pourtant tout Auteur dramatique eſt condamné à plaire (1), puiſqu'il ſe l'eſt donnée pour Juge.

Le ſtyle peu naturel & affecté de ces Comédies, a eſſuyé plus de critiques encore que le fond des Pieces mêmes, & avec d'autant plus de juſtice, que ce ſingulier jargon, tout à la

(1) Voyez la Note (*m*).

fois

fois précieux & familier, recherché & monotone, eſt, ſans exception, celui de tous les perſonnages, de quelque état qu'ils puiſſent être, depuis les Marquis juſqu'aux Payſans, & depuis les Maîtres juſqu'aux Valets (1). Mais l'Auteur ſoutient encore que le Public s'eſt mépris à ce ſujet. *On croit*, dit-il, *voir par-tout le même genre de ſtyle dans mes Comédies, parce que le dialogue y eſt par-tout l'expreſſion ſimple des mouvemens du cœur; la vérité de cette expreſſion fait croire que je n'ai qu'un même ton & qu'une même langue; mais ce n'eſt pas moi que j'ai voulu copier, c'eſt la Nature, & c'eſt peut-être parce que ce ton eſt naturel, qu'il a paru ſingulier.* Ce paſſage, plus ſingulier peut-être encore que le ſtyle de l'Auteur, eſt un exemple frappant de l'illuſion qu'un homme d'eſprit a l'adreſſe ou le malheur de ſe faire à lui-même ſur ſes défauts les plus ſenſibles. Il eſt vrai que cette illuſion avoit moins en lui pour principe un amour-propre qui s'aveugle,

(1) Voyez la note (*n*).

que l'erreur où il étoit de très-bonne foi ſur la maniere d'être qui lui étoit propre ; il croyoit être naturel dans ſes Comédies, parce que le ſtyle qu'il prête à ſes Acteurs, eſt celui qu'il avoit lui-même, ſans effort comme ſans relâche, dans la converſation. S'il ne pouvoit ſe réſoudre à dire ſimplement les choſes même les plus communes, du moins la facilité avec laquelle il parloit de la ſorte, ſembloit demander grace pour ſes Ecrits, parce qu'on pouvoit croire à ſa brillante & abondante volubilité, qu'il parloit, en quelque ſorte, ſa Langue maternelle, & qu'il lui auroit été impoſſible de s'exprimer autrement quand il l'auroit voulu. On croit entendre dans ſes Pieces, des Etrangers de beaucoup d'eſprit, qui, obligés de converſer dans une Langue qu'ils ne ſavent qu'imparfaitement, ſe ſont fait de cette Langue & de la leur un idiome particulier, ſemblable à un métal imparfait, mais fauſſement éclatant, qui auroit été formé par haſard de la réunion de pluſieurs autres.

Cependant, à travers ces converſations ſi peu naturelles, le cœur parle

quelquefois un moment ſon vrai langage. Nous citerons pour exemple les ſcenes de la *Mere confidente*, entre Madame Argante & ſa fille. Dans ces ſcenes, une jeune perſonne qui aime, mais qui craint de donner trop d'entrée dans ſon ame à un ſentiment d'où pourroit naître ſon malheur, fait confidence à ſa mere, comme à ſa meilleure & à ſa plus digne amie, de ce ſentiment qu'elle chérit & qu'elle redoute, & trouve dans la bonté, dans la prudence, dans les conſeils de cette mere ſage & vertueuſe, les ſecours & l'appui que ſa ſituation lui rend néceſſaires. Il eſt vrai que dans ces ſcenes touchantes, où la Nature développe toute ſa naïveté d'une part, & toute ſa tendreſſe de l'autre, M. de Marivaux n'a pu réſiſter à la tentation de ſe montrer encore quelquefois, mais auſſi rarement, & auſſi peu qu'il lui eſt poſſible. Il ſemble qu'il ait voulu ſeulement laiſſer dans ces ſcenes l'empreinte légere de ſon cachet, dont nous conviendrons qu'elles auroient pu ſe paſſer.

A l'exception de quelques ſcenes de cette eſpece, il y a, dans toutes

les Comédies de notre Académicien, plus à ſourire qu'à s'attendrir, & plus de fineſſe que d'intérêt. Le Parterre du dernier ſiecle, qui donna au Sonnet du Miſanthrope de ſi mal-adroits applaudiſſemens, n'auroit rien compris au genre de M. de Marivaux; notre Parterre ſe pique d'une plus ſubtile intelligence, & ce progrès des lumieres ou de la vanité a prolongé la vie à ſes Pieces de Théatre. Les Spectateurs, tout ſurpris qu'ils ſont de la Langue que l'Auteur parle, ſe ſentent diſpoſés à lui pardonner, parce qu'en le devinant, ils ſe croient autant d'eſprit que lui; & les bons Juges même, qui ne peuvent ſe déterminer à l'abſoudre, le traitent au moins comme ces coupables qu'on ne condamne pas ſans regret, & dont on voudroit adoucir la Sentence. Peut-être, s'il eût vécu juſqu'au moment où nous ſommes, auroit-il pu jouir d'une conſolation plus douce encore pour ſon amour-propre. Peut-être la bizarrerie de ſon néologiſme, ſi éloigné de la Langue commune, lui auroit-elle procuré la ſatisfaction de s'entendre appeler homme de génie par les ſuprêmes Ariſtar-

ques, qui honorent ſi libéralement de ce nom les Productions les plus oppoſées aux vrais principes des Arts, les plus éloignées du vrai caractere propre à chaque genre, les plus diſcordantes avec les bons modeles, des chimeres prétendues ingénieuſes ou philoſophiques, & des idées creuſes ſoi-diſant profondes, revêtues d'un ſtyle de Rhéteur ou d'Ecolier, qu'on appelle de l'éloquence & quelquefois du ſublime; enfin le charlataniſme en tout genre, étalant avec un jargon bizarre, qu'on prend pour de l'imagination, la marchandiſe qu'il veut faire valoir ou pour ſon compte, ou pour celui des autres. Auſſi, pour le dire en paſſant, M. de Voltaire, peu de temps avant ſa mort, s'eſt-il félicité plus d'une fois en notre préſence, d'avoir pour contemporains *tant d'hommes de génie*, ſans compter, ajoutoit-il, les grands Juges qui leur font préſent de ce titre, ſous la condition ſecrete de le partager avec eux. Rien, diſoit Moliere il y a plus de cent années, n'eſt devenu à ſi bon marché que le bel-eſprit; rien, diroit aujourd'hui ce grand

homme, n'eſt à ſi bon marché que le génie.

Les Romans de M. de Marivaux, ſupérieurs à ſes Comédies par l'intérêt, par les ſituations, par le but moral qu'il s'y propoſe, ont ſur-tout le mérite, avec des défauts que nous avouerons ſans peine, de ne pas tourner, comme ſes Pieces de Théatre, dans le cercle étroit d'un amour déguiſé, mais d'offrir des peintures plus variées, plus générales, plus dignes du pinceau d'un Philoſophe (1). On y voit les raffinemens de la coquetterie, même dans une ame neuve & honnête; les replis de l'amour-propre juſque dans le ſein de l'humiliation; la dureté révoltante des bienfaiteurs, ou leur pitié, plus humiliante encore; le manége de l'hypocriſie, & ſa marche tortueuſe; l'amour concentré dans le cœur d'une dévote, avec toute la violence & toute la fauſſeté qui en eſt la ſuite (2): enfin, ce que M. de Marivaux a ſur-tout tracé d'une

(1) Voyez la Note (*o*).

(2) Voyez la Note (*p*).

maniere ſupérieure, la fierté noble & courageuſe de la vertu dans l'infortune, & le tableau conſolant de la bienfaiſance & de la bonté dans une ame pure & ſenſible (1). L'Auteur n'a pas dédaigné de peindre juſqu'à la ſottiſe du peuple ; ſa curioſité ſans objet, ſa charité ſans délicateſſe, ſon inepte & offenſante bonté, ſa dureté compatiſſante ; & rien n'eſt peut-être plus vrai dans aucun Roman, que la pitié cruelle de Madame du Tour pour Marianne, à qui elle enfonce innocemment le poignard à force de ſe montrer ſenſible pour elle. Il faut pourtant convenir que M. de Marivaux, en voulant mettre dans ſes tableaux populaires trop de vérité, s'eſt permis quelques détails ignobles, qui détonnent avec la fineſſe de ſes autres deſſeins ; mais cette fineſſe, qu'on nous permette ici un terme de l'Art, demande grace pour ſes *bambochades*, & le Peintre du cœur humain efface le Peintre du peuple. Nous avouerons en même temps, que les tableaux

(1) Voyez la Note (*q*).

même qu'il fait des paſſions, ont en général plus de délicateſſe que d'énergie ; que le ſentiment, ſi l'on peut s'exprimer de la ſorte, y eſt plutôt peint *en miniature*, qu'il ne l'eſt à *grands traits* ; & que ſi M. de Marivaux, comme l'a très-bien dit un Ecrivain célebre, connoiſſoit tous les ſentiers du cœur, il en ignoroit les grandes routes. Pour exprimer la recherche minutieuſe avec laquelle l'Auteur parcourt & décrit tous ces ſentiers, une femme d'eſprit employoit, il n'y a pas long-temps, une comparaiſon ingénieuſe, quoique familiere. *C'eſt un homme*, diſoit-elle, *qui ſe fatigue & qui me fatigue moi-même, en me faiſant faire cent lieues avec lui ſur une feuille de parquet.* Mais il faut obſerver que ſi l'Auteur fait tant de chemin dans ce petit eſpace, ce n'eſt pas préciſément en repaſſant par la même route, c'eſt en traçant des lignes très proches les unes des autres, & cependant très-diſtinctes pour qui ſait les démêler ; eſpece de mérite qu'on peut comparer, ſi l'on veut, à celui de ces Maîtres d'écriture, qui ont l'art d'enfermer un long

diſcours dans un cercle fort étroit, & qui bornent leur talent à ne pouvoir être lus qu'avec la loupe (1).

Le défaut de naturel qu'on reproche à ſon ſtyle, eſt plus frappant encore dans ſes Romans que dans ſes Pieces de Théatre; malgré le penchant irréſiſtible qui l'entraînoit vers cette maniere d'écrire, il a ſenti qu'il devoit s'y livrer avec plus de ménagement ſur la Scene, où il avoit des Spectateurs de tous les états, que dans ſes Romans, où il devoit avoir des Lecteurs plus choiſis; il a bravé la cenſure du cabinet avec plus de courage que celle du Théatre; & (pour employer encore plus ſes expreſſions) il a voulu, même dans la Langue qu'il parloit, diſtinguer l'eſprit qui *n'eſt bon qu'à être dit*, *d'avec celui qui n'eſt bon qu'à être lu*. Mais un autre inconvénient de cet eſprit & de ce ſtyle, c'eſt d'entraîner l'Auteur dans une ſuite continue & fatigante de réflexions; qui, tout ingénieuſes qu'elles peuvent être, ralentiſſent l'action & refroidiſ-

(1) Voyez la Note (*r*).

ſent la marche. C'eſt ce qui a fait dire à un de ſes Critiques, dans un Roman où il fait parler une Taupe avec le ſtyle de Marivaux : *Avançons, Taupe, mon amie ; des faits, & point de verbiage.*

Ce défaut d'action néanmoins ſe fait plus ſupporter dans ſes Romans que dans ſes Pieces, parce que l'action, dans un Roman, n'eſt pas exigée avec la même rigueur qu'au Théatre ; parce que le plaiſir du Spectacle tient plus à l'intérêt & au moment, celui des Romans à la réflexion & aux détails ; parce qu'enfin la lecture n'exige pas, comme le Théatre, une attention continue, qu'elle ſe quitte & ſe reprend comme on le veut, ſans étude & ſans fatigue ; que ſon principal mérite eſt de faire ſentir & penſer, & qu'on ne peut refuſer ce dernier éloge aux Romans dont nous parlons (1).

Auſſi prend-on aſſez de plaiſir à cette lecture, pour regretter que ni *Marianne*, ni le *Payſan parvenu*, n'aient été achevés par l'Auteur. On a fort

(1) Voyez la Note (*f*).

reproché à M. de Marivaux cet excès de pareſſe ; mais c'étoit tout au plus la pareſſe d'achever, & non pas de produire : le grand nombre de ſes Ouvrages prouve que la négligence dont on l'accuſoit, n'étoit pas chez lui, comme chez beaucoup d'autres, l'excuſe & le maſque de l'impuiſſance. Cette négligence prétendue tenoit à une autre cauſe, au fond d'inconſtance qu'il avoit dans le caractere, & qui ſe répandant ſur ſon travail, le forçoit à courir d'objets en objets. La vivacité de ſon eſprit s'attachoit promptement à tout ce qui ſe préſentoit à elle ; ſa maniere de voir lui faiſoit ſaiſir dans chaque ſujet le côté piquant, & ſa facilité d'écrire lui fourniſſoit le moyen de le peindre ; dès lors l'objet ancien qui l'avoit occupé, étoit ſacrifié ſans regret à l'objet nouveau.

Quelques malheureux Ecrivains qui ſe ſont chargés, ſans qu'on les en priât, de finir les Romans de M. de Marivaux, ont eu, dans cette entrepriſe, un ſuccès digne de leurs talens. Nous ne devons pourtant pas confondre avec eux Madame Riccoboni, qui, par une eſpece de plaiſanterie & de

gageure, a eſſayé de continuer Marianne en imitant le ſtyle de l'Auteur. On ne ſçauroit porter plus loin la vérité de l'imitation; mais Madame Riccoboni s'eſt contentée avec raiſon de ce léger eſſai de ſon talent en ce genre; elle a trop à gagner en reſtant ce qu'elle eſt, pour ſe revêtir d'un autre perſonnage que le ſien. Avant elle, l'Auteur d'un autre Roman, comme nous l'avons dit, avoit déjà contrefait le ſtyle de M. de Marivaux, & ſi parfaitement, que l'Auteur lui-même en fut la dupe. Il crut (car perſonne n'étoit plus aiſé à tromper) qu'on avoit voulu rendre hommage à ſa maniere d'écrire; il eut bientôt le malheur d'être déſabuſé, & ne pardonna pas à ſon Critique cette double injure, ou plutôt il ne l'oublia jamais, car il étoit ſans fiel, mais non pas ſans mémoire.

Nous terminerions ici le détail de ſes Ecrits, ſi nous n'avions encore un mot à dire de ſon *Spectateur*, celui de ſes Ouvrages peut-être où il a mis le plus d'eſprit, le plus de variété, le plus de traits, & où même il a le plus outré les défauts ordinaires de

ſon langage. Cet Ouvrage périodique, ſoit juſtice, ſoit fatalité, ne reçut qu'un accueil médiocre, & l'Auteur l'abandonna bientôt. Son pinceau s'y eſt exercé ſur bien plus d'objets encore que dans ſes Romans & dans ſes Pièces de Théatre. Il y peint, ſous diverſes images, ſouvent piquantes & agréables, les manéges de l'ambition, les tourmens de l'avarice, la perfidie ou la lâcheté des amis, l'ingratitude des enfans & l'injuſtice des peres, l'inſolence des riches, la tyrannie des Protecteurs. On a recueilli pluſieurs de ces peintures dans la collection qui a pour titre, *Eſprit de Marivaux*, collection faite avec plus de diſcernement & de goût, que tant d'*eſprits* de nos grands Ecrivains, ſouvent recueillis par des hommes qui n'en avoient guere. Parmi ces morceaux intéreſſans, on doit ſur tout diſtinguer la lettre d'un pere ſur l'ingratitude de ſon fils. Cette lettre, pleine de la ſenſibilité la plus touchante & la plus vraie, eſt peut-être le meilleur Ouvrage de M. de Marivaux, quoique, par malheur pour lui, ce ſoit un des moins connus. L'ame honnête & tendre

d'un pere affligé, s'y montre avec tant d'intérêt & de vertu, l'expreſſion de ſa douleur eſt ſi naturelle & d'une éloquence ſi ſimple, qu'on ſeroit tenté de croire cette lettre d'une main étrangere, ſi l'Auteur n'eût pas été le plus incapable de tous les hommes de ſe faire honneur du travail d'autrui.

Les Etrangers, dit on, & ſur tout les Anglois, font le plus grand cas des Ouvrages de M. de Marivaux. Ils lui accordent toute l'eſtime dont ils peuvent gratifier un Auteur François, parce qu'ils ne voient en lui que l'eſprit qu'il a mis dans ſes Ouvrages; les défauts de ſon ſtyle ne ſont pas faits pour les frapper auſſi vivement que nous, au moins quand ils ne ſavent notre Langue qu'autant qu'il le faut pour trouver des graces où des yeux plus exercés ne verroient que de l'affectation. On pourroit donner une raiſon plus détournée, mais peut-être encore plus réelle, du ſuffrage accordé à M. de Marivaux par les Etrangers. Comme l'Auteur ne parle pas le françois ordinaire, ils croient, en l'entendant, avoir fait beaucoup de progrès dans notre Langue, & lui

ſavent gré de les avertir de ce progrès ; ils le liſent à peu près comme un Erudit lit un Auteur Grec ou Latin difficile à traduire ; ils ſe felicitent d'en avoir bien pénétré le ſens, & l'Ecrivain profite de la ſatisfaction que cette lecture fait éprouver à leur amour-propre. Une Princeſſe Allemande fit inſérer, il y a pluſieurs années, dans le *Mercure*, une lettre où elle prodiguoit à notre Académicien les plus grands éloges : elle y joignit des vers françois à ſon honneur, aſſez bons pour une Princeſſe étrangere. Dans ce panégyrique, on répond aux Critiques dont M. de Marivaux étoit l'objet, comme le pourroient faire les Apologiſtes zélés d'une jolie femme, que ſes rivales chercheroient à déprimer ; on convient de ſes défauts, mais on ſoutient qu'ils lui vont à merveille, & qu'il n'en eſt que plus aimable (1).

Notre Académicien ne rendoit pas aux Etrangers ſes Panégyriſtes les éloges qu'il recevoit d'eux. Il préféroit ſans héſiter nos Ecrivains à ceux de

(1) Voyez la Note (*e*).

toutes les Nations, tant anciennes que modernes; & l'Anglomanie, ſi reprochée à quelques Littérateurs de nos jours, n'étoit aſſurément pas ſon défaut. Il ne prodiguoit pas même les éloges aux Auteurs François, quoique ſupérieurs, ſelon lui, à tous les autres, & ſouvent il n'héſitoit pas à ſe déclarer librement, quoique ſans amertume, contre les noms les plus révérés dans la Littérature. Il avoit le malheur de ne pas eſtimer beaucoup Moliere, & le malheur plus grand de ne pas s'en cacher. Il ne craignoit pas même, quand on le mettoit à ſon aiſe ſur cet article, d'avouer naïvement qu'il ne ſe croyoit pas inférieur à ce grand Peintre de la Nature (1). Il prétendoit, par exemple, que le dévot M. *de Climal*, dont il a en effet ſi bien tracé le patelinage dans le Roman de Marianne, étoit un caractere beaucoup plus fin que le Tartuffe. On peut dire, non pour ſa juſtification, mais pour ſon excuſe, que la Bruyere auroit peut-être été de ſon avis; car

(1) Voyez la Note (*v*).

on ſait que dans ſes *Caractères* il cenſure le Tartuffe de Moliere comme un perſonnage qui lui paroît groſſier, & dont il efface ſucceſſivement tous les traits pour en ſubſtituer d'autres qu'il croit plus délicats & plus fins. Nous ajouterons que M. de Climal eſt un Tartuffe de Cour, un hypocrite de *bonne Compagnie*, mais en même temps d'une hypocriſie trop déliée pour être miſe ſur le Théatre & ſaiſie par la foule des Spectateurs. Moliere avoit ſenti qu'il falloit expoſer aux yeux du Public aſſemblé, un hypocrite plus franc, plus découvert, un Tartuffe *bourgeois*, dont les traits forts & prononcés n'en ſeroient que plus plaiſans pour la multitude. Le Tartuffe de Marianne eſt peut-être un meilleur Tartuffe de Roman; mais celui de Moliere eſt à coup ſûr un meilleur Tartuffe de Comédie (1).

Malgré le ſuccès de pluſieurs de ſes Ouvrages, M. de Marivaux fut admis aſſez tard dans l'Académie Françoiſe. Jamais il n'avoit ſongé à bri-

(1) Voyez la Note (*x*).

guer cette faveur, peut-être même à la désirer ; ce n'eſt pas qu'il n'eût ſous les yeux, & que la voix publique ne lui indiquât, comme il l'obſervoit lui-même, l'exemple encourageant de pluſieurs Académiciens, dont l'adoption plus qu'indulgente (c'étoit ſon expreſſion) auroit pu du-moins faire excuſer la ſienne. *Ces parvenus de la Litterature*, diſoit-il, *mieux pourvus d'adreſſe pour uſurper, que de titres pour obtenir, ont eu le ſecret que je ne pourrai jamais apprendre, d'employer à leur petite fortune de bel-eſprit plus de bons amis que de bons Ouvrages.* Ainſi, & par une ſuite indiſpenſable de cette conduite & de ces principes, M. de Marivaux, moins confiant & moins heureux que ces Charlatans en tout genre, qui arrivent à tout ſans rien mériter, mérita long-temps ſans arriver à rien (1).

Ne diſſimulons pas même que cette réception ſi long-temps différée, éprouva encore la cenſure d'une partie

(1) Voyez la Note (y).

du Public. La plupart de ces hommes, qui ne pouvant occuper de place parmi nous, ſe dédommagent en les donnant ou en les refuſant avec la meſure de lumieres & d'équité que la Providence leur a départie, croyoient faire une excellente plaiſanterie en diſant qu'un tel Ecrivain eût été mieux placé à *l'Académie des Sciences*, comme inventeur *d'un idiome nouveau, qu'à l'Académie Françoiſe, dont aſſurément il ne connoiſſoit pas la Langue.* Mais il y a, comme ailleurs, dans cette Compagnie, pluſieurs places & pluſieurs demeures. Si M. de Marivaux n'étoit un modele ni de ſtyle ni de goût, du moins il avoit racheté ce défaut par beaucoup d'eſprit, & par une maniere qu'il n'avoit empruntée de perſonne. Les conſtructeurs de nos plus belles égliſes gothiques, où tant de délicateſſe eſt unie à tant de mauvais goût, mériteroient ſans doute, s'ils revenoient au monde, d'être accueillis & recherchés, même pour Confreres, par les plus éclairés de nos Artiſtes, qui cependant ſe garderoient bien de bâtir comme eux. Notre Académicien a mérité la même diſtinc-

tion; mais elle ne doit pas s'étendre juſqu'à ceux qui voudroient imiter ſa maniere & ſon ſtyle; c'eſt à ces ſinges, s'il en exiſtoit quelques-uns, qu'il ne faudroit point faire grace : ſi l'Académie s'écartoit un jour de cette loi ſévere, mais indiſpenſable, ce ſeroit vraiment alors que le bon goût auroit perdu ſa cauſe ſans eſpoir de la regagner jamais (1).

M. de Marivaux liſoit ſes Ouvrages avec une perfection peu commune, ſur-tout dans les Sociétés particulieres, où il faiſoit ſentir, par les inflexions délicates de ſa voix, toute la fineſſe de ſa penſée; mais ces inflexions légeres, plus faites pour un petit Théatre que pour une grande aſſemblée, échappoient, dans nos Séances publiques, à des Auditeurs que ſa métaphyſique trouvoit déjà peu favorables. Il eut même un jour le dégoût de voir qu'on ne l'écoutoit pas, & termina bruſquement ſa lecture avec un mécontentement qu'on lui pardonna. Il eſt vrai que, par un nou-

(1) Voyez la Note (z).

veau malheur pour lui, cette lecture succédoit à une autre qui avoit été très-brillante, semée de traits vifs & saillans, à la suite desquels toute la méthaphysique de M. de Marivaux ne parut, si on peut s'exprimer de la sorte, qu'une vapeur imperceptible. Son caractere n'étoit guere moins singulier que ses Ecrits. L'homme offroit en lui, comme l'Auteur, des qualités & des défauts, mais des qualités aimables, & des défauts légérement répréhensibles.

Plus il croyoit être naturel & sans recherche, moins il pardonnoit aux autres de ne pas l'être. Un jour il alla voir un homme de qui il avoit reçu beaucoup de lettres qui étoient à peu près dans son style, & qui, comme on le croit bien, lui avoient paru très-ingénieuses; ne le trouvant pas, il prit le parti de l'attendre. Il apperçut par hasard sur le bureau de cet homme, les brouillons des lettres qu'il en avoit reçues, & qu'il croyoit écrites au courant de la plume. *Voilà*, dit-il, *des brouillons qui lui font grand tort : il sera désormais des minutes de ses lettres pour qui il voudra*,

mais il ne recevra plus des miennes. Il ſortit à l'inſtant, & ne revint plus.

Il devint amoureux d'une jeune perſonne qu'il vouloit épouſer, & chez laquelle il entra un jour ſans qu'elle s'en apperçût ; il la vit devant ſon miroir, occupée à étudier ſon viſage & à ſe donner des graces ; dès ce moment ſon amour s'éteignit, & il ne ſongea plus à elle.

Sa converſation, ſemblable, comme nous l'avons dit, à ſes Ouvrages, paroiſſoit, dans les premiers momens, amuſante par ſa ſingularité ; mais bientôt elle devenoit fatigante par ſa monotonie métaphyſique, & par ſes expreſſions peu naturelles ; & ſi l'on aimoit à le voir quelquefois, on ne déſiroit pas de le voir long-temps, quoique la douceur de ſon commerce & l'aménité de ſes mœurs fiſſent aimer & eſtimer ſa perſonne. Par une ſuite de ce caractere doux & honnête, il ne laiſſoit jamais voir dans la Société cette diſtraction qui bleſſe toujours quand elle ne fait pas rire ; il ſembloit même prêter à ceux qui lui parloient, une eſpece d'attention ; mais en paroiſſant attentif, il écoutoit peu ce qu'on

lui disoit ; il épioit seulement ce qu'on vouloit dire, & y trouvoit souvent une finesse dont ceux même qui lui parloient ne se doutoient pas. Aussi toutes les Sociétés lui étoient-elles à peu près égales, parce qu'il savoit en tirer le même avantage pour son amusement ; les gens d'esprit se mettoient en action, & lui faisoient prendre librement tout son essor. Se trouvoit-il avec des sots ? il faisoit effort pour les faire *accoucher*, (comme le disoit Socrate), & ne s'appercevant pas qu'il leur prêtoit son esprit, il leur savoit gré de ses pensées, comme si elles eussent été les leurs ; aussi n'y avoit-il proprement pour lui ni gens d'esprit, ni sots. On prétend même que s'il avoit été tenté d'accorder quelque préférence, les sots auroient pu avoir cet honneur, parce que la conversation avec eux lui ayant coûté davantage, il en sortoit plus content de lui, & par conséquent d'eux. Peut-être aussi étoit-il coupable de cette préférence par un autre motif plus puissant & plus secret ; les sots, trop flattés d'être comptés par lui pour quelque chose, lui prodiguoient des

hommages qui lui plaiſoient beaucoup, de quelque part qu'ils vinſſent, & dont les gens d'eſprit lui paroiſſoient plus avares. Nous avons connu plus d'un homme célebre qui avoit la même foibleſſe & les mêmes motifs. *La vanité humaine*, dit quelque part M. de Marivaux lui-même, *n'eſt pas difficile à nourrir, & ſe repaît des alimens les plus groſſiers comme des plus délicats ;* il en étoit la preuve.

Senſible, & même ombrageux dans la Société, ſur les diſcours qui pouvoient avoir rapport à lui, il avoit ſouvent le malheur de ne pouvoir cacher cette diſpoſition, auſſi importune pour lui que pour les autres ; il la déceloit quelquefois au point d'être vivement bleſſé de ce qu'on n'avoit pas dit. Un homme qui avoit reçu de lui des marques d'amitié, étonné de la froideur qu'il éprouva de ſa part en pluſieurs occaſions, lui demanda la cauſe d'un changement qu'il ne croyoit pas avoir mérité. *Il y a un an*, répondit M. de Marivaux, *que vous avez parlé en ma préſence à l'oreille de quelqu'un ; j'ai vu que vous parliez de moi, & ce n'étoit ſûrement pas*

pas pour en dire du bien, car vous ne l'auriez pas dit à l'oreille. Son ami l'assura qu'il n'avoit point du tout été l'objet de ce peu de mots, qui l'affligeoient mal à propos depuis si long-temps. M. de Marivaux le crut, l'embrassa, & lui rendit en même temps son amitié, car il étoit aussi prompt à revenir qu'à s'offenser; mais ce retour ne le corrigeoit guere, & n'empêchoit pas qu'à la premiere occasion il ne laissât voir un nouveau mécontentement, aussi mal fondé que le premier. Il oublioit trop souvent, pour son bonheur, une de ses maximes favorites : *Qu'il faut avoir assez d'amour-propre pour n'en pas trop laisser paroître.*

Dans une société d'amis où il se trouvoit souvent, il se servit d'une expression qui les étonna eux-mêmes par sa singularité, tout accoutumés qu'ils étoient à son langage. *Messieurs*, dit le Philosophe Fontenelle qui étoit présent, *il faut passer les expressions singulieres à M. de Marivaux, ou renoncer à son commerce.* Il parut mécontent de cette espece d'apologie; le Philosophe s'en apperçut : *M. de*

Marivaux, lui dit-il, *ne vous preſſez pas de vous fâcher quand je parlerai de vous.*

M. de Fontenelle avoit pour lui un goût & une eſtime dont on a voulu trouver la ſource dans une reſſemblance prétendue entre le genre d'eſprit de ces deux Ecrivains, qui ſont néanmoins bien différens. Fontenelle affecte quelquefois la familiarité dans l'expreſſion des idées les plus nobles ; Marivaux, la ſingularité dans celle des idées les plus communes ; le premier rend la fineſſe même avec ſimplicité ; le ſecond, la naïveté même avec affectation : Fontenelle ne dit ſouvent que la moitié de ſa penſée, en ayant ſoin de faire entendre le reſte ; M. de Marivaux dit toute la ſienne, en détaille même juſqu'aux moindres faces ; & l'on pourroit dire avec quelques-uns de ſes Cenſeurs, qu'il ne quitte pas une phraſe qu'il ne l'ait gâtée, ſi ſa premiere façon de la dire n'étoit pas, pour l'ordinaire, auſſi peu naturelle que les autres : le premier peint la Nature humaine en Philoſophe ; le ſecond, les individus en Obſervateur. M. de Ma-

rivaux enfin a des momens de ſenſibilité, & par cela ſeul, ſeroit très-différent de M. de Fontenelle, dont la philoſophie, comme on l'a dit avec raiſon, eſt utile aux hommes, ſans intérêt pour eux. Certainement le Philoſophe n'eût jamais trouvé ce mot ſi ſenſible de Marianne, qui, délaiſſée dans la rue, ſans reſſource, ſans aſile, n'inſpirant plus ni intérêt ni pitié même à qui que ce ſoit au monde, voit paſſer une foule d'inconnus, dont le plus malheureux lui paroît digne d'envie. *Hélas !* s'écrie-t-elle, *quelqu'un les attend !* Du reſte, on ne trouvera dans le ſtyle de ces deux Ecrivains, ni cette *chaleur* dont on parle tant & qu'on ſent ſi peu, ni cette *fraîcheur de coloris*, le refrein éternel & ridicule de nos Auteurs à prétentions. La touche, quelquefois trop peu ſoignée dans Fontenelle, eſt, dans Marivaux, peinée & tourmentée ; mais du moins les défauts qu'on leur reproche à tous deux, ont, dans l'un & dans l'autre, une ſorte de grace qui tient à leur caractere, & qui par-tout ailleurs ne ſeroit que caricature & grimace. Leur maniere

d'écrire eſt comme ces plantes étrangeres & délicates, qui ne pouvant vivre tout au plus que dans le ſol où elles ſont nées, s'alterent & ſe flétriſſent en paſſant de ce ſol dans un autre (1).

L'amour-propre de M. de Marivaux, quelque chatouilleux qu'il fût, n'étoit ni injuſte ni indocile. Il a exprimé, d'une maniere bien vraie & bien naïve, ſa ſoumiſſion pour le Public, à l'occaſion d'une de ſes Pieces qui avoit pour titre, *l'Iſle de la Raiſon*, ou *les petits Hommes*, & qui fut traitée par le Parterre avec la rigueur la plus inexorable. L'idée de cette Piece étoit très-ſinguliere; c'étoient des hommes qui devenoient fictivement plus grands à meſure qu'ils devenoient plus raiſonnables, & qui ſe rapetiſſoient fictivement auſſi quand ils faiſoient ou diſoient quelque ſottiſe. L'Auteur n'avoit, diſoit-il, excepté de cette métamorphoſe que les Poëtes & les Philoſophes, c'eſt-à-dire, ſelon lui, les deux eſpeces *les plus*

(1) Voyez la Note (*aa*).

incorrigibles, &, par cette raiſon, *les plus immuables dans leur forme.* Cette idée, exécutée avec tout l'eſprit que M. de Marivaux pouvoit y mettre, avoit eu le plus grand ſuccès dans les Sociétés particulieres où il avoit lu ſon Ouvrage. Les Spectateurs furent bien plus ſéveres, & l'Auteur fut étonné lui-même de n'avoir pas prévu que ces hommes, qui devoient en public s'agrandir & ſe rapetiſſer aux yeux de l'eſprit, en conſervant, pour les yeux du corps, leur taille ordinaire, exigeoient un genre d'illuſion trop forcée pour le Théatre. A la lecture, on avoit été plus indulgent, parce que ſes Auditeurs, trompés ſur l'effet dramatique par la maniere ſéduiſante dont l'Auteur liſoit, avoient oublié de ſe tranſporter en idée dans le Parterre, & de ſentir qu'on y ſeroit infailliblement bleſſé de cette métamorphoſe imaginaire, groſſiérement & ridiculement démentie par le Spectacle même. Eclairé par l'expérience, à la vérité un peu trop tard, M. de Marivaux eut du moins le mérite de ſe condamner de bonne grace : *J'ai*

eu tort, dit-il, *de donner cette Piece au Théatre, & le Public lui a fait juſtice; ces petits Hommes n'ont point pris, & ne le devoient pas : on n'a fait d'abord que murmurer légérement; mais quand on a vu que ce mauvais jeu ſe répétoit, le dégoût eſt venu avec raiſon, & la Piece eſt tombée.*

Ayant une autre fois aſſiſté à la premiere repréſentation d'une de ſes Pieces, où le Parterre avoit affecté de bâiller beaucoup, il dit en ſortant, que cette repréſentation l'avoit plus ennuyé qu'une autre; il eſt vrai qu'il ajouta, *c'eſt que j'en ſuis l'Auteur.* La Fontaine avoit été plus ſincere encore, lorſqu'au milieu d'une de ſes Pieces qu'on écoutoit paiſiblement, il ſe leva tout à coup : *Je m'en vais*, dit-il, *car cela m'ennuie à la mort, & j'admire la patience des Spectateurs* (1).

Dans les momens de diſgrace que les Pieces de notre Académicien avoient quelquefois le malheur d'éprouver, ſes amis accuſoient la cabale, ſuivant l'uſage, & s'en prenoient à elle du

(1) Voyez la Note (*bb*).

mauvais ſuccès. M. de Marivaux, plus ſoumis & plus réſigné, ne put jamais ſe prêter à ce genre de conſolation; il ne pouvoit, diſoit-il, ſe perſuader qu'il y eût des hommes aſſez vils pour nuire au ſuccès d'autrui aux dépens de leur propre amuſement & de celui des autres. Ce jugement lui fait d'autant plus d'honneur, qu'il ne peut lui avoir été dicté que par ſon cœur honnête & pur, incapable en effet d'un ſentiment ſi mépriſable, quoique malheureuſement ſi commun parmi les Artiſtes, & même parmi leurs Juges. Pour peu que ſon eſprit eût voulu, en ce moment, juger au lieu de ſon ame, il auroit vû que le premier beſoin des hommes eſt celui de leur vanité, & que le beſoin de leur amuſement ne vient qu'après; que la jalouſie des concurrens eſt bien plus preſſée de juger l'Auteur à mort, que de le couronner; que ceux qui, ſans oſer ni pouvoir être ſes rivaux, prétendent néanmoins au titre de connoiſſeurs, n'ont qu'une maniere de ſe donner quelque exiſtence, c'eſt de ſe montrer d'autant plus difficiles, qu'ils n'ont point de repréſailles à re-

douter. M. de Marivaux comparoit quelquefois ces Juges ſans miſéricorde & ſans titre, à ce ſot enfant que ſon pere avoit décoré d'une petite charge de judicature, *faute de pouvoir*, diſoit-il, *en faire quelque choſe de mieux. Je reſpecte comme je le dois*, diſoit-il dans une autre ocaſion, *ce qu'on appelle les jugemens du Public ; une choſe pourtant m'y fait peine, c'eſt la multitude immenſe de ſots qui contribue à former l'arrêt, & dans laquelle*, diſoit-il à ſa maniere, *il y a ſi peu de gens qui ſoient de leur avis.*

M. de Marivaux n'étoit pas moins ſcandaliſé, (& il le ſeroit bien plus aujourd'hui) de l'intolérance littéraire, qui prodigue le dénigrement ou l'enthouſiaſme à certains Auteurs, certains Ouvrages, certains Artiſtes. *Je conçois*, diſoit-il, *l'intolérance dans les Miniſtres même d'une fauſſe Religion, parce que du moment où ils ceſſeroient d'être révérés, ils tomberoient dans un mépris qu'ils ne ſont pas preſſés d'obtenir : mais je ne puis concevoir qu'on ſoit aſſez l'ennemi de ſon plaiſir, pour n'en vouloir goûter que d'une ſeule*

eſpece, & aſſez l'ennemi de ſon prochain, pour vouloir qu'il n'ait point d'autre plaiſir que nous. Il auroit pu dire encore qu'il y a entre l'intolérance religieuſe & l'intolérance littéraire une différence bien remarquable; c'eſt que l'intolérance religieuſe, fiere, pour ainſi dire, de ſes motifs réels ou apparens, ne craint point de paroître ce qu'elle eſt, & de ſe montrer à tous les yeux avec une rigueur dont elle s'applaudit elle-même; au lieu que l'intolérance littéraire, intérieurement honteuſe de la frivolité de ſon objet, ne ſe montre, autant qu'il lui eſt poſſible, que ſous le maſque de la tolérance même, & reſſemble à cette femme de l'eſprit de contradiction, qui accuſée par ſon mari de n'être jamais de l'avis de perſonne, lui répond, qu'*à proprement parler elle ne contredit jamais, mais qu'elle n'aime pas qu'on la contrediſe* (1).

Fréquemment outragé, ſuivant l'uſage, dans tous les libelles périodiques qui s'imprimoient de ſon temps, &

(1) Voyez la Note (cc).

qui nous ont laiſſé une poſtérité ſi digne d'eux, M. de Marivaux en portoit un jour les plaintes les plus modeſtes & les moins ameres à un homme fait, par ſa place, pour réprimer ces libelles. *Cette licence*, lui dit froidement le Magiſtrat, *eſt une ſuite de la liberté tant réclamée par les Gens de Lettres. En ce cas*, répondit ſans aigreur M. de Marivaux, *ſouffrez donc que cette liberté s'étende juſqu'à parler auſſi de vous, & peut-être alors changerez-vous d'avis. Au reſte, la petite remontrance que je vous fais eſt bien plus pour votre intérêt que pour le mien; car les injures dites par un Ecrivain décrié à un Homme de Lettres eſtimable, ſont l'opprobre de celui qui les dit, la honte de celui qui les autoriſe, & ſouvent l'éloge de celui qui en eſt l'objet.*

Ainſi M. de Marivaux, à l'exemple de ſon illuſtre ami M. de Fontenelle, ne répondit jamais à la Satire que par le mépris & le ſilence, & montra toujours à ſes détracteurs une modération dont ils n'ont que trop abuſé. D'illuſtres Ecrivains ont fait tout le contraire, & peuvent en être juſtifiés

par le ridicule & l'opprobre dont ils ont couvert leurs ennemis. La conduite de nos deux Philoſophes paroît néanmoins encore plus ſûre, & pour le repos du mérite outragé, & peut-être pour l'humiliation de ſes Cenſeurs. Indignes & incapables de partager la gloire des Héros de la Littérature, les Therſites n'ont d'autre reſſource que de s'attacher à cette gloire, comme le Ciron de la Fable s'attache au Taureau pour le piquer; rien ne peut les humilier davantage que l'inſenſibilité du Taureau à leurs piqûres, & la réponſe qu'il daigne faire au Ciron : *Hé ! l'ami, qui te ſavoit là !* Cette indifférence eſt bien plus mortifiante pour eux, que la ſenſibilité mal-adroite de ces Ecrivains, qui répandent le fiel ſur leurs Critiques en proteſtant qu'ils n'ont point de fiel ; ſemblables à Turcaret, qui accable ſa Maîtreſſe d'injures en l'aſſurant qu'il eſt de ſang froid (1).

Si l'amour-propre de M. de Ma-

(1) Voyez la Note (*dd*).

rivaux étoit facile à bleſſer, au moins il n'étoit pas perſonnel, & ſe montroit auſſi délicat pour les autres que pour lui. Ces Satires & ces Epigrammes, dont on s'amuſe ſi volontiers quand on n'en eſt pas l'objet, le révoltoient toujours lors même qu'elles auroient pu lui être indifférentes. *J'en fais juſtice*, diſoit-il, *en ne les liſant jamais; & ſi tous les honnêtes gens en uſoient de même, cette vile eſpece périroit bien vîte d'inanition.* Perſonne en conſéquence n'étoit plus attentif que lui à n'offenſer jamais qui que ce ſoit, ni dans la Société, ni dans ſes Ouvrages. Le Public, dont la malignité cherche à ſe repaître de tout, même lorſqu'on n'a pas ſongé à la nourrir, avoit cru voir dans le Prologue d'une de ſes Pieces, des traits indirects contre la Comédie du *François à Londres.* M. de Marivaux s'en défendit de maniere à ne pas laiſſer de ſoupçon ſur ſa bonne foi. *La façon dont je me ſuis conduit juſqu'à préſent*, dit-il, *prouve aſſez combien je ſuis éloigné de cette baſſeſſe; ainſi ce n'eſt pas une accuſation dont je me juſtifie, c'eſt*

une injure dont je me plains (1).

Il reprochoit ſouvent aux Comédiens Italiens les *Parodies* qu'ils repréſentoient ſur leur Théatre, & qui, au grand regret des Auteurs, n'y faiſoient que trop de fortune. Ce n'eſt pas qu'il en eût ſouffert perſonnellement; car les Tragédies ſeules ſont honorées de ce genre de critique; & lorſque M. de Marivaux donna ſon *Annibal*, on ne s'étoit point encore aviſé de ce déteſtable genre, qui outrage le bon goût en paroiſſant le venger: mais il regardoit avec raiſon les Parodies comme propres à décourager les talens naiſſans, à contriſter les talens reconnus, & à jeter ſur le genre noble une eſpece d'aviliſſement, toujours dangereux chez une Nation frivole, qui pardonne, oublie & ſacrifie tout, pourvu qu'on l'amuſe (2).

M. de Marivaux répétoit avec plaiſir le mot, auſſi juſte que plaiſant, de la Motte ſur cette miſérable eſpece d'ouvrage. Un Parodiſte, diſoit-il,

---

(1) Voyez la Note (*ee*).

(2) Voyez la Note (*ff*).

qui ſe donne fiérement pour l'inventeur de ſa farce, reſſemble à un fripon qui ayant dérobé la robe d'un Magiſtrat, croiroit l'avoir bien acquiſe en y couſant quelques lambeaux de l'habit d'Arlequin, & qui appuieroit ſon droit ſur le rire qu'exciteroit ſa maſcarade.

Un homme qui prétendoit aimer M. de Marivaux, un de ces hommes qui, par air, careſſent le mérite & ſont ravis en ſecret de le voir humilié, lui reprochoit quelquefois ſa ſenſibilité exceſſive à la critique. *Vous devriez*, lui diſoit-il, *être de marbre pour ces miſeres.* Cet ami ſi modéré, & ſi Philoſophe pour ſupporter les maux d'autrui, ſe vit, peu de temps après, pour quelque ſottiſe qu'il fit, le ſujet d'une aſſez mauvaiſe Epigramme. Sa philoſophie n'y tint pas, & il s'exhala, devant M. de Marivaux, en injures contre le Satirique : *Ah !* dit M. de Marivaux, *voilà donc l'homme de marbre !*

Avec une fortune très-bornée, & que beaucoup d'autres auroient appelée indigence, il ſe dépouilloit de tout en faveur des malheureux. Le ſpectacle de ceux qui ſouffroient lui étoit ſi

pénible, que rien ne lui coutoit pour les ſoulager ; il pratiquoit la véritable bienfaiſance, celle qui ſait ſe priver elle-même pour avoir le plaiſir de s'exercer. Un infortuné qui ſe trouvoit réduit à la plus grande miſere, mais qui n'oſoit la laiſſer voir au dehors, parce qu'il redoutoit encore moins l'indigence que le mépris dont elle eſt payée, vint un jour demander à M. de Marivaux des ſecours dont il ne paroiſſoit pas avoir beſoin. Il fut reçu très-froidement, refuſé même, & alla ſe plaindre de cet accueil à ceux qui l'y avoient expoſé en lui donnant de fauſſes & cruelles eſpérances. Ils devinerent la cauſe du refus ; & ce même homme, mieux conſeillé par eux, alla retrouver, quelques jours après, M. de Marivaux avec tout l'extérieur de la miſere. Le Philoſophe humain & ſenſible lui marqua pour lors tout l'intérêt qu'il ſe plaignoit de n'avoir pas éprouvé dans ſa premiere viſite, & lui prodigua tous les ſecours dont il étoit capable.

Il fit ſur une jeune Actrice qui n'avoit ni talent ni figure, une plaiſanterie qu'il ſe reprocha, & dont

même il ſe punit, ſi c'eſt ſe punir que de réparer une faute par une action généreuſe ; il détermina cette Actrice à ſe retirer dans un couvent, où il paya ſa penſion, en ſe refuſant preſque le néceſſaire pour cette bonne œuvre.

Un mendiant qui lui demandoit l'aumône, lui parut jeune & valide. Il fit à ce malheureux la queſtion que les fainéans aiſés font ſi ſouvent aux fainéans qui mendient : *Pourquoi ne travaillez-vous pas ? Hélas ! Monſieur*, répondit le jeune homme, *ſi vous ſaviez combien je ſuis pareſſeux !* M. de Marivaux fut touché de cet aveu naïf, & n'eut pas la force de refuſer au mendiant de quoi continuer à ne rien faire. Auſſi diſoit-il, *que pour être aſſez bon, il falloit l'être trop.* La Morale rigoureuſe peut condamner cette maxime ; mais l'Humanité doit abſoudre ceux qui la pratiquent ; ils ſont malheureuſement aſſez rares, pour qu'il n'y ait pas à craindre que leur exemple ſoit contagieux.

Bienfaiſant & prodigue, même à l'égard des autres, M. de Marivaux ne recevoit pas de toute eſpece de

mains le bien qu'on vouloit lui faire, ſur-tout quand il ſoupçonnoit que la vanité pouvoit en être le principe. Il avoit beſoin d'aimer & d'eſtimer ſes bienfaiteurs ; ce n'étoit qu'à ce prix qu'on pouvoit eſpérer de l'être : mais perſonne auſſi ne ſavoit recevoir avec plus de grace, quand on avoit obtenu ſon attachement & ſon eſtime. Dans une maladie qu'il eut, M. de Fontenelle, craignant qu'il ne ſouffrît à la fois la douleur & l'indigence, & ſachant qu'il étoit homme à ſouffrir ſans ſe plaindre, lui apporta cent louis, & le pria de les recevoir ; M. de Marivaux prit cette ſomme les larmes aux yeux, mais la lui remit auſſi-tôt : *Je ſens*, lui dit-il, *tout le prix de votre amitié, & de la preuve touchante que vous m'en donnez. J'y répondrai comme je le dois & comme vous le méritez ; je regarde ces cent louis comme reçus, je m'en ſuis ſervi, & je vous les rends avec reconnoiſſance.*

En recevant avec tant de délicateſſe les bienfaits de ſes amis, il leur faiſoit un autre honneur dont il les jugeoit dignes ; il ne ſe croyoit pas obligé à plus de ménagement pour

eux, qu'il n'en auroit eu s'il avoit été, à leur égard, libre de toute obligation. Un jour, dans une diſpute, il s'emporta aſſez vivement contre M. Helvétius, dont la mémoire eſt ſi chere aux Lettres & à la vertu, & dont il recevoit une penſion depuis pluſieurs années. M. Helvétius eſſuya cette ſortie avec la tranquillité la plus philoſophique, & ſe contenta de dire, quand M. de Marivaux fut parti : *Comme je lui aurois répondu, ſi je ne lui avois pas l'obligation d'avoir bien voulu accepter mes bienfaits* (1) *!*

Cette liberté de M. de Marivaux avec ſes amis, n'étoit pas en lui l'effet de l'orgueil, qui ne ſe ſent obligé qu'à regret, mais de l'eſtime réelle dont il étoit pénétré pour eux. Il avoit le cœur ſi peu fait pour l'ingratitude, qu'il croyoit même impoſſible d'être ingrat, du moins au tribunal de ſon propre cœur. *Les ingrats ont beau faire*, dit-il dans un de ſes Ouvrages, *leur conſcience ne ſçauroit être ingrate de concert avec eux ; elle a*

(1) Voyez la Note (*gg*).

des replis où les reproches que nous méritons ſe conſervent ; & quelque bonne contenance que nous faſſions contre elle au dehors, elle ſait bien faire juſtice au dedans.

Quoique très-éloigné d'afficher la dévotion, il l'étoit encore plus de l'incrédulité : *La Religion*, diſoit-il, *eſt la reſſource du malheureux, quelquefois même celle du Philoſophe ; n'enlevons pas à la pauvre eſpece humaine cette conſolation, que la Providence divine lui a ménagée.* Il tournoit en ridicule ces prétendus Mécréans, *qui ont beau faire*, ajoutoit-il aſſez plaiſamment, *pour s'étourdir ſur l'autre Monde, & qui finiront par être ſauvés malgré eux.* C'eſt ce qu'il dit un jour en propres termes à quelqu'un de ces eſprits forts ; & l'eſprit fort fut très-bleſſé, comme on peut le croire, de l'aſſurance qu'on lui donnoit de ſon ſalut. Dans une autre circonſtance, où il entendoit encore quelqu'un d'eux parler avec beaucoup d'irrévérence de nos Myſteres, & avec beaucoup de crédulité de revenans & d'autres ſottiſes ſemblables : *On voit bien*, lui dit-il, *que ſi*

vous n'êtes pas bon Chrétien, ce n'eſt pas faute de foi.

Mais en ſachant reſpecter ce que ſa raiſon ne comprenoit pas, il n'avoit pas non plus aſſez de confiance en ſes lumieres, pour vouloir expliquer ce qu'il ne pouvoit concevoir; & ſi ſa philoſophie, pour ainſi dire, *littéraire*, étoit très-ſubtile, ſa philoſophie religieuſe étoit très-ſimple & très-modeſte. On lui demandoit un jour ce que c'eſt que l'ame : *Je ſais*, répondit-il, *qu'elle eſt ſpirituelle & immortelle, & n'en ſais rien de plus* (1). *Il faudra*, lui dit-on, *le demander à M. de Fontenelle : Il a trop d'eſprit*, répliqua-t-il, *pour en ſavoir là-deſſus plus que moi.*

L'hypocriſie & le faux zele, ſi communs & ſi révoltans de nos jours, ne trouvoient guere plus de grace à ſes yeux, que l'impiété ſcandaleuſe & affichée. Un Prédicateur de ſon temps, dont la déclamation fougueuſe s'appeloit de l'éloquence, mais qui démentoit par une conduite très-peu

(1) Voyez la Note (*hh*).

décente, & des propos très-peu religieux, la Doctrine reſpectable qu'il oſoit annoncer ſans la croire, prêchoit un jour, *ſur la Foi & ſur les bonnes œuvres*, un Sermon renommé parmi quelques dévotes, & auquel M. de Marivaux fut invité d'aſſiſter : *Rien ne manque à ce beau Diſcours*, dit-il en ſortant de l'égliſe, *que la foi & les bonnes œuvres du Prédicateur.* Il n'avoit pas meilleure opinion de la croyance d'un Ecrivain connu, qui venoit d'imprimer un gros Livre ſur la vérité de la Religion Chrétienne, avec les injures ordinaires contre les Mécréans : *Je ſouhaite*, lui dit M. de Marivaux, *que les Incrédules ſoient convaincus ; il ne vous reſte plus qu'à l'être vous-même, & c'eſt une grace que je vais demander à Dieu pour vous.*

Il mourut le 12 Février 1763, après une aſſez longue maladie, dans laquelle il vit en Philoſophe le dépériſſement de la machine, & attendit avec la confiance de l'homme de bien, une vie meilleure que celle qu'il alloit quitter ſans regret. Il avoit été marié

avec une perſonne aimable & vertueuſe, & fut long-temps inconſolable du malheur qu'il eut de la perdre. Il fut enfin aſſez heureux pour trouver, long-temps après, un autre objet d'attachement, qui, ſans avoir la vivacité de l'amour, remplit ſes dernieres années de douceur & de paix. M. de Marivaux, qui, dans ſa jeuneſſe, avoit ſenti vivement les paſſions, réduit, dans la vieilleſſe, au calme de l'amitié, n'affectoit point ſur cet état une fauſſe philoſophie; il ſentoit tout ce que l'âge lui avoit fait perdre; il ne cherchoit point, comme tant de faux Sages, à s'exagérer le bonheur du repos, il en jouiſſoit ſeulement comme d'une reſſource que la Nature laiſſe à nos derniers jours pour adoucir la ſolitude de notre ame.

En renonçant avec regret à un ſentiment plus vif & plus tendre, il n'avoit pu renoncer à la ſociété de cette partie du genre humain qui nous inſpire ce ſentiment dans la jeuneſſe, & qui, dans le déclin de l'âge, nous offre le dédommagement de la dou-

ceur & de la confiance, de ce ſexe enfin ſans lequel, comme l'a dit une femme auſſi ſpirituelle que ſenſible, le commencement de notre vie ſeroit privé de ſecours, le milieu de plaiſir, & la fin de conſolation. C'eſt ſur-tout lorſque le temps des paſſions eſt fini pour nous, que nous avons beſoin de la ſociété d'une femme complaiſante & douce, qui partage nos chagrins, qui calme ou tempere nos douleurs, qui ſupporte nos défauts. Heureux qui peut trouver une telle amie ! Plus heureux qui peut la conſerver & n'a pas le malheur de lui ſurvivre !

NOTES *sur l'Eloge de M.* DE MARIVAUX.

(*a*) NOUS avons sur la premiere jeuneſſe de notre Académicien, deux leçons très-oppoſées. Selon l'une, » il » brilla beaucoup dans ſes études; il » annonça de bonne heure, par des » progrès rapides, la fineſſe d'eſprit » qui lui étoit propre, & qui carac- » tériſe ſes Ouvrages «. Voilà ce qu'on lit dans un éloge hiſtorique de notre Académicien, imprimé à la tête du Livre qui a pour titre, *Eſprit de Marivaux*. Et dans une eſpece de Satire du même Ecrivain, imprimée ailleurs ſous le titre d'*Eloge*, on lit au contraire : » M. de Marivaux, » à ce qu'on peut juger, n'avoit point » fait de bonnes études, on peut même » ſoupçonner qu'il n'en avoit fait au- » cunes..... L'ignorance où il étoit des » bonnes ſources..... lui fit néceſſaire- » ment commettre beaucoup de fau- » tes «. Si nous avions à choiſir entre ces

ces deux leçons, nous ajouterions foi plus volontiers à la premiere, dont l'Auteur paroît avoir connu particuliérement M. de Marivaux, & doit avoir ſu de lui plus exactement les détails de ſa jeuneſſe. Nous conviendrons pourtant que jamais M. de Marivaux, dans ſa converſation, ne citoit les Anciens, comme il arrive preſque néceſſairement à tous les Gens de Lettres qui ſe ſont nourris de cette excellente lecture; mais il ne citoit guere plus les Modernes, dont cependant les bons Ouvrages ne lui étoient pas inconnus; il aimoit, diſoit-il, à parler d'après lui, bien ou mal, & non pas d'après les autres.

Quoi qu'il en ſoit de l'ignorance réelle ou prétendue qu'on lui reproche, il ne ſeroit pas le premier homme de Lettres eſtimable qui n'auroit pas ſu le latin. Sans parler de Racan, un de nos bons Poëtes dans le temps où ils étoient ſi rares, de Bourſault, Auteur d'*Eſope à la Cour*, & de pluſieurs autres Ecrivains, Valentin Conrart, premier Secrétaire de l'Académie Françoiſe, n'avoit point fait d'études; c'eſt ce que nous ap-

prend un paſſage curieux de l'Hiſtoire de l'Académie, par M. l'Abbé d'Olivet, qu'on ne ſoupçonnera pas d'avoir attaché trop peu de prix à la connoiſſance des Langues anciennes. » Quoi- » que M. Conrart, dit-il, ne ſût ni » latin ni grec, tous ces Hommes » célebres (*les premiers Membres de l'Académie Françoiſe*) l'avoient choiſi » pour le confident de leurs études, » pour le centre de leur commerce, » pour l'arbitre de leur goût. A la » vérité, il poſſédoit l'italien & l'eſ- » pagnol; mais enfin, puiſqu'il n'avoit » pas la moindre teinture de ce qu'on » appelle Langues ſavantes, avouons, » pour encourager les honnêtes gens » qui lui reſſemblent, que ſans ce » ſecours un eſprit naturellement dé- » licat & juſte peut aller loin. Je ne » ſais même ſi M. Conrart, ne vou- » lant être ni Théologien ni Juriſcon- » ſulte, n'eut pas aſſez de ſa Langue » toute ſeule pour arriver au double » but que nous nous propoſons dans » nos travaux littéraires, éclairer notre » raiſon, orner notre eſprit. Rarement » la multiplicité des Langues nous » dédommage de ce qu'elle nous coute,

» Homere, Démoſthene, Socrate lui-
» même, ne ſavoient que la Langue
» de leur nourrice. Un jeune Grec
» employoit à l'étude des choſes, ces
» précieuſes années qu'un jeune Fran-
» çois conſacre à l'étude des mots «.
Ce paſſage nous paroît ſuffiſant pour la juſtification de M. de Marivaux, ſi en effet il n'a pas ſu le latin, & s'il a beſoin de juſtification pour l'avoir ignoré.

Quant à la Langue grecque, nous conviendrons qu'il l'ignoroit abſolument; mais nous dirons pour ſon excuſe, qu'il n'eſt pas, à beaucoup près, le ſeul ignorant en ce genre; que cette belle Langue, ſi cultivée par nos devanciers littéraires, a malheureuſement peu de faveur aujourd'hui parmi nous. Dans les Académies même qui ont pour objet l'érudition, & à la tête deſquelles doit être placée celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, il ſe trouve très-peu d'hommes qui ſachent parfaitement cette Langue; quelques-uns l'ignorent abſolument, & la plupart n'en ont qu'une connoiſſance aſſez légere, mais n'en citent pas moins

Homere & Sophocle, comme s'ils les ſavoient par cœur.

La fureur du bel-eſprit a gagné, pour ne pas dire infecté, tous les Etats de la République littéraire, & fait mépriſer tout autre genre de prétention. Nous appelons nos aſvans aïeux, des pédans inſtruits; ils nous appelleroient tout au plus de jolis écoliers.

Cette Langue grecque, ſi peu accueillie de nos jours, & devenue, pour nos Littérateurs, un objet d'indifférence, éprouvoit, dans le ſeizieme ſiecle où elle étoit fort cultivée, une autre eſpece de malheur, la haine & preſque la rage de ceux qui l'ignoroient. Il ſuffiſoit de la cultiver, pour être accuſé, ou tout au moins ſoupçonné d'héréſie. Un Savant de ce temps-là aſſure avoir entendu dire en chaire à un Moine Orateur très-éloquent, & ſur-tout d'une ſcience profonde: » On a trouvé une nouvelle Langue qu'on appelle » *Grecque*; il faut s'en garantir avec » ſoin; cette Langue enfante toutes » les héréſies: je vois entre les mains » d'une foule de gens un livre écrit » en cette Langue, qu'on appelle le

» *Nouveau Teſtament*; c'eſt un Livre » plein de ronces & de viperes «. Le même Moine ne faiſoit pas plus de grace à l'hébreu, & ſoutenoit que tous ceux qui l'apprenoient devenoient Juifs.

(*b*) Dans les jugemens qu'une ſuperſtition aveugle, ou une philoſophie dénuée de goût, ont ſi ſouvent prononcés pour ou contre les Anciens, il entre preſque toujours une doſe plus ou moins légere d'amour-propre. Les Fanatiques de l'Antiquité croient s'élever au deſſus des vivans, en les mettant au deſſous des morts; & ſes détracteurs preferent leur Siecle aux Siecles paſſés, parce qu'ils ſe donnent une part ſecrete dans cette préférence. M. de Marivaux, par un principe d'amour-propre différent (car l'amour-propre eſt toujours ici le premier moteur), ne reconnoiſſoit en aucun genre, en aucune Nation, en aucun Siecle, ni Maître, ni modele, ni Héros, & diſoit quelquefois en plaiſantant ſur ce ſujet :

Je ne ſers ni Baal, ni le Dieu d'Iſraël.

Plus hardi même que ſes amis, Fontenelle & la Motte, dans leurs aſſertions mal-ſonnantes contre les Anciens, *jeune & dans l'âge heureux qui méconnoît la crainte*, il ne parloit jamais d'Homere qu'avec un mépris bien fait pour révolter les juſtes admirateurs de ce grand Poëte. S'il avoit eu beſoin d'autorités pour ſervir d'appui à ſes blaſphêmes littéraires, il auroit à peine trouvé des défenſeurs dans les deux Philoſophes qui lui avoient peut-être inſpiré ces principes, mais qui, plus modérés ou plus diſcrets, n'oſoient s'expliquer auſſi librement que lui, & auroient craint de reconnoître pour leur diſciple celui qui outroit leurs jugemens juſqu'à s'expoſer à leur déſaveu.

(*c*) M. de Marivaux avouoit qu'il avoit oſé *traveſtir* Homere, non à l'imitation (car il avoit trop peu de goût pour le rôle d'imitateur), mais à l'exemple du *Virgile traveſti* de Scarron. Il ſavoit

que cette bouffonnerie de notre Poëte burleſque avoit été fort accueillie dans un Siecle à la vérité bien peu ſévere, & que les admirateurs même de Virgile n'avoient pas cru offenſer les manes de ce grand Homme, en s'amuſant un moment d'une telle Parodie. Il eſpéroit, de la part des enthouſiaſtes d'Homere, la même faveur ou la même indulgence; mais, comme nous l'avons dit, ces deux outrages à la mémoire de deux grands Poëtes, bien différens par le motif & les principes, ne devoient pas non plus être regardés du même œil par les Gens de Lettres. Scarron, accablé de douleurs cruelles, dont il avoit beſoin de ſe diſtraire à quelque prix que ce fût, eſt excuſable d'avoir cherché, même aux dépens de Virgile & du bon goût, à ſe faire rire lui-même pendant quelques momens, & à faire rire, s'il le pouvoit, ſes Lecteurs: on aſſure qu'en traveſtiſſant ce grand Poëte, il le prioit quelquefois de pardonner à ſa goutte l'eſpece de maſcarade qu'il faiſoit ſubir à l'Enéïde. M. de Marivaux, qui n'avoit pas beſoin d'indulgence pour ſes amuſemens, montroit

une intention bien plus répréhenſible ; il en vouloit ſérieuſement, diſoit-il, au Poëte Grec, à ſes Héros, qui parlent tant & qui agiſſent ſi peu, à ſes Dieux, pires que ſes Héros, à ſes longs diſcours, à ſes plus longues comparaiſons, à toutes les abſurdités enfin (c'étoit ſon expreſſion) que ce Poëte s'étoit permis de mettre en vers. Le Cenſeur d'Homere croyoit rendre plus ſenſible, par ſa longue parodie, tout ce qui avoit été ſi amérement relevé par Charles Perrault, cet intrépide Cenſeur du Prince des Poëtes, qu'il a bien moins ménagé dans ſes *Paralleles*, que n'avoit fait la Motte dans la Préface de ſon Iliade, & dans ſes *Réflexions ſur la Critique*. M. de Marivaux, qui croyoit avoir bien réuſſi par ce moyen à rendre Homere ridicule, prétendoit que le burleſque de Scarron n'étoit que *dans les mots*, &, ce qui étoit ſelon lui un grand avantage, que le ſien étoit *dans les choſes*. Mais, malheureuſement pour lui, & heureuſement pour le bon goût, le temps du burleſque étoit paſſé ; à peine quelques Lecteurs peu difficiles s'amuſoient-ils encore du *Virgile tra-*

veſti, comme d'une folie ſans conſéquence, & jugée telle par ſon Auteur même. Le moderne Scarron n'obtint pas même le ſuccès peu flatteur dont l'ancien s'étoit contenté. Le génie d'Homere, déjà vainqueur de tant de Satyres, écraſa ſans peine ſon nouveau détracteur, & douze beaux vers de ce grand Poëte ſuffiſoient pour anéantir les mauvais vers françois de ſon inſipide Critique; car cette Critique, afin que rien n'y manquât pour la rendre mauvaiſe, étoit en vers burleſques, mais moins gais que ceux de Scarron, à qui cependant l'auſtere Deſpréaux ne pardonnoit pas ce mauvais genre, malgré la gaîté naturelle & ſans prétention qui paroiſſoit le lui avoir inſpiré. La Parodie d'Homere fut oubliée preſque en naiſſant; & l'Auteur, qui, dit-on, conſerva toujours du foible pour cet enfant bizarre & difforme, n'oſoit pourtant en parler jamais, ſoit qu'il ſe repentît de lui avoir donné naiſſance ſous des auſpices malheureux, ſoit que mécontent de l'indifférence avec laquelle le Public avoit accueilli cette Production avortée, il aimât mieux étouffer ſon

affection paternelle & malheureuſe, que de la laiſſer voir en pure perte à ſes impitoyables Lecteurs.

Il eut, quelques années après, un tort encore plus grand que d'avoir traveſti dans l'Iliade la Production d'un grand Poëte ; il traveſtit, dans le Télémaque, l'ouvrage d'un Citoyen vertueux ; la morale ſaine & pure que ce Livre reſpire, l'amour que l'Auteur y montre pour ſes ſemblables, les leçons ſi ſages & ſi douces qu'il y donne au Maître du Monde, ſembloient demander grace au Parodiſte, quand il n'eût pas d'ailleurs rendu juſtice au ſtyle enchanteur de Fénélon, aux graces de ſon imagination & de ſes tableaux, au ſentiment & à l'intérêt qu'il ſait répandre ſur tout ce qu'il touche. Auſſi le Télémaque fut-il vengé par le Public, plus cruellement encore que ne l'avoit été l'Iliade ; les Gens de Lettres, qui avoient reçu avec une ſorte d'indignation la Parodie d'Homere, ne virent celle de Fénélon qu'avec un dédain bien plus mortifiant pour le Parodiſte. Sa diſgrace fut ſi fâcheuſe & ſi complette, qu'il ne put même avoir, en cette occaſion, pour con-

ſolateurs ſes dangereux amis Fontenelle & la Motte, qu'on accuſoit d'avoir été pour le moins les fauteurs ſecrets & peut-être les complices de l'*Homere traveſti*. Ils étoient déjà aſſez criminels envers le Poëte Grec, pour n'avoir pas beſoin de ſe rendre encore coupables à l'égard de l'Auteur François; & nous devons à la vérité & à la juſtice de les diſculper tous deux de cette ſeconde faute de leur ami, qu'il eut grand ſoin de leur laiſſer ignorer : car il ſavoit le cas infini qu'ils faiſoient l'un & l'autre du Télémaque, juſqu'à le mettre au deſſus d'Homere, à qui Fénélon, diſoient-ils, avoit fait l'honneur de le prendre pour modele. Il ne s'agit point ici d'apprécier un tel jugement; ſi c'étoit pour Homere un nouvel outrage, c'étoit au moins une preuve que l'ombre de Fénélon n'avoit point à ſe plaindre d'eux, & qu'ils étoient bien éloignés d'approuver l'injure qu'on venoit de lui faire. Auſſi M. de Marivaux, qui, peut-être par remords de conſcience, n'avoit pas achevé cet Ouvrage, & l'avoit abandonné en cet état à toute

la ſévérité de ſes Lecteurs, fut ſi humilié, ſoit de la faute, ſoit de la punition, qu'il alla même juſqu'à déſavouer le *Télémaque traveſti*, quoique ſa maniere d'écrire, empreinte à toutes les pages, ne permît pas de chercher un autre coupable.

On peut voir dans la Préface de cet Ouvrage, avec quelle liberté M. de Marivaux cherche à s'égayer aux dépens d'Homere; car il en vouloit bien plus à Homere qu'à Fénélon, à qui ſeulement il ſavoit mauvais gré d'avoir pris ce grand Poëte pour modele. Nous citerons quelques traits de cette Préface. » Je ne ſais ſi les ado-
» rateurs d'*Homere* ne regarderont pas
» le Télémaque traveſti comme une
» Production ſacrilége & digne du
» feu; peut-être même que dans les
» tranſports d'admiration qu'ils ont
» pour le *divin Homere*, l'Auteur de
» cette Parodie burleſque, & ſon eſ-
» prit impie, retourneroient au néant,
» ſi leurs imprécations pouvoient autant
» que pouvoit jadis le courroux des
» Fées; mais heureuſement pour moi,
» les dévots du *divin Homere* n'ont

» pour moyen de vengeance, contre » la profanation de ſa divinité, qu'un » reſſentiment dont l'effet ne paſſera » pas l'expreſſion.

» N'eſt-il pas étrange que l'impu- » nité ſuive des crimes pareils au mien ! » Mais par bonheur pour les Adver- » ſaires de cette Religion infortunée, » ils ne périclitent ni dans ce monde » ni dans l'autre. *Homere*, tu t'es ac- » quis un culte, ſouvent auſſi ſcrupu- » leuſement obſervé que le vrai ; mais » ſi le mépris de ce culte eſt ſans » vengeance, tu n'es donc qu'un » *homme ?* Parlez, Adorateurs ! eſt ce » un blaſphême que de le penſer & » de l'écrire « ?

Ce qui ſuit, veut dire en ſubſtance qu'Homere pouvoit être un géant pour ſon Siecle barbare, mais n'eſt qu'un pygmée pour le nôtre. » Seroit-il ſeu- » lement raiſonnable, je ne dis pas » de mépriſer, mais de comparer nos » richeſſes au petit gain de celles que » poſſédoient les temps d'*Homere* ? » Par ſes Ouvrages, ils ont eu droit » d'être frappés de leurs richeſſes ; mais » elles ne ſont à préſent qu'une légere » portion des nôtres ; encore a-t-il fallu

» ſe donner bien de la peine pour les » mettre en état de s'en ſervir. Mais » briſons là-deſſus. Ce ſeroit trop de » crimes à la fois, qu'une Préface qui » apprécieroit *Homere* à ſa juſte va- » leur, & un Livre qui démaſque » ſes Héros «.

Ces aſſertions peu réfléchies de M. de Marivaux, ces Parodies inſipides, ces écarts, en un mot, de ſa jeuneſſe, ont été (qu'on nous permette cette expreſſion) la partie honteuſe de ſa vie; il étoit digne de ſe faire connoître d'une maniere plus avantageuſe qu'en traveſtiſſant des Productions immortelles; & *Marianne* a fait oublier le *Télémaque* & l'*Homere traveſtis*.

(*d*) Deſtiné, ſoit par la Nature, ſoit au moins par ſon goût, à faire des Romans & des Comédies, M. de Marivaux, qui avoit débuté de très-bonne heure dans l'une & l'autre carriere, les ſuivit en même temps toutes les deux preſque juſqu'à la fin de ſa vie, donnant ſucceſſivement au Public tantôt une partie de Roman, tantôt un Ouvrage de Théatre. Comme toutes ſes Comédies ſont à peu près du même

genre, qu'il en eſt auſſi à peu près de même de ſes Romans, & qu'en même temps nous croyons voir entre ſes Romans & ſes Comédies, des différences aſſez ſenſibles, les réflexions que nous avons à faire ſur ces doubles Productions de notre Académicien, ſeront, à pluſieurs égards, applicables, les premieres à toutes ſes Comédies, les ſecondes à tous ſes Romans; mais pour mettre dans ces réflexions plus de préciſion & de clarté (autant du moins que nous en ſommes capables), nous avons cru devoir, pour ainſi dire, décompoſer les talens de M. de Marivaux, conſidérer ſéparément en lui d'abord l'Auteur dramatique, enſuite l'Auteur de Romans, & marquer le caractere général de ſes Ouvrages en ces deux genres, l'eſpece de mérite qui les diſtingue, & les défauts qui leur ſont propres. Puiſſe la juſtice & la vérité que nous avons tâché de ne point perdre de vue dans cet examen, ſuppléer à la fineſſe que M. de Marivaux a ſu répandre dans ſes Productions, & que nous ne nous piquons pas d'imiter!

(*e*) La proſe, diſoit ſouvent M. de Marivaux, eſt le vrai langage de la Comédie. Un ami & partiſan de la Motte n'avoit garde de penſer autrement; & c'eſt en effet ainſi qu'il a écrit toutes ſes Pieces comiques, à l'exception du *Pere prudent*, ſon coup d'eſſai, ſoit que dans ce coup d'eſſai ſon amour propre voulût montrer tout ce que ſon eſprit ſavoit faire, ſoit qu'il n'eût point encore, ſur cet objet, de ſyſtême arrêté. Son peu de goût pour la Poéſie, dont il ne ſe cachoit guere, tenoit d'une part à ſa communauté de principes avec la Motte & Fontenelle, & de l'autre, au peu de talent qu'il ſe ſentoit, quoiqu'il n'en convînt pas, pour ce genre d'écrire. Après cela, on ne ſera pas étonné qu'il ait proſcrit la verſification de ſes Pieces de Théatre; il auroit mis Annibal même en proſe, s'il l'avoit oſé. Des Auteurs qui ont brillé ſur la Scene comique, & dont preſque toutes les Comédies ſont en vers, n'étoient pas éloignés de penſer comme M de Marivaux ſur les Comédies en proſe. Voyez l'article de M. de Boiſſy.

(*f*) La Comédie du *Pere prudent* ne doit être regardée que comme la tentative d'un talent naiſſant, dont la Philoſophie & le Goût aiment à voir les premiers efforts pour en obſerver la marche & les progrès. En effet, on apperçoit déjà dans cette Piece, quoique foiblement, ce que M. de Marivaux promettoit d'être, & ce qu'il a été depuis. On y voit à la fois & les motifs d'encouragement, & les objets de critique qu'un ami d'un goût ſûr y auroit trouvés; c'eſt une eſpece de chryſalide, ſi nous pouvons parler ainſi, où des yeux exercés peuvent démêler au microſcope le germe de ſes talens & de ſes défauts; & peut-être concluera-t-on de cet examen, qu'il n'eût pas été impoſſible à des Cenſeurs ſéveres, s'il eût été aſſez heureux pour les trouver, de rendre vraiment utile aux Lettres le talent dont il donnoit déjà des marques, & de mettre ce talent dans toute ſa valeur, en épurant, pour ainſi dire, le genre d'eſprit que l'Auteur avoit en partage, & en le ſauvant des écarts où l'abus de cet eſprit devoit l'entraîner. Il y a lieu de croire que la

docilité pour leurs leçons n'auroit pas manqué au jeune Ecrivain, ſi l'on en juge par le peu de cas qu'il parut faire lui-même de ſon coup d'eſſai, malgré le ſuccès qu'il avoit eu dans les Sociétés, & la tendreſſe ſi naturelle & ſi pardonnable d'un Auteur novice pour ſes premieres Productions.

(*g*) Le ſujet de la *mort d'Annibal*, en prêtant beaucoup à l'élévation des idées, préſentoit, dans le grand Corneille, un dangereux objet de comparaiſon. M. de Marivaux oſa preſque lutter contre ce grand homme, & quelques ſcenes de cette Piece ne parurent pas tout-à-fait indignes du parallele. Cette Tragédie néanmoins eut peu de ſuccès, parce qu'il faut au Théatre de l'intérêt & du mouvement, & que la Piece en avoit peu. La foibleſſe du coloris & du ſtyle contribuoit encore à cette langueur. Cependant, quoique l'Ouvrage n'eût pas attiré la foule, une partie du moins des Spectateurs l'accueillit avec bienveillance; & déjà ces ſuffrages bénévoles, qui offrent ſi ſouvent aux Auteurs une tentation bien propre à les

faire ſuccomber, encourageoient M. de Marivaux à courir encore la carriere tragique; mais plus éclairé par ſon peu de ſuccès, qu'aveuglé par les éloges, il s'apprécia lui-même plus ſévérement encore que n'avoit fait l'indulgence ou l'eſtime de ſes Juges, & n'eut garde de faire, en ce genre, un nouvel eſſai de ſes forces. Non ſeulement il ſe rendoit juſtice ſur la *vigueur tragique* dont il étoit dépourvu, mais quelque peu favorable qu'il fût à la Poéſie, il ne pouvoit ſe diſſimuler la néceſſité d'écrire la Tragédie en vers, pour ne pas courir, diſoit-il, même injuſtement, le riſque d'une chute humiliante; & il ſe ſentoit peu de talent pour la verſification noble, élégante & harmonieuſe, ſi néceſſaire à ce genre d'Ouvrage, quand l'Auteur joint à l'ambition d'être applaudi au Théatre, celle de l'être encore à la lecture, & de jouir, après une exiſtence brillante & paſſagere, d'une exiſtence ſolide & durable.

(*h*) En renonçant au Théatre tragique, & en le jugeant trop au deſſus

de ſes forces, M. de Marivaux conſerva du moins ce ſentiment honnête & aſſez peu commun chez les Poëtes, d'applaudir au ſuccès d'un autre dans un genre auquel il s'étoit condamné lui-même à renoncer. Il eſt vrai qu'il ne choiſit pas fort heureuſement l'objet de ſon culte ; mais nous ne voulons louer ici que ſa candeur & non pas ſon goût. M. de la Motte, ſon ancien & dangereux ami, avoit donné, peu de temps après les repréſentations d'*Annibal*, ſa Tragédie de *Romulus*, Ouvrage foible d'intérêt, de conduite & de ſtyle ; mais l'Auteur avoit tâché, ſuivant ſes moyens, d'y mettre une énergie & une élévation de ſentimens qui donna aux Spectateurs un moment d'illuſion, & qu'*Annibal* leur avoit montrée avec un ſuccès moins heureux. M. de Marivaux, ſéduit peut-être uniquement par l'amitié (car nous devons l'excuſer autant qu'il eſt en nous), entreprit l'éloge de cette Piece, & la défenſe de l'Auteur contre les critiques que ſon triomphe, bien ou mal mérité, lui attiroit de toutes parts ; c'étoit déjà beaucoup pour une Pro-

duction, qui, malgré la vogue paſſagere qu'elle obtint dans ſa nouveauté, eſt aujourd'hui preſque entiérement tombée dans l'oubli : mais il oſa plus encore ; il eut le courage mal-adroit de haſarder une comparaiſon aſſez avantageuſe de Romulus avec les Pieces de Corneille & de Racine. Certainement l'illuſion, ſoit du goût, ſoit de l'amitié, ne pouvoit aller plus loin. Auſſi l'éloge fit-il à la Piece plus de mal encore que ſes critiques ; les Auditeurs même qui avoient un moment applaudi l'Ouvrage, trouverent que le faiſeur d'éloges, en voulant motiver leur eſtime, avoit de beaucoup paſſé ſes pouvoirs. Il fut preſque accuſé d'avoir voulu ſe moquer de celui qu'il célébroit, en lui donnant, entre les deux Héros du Théatre tragique, une place que ſes partiſans même étoient bien éloignés de lui accorder. Le Public prononça ſi énergiquement ſon déſaveu ſur ce point, que ſi les louanges de M. de Marivaux euſſent été données à *Romulus* dans le fort de ſon ſuccès, peut-être ce ſuccès en auroit-il ſouffert, tant il eſt utile de répéter aux Ecrivains avides de gloire,

& à leurs trop zélés prôneurs, ces vers si sages de la Fontaine, que nous avons déjà trouvé l'occasion d'appliquer à des jugemens semblables :

Rien n'est si dangereux qu'un imprudent ami ;
Mieux vaudroit un sage ennemi.

M. de Marivaux, peu louangeur de son naturel, le devint encore moins dans la suite, quand il eut vu le peu de fortune de ses éloges. Il croyoit n'avoir guere besoin d'être corrigé sur cet article ; & cependant il le fut.

(*i*) Dans le cours d'environ trente ans, M. de Marivaux donna, sur la Scene Françoise & sur la Scene Italienne, environ trente Pieces, qu'il partagea à peu près également entre les deux Théatres ; il semble qu'il ait craint de faire de la jalousie. S'il voulut mettre dans le partage cette sorte de délicatesse, elle eut pour lui quelque désavantage ; car il fut, comme nous l'avons dit, plus heureux chez les Italiens que chez les François, par les raisons sans doute que nous en avons données. C'est une chose assez singu-

liere, que l'indulgence du Public à tous les autres Théatres, & ſa ſévérité à celui de la Comédie Françoiſe. Dans ce dernier, il regarde les Auteurs comme des hommes qui ont affiché leurs prétentions aux talens & à l'eſprit, & d'après ces prétentions, il les juge à la rigueur. Par-tout ailleurs, il voit à peine dans les Pieces qu'on lui donne, un objet de critique, & il tient à la fois compte aux Auteurs de leurs tentatives pour lui plaire, & du peu de confiance qu'ils ont eu dans leurs propres forces, en cherchant à lui plaire ſans prétention à ſes éloges. Il eſt vrai que certains Spectateurs ne ſont pas toujours auſſi indulgens que la multitude. Un de ces derniers, qui voyoit au Théatre Italien une Piece fort applaudie, & qui la trouvoit mauvaiſe, le diſoit franchement à ſes voiſins : *Mais cela eſt aſſez bon pour le Théatre Italien*, lui dit un Spectateur moins difficiles que lui. *A la bonne heure*, répondit-il ; *mais cela n'eſt pas aſſez bon pour moi.*

Nous permettroit-on de haſarder à ce ſujet une réflexion que le zele du bien public nous inſpire ? On ſe plaint

depuis long-temps, & avec raiſon, que les farces journellement repréſentées ſur les Théatres des Boulevarts, & ſur ceux de la Foire, ne ſont bonnes, pour la plupart, qu'à corrompre le goût & les mœurs. On ſoutient d'un autre côté, & ce me ſemble encore avec raiſon, que trop de faveur accordée au genre de Pieces connues ſous le nom de *Drames*, & qui ont pour objet des actions intéreſſantes & morales tirées de la vie commune, pourroit nuire ſur le Théatre François à la Tragédie & à la Comédie proprement dites, deux genres d'Ouvrages bien ſupérieurs aux *Drames* par les beautés dont ils ſont ſuſceptibles, & par le talent qu'ils ſuppoſent. Pourquoi, en réſervant à la Comédie Françoiſe ces dernieres Pieces, ne permettroit-on pas de repréſenter les Drames ſur les Théatres ſubalternes ? Le Peuple y trouveroit au moins des leçons d'honnêteté & de vertu ; il y apprendroit à compatir au malheur de ſes ſemblables ; il y verroit dans des tableaux frappans, les funeſtes effets du vice ; & ce ſpectacle jugé ſi pernicieux, deviendroit alors utile, très-digne

très-digne même d'être encouragé.

Il eſt un autre genre dont on a tenté quelques eſſais, & qui pourroit encore réuſſir à ces mêmes Spectacles; nous voulons parler des Pieces où l'on a eſſayé de mettre en action les faits hiſtoriques, comme le *François II* de M. le Préſident Hénault. Ces ſortes d'Ouvrages, repréſentés encore ſur les petits Théâtres, inſtruiroient le peuple des événemens les plus intéreſſans de notre Hiſtoire, &, par les différens exemples qu'on lui mettroit ſous les yeux, entretiendroient en lui l'amour de la vertu, l'horreur du crime, le dévouement pour la Patrie, & l'honneur national. On pourroit, dans la même vûe & avec le même ſuccès, compoſer & faire jouer de pareilles Pieces dans les Colléges, pour l'inſtruction & pour l'éducation morale de la jeuneſſe. Ce genre d'exercice ſeroit bien préférable aux mauvaiſes Tragédies dont on chargeoit autrefois la mémoire des enfans, & même aux bonnes Tragédies eſtropiées & mutilées, qu'on leur faiſoit apprendre ou repréſenter.

(*k*) M. de Marivaux, qui avoit fort

connu Mademoiſelle le Couvreur, racontoit d'elle un trait ſingulier. Accoutumée à jouer ſur le Théatre les rôles de Princeſſe, elle en avoit tellement pris l'habitude, qu'elle en portoit ſouvent dans la Société le ton & les manieres. Et ce n'eſt pas la ſeule perſonne de ſa profeſſion à qui l'on ait reproché ce ridicule. Elle paſſoit un jour avec M. de Marivaux devant la porte d'une Communauté religieuſe, où elle avoit reçu la premiere éducation, & ſe tournant vers cette porte, elle ſe mit à pleurer ; *Qu'avez-vous donc*, lui dit M. de Marivaux ? *Hélas !* répondit-elle, *je pleure d'avoir ſi mal ſuivi les principes que j'ai reçus dans cette maiſon. Mademoiſelle*, lui dit-il, *je ne puis que reſpecter vos pleurs ; mais choiſiſſez donc ou d'être la plus grande Princeſſe du monde, ou la perſonne du monde la plus raiſonnable.*

(*l*) L'Acteur dont nous avons rapporté les paroles, juſtifioit aſſez bien auprès de M. de Marivaux ſa maniere de jouer ; ce ne ſont pas en effet des Métaphyſiciens ſubtils, mais des Au-

diteurs pour la plupart très ordinaires, qui rempliſſent le Spectacle, & qui n'y viennent que pour rire ou pleurer, ſans apprêt comme ſans étude. Le Miſanthrope penſa être ſifflé dans la critique du Sonnet, parce que le Parterre avoit eu la bêtiſe d'en applaudir les vers, & l'Auteur l'imprudence de ne pas le prévenir que les vers étoient mauvais. Moliere ſe repentit de lui avoir ſuppoſé tant d'intelligence, & M. de Marivaux eut raiſon de laiſſer les Acteurs jouer à leur fantaiſie, ſinon de la maniere qui convenoit le mieux à ſes Pieces, au moins de celle qu'ils jugeoient le plus profitable pour lui & pour eux. *Il ſe pourroit bien en effet*, diſoit-il, *que cette ſimplicité de jeu pour laquelle je réclame, réellement meilleure pour l'Ouvrage, fût réellement auſſi plus mauvaiſe pour le pauvre Auteur.* On a reproché à pluſieurs Comédiens de trop jouer pour le Parterre; peut-être ce qu'ils faiſoient par défaut d'intelligence, étoit-il plus utile qu'on ne croyoit au ſuccès des Acteurs & de la Piece.

(*m*) Il eſt ſurprenant que M. de

Marivaux, donnant, pour ainſi dire, toujours la même Comédie ſous différens titres, n'ait pas été plus malheureux ſur la Scene : car nous devons dire à ſon honneur, que preſque toutes les Pieces qu'il a faites dans ce genre métaphyſique, ſont reſtées au Théatre Italien, & un aſſez grand nombre au Théatre François. Plus d'un Auteur s'eſt répété moins ſouvent & avec moins de ſuccès & de bonheur. *J'ai guetté*, diſoit-il, qu'on nous permette de le faire parler encore un moment, *j'ai guetté dans le cœur humain toutes les niches différentes où peut ſe cacher l'amour lorſqu'il craint de ſe montrer, & chacune de mes Comédies a pour objet de le faire ſortir d'une de ſes niches.* Il faut avouer qu'on ne ſçauroit l'en faire ſortir avec plus d'eſprit & d'adreſſe; mais il faut convenir auſſi que ce genre d'eſprit & d'adreſſe n'eſt pas celui qu'il faut au Théatre, ſurtout quand c'eſt le genre unique de l'Auteur & le pivot continuel de toutes ſes Comédies. M. de Marivaux fait aux Spectateurs & aux Lecteurs mêmes un honneur qu'ils ne méritent pas, en leur ſuppoſant à tous le genre

d'eſprit que la Nature lui avoit donné, & qui ne ſçauroit tout au plus être entendu & goûté que du petit nombre de ſes pareils. Il ne ſe contenta pas de donner, ſous différens titres, *la ſurpriſe de l'Amour*, diſtinguée ſeulement dans chaque Piece par des nuances différentes. Il donna, *ſous le même titre*, aux Italiens & aux François, une *ſurpriſe de l'Amour*, dont le ſujet étoit le même. C'étoit un nouveau tour de force, qui, à la vérité, ne lui réuſſit pas tout-à-fait, au moins dans la nouveauté. La Piece qu'il donna aux Italiens réuſſit; celle des François tomba; cependant la derniere étoit mieux faite, & pleine de détails plus fins; mais la premiere étoit plus gaie, & le Public préféra ce qui le faiſoit rire. Mais bientôt la *ſurpriſe de l'Amour*, d'abord malheureuſe aux François, ſe releva avec aſſez de diſtinction pour balancer au moins ſa rivale. Elle eſt reſtée au Théâtre, & continuera d'y être vue avec plaiſir, tant qu'il s'y trouvera des Acteurs capables de la jouer.

Au reſte, il n'eſt pas le ſeul à qui on puiſſe reprocher d'avoir fait des

Comédies qui ſont toutes jetées dans le même moule. M. de Sainte-Foix, tant loué de ſon vivant dans les Journaux, & qui a fait, dans le genre médiocre, quelques Ouvrages agréables, mérite abſolument la même critique par rapport à ſes Pieces de Théatre. Toutes ſont auſſi des *ſurpriſes de l'Amour ;* mais avec cette différence, diſoit M. de Marivaux lui-même, » que dans les Pieces de M. de Sainte-» Foix, c'eſt un amour naiſſant qui » ne ſe connoît pas lui-même, & dans » les miennes, un amour adulte & » tout formé, qui craint & refuſe de » ſe connoître «. Dans ces Comédies de M. de Sainte-Foix, qui ſont pour la plupart des Pieces en un acte, il y a plus de naturel, mais moins d'eſprit & de fineſſe que dans celles de M. de Marivaux; les premieres doivent aux Acteurs la plus grande partie de leur ſuccès, & les ſecondes à l'Auteur même. On peut ajouter que les Pieces de M. de Sainte-Foix ſe reſſemblent encore plus que celles de M. de Marivaux, qui du moins a mis dans les ſiennes toute la variété que pouvoit lui permettre le cercle

étroit qu'il s'étoit tracé ; au lieu que M. de Sainte-Foix ne peint jamais que l'amour d'une jeune perſonne ingénue & naïve. M. de Marivaux, ainſi que nous l'avons obſervé, décrit dans ſon cercle des lignes qui ne ſont pas les mêmes, & qui s'approchent ſans ſe confondre ; M. de Sainte-Foix décrit toujours la même ligne dans le ſien.

(*n*) On auroit pu dire de M. de Marivaux dans la Société comme dans ſes Ecrits, ce que dit Francaleu dans la *Métromanie*, en parlant d'un Poëte dont il fait l'éloge : *C'eſt que cela jamais n'a rien dit comme un autre.* Et cet éloge ne lui auroit pas déplu. Cependant, malgré l'affectation qu'on lui a ſi juſtement reprochée, perſonne ne croyoit être plus ſimple, & ne s'en piquoit davantage, par la raiſon qu'il faiſoit auſſi peu d'efforts pour être affecté, que les autres en font pour être ſimples. *On croit*, diſoit-il, *que dans mes Pieces je dis toujours la même choſe : j'avoue cette reſſemblance de ſtyle dans mes Ouvrages ; mais c'eſt le ton de la converſation en gé-*

néral que j'ai tâché de prendre. Bien convaincu de la ſolidité de cette défenſe, il a cherché, de la meilleure foi du monde, la cauſe ſecrete, & ſelon lui très-ſinguliere, qui a pu faire ſur ce ſujet illuſion à ſes Juges, & lui attirer le reproche d'affectation. Il lui étoit en effet ſi difficile de parler une Langue différente de celle dont on l'accuſe, que cette Langue eſt celle de tous ſes Acteurs, de quelque état qu'ils ſoient, & quelque ſituation qu'ils éprouvent : c'eſt ſur-tout dans les conditions les plus baſſes, dans les Valets & les Payſans, que ce ſtyle paroît le plus étrange au Spectateur. M. de Marivaux, voulant d'un côté ne faire dire à ces perſonnages du peuple que des choſes aſſorties à leur état, & ne pouvant de l'autre ſe réſoudre à les faire parler naturellement comme les Valets & les Payſans de Moliere, & de toutes les bonnes Comédies, met dans leur bouche un jargon tout à la fois bas & précieux; alliage rare, & que peut-être lui ſeul pouvoit tenter ſur la Scene ſans s'expoſer à une diſgrace trop humiliante. Il réſulte de ce bizarre amalgame, un effet ſingu-

lier au Théatre, & d'autant plus ſingulier, qu'il eſt bien différent à la lecture. Le Spectateur rit ſouvent d'aſſez bonne foi dans ces Scenes ſi étranges de Valets & de Payſans, parce que d'un côté il y a toujours dans ce qu'ils diſent le genre d'eſprit & de fineſſe dont ces perſonnages ſont ſuſceptibles, & que de l'autre, le langage ſingulier dont ils ſe ſervent, aidant le Spectateur à mieux ſentir cette fineſſe, ne lui laiſſe pas le temps de s'appercevoir qu'ils ne parlent ni en Payſans ni en Valets; mais à la lecture, on ne voit plus que le défaut de naturel & de vérité de ce langage; & ſi le Spectateur rit un moment aux choſes qu'ils diſent, le Lecteur, il faut l'avouer, rit un peu plus long-temps de ce que l'Auteur leur fait dire.

Néanmoins, à travers ce jargon ſi entortillé, ſi précieux, ſi éloigné de la Nature, M. de Marivaux a ſu conſerver un mérite dont on doit lui ſavoir d'autant plus de gré, qu'on le croiroit incompatible avec un pareil langage, & qu'il eſt même peu commun dans nos Auteurs dramatiques, quoiqu'ils parlent une Langue plus na-

turelle que lui. Ce mérite eſt la vérité du Dialogue. Qu'on paſſe un moment à ſes Acteurs ce jargon bizarre, comme s'ils ne pouvoient en avoir un autre, on verra qu'ils ſe diſent & ſe répondent toujours ce qu'ils doivent ſe dire & ſe répondre dans la ſituation où ils ſe trouvent ; il eſt vrai que ce Dialogue, malgré ſa juſteſſe, deviendroit à la fin très-fatigant, au moins dans les longues ſcenes ; mais l'Auteur, qui apparemment a ſenti cet inconvénient, y a remédié de ſon mieux par un Dialogue très-coupé, & par des ſcenes auſſi courtes que chaque ſituation peut le permettre.

(*o*) Le premier Roman que donna M. de Marivaux, avoit pour titre, *Pharſamon*, ou *les nouvelles Folies romaneſques* ; il ſe propoſoit d'imiter Don Quichotte ; mais il ne fut guere plus heureux à imiter, qu'il ne l'avoit été à traveſtir. Il parut fort au deſſous de ſon modele, qui lui-même, malgré ſon rare mérite, auroit peut être aſſez de peine, s'il n'étoit ancien, à nous intéreſſer aujourd'hui, parce que le genre de folie qu'il attaque n'exiſte

plus, & que d'autres ridicules ont ſuccédé à celui du Héros de la Manche, devenu ſuranné pour nous. Il y a auſſi dans cet Ouvrage un *Cliton*, qui eſt au Sancho Eſpagnol ce que Pharſamon eſt à Don Quichotte. Ce Cliton, dans le Roman de M. de Marivaux, parle à peu près la même Langue que les Valets de ſes Comédies; il a, comme Sancho, de l'eſprit & même de la gaîté; mais l'eſprit & la gaîté de Sancho ſont d'un homme du peuple, & ſi ſes idées ne ſont pas nobles, ſi ſon langage eſt familier, il ne tombe jamais ni dans le précieux ni dans le bas. Cliton eſt tantôt une maniere de Métaphyſicien qui n'a de Valet que l'habit, tantôt un perſonnage ignoble qui n'a de propos que ceux de la plus vile populace.

(*p*) Les deux principaux Romans de M. de Marivaux, auxquels même il doit preſque entiérement la réputation dont il a joui, ſont *Marianne*, & le *Payſan parvenu*; Ouvrages où l'eſprit avec des fautes, & l'intérêt avec des écarts, valent encore mieux que la froide ſageſſe & la médiocrité

raiſonnable. C'eſt l'éloge qu'on peut leur donner, avec quelques reſtrictions ſans doute, mais pourtant avec juſtice.

De ces deux Romans, *Marianne* eſt celui qui a la premiere place, au moins pour le plus grand nombre de Lecteurs, parce qu'ils y trouvent plus de fineſſe & d'intérêt; cependant le *Payſan parvenu* a auſſi ſes partiſans par le but moral que l'Auteur s'y propoſe, & par une ſorte de gaîté qu'il a tâché d'y répandre.

Marianne eſt une jeune perſonne d'une naiſſance illuſtre, mais qui ignore le ſang dont elle eſt ſortie, & qui privée, dès ſa premiere jeuneſſe, de ſes parens qu'elle ne connoît pas, ſucceſſivement recueillie par différens bienfaiteurs, ayant eſſuyé la dureté des uns & la compaſſion aviliſſante des autres, tourmentée ſur-tout par un amour qui la rend malheureuſe, éprouve enfin, après bien des traverſes & des larmes, qu'il reſte encore ſur la terre de l'honnêteté, de la bienfaiſance & de la vertu.

Dans le *Payſan parvenu*, dont le titre montre aſſez le ſujet, l'objet principal de l'Auteur, comme il le dit

lui-même, a été de faire ſentir le ridicule de ceux qui rougiſſent d'une naiſſance obſcure, & qui cherchent à la cacher. » Cet artifice, dit-il, ne réuſſit » preſque jamais ; on a beau ſe déguiſer la vérité là-deſſus, elle ſe venge » tôt ou tard des menſonges dont on » a voulu la couvrir, & jamais je ne » vis en pareille matiere de vanité qui » fit une bonne fin «. M. de Marivaux avoit la prétention, au moins très-louable, de faire trouver dans ſes Romans des leçons ſemblables, & d'y être un Auteur moral ; car quoiqu'il paroiſſe n'avoir été occupé que d'y mettre de l'eſprit, il déſiroit d'être utile encore plus que de plaire. » Je ſerois » peu flatté, diſoit il, d'entendre dire » que je ſuis un bel eſprit ; mais ſi on » m'apprenoit que mes Ecrits euſſent » corrigé quelques vices, ou ſeulement » quelques vicieux, je ſerois vraiment » ſenſible à cet éloge «.

(q) Ce tableau ſi intéreſſant de la vertu noble & fiere au milieu du malheur & de l'indigence, fait d'autant plus d'honneur à M. de Marivaux, que dans cette peinture il a tracé le por-

trait de ſon ame, & exprimé ce que lui-même avoit plus d'une fois ſenti. Par une ſuite de cette fierté, il dédaignoit de faire ſa cour à ceux qui auroient pu contribuer à l'enrichir, & qui même auroient mis de la vanité à lui être utiles. Sa vie privée étoit uniforme & ſimple, bornée à la ſociété d'un très-petit nombre d'amis, & preſque obſcure par le peu d'empreſſement qu'il avoit de ſe répandre. Auſſi ſe piquoit-il de la plus grande indifférence ſur ſa fortune; & le peu d'aiſance où il a vécu, n'a que trop prouvé combien il diſoit vrai. Nous avons même de lui à ce ſujet une lettre intéreſſante, où il peint d'une maniere aimable, quoique toujours avec ſon ſtyle, ſon indolence & ſon incurie philoſophique. » Oui, mon cher ami, » dit-il, je ſuis pareſſeux, & je jouis » de ce bien-là en dépit de la fortune, » qui n'a pu me l'enlever, & qui m'a » réduit à très-peu de choſe ſur tout le » reſte; & ce qui eſt fort plaiſant, ce » qui prouve combien la pareſſe eſt » raiſonnable, c'eſt que je n'aurois rien » perdu des autres biens, ſi des gens » qu'on appeloit ſages, ne m'avoient

» pas fait ceſſer un inſtant d'être pa-
» reſſeux. Je n'avois qu'à reſter comme
» j'étois ..... & ce que j'avois m'ap-
» partiendroit encore..... Mais,
» moitié honte de paroître un ſot en
» ne faiſant rien, moitié bêtiſe d'ado-
» leſcence, & adhérence de petit gar-
» çon au conſeil de ces gens ſenſés....
» je les laiſſois diſpoſer, vendre pour
» acheter, & ils me menoient comme
» ils vouloient..... Ah, ſainte pa-
» reſſe ! ſalutaire indolence ! ſi vous
» étiez reſtées mes gouvernantes, je
» n'aurois pas vraiſemblablement écrit
» tant de *néants* plus ou moins ſpiri-
» tuels ; mais j'aurois eu plus de jours
» heureux que je n'ai eu d'inſtans ſup-
» portables «.

(*r*) Un autre reproche qu'on peut faire à M. de Marivaux dans ſes Romans, c'eſt de s'y être permis de trop longs épiſodes ; celui de la Religieuſe, dans Marianne, occupe lui ſeul plus d'un volume, & diſtrait trop le Lecteur de l'objet principal. Si j'oſois haſarder ici mon opinion dans un genre où je me ſens peu digne de juger, il me ſemble que les épiſodes dans les

Romans ſont faits pour impatienter le Lecteur, au moins ſi j'en juge par le ſentiment qu'ils me font éprouver. On les permet, on les autoriſe même dans les Poëmes épiques, parce que l'objet de ces Ouvrages eſt encore moins d'exciter un grand & vif intérêt, que d'attacher le Lecteur par la richeſſe des détails. Auſſi n'y a-t-il pas un Poëme épique dont on n'interrompe ſans peine la lecture où l'on voudra, ſans être trop preſſé de la reprendre ; mais malheur à tout Roman que le Lecteur n'eſt pas preſſé d'achever. Quel plaiſir peut-on donc eſpérer de lui voir prendre aux épiſodes, dont preſque tous nos Romans ſont ſurchargés ? fécondité malheureuſe, qui veut jouer l'imagination, mais qui n'indique qu'une ſtérilité véritable, & l'impuiſſance de ſoutenir long-temps un grand intérêt réuni ſur un ſeul objet. » Quand je ren» contre un de ces épiſodes, diſoit un » Philoſophe, je ſuis tenté de déchi» rer le feuillet ; ſauter l'épiſode eſt » plus tôt fait encore, & je n'y man» que jamais. Eh ! mon Dieu, dis-je » tout bas à l'Auteur, ſi vous avez de » quoi faire deux Romans, faites-en

» deux, & ne les mêlez pas pour les » gâter l'un & l'autre «.

(*f*) Le Théatre demande du mouvement & de l'action, & les Pieces de M. de Marivaux n'en ont pas aſſez; la Comédie eſt un ſpectacle national & populaire, & les Pieces de M. de Marivaux ſont d'un genre peu propre à la multitude. Dans ſes Romans, les peintures ſont, à la vérité, plus fines encore que dans ſes Comédies, mais on a le temps de les enviſager plus à ſon aiſe; les tableaux d'ailleurs ſont plus variés, & par conſéquent réveillent davantage. Telle eſt, à notre avis, la raiſon de la préférence que les Romans de M. de Marivaux ont obtenue ſur ſes Comédies. Ces Romans néanmoins, outre les défauts que nous y avons reconnus, ont encore celui de n'être achevés ni l'un ni l'autre; défaut qui doit diminuer beaucoup le plaiſir qu'on peut prendre à cette lecture, ou dégoûter du moins d'en faire une ſeconde; & malheur à tout Roman qu'on n'eſt pas tenté de relire!

(*t*) Les Anglois ſont ſur-tout beau-

coup de cas du *Spectateur* de M. de Marivaux, qui, d'après l'idée que nous en avons donnée, doit être en effet pour eux la plus intéreſſante de ſes Productions. On aſſure qu'ils mettent ce Livre à côté de la Bruyere; il nous ſera permis de ne pas penſer comme eux, & de croire ſans vanité que nous ſommes ſur ce point des Juges plus compétens. Ils ne placent pas de même M. de Marivaux ſur la ligne des Ecrivains qu'ils ont eus dans le même genre; d'abord parce qu'un Anglois préfere rarement d'autres Ecrivains à ceux de ſa nation, & enſuite par une raiſon à laquelle toutes les nations doivent ſouſcrire, par la ſupériorité réelle & bien reconnue des Pope, des Adiſſon & des Stecle, auxquels le *Spectateur* Anglois eſt redevable de ſon ſuccès & de ſa renommée. A cette reſtriction près, ils ſont ſi favorables à M. de Marivaux, qu'ils nous reprochent de n'avoir pas pour lui aſſez d'eſtime.

(*u*) Nous avons dit dans l'Eloge de Deſtouches, que Dufreni avoit auſſi le même travers que M. de Marivaux, d'eſtimer peu le Créateur de notre

Théatre Comique. C'étoit peut-être par cette raiſon que notre Académicien, ſi avare d'éloges pour Moliere, en donnoit volontiers à Dufreni, le ſeul de ſes contemporains que nous lui ayons entendu louer. Nous avouerons cependant pour l'honneur de l'un & de l'autre, que M. de Marivaux pouvoit fonder ſur d'autres motifs beaucoup plus juſtes, le cas qu'il faiſoit de cet Ecrivain ; l'originalité piquante de Dufreni étoit auprès de ſon Panégyriſte une aſſez bonne recommandation ; peut-être croyoit-il y trouver un exemple & une apologie du ſtyle dont on l'accuſoit lui-même ; peut-être ſe flattoit-il, ſans trop le laiſſer voir, que ſes contemporains, ſi prompts à le cenſurer, lui rendoient enfin la même juſtice qu'ils rendroient à Dufreni depuis qu'il n'exiſtoit plus. Mais il y avoit entre l'originalité de l'un & celle de l'autre cette prodigieuſe différence, que l'originalité de Dufreni eſt plus dans les choſes, & celle de Marivaux dans le langage ; la diction ſinguliere du premier eſt toujours la peinture naïve d'une idée ſinguliere, &, par cette raiſon, paroît naturelle, quoiqu'origi-

nale ; le ſtyle du ſecond ne fait ſouvent qu'exprimer d'une maniere précieuſe des choſes ordinaires, qui ne méritoient pas tant de frais.

Corneille & Montagne étoient, après Dufreni, les ſeuls Auteurs que M. de Marivaux daignoit louer quelquefois ; & Montagne encore plus que Corneille, par cette ſeule raiſon que la maniere d'écrire de Montagne étoit plus à lui, moins faite pour tenter le peuple imitateur, & plus faite par conſéquent pour plaire à un Ecrivain, qui ſe piquoit lui-même de ne reſſembler à perſonne.

(x) Une différence eſſentielle entre le Tartuffe de Moliere & celui de Marivaux, c'eſt que le dernier ſe repent, à la mort, d'avoir voulu corrompre ſa pupille. Ce rôle de Climal eſt un des meilleurs de l'Ouvrage. M. de Marivaux lui fait parler ſucceſſivement, & avec la plus grande vérité, le langage apprêté & mielleux de la fauſſe dévotion, lorſqu'il n'eſt qu'hpyocrite & ſéducteur, & le langage touchant & vrai de la contrition, lorſqu'il eſt repentant. Ce dernier morceau, qui eſt comme

la confeſſion de Climal, eſt écrit avec beaucoup de naturel ; en général, M. de Marivaux l'eſt preſque toujours lorſqu'il veut peindre des objets intéreſſans. Marianne, toutes les fois qu'elle parle ſentiment ; s'exprime d'une maniére auſſi ſimple que touchante. Elle ne quitte ce ſtyle que lorſqu'elle s'abandonne aux réflexions, ſi prodiguées dans ſon Hiſtoire, & que l'Auteur, dans la Préface de ce Roman, a eſſayé de juſtifier, comme la reſſemblance de ſes Pieces. Mais il a beau dire, dans un Roman comme dans une Hiſtoire, les longues réflexions impatientent & glacent le Lecteur. On les aime chez Tacite, parce qu'elles ſont courtes, énergiques, renfermant un grand ſens en peu de paroles, & incorporées avec les faits ; preſque partout ailleurs elles ennuient ; & de plus, chez M. de Marivaux, elles fatiguent, parce qu'elles joignent à l'ennui de la longueur l'affectation du ſtyle.

(y) Lorſque l'Académie adopta M. de Marivaux, on trouva ſur-tout très-mauvais, & ſur ce point ſeul on étoit juſte, que les portes de cette Compa-

gnie fuſſent ouvertes à l'Auteur de *Marianne* & d'*Annibal*, dans le temps qu'elles étoient fermées à celui de *la Henriade* & de *Zaïre*. On avoit très-grande raiſon de ſe récrier contre cette préférence incompréhenſible ; il étoit en effet bien étrange de n'avoir pas mis encore le plus célebre Ecrivain de nos jours à une place où le Public s'étonnoit depuis trente ans de ne le pas voir, & nos prédéceſſeurs ont trop fait durer ce ſcandale, que nous ne ſçaurions trop avouer & trop réparer. Mais on avoit tort d'ailleurs de reprocher amérement à l'Académie le choix qu'elle venoit de faire. Si Pline & Lucain euſſent vécus du temps de Cicéron & de Virgile, & qu'il y eût eu dans Rome une Académie, croit-on qu'il eût été juſte d'y refuſer à Lucain & à Pline une place au deſſous de l'Orateur & du Poëte Latin ? Le Borromini, qui a gâté, du moins pour un temps, l'Architecture moderne, mais qui l'a gâtée avec eſprit & même avec talent, auroit-il pu être exclus, ſans injuſtice, d'une Académie d'Architecture ? M. de Marivaux eſt, ſi l'on veut, le Borromini de la Littérature moderne ;

mais ce Borromini eſt encore préférable à tant d'Ecrivains médiocres, qui croient avoir un ſtyle ſage, parce qu'ils ont un ſtyle commun. Il eſt vrai que les ſinges de M. de Marivaux ſeroient encore au deſſous de cette populace d'Ecrivains médiocres. Si Horace a donné le nom le plus mépriſant aux ſimples imitateurs, en les appelant un *Bétail eſclave*, quelle place auroit-il aſſignée dans la Littérature aux déteſtables Copiſtes d'un mauvais genre ?

(z) La réception de M. de Marivaux à l'Académie Françoiſe a été le ſeul événement un peu remarquable de ſa vie. Non ſeulement il fut orageux pour lui avant ſa réception, il le fut encore le jour de ſa réception même. L'Archevêque de Sens, Languet de Gergy, chargé de le recevoir, & obligé, par la place qu'il occupoit, de louer ſes Ouvrages, qu'il ne vouloit pas paroître avoir lus, tempéra un peu fortement ſes louanges par quelques critiques, qu'il aſſaiſonna, il eſt vrai, de tous les dehors de la politeſſe ; mais ſur leſquelles il auroit pu gliſſer d'une main plus adroite & plus légere. Le

Récipiendaire s'en trouva bleſſé, & fut ſur le point, nous le ſavons de lui-même, de demander publiquement juſtice à l'Académie & à l'Aſſemblée, d'une leçon qui, pouvoit être juſte, mais qui par la circonſtance & par la forme, n'étoit pas en ce moment fort à ſa place. Il eût peut être trouvé de l'appui dans l'Auditoire, déjà bleſſé, comme lui, de l'eſpece de réprimande qu'on lui faiſoit eſſuyer, & prévenu d'ailleurs peu favorablement pour le Prélat Directeur, qui, par ſes Ecrits multipliés ſur nos querelles théologiques, s'étoit fait des amis peu zélés & des ennemis implacables. Mais M. de Marivaux prit un parti plus ſage, celui de garder le ſilence ſur un Diſcours qui devoit bientôt tomber dans l'oubli, & de ne pas lui donner, par ſes plaintes, une célébrité à laquelle il ne prétendoit pas.

(*aa*) M. de Fontenelle reconnoiſſoit lui-même toute la différence qui étoit entre M. de Marivaux & lui. » Il a, » diſoit-il, un genre d'eſprit qui lui » appartient uniquement, & dont ſeu» lement il abuſe quelquefois «. *Voilà*, diſoit

diſoit encore le Philoſophe, *du bon Marivaux*, lorſqu'il approuvoit quelque trait de ſes Ouvrages ; & nous ajouterons qu'il approuvoit ſouvent, car il étoit plus favorable en littérature à l'originalité de l'Ecrivain, qu'à la ſévérité du bon goût.

Si M. de Marivaux a ſur M. de Fontenelle l'avantage d'avoir quelquefois peint le ſentiment avec la plus touchante vérité, il n'en a pas parlé de même ; rien n'eſt peut-être plus extraordinaire dans ſes Ouvrages, (& c'eſt beaucoup dire) que la définition qu'il en a donnée. *C'eſt*, ſelon lui, *l'utile enjolivé de l'honnête.* A peine peut-on entrevoir dans ce jargon bizarre le ſens que prétendoit y attacher l'Auteur ; à peine devine-t-on qu'il a voulu définir le ſentiment de l'amour, lorſque ce ſentiment eſt commandé par la vertu, qui permet à la Nature de s'y livrer, & d'en goûter la douceur & les charmes. Un de nos plus illuſtres Ecrivains a donné, de l'amour, dans le ſtyle même de M. de Marivaux, une définition plus vraie & plus vivement ſentie : *C'eſt*, dit-il, *l'étoffe de la Nature, que l'imagination a brodée.*

M. de Fontenelle, dans la derniere édition qu'il donna de ſes Ouvrages, fit imprimer cinq ou ſix Comédies dans ce genre ſi décrié par les uns, ſi protégé par les autres, qu'on appelle *Tragique bourgeois*, ou *Comique larmoyant*; il mit à la tête une Préface très-ingénieuſe, & même, ſelon plus d'un Critique, aſſez ſolidement ingénieuſe, qui contient une apologie pour le moins très-fine de ce genre inconnu à Moliere & à nos meilleurs Orateurs comiques. Dans cette Préface, il parle avec éloge de MM. de la Chauſſée & Deſtouches, qui s'étoient le plus diſtingués dans cette carriere nouvelle; il oublia M. de Marivaux, & ne ſe le pardonnoit pas. On eut beau lui dire, pour le conſoler, que l'omiſſion étoit pour le moins bien excuſable, puiſque le genre de M. de Marivaux étoit différent de celui dont cette Préface étoit l'apologie. *N'importe*, répondit-il, *je ne me conſolerai jamais d'avoir manqué cette occaſion de lui témoigner toute mon eſtime.* Il étoit d'autant plus affligé de cette omiſſion très-involontaire, qu'il n'oſa jamais en parler à ſon ami. *Je lui connois*, diſoit-il, *une ſen-*

ſibilité dont la délicateſſe va juſqu'à la défiance, & je craindrois d'augmenter encore à ſes yeux, par mon excuſe, la faute que je ſuis déjà ſi fâché d'avoir commiſe.

(*bb*) L'Auteur des *Petits Hommes*, en reconnoiſſant que ſa Piece avoit dû ennuyer les ſpectateurs, ne s'exécuta pas, à la vérité, auſſi franchement que La Fontaine, qui s'étoit le premier ennuyé à la ſienne, & qui l'avoit dit bonnement à ſes voiſins ; mais notre Académicien, en avouant que la principale cauſe de ſon ennui avoit été l'humiliation de ſon amour-propre, prouvoit au moins, par la naïveté de cet aveu, qu'il ſe ſoumettoit à l'arrêt prononcé contre lui, & que ſon dernier mot étoit de n'en pas appeler. Soumis & docile à la critique quand elle lui paroiſſoit juſte, il la mépriſoit ſouverainement quand il la croyoit déraiſonnable ; cependant il ne laiſſoit voir ſon mépris que par le ſilence, & ne faiſoit jamais d'autre réponſe. Le ſeul déſir de la paix l'auroit d'ailleurs engagé à ſe taire : *J'aime mon repos*, diſoit-il, *& ne veux point troubler celui des au-*

tres. Mais ſi la douceur de ſon caractere lui défendoit de ſe venger, la ſenſibilité de ſon amour-propre ne lui permettoit pas d'oublier.

(*cc*) M. de Marivaux ajoutoit encore une raiſon bonne ou mauvaiſe en faveur de l'intolérance religieuſe dans les vrais croyans : *Je l'excuſe*, diſoit-il, *quoique ſans l'approuver, parce qu'il s'agit là du plus grand intérêt de l'eſpece humaine. L'intolérance littéraire n'eſt pas dans ce cas-là, & je voudrois bien qu'elle fût plus accommodante.* Auſſi aſſure-t-elle toujours qu'elle ne demande pas mieux que de l'être. Elle ne paroît, ſi on l'en croit, tenir fortement à ſon avis, que parce qu'on veut la contraindre à y renoncer, & elle laiſſeroit en paix celui des autres, ſi on daignoit faire la même grace au ſien ; telle eſt, dans toutes les querelles littéraires, le langage ordinaire & réciproque des partis oppoſés qui s'égorgent mutuellement pour leurs opinions, en aſſurant qu'ils ſe bornent à demander grace pour elles.

(*dd*) Notre Académicien étoit preſ-

que auſſi révolté des éloges qu'on lui donnoit, lorſque ces éloges paroiſſoient ridicules, qu'il auroit pu l'être d'une épigramme ou d'une ſatire. Il trouva mauvais que l'Auteur du Mercure l'eût appelé *Théophraſte moderne*, en louant un de ſes Ecrits ſur les mœurs & le caractere des François ; dans la lettre qu'il écrivit là-deſſus à ce Journaliſte, on a de la peine à démêler ſi ſon mécontentement venoit de ce que la louange lui paroiſſoit trop forte, ou ſimplement déplacée par le peu de juſteſſe & d'équité qu'il croyoit voir dans ce parallele. Ce qui pourroit faire ſoupçonner dans ſes réclamations un peu de vanité ſecrete, c'eſt que dans la lettre dont nous parlons, il ſe moque un peu des Anciens ; c'étoit une vieille & mauvaiſe habitude dont il avoit peine à ſe défaire.

(*ee*) Si M. de Marivaux a jamais montré du fiel & même de l'injuſtice, ç'a été contre un ſeul homme, & par malheur pour lui, contre le plus illuſtre Ecrivain de nos jours. Il ne pardonnoit pas à ce grand Homme d'avoir lancé un trait contre lui dans un de

ſes vers ; il s'en ſouvenoit avec amertume, & ne parloit jamais de ſang froid de ſon détracteur ; il n'entendoit pas même de ſang froid les éloges qu'on en faiſoit quelquefois en ſa préſence, & que le Public eſt ſi ſujet à répéter. Il eſt vrai que le trait dont il avoit à ſe plaindre étoit piquant, fait pour être retenu par tous les Lecteurs, & à plus forte raiſon pour n'être pas oublié par celui qui en étoit l'objet & la victime ; pardonnons à l'amour-propre humilié d'être injuſte à ſon tour pour ceux qui l'humilient ; mettons-nous un inſtant à ſa place, & ſouvenons-nous des momens de notre vie où notre vanité, excitée par le même motif, & non moins preſſée de ſa vengeance, n'a été ni plus éclairée ni plus équitable.

Avoüons cependant que ſi M. de Voltaire, peut-être par une tentation de Poëte (qui ne mépriſe pas toujours celui dont il paroît ſe moquer), s'étoit permis ſur M. de Marivaux un vers plaiſant & ſatirique, il lui avoit rendu en proſe une juſtice plus ſérieuſe, plus détaillée, & apparemment plus ſincere. » Je ſerois fâché, dit-il dans une de

» ſes Lettres, en parlant de M. de Ma-
» rivaux, de compter parmi mes en-
» nemis un homme de ſon caractere,
» & dont j'eſtime l'eſprit & la pro-
» bité. Il a ſur-tout dans ſes Ouvrages
» un caractere de philoſophie, d'hu-
» manité & d'indépendance, dans le-
» quel j'ai retrouvé avec plaiſir mes
» propres ſentimens. Il eſt vrai que je
» lui ſouhaite quelquefois un ſtyle
» moins recherché & des ſujets plus
» nobles ; mais je ſuis bien loin de
» l'avoir voulu déſigner en parlant des
» Comédies métaphyſiques. Je n'en-
» tends par ce terme que ces Comé-
» dies où l'on introduit des perſonna-
» ges qui ne ſont point dans la nature,
» des perſonnages allégoriques, pro-
» pres, tout au plus, pour le Poëme
» épique ; mais très-déplacés ſur la
» Scene, où tout doit être peint d'a-
» près Nature. Ce n'eſt pas, ce me
» ſemble, le défaut de M. de Mari-
» vaux. Je lui reprocherai au con-
» traire de trop détailler les paſſions,
» & de manquer quelquefois le chemin
» du cœur, en prenant des routes un
» peu détournées. J'aime d'autant plus
» ſon eſprit, que je le prierois de ne le

» point prodiguer. Il ne faut pas qu'un » perſonnage de Comédie ſonge à être » ſpirituel, il faut qu'il ſoit plaiſant » malgré lui & ſans croire l'être. C'eſt » la différence qui doit être entre la » Comédie & le ſimple Dialogue «.

Nous ne voudrions pas répondre que M. de Voltaire penſât bien exactement & à la rigueur tout ce qu'il dit dans cette Lettre, & qu'en ſe moquant des *Comédies metaphyſiques*, il n'eût pas eu tant ſoit peu en vue celles de M. de Marivaux, dont c'eſt-là, en effet, le défaut principal. Mais en général la maniere dont il juge ici notre Académicien, eſt aſſez équitable pour laiſſer croire qu'en effet c'étoit au fond, & à peu de choſe près, ſa vraie façon de penſer ſur cet ingénieux Ecrivain.

(*ff*) Dans ſes mouvemens d'humeur ou de juſtice contre les Auteurs de Parodies, M. de Marivaux ne ſe ſouvenoit pas qu'en traveſtiſſant autrefois Télémaque, il s'étoit lui-même rendu coupable de la faute qu'il leur reprochoit ; mais il ſe croyoit moins criminel, parce qu'il n'avoit traveſti que des morts, à qui la louange & la

critique étoient indifférentes ; c'en étoit aſſez pour mettre ſa morale à couvert, mais non pas pour juſtifier ſon goût.

(*gg*) Dans quelques-uns de ces *Ana*, dont les Anecdotes ſont ſi ſuſpectes, on a rapporté autrement un fait ſi honorable à M. Helvétius. On lui fait dire : *Oh ! comme j'aurois traité Marivaux, ſi je ne lui faiſois pas une penſion* ; & on a la ſottiſe de lui donner des éloges pour avoir parlé de la ſorte. Le Compilateur d'Anecdotes n'a pas ſenti combien il y auroit eu peu de délicateſſe dans un pareil diſcours. Auſſi n'a-t-il pas été tenu par M. Helvétius, qui avoit l'ame trop honnête & trop élevée pour ſe venger ainſi de celui dont il étoit le bienfaiteur. Parlant un jour à l'Auteur de cet éloge, de l'humeur que M. de Marivaux avoit ſouvent avec lui : » Il me paye, diſoit-il, » avec uſure le peu de bien que je lui » fais ; heureuſement pour moi je m'en » ſouviens quand il me maltraite, & » je dois à ce ſouvenir la ſatisfaction » inexprimable que je reſſens de ne » pas rendre ma bienfaiſance amere à

» l'homme vertueux & ſenſible que » j'ai eu le bonheur d'obliger «.

(*hh*) On pourroit ajouter à cette réponſe ſi philoſophique & ſi modeſte ſur la nature de l'ame, que le Pere Mallebranche, qui avoit étudié l'ame toute ſa vie, avouoit lui-même n'en pas ſavoir davantage, & ſe bornoit à en croire la ſpiritualité & l'immortalité, ſans ſe piquer, comme il le diſoit en propres termes, d'avoir une idée claire de ſa ſubſtance. Si on étoit tenté de former quelque ſoupçon ſur l'ignorance de M. de Marivaux à cet égard, celle du pieux Oratorien ſuffiroit pour la juſtifier aux yeux du moins des hommes ſages, qui déjà trop affligés de voir l'impiété où elle eſt, n'ont garde de la chercher encore où elle n'eſt pas.

ÉLOGE

DE

JACQUES

HARDION,

Garde des Livres du Cabinet du Roi, de l'Académie des Belles-Lettres; né à Tours le 17 Octobre 1686; reçu le 28 Septembre 1730, à la place de MICHEL PONCET DE LA RIVIERE, *Evêque d'Angers; mort le 3 Octobre 1766* (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE
DE
JOSEPH
THOULLIER
D'OLIVET,

Conſeiller d'Honneur en la Chambre des Comptes de Beſançon ; né à Salins en Franche-Comté le 30 Mars 1682 ; reçu le 25 Novembre 1723, à la place de JEAN DE LA CHAPELLE; *mort le 8 Octobre 1768.*

APRÈS avoir fait ſes Humanités de la maniere la plus brillante, ſon goût décidé pour l'étude le détermina à entrer chez les Jéſuites, où il eſpé-

roit trouver en tout genre d'excellens Maîtres & de bons modeles, & principalement tout le loiſir néceſſaire pour ſe livrer à ſa paſſion favorite ; car parmi tant d'Ordres Religieux, dont l'Égliſe & l'Etat ſont chargés, la Compagnie des Jéſuites a été la ſeule où tous les momens, le temps du noviciat excepté (1), fuſſent conſacrés à s'inſtruire ; on n'y conſumoit point dans une pſalmodie faſtidieuſe un temps qu'on ſavoit mieux employer (2). C'eſt à une Conſtitution ſi bien aſſortie aux véritables intérêts d'une Congrégation monaſtique, que cette Société doit les hommes célebres qu'elle a produits, & dont le mérite lui auroit aſſuré une exiſtence glorieuſe & durable, ſans l'eſprit de domination & de cabale qui l'a rendue odieuſe & l'a précipitée dans l'abîme où elle s'eſt perdue.

Ce fut pendant ſon ſéjour chez les Jéſuites, que le P. Thoullier, car c'eſt ainſi qu'on appeloit alors M. l'Abbé

(1) Voyez la Note II ſur l'Eloge de Crébillon.

(2) Voyez la Note (*a*).

d'Olivet, eut l'avantage de connoître l'illuſtre Deſpréaux. Il alloit voir ſouvent ce Poëte célebre dans ſa retraite d'Auteuil ; il recueilloit avidement ſes leçons ; il étoit là comme un Diſciple de Pythagore, *pendens dicentis ab ore* ; immobile & dans le ſilence, écoutant ce grand Maître avec une eſpece de vénération religieuſe (1). Auſſi adopta-t-il ſans réſerve toute la ſévérité de ſes jugemens littéraires. Peut-être avoit-il, comme ſon Oracle, le goût plus auſtere que fin (2) ; ſon eſprit reſſembloit à ces palais ſains & vigoureux, qui expriment avec force & goûtent avec plaiſir le ſuc des viandes pleines de ſubſtance, mais qui ne ſavent ni diſtinguer ni apprécier des alimens plus délicats ; peut-être, après tout, ne perdent-ils pas, autant qu'on le croit, à être privés de cette ſubtilité exaltée & fugitive, ſouvent plus propre à énerver le goût qu'à le raffiner.

---

(1) Voyez la peinture que M. l'Abbé d'Olivet a faite lui-même [Hiſt. de l'Acad. T. II, p. 267] de ſon attention reſpectueuſe aux diſcours de Deſpréaux.

(2) Voyez les Notes ſur l'article de Deſpréaux.

L'attachement du P. Thoullier pour les opinions de Deſpréaux, s'étendit juſqu'à ſa perſonne ; l'humeur un peu bruſque & quelquefois chagrine du Maître, s'accordoit aſſez avec la franchiſe & l'eſpece de rudeſſe dont le Diſciple paroiſſoit ſe piquer auſſi. C'eſt au moins ſoûs cet extérieur que l'Abbé d'Olivet s'eſt montré dans le monde a ceux qui l'ont connu : le Public apprendra néanmoins avec quelque ſurpriſe, que tant qu'il fut chez les Jéſuites, il eut une réputation toute différente ; on lui trouvoit une urbanité, une politeſſe, une douceur, qui faiſoient regretter à la plupart de ſes amis, que tant de charmes & d'agrémens fuſſent perdus pour le monde, & condamnés à l'obſcurité monaſtique. On ne peut expliquer cette différence ſinguliere du P. Thoullier & de l'Abbé d'Olivet, qu'en ſuppoſant, ou que l'Abbé d'Olivet avançant en âge, avoit ſur la route prodigieuſement changé d'extérieur & de forme, ou que la ſévérité attachée à la robe Jéſuitique, faiſoit louer en lui comme un agrément rare, ce qui n'étoit que l'effet ſimple & naturel d'une éducation moins agreſte

que celle de la plupart de ſes Confreres. D'ailleurs le crédit énorme dont cette Société jouiſſoit alors par la confiance que le Monarque avoit la foibleſſe de lui accorder, donnoit à preſque tous ſes Membres un air de morgue & d'orgueil qui révoltoit juſqu'à leurs amis mêmes ; mais qu'apparemment le Pere Thoullier ne partageoit pas, & dont on lui ſavoit gré d'être exempt.

Il eut le bonheur de payer à Deſpréaux, par un ſervice eſſentiel, l'amitié & les leçons dont l'illuſtre Satirique le gratifioit. Nous avons dit dans l'Eloge de ce grand Poëte, que l'implacable Jéſuite le Tellier lui avoit attribué des vers déteſtables contre la Société ; vers dont il auroit bientôt ceſſé de le croire Auteur, s'il eût daigné conſulter ſur ce ſujet le dernier Préfet du Collége de Louis-le-Grand, ou même le dernier Ecolier de ce Collége, qui ſe connût tant ſoit peu en vers françois. Mais le Tellier, plus fougueux Controverſiſte que bon Ecrivain, prévenu d'ailleurs contre Deſpréaux, dont les liaiſons avec Port-Royal lui déplaiſoient, s'affermiſſoit,

par cette prévention, dans une erreur dont il ne ſe ſoucioit pas de ſortir ; il paroiſſoit déterminé à perdre le Poëte dans l'eſprit du Monarque, que Deſpréaux avoit tant célébré ; mais qui, devenu vieux & dévot, n'auroit pas héſité à ſacrifier ſon Panégyriſte à ſon Confeſſeur, & ſon amour-propre à ſes ſcrupules. Le Pere Thoullier ſe rendit médiateur, entreprit de juſtifier ſon ami, fut aſſez heureux pour y réuſſir, & appaiſa tout. Le fidele ami de Deſpréaux & ſon reſpectueux Commentateur, l'Avocat Lyonnois Broſſette, nous a conſervé quelques Pieces curieuſes de cette grande négociation (1). On y voit le fiel & l'inſolence du Confeſſeur Jéſuite, la ſage modération du Médiateur, & la violence que le Poëte ſe fait en frémiſſant pour contenir la bile dont il eſt plein contre ſon odieux adverſaire, ſans pouvoir, malgré ſes efforts, empêcher qu'elle ne lui échappe.

Le P. Thoullier dut ſe faire auſſi lui-même quelque violence pour la médiation dont il ſe chargeoit ; car il n'aimoit pas le P. le Tellier, & par-

(1) Voyez la Note (*b*).

tageoit ce ſentiment avec preſque tous ſes Confreres. On lui a pluſieurs fois entendu dire, que lorſque ce Jéſuite paſſa de la dignité de Provincial, dont il étoit revêtu, à celle de Confeſſeur du Roi, la plupart des Jéſuites, & ſurtout les plus jeunes, au nombre deſquels étoit le P. Thoullier, furent tranſportés de joie, non de l'honneur que recevoit le P. le Tellier, mais d'être délivrés du ſceptre de fer avec lequel il les gouvernoit. Heureuſe l'Egliſe de France, ſi elle n'avoit pas trouvé ſon malheur dans un événement qui ſoulageoit tant la Société!

Le jeune Jéſuite, qui voyoit ſi aſſidument le Légiſlateur du Parnaſſe, crut par cela même avoir quelque droit de s'y placer. Il oſa pendant quelques années être Poëte : nous ſavons de lui-même qu'il avoit fait beaucoup de vers françois, & qu'il fut aſſez juſte ou aſſez ſévere, dans un âge plus avancé, pour les dévouer à ce qu'il appeloit lui-même, *emendaturis ignibus* (1); bien différent de cette foule de jeunes Littérateurs, qui, craignant de perdre ce que le Pu-

(1) Au feu deſtiné à les corriger.

blic n'eût jamais réclamé, ſe hâtent de lui offrir les fruits avortés de leur verve, & ont la douleur d'entendre prononcer contre ces Productions malheureuſes, la ſentence qu'ils auroient prévenue en les condamnant à l'oubli.

Il paſſa de la Poéſie à la Chaire, & s'y livra avec la même ardeur; mais pour ſe pénétrer des principes & du goût d'une éloquence ſaine, & pour avoir ſous les yeux, dans le même Ecrivain, le précepte & l'exemple, il s'attacha ſur-tout à Cicéron; à force de le lire & de le méditer, il prit pour cet Auteur le goût vif & l'eſpece de paſſion qu'il a conſervée juſqu'à la fin de ſes jours, & conſignée dans tous ſes Ecrits; cet enthouſiaſme déclaré, cette profeſſion de foi conſtante, a été parmi les Gens de Lettres comme l'écuſſon de M. l'Abbé d'Olivet, ou, ſi l'on veut, ſa cotte d'armes diſtinctive. Il ſembloit répéter ſans ceſſe à tout ce qui l'environnoit, l'eſpèce de cri de guerre qu'il a fait retentir dans une de ſes Harangues Académiques : *Liſez Cicéron, liſez Cicéron* (1).. A peine

(1) Voyez le Recueil des Harangues de l'Académie, T. VI, p. 253.

permettoit-il aux jeunes gens d'autres lectures, qui ne lui paroiſſoient guere propres qu'à leur corrompre le goût. On lui demandoit ſon avis ſur les Ouvrages d'un jeune Ecrivain, qui annonçoit dès lors les plus grands talens, & qui a tenu depuis tout ce qu'il promettoit, l'Auteur des Eloges de Sulli, de Deſcartes & de Marc-Aurele; l'inflexible Cicéronien répondit avec une ſévérité chagrine : *Il a trop lu Tacite.* M. l'Abbé d'Olivet n'eut point *cet écueil* à éviter. Fidele au Dieu qu'il avoit choiſi, il ne porta point ailleurs ſon hommage. Auſſi, quoiqu'obligé chez les Jéſuites à d'autres études, la lecture de Cicéron, devenue ſon occupation chérie, lui rendit bientôt toute autre occupation faſtidieuſe; & comme il craignit que ſes Supérieurs ne le forçaſſent de faire diverſion à cette lecture en ſe tournant vers des objets contraires à ſon goût, il quitta la Société à l'âge de trente-trois ans, c'eſt-à-dire, au moment où il étoit près de s'y engager pour toujours (1). Mais en la quittant, il conſerva pour elle

(1) Voyez la Note (c).

cet attachement, pour ainſi dire, filial, devenu parmi nous comme le ſignalement de preſque tous ceux qui ont appartenu à cette Société célebre ; attachement qui prouve en eux, ou le ſouvenir eſtimable de ce qu'ils lui doivent, ou l'habitude qu'ils y ont contractée du patriotiſme général qui étoit comme inhérent à tous les Membres de cette Compagnie, & que la robe Jéſuitique ſembloit en quelque maniere envelopper. On a vu même (& M. l'Abbé d'Olivet en citoit d'illluſtres exemples), on a vu pluſieurs de ceux qui avoient dépouillé cette robe par mécontentement de leurs Confreres, afficher pour eux, après les avoir quittés, le zele le plus courageux & le plus vif, non ſeulement dans les beaux jours de la Société, mais dans ſes jours d'infortune & de deſtruction ; on a vu la plupart de ſes déſerteurs traveſtis, ou plutôt de ces Ex-Jéſuites honoraires, conſerver juſqu'à cet eſprit d'intrigue ſourde & de manége hypocrite, qui, des Chefs de la Société, ſe répandoit juſqu'à ſes Membres. On a vu enfin, comme le diſoit encore M. l'Abbé d'Olivet, des Ex-Jéſuites, qui, dans

cette Société, n'avoient point fait parler d'eux, en montrer tellement l'eſprit après leur retraite, qu'on a dit, *qu'ils s'étoient faits Jéſuites depuis qu'ils ne l'étoient plus.* Notre Académicien, & pendant qu'il fut Jéſuite, & depuis qu'il eut ceſſé de l'être, a toujours été à l'abri de ce reproche. Il ne fut ni ambitieux, ni tartuffe, ni adulateur; il le fut ſi peu, qu'il ne voyoit pas même ces vices dans pluſieurs de ſes Confreres, en qui néanmoins ils pouvoient être apperçus par des yeux moins clairvoyans que les ſiens. Tout Jéſuite étoit ſon ami, même ſans en être connu, & comme par proviſion ou par ſympathie. Peut être auſſi y entroit-il une ſorte de prudence & preſque de politique; peut-être craignoit-il de déplaire à une Société qui ne pardonnoit pas, & de mériter par quelque faute, même involontaire, ce reſſentiment implacable dont il avoit été à portée de voir de près & ſouvent les redoutables effets. Son amitié ferme & intrépide pour les Jéſuites a fait préſumer qu'en conſervant l'eſprit général qui attache à cette Compagnie ſes anciens Membres, il avoit de plus con-

ſervé avec elle des relations particulieres plus cachées & plus intimes. Il fut, dit on, lié aux Jéſuites juſqu'à la fin par cette eſpece d'*affiliation* qui s'étendoit juſqu'aux Séculiers, qui les mettoit dans une eſpece de dépendance de la Société, qui a donné à cette Société tant d'amis & des partiſans déclarés ou ſecrets ; on aſſure même que ces PP. ont eu l'adreſſe d'engager dans une aſſociation ſi habilement formée, des Princes & des Monarques, s'aviliſſant eux-mêmes par ce dévouement, qui les réduiſoit à n'être plus que les premiers des Moines.

Pendant que M. l'Abbé d'Olivet étoit encore dans la Société des Jéſuites, on avoit voulu l'appeler en Eſpagne pour lui confier l'éducation du Prince des Aſturies. Mais il ſentit que l'éducation d'un Prince avoit trop de difficultés morales, pour qu'il pût eſpérer un ſuccès capable de le dédommager du ſacrifice qu'il auroit fait de ſa liberté. Il renonça donc à cet emploi ſi flatteur pour la vanité, mais preſque impoſſible à bien remplir ; il préféra à la faveur & aux richeſſes, la liberté & l'étude, & à l'humble métier de courtiſan,

tiſan, l'état noble d'Homme de Lettres. Peut-être auſſi (car pourquoi taire ce motif?), peut-être M. l'Abbé d'Olivet, inſtruit par ſes Confreres du peu de conſidération dont les Lettres jouiſſoient alors à la Cour d'Eſpagne, voulut, ſans oſer trop le dire, imiter Pétrarque, qui dédaigna avec un noble orgueil de paroître à la Cour de Philippe de Valois, parce que le Monarque avoit pour les Lettres, non ſeulement l'indifférence dont tant de Rois ont été coupables, mais une haine dont il avoit l'ineptie & la mal-adreſſe de ſe glorifier; quoiqu'ayant donné ſur lui tant de priſes par ſes fautes & par ſes revers, il eût le plus grand intérêt de ne pas offenſer des hommes qui devoient, par leurs Ecrits, le livrer à la Poſtérité. Ce Roi, ſi peu conſidéré par elle, n'avoit pas même la miſérable fineſſe de ce Tyran de Syracuſe, qui » diſoit: J'entretiens à ma Cour des » Philoſophes & des Beaux-eſprits, » non que je les eſtime, mais parce que » je veux être eſtimé à cauſe de la fa» veur que je leur montre (1).«.

(1) Voyez la Note (*d*).

Le premier Ouvrage de notre Académicien ne pouvoit manquer d'avoir Cicéron pour objet ; ce fut la Traduction des *Entretiens ſur la nature des Dieux*. Il donna depuis, conjointement avec M. le Préſident Bouhier, la Verſion des *Tuſculanes*, du même Auteur ; il publia enſuite celles des *Catilinaires* ; enfin il recueillit dans les Ouvrages de Cicéron, les endroits qui lui parurent les plus propres, non ſeulement à former le goût des jeunes gens, mais à leur inſpirer des principes ſolides & lumineux de juſtice, de ſageſſe & de bienfaiſance : ces morceaux, traduits avec ſoin, parurent ſous le titre de *Penſées de Cicéron, pour ſervir à l'éducation de la Jeuneſſe*. C'eſt une eſpece d'*eſprit* de cet Orateur Philoſophe ; *eſprit* infiniment plus digne de ce nom, que ces extraits informes & mal choiſis de tant d'Auteurs modernes, compilés auſſi ſous le nom d'*eſprit*, & quelquefois de *génie*, par des hommes qui ne donneront à perſonne la peine de recueillir le leur (1).

(1) On nous a donné le génie de *Monteſquieu*, le génie de *M. Hume*, l'eſprit de

Toutes ces Traductions furent très-bien reçues, & ont conservé jusqu'aujourd'hui la réputation qu'elles obtinrent lorsque l'Auteur les donna pour la premiere fois. Elles parurent écrites avec la fidélité la plus exacte, & la correction grammaticale la plus scrupuleuse. Ces deux qualités les rendirent sur-tout très-recommandables pour cette classe d'hommes, qui est chargée d'enseigner dans nos Colléges les principes des deux Langues; ils pouvoient, en enviſageant sous ce point de vue les Versions de M. l'Abbé d'Olivet, les offrir à leurs Disciples comme des modeles. Des Juges plus délicats ou plus difficiles décideront si, au mérite de l'exactitude & d'une diction pure, ces Versions joignent celui de l'élégance & des graces qu'on doit désirer dans un Traducteur de Cicéron; si l'on trouve dans M. l'Abbé d'Olivet cette heureuse aisance, ce choix & cette noblesse d'expression jointe à la plus aimable simplicité, & sur-tout cette

---

M. de Voltaire, celui de *Fontenelle*, celui de *Montagne*, &c., & jusqu'à celui de l'*Abbé des Fontaines*, & des *Journalistes de Trévoux*.

harmonie ſi douce & ſi facile qui caractériſe les Ouvrages de l'Orateur Romain ; qualités ſi propres tout à la fois, & à charmer ceux qui liſent Cicéron dans ſa Langue originale, & preſque à déſeſpérer ceux qui voudront faire paſſer dans notre Langue, non pas ſeulement les traits groſſiers de ſon viſage, mais le caractere intéreſſant de ſa phyſionomie, & la mélodie ſéduiſante de ſon ſtyle.

M. l'Abbé d'Olivet, en ſe conſacrant au pénible métier de Traducteur, n'ignoroit ni le travail qu'il exige, ni les dégoûts que l'opinion même des Gens de Lettres ſemble y avoir attachés. » Un Traducteur, dit-il dans ſon Hiſ-» toire de l'Académie, doit être un » Protée qui n'ait point de forme im-» muable, & qui ſache prendre tous » les caracteres de ſes originaux ; mais » pour cela, outre la ſoupleſſe du gé-» nie, il faut de la patience, vertu qui » manque plus que le génie aux Fran-» çois, & qui manque ſur-tout aux » Traducteurs ; car tout Ecrivain ne » fait d'efforts qu'à proportion de la » gloire qu'il ſe promet de ſon Ou-» vrage ; & comme les Traducteurs » ſavent que le Public n'attache qu'une

» gloire médiocre à leur travail, auſſi » ſont-ils ſujets à ne faire que des ef- » forts médiocres pour réuſſir «. C'eſt aux connoiſſeurs à juger ſi M. l'Abbé d'Olivet a mieux fait parler Cicéron qu'un autre Académicien dont il fait mention dans ſon Hiſtoire, le Janſéniſte Dubois, qui, ayant traduit pluſieurs Ouvrages de ce grand Orateur, & quelques-uns de S. Auguſtin, avoit fait croire à quelques-uns de ſes Lecteurs, que l'Auteur de *la Cité de Dieu* & celui des *Offices* ſe reſſembloient abſolument par la manière d'écrire (1).

En s'occupant à mettre en françois les Ouvrages philoſophiques de Cicéron, M. l'Abbé d'Olivet avoit eu occaſion de faire quelques recherches ſur la Philoſophie ancienne; le réſultat de ces recherches eſt imprimé à la ſuite de ſa Traduction *de la nature des Dieux*, ſous le titre de *Théologie des Philoſophes*. C'étoit à peu près à cette Théologie ancienne que ſe bornoient ſes connoiſſances philoſophiques elles ne s'étendoient pas juſqu'à la Philoſophie moderne, qu'il avoit même l'in-

(1) Voyez la Note (*e*).

juſtice de mépriſer au fond de ſon cœur, quoiqu'il ne pût s'en diſſimuler les progrès journaliers, & que ces progrès lui donnaſſent même quelquefois une humeur ſecrete dont il ne s'appercevoit pas. Plein d'admiration pour les Anciens, il trouvoit dans leur philoſophie juſqu'aux vérités les plus ſublimes, dont ils étoient ſi loin d'avoir même une idée confuſe.

L'admirateur paſſionné & le Traducteur infatigable de Cicéron ne ſe contenta pas d'enrichir notre Langue, autant qu'il étoit en lui, des Productions de ce grand Homme qui lui en parurent les plus dignes; il entreprit de donner une édition complette de tous ſes Ouvrages, avec le texte le plus pur, & avec des remarques, où, ſans rien mettre de ſuperflu, il n'omettroit auſſi rien d'utile. Il ſe livra avec ardeur à ce grand travail durant pluſieurs années, & il eut la ſatisfaction de jouir du fruit de ſes veilles par le ſuccès avec lequel ſon édition fut accueillie de tous les Savans de l'Europe. En effet, elle ne laiſſe rien à déſirer pour la correction du texte, pour la netteté, la préciſion, le ſavoir & le goût qui brillent

dans les remarques, & pour la beauté même de l'exécution typographique. La plupart des Editeurs & Commentateurs promettent beaucoup, tiennent peu ; M. l'Abbé d'Olivet, dans ſon *Cicéron*, donne beaucoup ſans le promettre. Il n'y a pas une note de lui, mais toutes ſont des meilleurs Commentateurs, & chacune eſt appuyée d'un nom illuſtre. Ainſi le goût de l'Editeur paroît également & dans le choix des richeſſes qu'il a empruntées d'ailleurs, & dans celles qui lui appartiennent, entre autres, dans une Préface ſavante, judicieuſe & bien écrite, qui ſert de frontiſpice à l'Ouvrage, & qui en décore l'entrée. M. l'Abbé d'Olivet avoit d'abord entrepris cette Edition à la ſollicitation de la Cour d'Angleterre ; on eut honte à la Cour de France de laiſſer aux Etrangers l'honneur de récompenſer ſon travail ; & il dut à cette émulation nationale ou miniſtérielle, une penſion de 1500 livres qu'il eut ſur la caſſette ; prix modique de ſes peines, mais qui ſuffiſoit à ſes déſirs, & qui n'étoit à ſes yeux qu'une marque précieuſe & chere de la ſatisfaction de ſon Souverain. Il eſt vrai

qu'il jouiſſoit d'ailleurs d'une aiſance honnête pour un Savant livré à la retraite & à l'étude ; mais combien d'hommes plus opulens que lui n'en ont pas été moins avides ? Les diſtributeurs des graces, auprès deſquels ſon mérite lui donnoit accès, étoient étonnés de le voir ſans ceſſe demander pour les autres & jamais pour lui. Il vivoit avec cette économie & cette ſimplicité ſi ordinaire & ſi naturelle à ceux qui cultivent les Lettres ; économie que l'on a injuſtement taxée d'avarice dans quelques Ecrivains célebres, à qui leur fortune ſembloit permettre un état plus faſtueux ; heureux, quoi qu'on en diſe, d'avoir été aſſez ſages pour trouver dans le travail leurs plaiſirs les plus chers, & d'avoir ignoré ces beſoins factices, ſi triſtement néceſſaires à tant d'hommes dont l'ame & la tête ſont également vides (1).

M. l'Abbé d'Olivet n'étoit encore connu que par une de ſes Traductions, lorſqu'il fut reçu dans l'Académie Françoiſe. Cette Compagnie crut lui devoir tenir compte de ſes premiers tra-

(1) Voyez la Note (*f*).

vaux, de ſa modeſtie, & des ſuffrages qu'il avoit obtenus dans un genre d'écrire où les ſuccès, encore ſi rares de nos jours, l'étoient alors bien davantage. Il fut élu, quoiqu'abſent, dans le temps qu'il étoit allé rendre les derniers devoirs à ſon pere : l'Académie, en le diſpenſant de ſolliciter les ſuffrages que ſes travaux ſollicitoient aſſez, fit en cette occaſion ce qu'elle devroit toujours faire ; les Lettres & la Compagnie y gagneroient ; mais l'intrigue & le crédit, ces deux reſſources de la médiocrité, rendront nos vœux inutiles.

Comme les Traductions publiées par M. l'Abbé d'Olivet, ſoit avant, ſoit après ſon entrée dans cette Compagnie, étoient de très-bons modeles pour la pureté de la Langue Françoiſe, il pouvoit ſe flatter d'avoir ſuffiſamment rempli par ce travail le devoir d'Académicien, même avant que d'en avoir le titre ; il crut cependant que ſa nouvelle qualité l'obligeoit à faire quelque choſe de plus pour une Langue qui lui étoit chere, & qu'il n'avoit pas eu, à l'exemple de tant d'Erudits, l'injuſtice & l'ineptie de négliger pour apprendre très-imparfaitement les Langues ancien-

nes. Il donna ſon Traité de la *Proſodie Françoiſe*, qu'on peut regarder comme étant à la fois l'apologie & l'éloge de notre Langue. L'Auteur ſe propoſe de développer dans cet Ouvrage toutes nos richeſſes & nos reſſources quant à la Proſodie ; il tâche ſur-tout de prouver, ce qui ne paroît pas facile, que nous n'avons à cet égard rien ou preſque rien à envier aux Grecs & aux Latins, & que preſque toutes nos ſyllabes ont une meſure déterminée. On ne peut diſſimuler que M. l'Abbé d'Olivet, qui étoit né loin de la Capitale, & qui n'y étoit pas venu d'aſſez bonne heure, s'eſt trompé ſur la *quantité* de quelques ſyllabes qu'il prononçoit à la maniere de ſa province. Mais on doit en même temps rendre juſtice à ſon travail, le plus détaillé & le plus utile qui eût encore paru ſur cette matiere. Il le ſeroit parfaitement à tous égards, ſi quelque Homme de Lettres, bien verſé dans notre Proſodie, entreprenoit de donner une édition de ce Livre, avec des remarques où il corrigeroit les mépriſes très-excuſables qui ſont échappées à l'Auteur, & ſuppléeroit les omiſſions preſque inévitables qu'il a

faites. On procureroit à la Littérature plus d'avantages en rajeuniſſant de la ſorte les Ouvrages vraiment utiles, par des éditions revues avec ſoin, corrigées avec intelligence, augmentées quelquefois avec goût, & ſouvent élaguées avec plus de goût encore, qu'en redonnant vingt fois au Public, dans des Ouvrages qu'on appelle nouveaux, le bien dont il étoit déjà en poſſeſſion, & en multipliant les Livres, ſans multiplier l'inſtruction ni les lumieres (1).

Au Traité de la *Proſodie Françoiſe*, M. l'Abbé d'Olivet fit ſuccéder des *Remarques de Grammaire ſur Racine*. Quoique plein d'une juſte admiration pour ce grand Poëte, il jugea utile de marquer les fautes légeres qu'il croyoit lui être échappées dans ſes Ouvrages. On reproche néanmoins au Cenſeur d'avoir pouſſé la ſévérité trop loin, & d'avoir plus jugé Racine en Grammairien qu'en Poëte ; les *Remarques* déplurent ſur-tout à un Satirique plus fameux que célebre, & plus cauſtique que juſte, qui, à chaque ennemi qu'il ſe faiſoit toutes les ſemaines par ſes

(1) Voyez la Note (g).

Feuilles périodiques, croyoit avoir fait une nouvelle conquête. L'Abbé Desfontaines (puiſqu'il faut l'appeler par ſon nom) attaqua les obſervations ſur Racine, par un Ouvrage qu'il intitula *Racine vengé*; titre d'autant plus impropre, que M. l'Abbé d'Olivet étoit bien éloigné d'avoir voulu par ſes Remarques porter la moindre atteinte à la gloire de ce grand Poëte; il l'avoit au contraire choiſi comme le modele le plus parfait de la pureté grammaticale, comme un Ecrivain digne d'être étudié & médité par tous ceux qui veulent s'inſtruire à fond de notre Langue. Il n'eſt pas étonnant, il étoit même preſque indiſpenſable que celui de tous nos Auteurs qui a le plus enrichi la Langue Françoiſe, qui a le mieux vu ce que le génie de cette Langue pouvoit interdire ou permettre, qui a ſu le plus heureuſement & le plus hardiment tout à la fois marier enſemble tant d'expreſſions, dont l'alliage étoit une entrepriſe délicate & dangereuſe, payât, dans un petit nombre de négligences ou de mépriſes, le tribut à la condition humaine; il étoit donc néceſſaire, en marquant ces légeres ta-

ches, de rendre la lecture de ce Poëte inimitable, auſſi utile qu'elle pouvoit l'être aux jeunes Auteurs, qui ne ſçauroient trop étudier Racine, ſi la Nature les a faits pour le remplacer un jour, ou même pour en approcher. Nous n'examinerons point ſi quelques-unes des fautes ou des licences que M. l'Abbé d'Olivet remarque dans *Racine*, ſont permiſes en poéſie, ou même y ſont des beautés. Mais il eſt au moins certain que preſque toutes les incorrections que notre ſcrupuleux Grammairien croit appercevoir dans ce grand Poëte, doivent être évitées dans une proſe ſévere, & que la plupart de ces incorrections, nonobſtant même les beautés qui en réſultent, n'ont peut-être pas de ſauve-garde plus aſſurée contre le peuple des Critiques, que l'autorité qu'elles tirent du nom reſpecté de Racine. L'Ouvrage de M. l'Abbé d'Olivet, étudié & médité dans cet eſprit, ſera de la plus grande inſtruction pour les Proſateurs & pour les Poëtes; il leur apprendra ce qu'ils doivent proſcrire ou adopter dans les autres Ecrivains; il les éclairera ſur le caractere de notre Langue, ſur ſes en-

traves & ſes reſſources, ſa richeſſe & ſon indigence, la ſageſſe de ſes loix & la ſingularité de ſes bizarreries. Ce ſeroit un travail facile, mais digne d'un Poëte homme de goût, de marquer avec ſoin, dans les Pieces de Racine, toutes les expreſſions nouvelles & hardies qu'il s'eſt permiſes, & de les réunir dans un même Recueil, auſſi précieux pour la Langue, qu'intéreſſant pour les Gens de Lettres. Ils ne pourroient, en liſant ce Recueil, ſe refuſer à une réflexion bien naturelle; c'eſt que s'il avoit exiſté du temps de Racine quelqu'un de ces Cerberes de la Littérature, qui, trois ou quatre fois le mois, déchirent à tort & à travers les Ouvrages des autres, il n'eût pas manqué de tourner ces expreſſions en ridicule, & d'appeler leur Auteur un Poëte gothique & barbare, abuſant des libertés de la Poéſie pour ſe faire une Langue qui ne ſeroit jamais parlée que de lui ſeul. Une pareille critique auroit fourni la plus douce pâture à ce même Abbé Desfontaines, qui défendoit Racine mort, & qui l'auroit décrié vivant. Il faiſoit un crime à M. l'Abbé d'Olivet de n'avoir pas témoi-

gné assez de respect pour un grand Homme, que soixante ans plus tôt ce prétendu *Vengeur* eût vilipendé sans pudeur & sans égards. Aussi notre Académicien, bien tranquille sur l'utilité de son Ouvrage, sur la justesse de ses remarques, & sur la sincérité de son admiration pour Racine, dédaigna de répondre aux critiques de l'Abbé Desfontaines; il fit seulement quelques observations légeres sur cet Aristarque, dans une lettre qu'il adressa à M. le Président Bouhier. Il y avoue à son illustre ami, combien il est étonné de l'acharnement du moderne Zoïle, avec lequel il n'avoit cependant aucune espece de concurrence : » Car je ne suis » occupé, dit-il, qu'à faire honneur » aux morts, & lui à déchirer les vi» vans «. Il ajoute, après avoir caractérisé, avec autant de vérité que d'énergie, la partialité, la passion, & les bévues fréquentes du Critique, » qu'occupé depuis tant d'années à » nous faire le portrait d'un millier » d'Auteurs, l'Abbé Desfontaines n'a » jamais fait que le sien «. M. l'Abbé d'Olivet rappeloit à cette occasion la sottise naïve de ce même Compilateur

d'invectives hebdomadaires, qui, embarraſſé des reproches que lui faiſoit un homme en place ſur le vil métier qu'il exerçoit, lui dit tranquillement : *Il faut que je vive* ; & en reçut cette courte réponſe : *Je n'en vois pas la néceſſité.* Ex-Jéſuite, ainſi que M. l'Abbé d'Olivet, il ſe piquoit, diſoit-il, de beaucoup d'eſtime & d'amitié pour lui malgré leur querelle, & lui auroit dit volontiers, comme il avoit fait dans une autre occaſion à un homme qui ſe croyoit ſon ami, & dont il avoit déchiré l'Ouvrage : *Alger mourroit de faim, s'il vivoit en paix avec tout le monde.* Il oſa dédier à l'Académie Françoiſe (ſans l'en avoir prévenue,) ſon *Racine vengé*, en proteſtant, comme le font toujours ſes pareils, *de la pureté de ſes intentions & de ſon zele pour les Lettres*, & ſur-tout, ce qui donnoit à cette proteſtation un grand air de vérité, en *déſavouant* quelques Satires groſſieres qu'il avoit faites contre l'Académie, & dont il eût été bien fâché qu'on ne le crût pas l'Auteur. » Vous êtes, Meſſieurs, dit-il, les ar» bitres de la Langue ; plût à Dieu, » ajoute-t-il par un *rebus* ingénieux,

» que vous le fuſſiez auſſi *de la langue* » priſe dans un autre ſens, c'eſt-à dire, » que vous fuſſiez les Juges de tous les » traits que la malignité ou la préven- » tion ſement contre la réputation des » Gens de Lettres «. L'Académie, ſans que M. l'Abbé d'Olivet l'en ſollicitât, déclara qu'elle ſe tenoit d'autant plus offenſée de cette Dédicace faite ſans ſon aveu, que ſi l'Auteur lui en avoit demandé la permiſſion, elle la lui auroit refuſée; & elle ne fit pas plus d'attention à l'apologie du Satirique, que les Magiſtrats n'en font aux complaintes de ces criminels, dont la réponſe aux preuves qui les condamnent, eſt qu'ils ont le malheur *d'avoir des ennemis*. Tel étoit l'Antagoniſte à qui M. l'Abbé d'Olivet avoit à faire. Nous rapportons ces différens traits, non ſeulement parce qu'ils ſont la peinture fidelle du Satirique dont il s'agit, mais parce que nous avons plus d'une fois entendu notre Académicien en faire une application peu flatteuſe aux dignes ſucceſſeurs de ce Forban Littéraire, qui ſe ſont ignominieuſement traînés ſur ſes traces, & qui, pleins du même fiel que lui, n'ont pas

même eu comme lui l'art facile & mépriſable de le préparer & de le répandre.

Nous ſommes pourtant fâchés que M. l'Abbé d'Olivet ait un peu gâté la réponſe, de très-bon goût, qu'il a faite à ſon Cenſeur, par une Epigramme latine qui n'eſt pas tout-à-fait du même genre; Epigramme faite pour le temps des Scioppius & des Saumaiſes (1).

Ce léger écart où ſe laiſſa entraîner en ce moment un Ecrivain tel que M. l'Abbé d'Olivet, meſuré dans ſes Ecrits, & accrédité par la ſageſſe de ſa conduite, eſt une leçon utile pour nos Auteurs; ils apprendront, par cet exemple, que quand on fait à des Satires l'honneur d'y répondre, ce doit être avec le ſel & la gaîté de la Motte (2), & non avec le fiel & la fange de Scaliger; ſuppoſé néanmoins qu'il ne vaille pas mieux encore y oppoſer le mépris & le ſilence de Fontenelle, plus fait pour humilier l'envie que les repré-

(1) Voyez la Note (*h*).

(2) Voyez l'Eloge de cet Académicien, & ſa réponſe aux invectives de Madame Dacier.

ſailles les plus ſanglantes & les mieux méritées. Il n'y a peut-être qu'un exemple de conduite encore plus eſtimable ; c'eſt celui d'un autre Philoſophe, qui, outragé par un Satirique, lui répondit par une Epigramme ingénieuſe & ſanglante, & la lui envoya en l'aſſurant qu'elle ne ſeroit vue de perſonne : l'offenſé vouloit prouver à l'agreſſeur, par cette vengeance ſi noble, qu'au talent de faire des Satires, il joignoit le mérite d'en dédaigner l'uſage.

M. l'Abbé d'Olivet étoit ſi éloigné de vouloir déprimer Racine en y cherchant des fautes, qu'il a même défendu de ſon mieux, dans ces *Remarques* tant critiquées, une des fautes principales que de ſéveres Critiques ont reprochée à ce grand Poëte, le récit de *Théramene* dans la Tragédie de *Phédre*. Il eſt vrai que l'Apologiſte de ce récit auroit pu le mieux juſtifier; car il s'attache preſque uniquement à faire voir que l'expreſſion de Théramene,

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté,

eſt très-poétique & très-belle, ce qui n'eſt pas l'état de la queſtion, & même

eſt un des objets de la critique : mais la foibleſſe ſeule de la défenſe, jointe au ton de bonne foi qu'on y remarque, ſuffiroit pour prouver le zele du défenſeur (1). Il s'eſt montré admirateur ſi vrai de Racine, même en ne plaidant pas aſſez bien pour lui, qu'il ſeroit encore moins abſurde, quoique toujours très-injuſte, de le regarder comme un enthouſiaſte peu éclairé de ce grand Poëte, que comme ſon ennemi ſecret & ſon Commentateur perfide.

Il ne borna pas ſes travaux académiques aux deux Ouvrages ſur la *Proſodie* & ſur *Racine*; il entreprit d'écrire l'Hiſtoire de cette Compagnie, dont Péliſſon n'avoit fait qu'environ vingt années, & il la continua juſqu'au commencement de notre ſiecle. L'Ouvrage de Péliſſon avoit conſervé long-temps une réputation dont il n'étoit pas tout-à-fait digne. M. l'Abbé d'Olivet, dans ſa continuation, feint de ne ſuccéder qu'en tremblant à un tel prédéceſſeur; mais s'il étoit décent qu'il parût effrayé de ſon modele, au

(1) Voyez la Note (*i*).

fond il ne devoit pas le redouter beaucoup; ſa continuation de l'Hiſtoire de l'Académie, éloge rare dans un Continuateur, ſoutient le parallele avec avantage; elle eſt d'ailleurs recommandable par la fidélité des recherches, & par pluſieurs faits intéreſſans pour la Compagnie, que l'Auteur y a conſervés. On y déſireroit un peu plus de nobleſſe & d'aménité dans le ſtyle. L'auſtérité du goût dont l'Hiſtorien faiſoit profeſſion, les leçons qu'il avoit reçues de Deſpréaux, la lecture des Anciens dont il étoit rempli, lui avoient inſpiré un juſte éloignement pour l'affectation & l'enflure; mais peut-être a-t-il donné dans l'écueil contraire, en cherchant la ſimplicité juſqu'à l'excès, peut-être tombe-t-il quelquefois dans le ſtyle bourgeois & familier, en voulant éviter le ſtyle guindé & précieux. Cette critique, la ſeule qu'on puiſſe faire de cet Ouvrage, ne fut pourtant pas celle qu'on en fit. On accuſa l'Auteur d'avoir été l'apologiſte de *Cotin*: il ne faut que lire l'article de cet Académicien infortuné, pour voir à quel point le reproche eſt injuſte; M. l'Abbé d'Olivet n'a eu garde de défen-

dre les vers de *Cotin* : il paſſe condamnation de très-bonne grace ſur ces Productions malheureuſes ; mais il a cru ne devoir pas refuſer, à d'autres égards, de modeſtes éloges à cet Ecrivain, qui auroit pu tenir quelque rang dans les Lettres, s'il n'avoit pas voulu être Poëte malgré la Nature. Cependant le prétendu Apologiſte de *Cotin* fut l'objet de quelques Epigrammes, aujourd'hui entiérement oubliées, comme toutes celles qui joignent au malheur d'être méchantes, la mal-adreſſe d'être mauvaiſes. Une de ces Epigrammes fut attribuée au fameux Jean-Baptiſte Rouſſeau, ſoi-diſant ami de M. l'Abbé d'Olivet, à qui même il avoit des obligations ; mais le Poëte étoit bien capable d'avoir oublié en cette occaſion ſon bienfaiteur, & n'avoit déjà que trop annoncé par des ſatires de cette eſpece, ce qu'on pouvoit attendre de lui : il ſe défendit pourtant bien ou mal d'avoir fait à ſon ami cette galanterie poétique, & l'offenſé voulut bien le croire.

On auroit un peu plus de peine à diſculper entiérement M. l'Abbé d'Olivet de n'avoir pas, dans ſon Hiſtoire

de l'Académie, rendu une juſtice ſuffiſante à la Bruyere & à Quinault. Il reproche au premier, à qui d'ailleurs il donne de juſtes louanges, un ſtyle entortillé & guindé, qui n'eſt certainement pas ſon défaut, & que le Cenſeur Panégyriſte a confondu avec le ſtyle énergique & original qui fait le caractere du Théophraſte moderne. M. l'Abbé d'Olivet ne paroît pas non plus avoir aſſez ſenti le prix & le charme de la ſenſibilité exquiſe qui reſpire dans les vers de Quinault ; il lui accorde ſeulement le mérite d'avoir fait des vers propres pour le chant ; mérite auquel notre Académicien ne paroît pas avoir attaché beaucoup d'eſtime, ſi l'on en juge par la maniere ſobre & meſquine dont il l'apprécie. Mais Deſpréaux avoit critiqué Quinault & la Bruyere ; & les déciſions de Deſpréaux ſembloient à M. l'Abbé d'Olivet des arrêts ſans appel. Il étoit pour ce grand Poëte ce que ce grand Poëte étoit pour les Anciens ; & dans ſon Hiſtoire de l'Académie, il auroit écrit volontiers en plus d'un endroit, *le Maître l'a dit.* Soyons cependant équitables, & convenons que ſi Deſpréaux, comme Cri-

tique, étoit l'objet de ſon dévouement & de ſon culte, il ne l'étoit pas autant comme Satirique. Le cœur de Mr. l'Abbé d'Olivet, naturellement bon, quoiqu'en apparence peu ſenſible, a exprimé ſa louable délicateſſe ſur ce point dans l'article du malheureux Abbé *Caſſagne*, à qui les traits envenimés de Deſpréaux dérangerent la tête & couterent la vie à la fleur de ſon âge. » Triſte fruit de la Satire, » s'écrie l'honnête Hiſtorien, & qui » devoit bien rendre amer pour l'Au» teur lui-même, le plaiſir qu'elle pou» voit d'ailleurs lui donner « !

La ſévérité, &, ſi on l'oſe dire, la roideur & l'âpreté de goût que notre Académicien portoit dans ſes Ouvrages, le rendoit très-difficile ſur ceux des autres. De toutes nos Productions modernes, à peine y en avoit-il quelques-unes qui euſſent le bonheur de lui plaire, d'obtenir même ſon indulgence. Attaché avec ſuperſtition aux anciennes maximes, il s'élevoit par une eſpece d'oſtraciſme contre toute innovation littéraire, ſoit dans les principes, ſoit dans les Ouvrages; il reſſembloit à ces vieux Officiers, qui, accoutumés

coutumés aux anciennes manœuvres de leur troupe, & croyant qu'on ne peut gagner de batailles que par ces manœuvres, s'écrient que tout eſt perdu, s'ils voient faire quelque changement à l'exercice militaire.

Quoique ſes études fuſſent principalement tournées vers des objets de littérature ſérieuſe & preſque aride, il ſe délaſſoit quelquefois par des occupations plus légeres & plus agréables. Nous avons dit qu'il avoit renoncé de bonne heure à la Poéſie Françoiſe; mais il ne renonça jamais abſolument à la verſification Latine, pour laquelle il ſe ſentoit ou ſe croyoit plus de talent. Il a même fait imprimer quelques-uns de ſes Eſſais en ce dernier genre, dans un Recueil où il a réuni pluſieurs Poéſies Latines, & même Grecques, de trois ou quatre Académiciens François; Poéſies fort accueillies lorſqu'elles parurent, & fort eſtimées encore aujourd'hui de cette claſſe de Littérateurs, qui tâchent de ſe perſuader qu'on peut faire d'excellens vers dans une Langue morte, par l'impuiſſance où ils ſe trouvent, pour la plupart, d'en faire de paſſables dans leur propre

Langue. Quoi qu'il en ſoit, les Pieces de M. l'Abbé d'Olivet ſoutiennent parfaitement le voiſinage de leurs rivales. Nous ignorons ſi le Parnaſſe Latin de l'ancienne Rome l'eût ſouffert à côté de Catulle ; mais le Parnaſſe Latin de l'Académie Françoiſe le verra ſûrement ſans murmure à côté des Maſſieux, des Huets & des Fraguiers, ſes Confreres & ſes dignes Emules.

Il fut toujours d'une aſſiduité exemplaire à nos aſſemblées ; il écoutoit avec autant d'intérêt que d'attention toutes les queſtions qui s'y propoſoient, & opinoit ſur ces queſtions avec tout le ſavoir & toute la juſteſſe poſſible. Il a fait plus, il nous a donné des Remarques en forme d'*Opuſcules*, ſur quelques difficultés de notre Langue, qu'il a diſcutées avec autant de clarté que d'exactitude. Ces difficultés regardent les noms, l'article, les pronoms, & ſur-tout les participes déclinables. Son travail ſur cette derniere queſtion mérite en particulier la reconnoiſſance des amateurs de notre Langue, par les principes qu'il a établis ſur ce ſujet, & les exemples choiſis qu'il a réſolus & diſcutés ; on y trouve

toute la préciſion néceſſaire pour éclairer les Grammairiens dans la ſolution des queſtions délicates, & quelquefois épineuſes, qu'on peut propoſer ſur ces participes (1).

Il a joint à ces Remarques un Journal écrit par l'Abbé de Choiſi, de quelques diſcuſſions grammaticales, faites & rédigées avec ſoin dans nos anciennes aſſemblées; ce Journal eſt précieux, & par les obſervations très-fines qu'il contient, & par l'idée juſte qu'il peut donner de nos exercices à ceux qui, ſans les connoître, affectent d'en parler avec mépris; ils changeroient bien de langage, s'ils pouvoient aſſiſter à une de nos ſéances particulieres. Tel qui s'imagine que l'Académie eſt oiſive dans ces ſéances, ſe trouveroit ſouvent très-embarraſſé, non ſeulement pour réſoudre, mais pour analyſer & enviſager par toutes leurs faces les queſtions qui s'y propoſent, & qui d'ordinaire ont beſoin, pour être diſcutées, de la métaphyſique la plus fine, la plus lumineuſe & la plus préciſe. M. l'Abbé d'Olivet l'a

(1) Voyez la Note (*k*).

dit avant nous dans ſon Hiſtoire de la Compagnie, & nous ne craignons pas de le répéter ; non ſeulement l'Académie Françoiſe travaille, & travaille beaucoup plus que ſes ſots ennemis ne le penſent ou ne le diſent ; mais c'eſt la ſeule Académie qui travaille en Corps : les Mémoires des autres Sociétés ſavantes ne ſont que le travail iſolé de chacun des Membres qui les compoſent ; le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, & les améliorations conſidérables qu'elle y ajoute à chaque édition, ſont l'ouvrage de la Compagnie aſſemblée, & le réſultat d'une diſcuſſion commune, où chacun de nous apporte en tribut ſes connoiſſances & ſes lumieres ; diſcuſſion qui donne à cet Ouvrage, ſinon toute la perfection dont il eſt ſuſceptible, au moins toute celle qu'il peut recevoir d'une Compagnie priſe en Corps (1).

Si M. l'Abbé d'Olivet n'aimoit pas tous ſes Confreres, s'il oublioit quelquefois dans nos converſations littéraires qu'ils étoient ſes égaux & non ſes

(1) Voyez ſur le Dictionnaire de l'Académie l'article de l'Abbé Regnier.

diſciples, s'il alloit juſqu'à laiſſer voir à quelques-uns d'eux le peu d'attrait qu'ils avoient pour lui, il a juſqu'à la fin de ſes jours conſtamment & preſque tendrement aimé l'Académie. Il a même laiſſé un monument touchant de ſes ſentimens pour elle, en lui adreſſant, une année avant ſa mort, la derniere Edition de ſes *Opuſcules ſur la Langue Françoiſe.* » Puis-je me flat-» ter, dit-il à ſes Confreres, qu'un » jour l'examen de ces remarques vous » dérobera quelques inſtans ? Ajoutez, » retranchez, corrigez. Je prévois que » vous aurez ſouvent à dire, Il s'eſt » trompé; mais dites quelquefois, je » vous prie, il nous aimoit, il nous » reſpectoit «.

Avec un extérieur peu attirant, & preſque fait pour repouſſer ceux qui n'y étoient pas aguerris, M. l'Abbé d'Olivet portoit au fond du cœur une envie d'obliger ſincere & active, que pluſieurs Gens de Lettres ont éprouvée. Comme ſa réputation, ſes travaux & ſon âge lui avoient mérité la confiance publique, un grand nombre de peres de famille & de Principaux de Collége s'adreſſoient à lui pour recevoir de ſa

main des ſujets propres à l'éducation de la Jeuneſſe ; il en plaça beaucoup, & même en trop grand nombre, comme il ne craignoit point de l'avouer ; car il ſe plaignoit d'avoir été ſouvent trompé dans ſon choix, malgré le ſoin ſcrupuleux qu'il apportoit pour ne pas l'être. Il auroit pu ſe plaindre auſſi ſouvent & avec encore plus de juſtice, d'un autre malheur dont il ne parloit que très-rarement, celui d'avoir fréquemment éprouvé l'ingratitude, récompenſe ordinaire des bienfaiteurs. Il faiſoit des mécontens de ceux qu'il ne croyoit pas dignes de ſa recommandation, & avoit trouvé peu de reconnoiſſance dans la plupart de ceux qu'il avoit obligés ; auſſi pouvoit-il dire avec Cicéron, ſon Auteur favori, en parlant des bienfaits & de ceux à qui on les accorde ou on les refuſe : *Cui placet obliviſcitur, qui dolet meminit* (1). M. l'Abbé d'Olivet s'eſt expliqué plus d'une fois à nous-mêmes avec confiance, ſur tel homme de Lettres qui lui étoit redevable de ſa petite fortu-

(1) Celui qu'on oblige l'oublie, celui qu'on néglige s'en ſouvient.

ne & ne paroiſſoit pas s'en ſouvenir. Il parloit un jour de quelqu'un de ſes Confreres à qui il avoit rendu les plus grands ſervices, & qui, ſe piquant de procédés au défaut de ſentimens, lui témoignoit une reconnoiſſance dont la fauſſeté perçoit à travers les efforts qu'il faiſoit pour l'en convaincre. » Ma » mort, diſoit-il, lui tirera une grande » épine du pied «.

Il ſe dédommageoit de ces petits chagrins, auxquels une ame bienfaiſante, honnête & vraie, doit toujours s'attendre, par l'amitié conſtante & inaltérable que lui ont conſervée juſqu'à la fin un grand nombre d'hommes célebres dans les Lettres ; parmi ces hommes eſtimables, on doit compter ſur-tout M. le Préſident Bouhier, & le P. Oudin, Jéſuite, qui joignoient l'un & l'autre à la plus immenſe érudition, les agrémens de la Littérature, & cette délicateſſe de goût qui ne ſe trouve pas toujours jointe avec le ſavoir (1). De pareils amis, auſſi recommandables d'ailleurs par leur ſageſſe & par leur probité que par leurs

(1) Voyez la Note (*l*).

connoiſſances & leurs Ouvrages, ſuffiroient pour prouver combien M. l'Abbé d'Olivet étoit digne & capable d'amitié, & doivent rendre ſa mémoire reſpectable aux Lettres. Ces liaiſons ſi conſtantes & ſi louables, la tendreſſe de M. l'Abbé d'Olivet pour ſa famille, le ſoin qu'il prenoit de ſes neveux, au ſoutien & à l'avancement deſquels il ſacrifioit la plus grande partie de ſon patrimoine, juſtifient hautement notre Académicien du reproche que lui a fait l'injuſte malignité de ſes ennemis, en diſant de lui dans une eſpece d'Epigramme :

Jamais il n'aima perſonne,
Perſonne auſſi ne l'aima.

Si quelques Gens de Lettres qui lui avoient des obligations, ont eu le malheur de les oublier, il en eſt auſſi qui ont fait gloire de leur reconnoiſſance pour lui, & dont l'amitié inaltérable a dignement payé leur bienfaiteur. Nous ne citerons que M. de Voltaire, dont le nom nous diſpenſe d'en joindre ici d'autres. M. l'Abbé d'Olivet avoit dirigé au Collége des Jéſuites les premieres études de cet Ecrivain célebre ;

il avoit vu & cultivé le germe de ce génie naiſſant, qui devoit un jour faire tant d'honneur à ſa Patrie, aux Lettres, & à ſes Maîtres. L'illuſtre Eleve & ſon digne Inſtituteur conſerverent fidélement l'un pour l'autre une eſtime & un attachement qui fait honneur à tous deux. M. de Voltaire parle avec attendriſſement de cette liaiſon ſi intime & ſi ancienne, dans ſon Diſcours de réception à l'Académie Françoiſe. Il y remplaçoit M. le Préſident Bouhier, & il étoit reçu par M. l'Abbé d'Olivet, ami du ſavant Académicien qu'on venoit de perdre. » Il a aujourd'hui, dit » M. de Voltaire en parlant de M. » l'Abbé d'Olivet, un ami à regretter » & à célébrer, un ami à recevoir & » à encourager. Il peut vous dire, » Meſſieurs, avec plus d'éloquence, » mais non avec plus de ſenſibilité que » moi, quels charmes l'amitié répand » ſur les travaux des hommes conſacrés aux Lettres; combien elle ſert » à les conduire, à les corriger, à les » exciter, à les conſoler; combien elle » inſpire à l'ame cette joie douce & » recueillie, ſans laquelle on n'eſt ja-

» mais le maître de ſes idées (1) «.

Quoique M. l'Abbé d'Olivet fût parvenu à l'âge de quatre vingt-ſix ans, la force de ſa conſtitution & le régime qu'il obſervoit ſembloient lui promettre encore quelques années de vie, lorſqu'en ſortant d'une de nos aſſemblées, il fut tout à coup frappé de l'apoplexie, qui nous l'enleva peu de jours après, le 8 Octobre 1768. Il vit approcher à pas lents, ſans impatience comme ſans crainte, & avec la tranquillité la plus philoſophique, cet inſtant qu'il n'avoit jamais redouté, mais qu'il avoit depuis long-temps prévu. Il faiſoit dans ſes derniers momens, des réflexions auſſi ſages qu'intéreſſantes ſur cette chimere qu'on appelle renommée, & dont tant d'Ecrivains ſont ſi avides, mais qu'il avoit enviſagée pendant tout le cours de ſa vie ſous le vrai point de vue qu'elle doit préſenter à un Sage, comme un avantage léger & périſſable, dont il faut ſavoir jouir quand on le poſſede, & ſavoir ſe paſſer quand on en eſt privé; il la comparoit à cette fortune aveugle qui préſide au

(1) Voyez la Note (*m*).

jeu, & qu'il faut remercier quand elle eſt favorable, ſans la défier quand elle ſe retire ; & il eût pu dire de cette gloire ſi paſſagere & ſi enviée, ce que dit des autres biens périſſables ce même Cicéron, qu'on ne peut trop citer dans ſon Eloge : *Caduca ſemper & mobilia hæc eſſe duxi..... Quorum ego non tam facultatem unquam & copiam expetendam putavi, quàm & in utendo rationem & in carendo patientiam* (1) (2).

---

(1) » Ces biens m'ont toujours paru fragiles & fugitifs, & j'ai penſé toute ma » vie qu'on devoit moins en déſirer la poſ- » ſeſſion & l'abondance, que ſavoir en ré- » gler l'uſage & en ſupporter la privation «.

(2) Voyez la Note (*n*).

NOTES *sur l'Eloge de M. l'Abbé* D'OLIVET.

(*a*) VOICI de quelle maniere Saint Ignace s'explique ſur ce ſujet dans ſes Conſtitutions. *Quoniam occupationes, quæ ad animarum auxilium aſſumuntur, magni momenti ſunt, ac noſtri Inſtituti propriæ..... Non utentur noſtri choro ad Horas Canonicas, vel Miſſas & alia Officia decantanda, quando quidem illis, quos ad ea audienda devotio moverit, abundè ſuppetat, ut ſibi ipſis ſatisfaciant. Per noſtros autem ea tractari convenit, quæ noſtræ vocationis ad Dei gloriam magis ſunt propria.* » Les occupations néceſſaires » pour procurer le ſalut des ames, » étant très-importantes & propres à » notre Inſtitut..... *les nôtres* ne fe- » ront point uſage du chœur pour » chanter les Heures Canoniales, la » Meſſe ou d'autres Offices ; ceux qui » auront la dévotion de les entendre, » trouveront abondamment ailleurs de » quoi ſe ſatisfaire. Quant *aux nôtres*,

» ils doivent s'occuper des travaux les » plus propres à remplir notre voca- » tion, qui a pour obiet la gloire de » Dieu «. Le ſaint Inſtituteur de la Société *permet* cependant de chanter Vêpres avant le Sermon, ſi cela peut contribuer à rendre le Sermon plus utile. Quelques Congrégations ont autoriſé le Général à permettre le chant pour certaines Fêtes & en certaines circonſtances, mais il ne peut preſcrire la pſalmodie quotidienne. La Congrégation des Rites ne peut même rien ordonner aux Jéſuites en cette matiere, parce qu'elle ne peut aller contre les Bulles de Paul III, de Jules III, & de Grégoire XIII, qui ôtent à ces Peres le chœur & le chant. Le P. Oudin, Jéſuite, de qui nous tenons ces particularités, (Voyez *les Mélanges Hiſt. & Philolog.*, de M. Michault de Dijon, Tome II, page 383 & ſuiv.), aſſure avoir lu ce qui ſuit dans un Manuſcrit latin d'un ancien Jéſuite François, qui avoit vécu avec St. Ignace. » Quand les Mendians, diſoit le Fon- » dateur de cette Compagnie célebre, » les Moines & les autres Religieux » ont abandonné les fonctions labo-

» rieuſes de leur Inſtitut, on ne s'eſt » pas apperçu qu'ils étoient inutiles & » onéreux au Public, parce qu'on les » a vus chanter au chœur à l'ordinaire. » Je ne veux pas que la Compagnie » ait cette reſſource contre le mépris » du Public, s'il lui arrive de quitter » la route que je lui trace ; je veux » qu'on ne puiſſe alors ſe diſpenſer de » la détruire comme abſolument inu- » tile & hors d'état de chanter même » un *Gloria Patri* «. Ce n'eſt pas tout-à-fait comme inutiles qu'on a détruit les Jéſuites en France, en Eſpagne, & enfin dans toute l'Egliſe Chrétienne, ou plutôt Catholique ; car ces *Prétoriens* ou *Janiſſaires* du S. Siége, devenus odieux au S. Siége même, & proſcrits par lui avec opprobre, ont eu le bonheur de trouver aſile chez un grand Prince Proteſtant, qu'ils avoient juſque-là fort décrié, & qui leur a fait éprouver tous les avantages de cette tolérance dont ils étoient ſi grands ennemis. En les expulſant de par-tout ailleurs, on ne leur a pas reproché de n'avoir été bons à rien, mais plutôt d'avoir trop cherché à ſe rendre néceſſaires; eſpece de crime bien plus à

craindre de la part d'une Société religieuſe, que le vice obſcur & paiſible de l'inutilité. Pour éviter d'être mépriſable, il ne faut pas qu'elle ſe rende dangereuſe.

(*b*) Les pieces de cette négociation ſont contenues dans les trois Lettres originales ſuivantes.

LETTRE du R. P. LE TELLIER, *Confeſſeur du Roi, au P.* THOULLIER, *Jéſuite, au Collége de Louis le Grand.*

PAIX EN J. C.

» D'AUTRES Jéſuites que vous, » mon Révérend Pere, m'ont dit auſſi » que M. Deſpréaux déſavouoit les » vers que l'on faiſoit courir ſous ſon » nom contre nous. Mais ces diſcours, » tenus en particulier, n'empêchent » point que le Public ne continue à les » lui attribuer; & nos ennemis, qui » répandent ces vers avec empreſſe- » ment, lui en font honneur dans le » monde. Ce n'eſt point nous qu'il eſt

» beſoin de détromper, ſoit parce que » M. Deſpréaux n'a point d'intérêt » de ménager les Jéſuites, ſoit qu'ils » croient qu'une telle piece eſt plus » capable de lui faire tort qu'à eux » dans l'eſprit des honnêtes gens. C'eſt » le Public & le Roi qu'il a intérêt de » détromper, & il ſait bien les moyens » de le faire quand il voudra, s'il croit » qu'il y aille de ſon honneur. S'il ne » le faiſoit pas, il donneroit lieu à » ceux qui ne l'aiment point, de dire » qu'il a bien voulu avoir auprès de » nos ennemis le mérite d'avoir fait ces » vers-là, ſans avoir auprès de nous » la témérité de les avoir faits. Je ſuis » de tout mon cœur,

Mon cher Pere,

Votre, &c.

LETTRE du P. THOULLIER, *Jéſuite, à M.* BOILEAU DESPRÉAUX.

» JE vous ai promis, Monſieur, de » vous apprendre ce qui ſe paſſeroit à » l'occaſion des vers qui courent à Paris » ſous votre nom. Ils ont été montrés » au R. P. le Tellier; & auſſi-tôt que

» j'en ai été averti, je lui ai écrit que
» non content de les déſavouer, vous
» m'aviez fait paroître une eſtime très-
» ſincere pour notre Compagnie, &
» toute la vivacité imaginable contre
» l'impoſteur qui a emprunté votre
» nom pour nous inſulter. Voici à quoi
» ſe réduit la réponſe qu'il m'a faite,
» & dans les propres termes qu'il em-
» ploie. *Ce n'eſt point nous, c'eſt le*
» *Public & le Roi même qu'il a inté-*
» *rêt de détromper, & il ſait bien les*
» *moyens de le faire quand il voudra.*
» *Ces diſcours, tenus en particulier,*
» *n'empêchent point que le Public ne*
» *contribue à lui attribuer ces vers; &*
» *nos ennemis, qui les répandent avec*
» *empreſſement, lui en font honneur*
» *dans le monde.* J'ai cru, Monſieur,
» vous devoir fidélement rapporter ce
» qu'il y a d'eſſentiel dans cette Lettre
» du P. le Tellier, pour vous marquer
» en même temps mon zele & ma ſin-
» cérité. J'irai demain à Verſailles pour
» une affaire qui ne m'y retiendra
» qu'une heure ou deux; je lui répé-
» terai plus au long ce que je lui ai
» écrit. Vous ſavez que les ignorans &
» nos ennemis ne ſont pas en petit

» nombre : les uns croient que vous
» avez fait les vers dont il s'agit, &
» les autres voudroient le perſuader.
» Jugeriez-vous à propos de faire
» ſur ce ſujet quelque lettre ou quel-
» que choſe de ſemblable, qu'on pût
» rendre public, ſi ces ſortes de bruits
» continuent? Au reſte, cet expédient
» vient de moi ſeul, & je vous le
» propoſe ſans façon, parce que je m'i-
» magine que la droiture de mon in-
» tention excuſe la liberté que je
» prends. Qu'on vous attribue de mau-
» vaiſes pieces, & que les Jéſuites
» ſoient attaqués & calomniés, en tout
» cela il n'y a rien de nouveau. Mais
» il eſt fâcheux & pour vous & pour
» les Jéſuites, qu'on emploie haute-
» ment votre nom pour flétrir avec
» plus de ſuccès un Corps où votre
» mérite eſt ſi bien reconnu, & où
» vous avez toujours eu tant d'amis. Je
» fais gloire d'en augmenter le nom-
» bre; & je ſuis avec un parfait dé-
» vouement,

Monſieur,

Votre, &c.

Réponse de M. Boileau Despréaux *au R. P.* Thoullier.

» Je vous avoue, mon très-Révé-
» rend Pere, que je ſuis fort ſcanda-
» liſé qu'il me faille une atteſtation par
» écrit pour déſabuſer le Public, &
» ſur-tout d'auſſi bons connoiſſeurs que
» les Révérends Peres Jéſuites, que
» j'ai fait un Ouvrage auſſi impertі-
» nent que la fade Epître en vers dont
» vous me parlez. Je m'en vais pour-
» tant vous donner cette atteſtation,
» puiſque vous le voulez, dans ce bil-
» let, où je vous déclare qu'il ne s'eſt
» jamais rien fait de plus mauvais, ni
» de plus ſottement injurieux que cette
» groſſiere boutade de quelque Cuiſtre
» de l'Univerſité ; & que ſi je l'avois
» faite, je me mettrois moi-même au
» deſſous des Coras, des Pelletiers &
» des Cotins. J'ajouterai à cette décla-
» ration, que je n'aurai aucune eſtime
» pour ceux qui, ayant lu mes Ouvra-
» ges, ont pu me ſoupçonner d'avoir
» fait cette puérile Piece, fuſſent-ils
» Jéſuites. Je vous en dirois bien da-
» vantage, ſi je n'étois pas malade, &

» ſi j'en avois la permiſſion de mon » Médecin. Je vous donne le bon jour, » & ſuis parfaitement,

Mon Révérend Pere,

Votre, &c.

A ces trois Lettres, nous ajouterons ce fragment d'une autre Lettre de Deſpréaux au P. Thoullier. » Aimez-» moi toujours, mon illuſtre Pere, & » croyez que je ne perdrai jamais la » mémoire du ſervice conſidérable que » vous m'avez rendu en contribuant ſi » bien à détromper les hommes de » l'horrible affront qu'on me vouloit » faire, en m'attribuant le plus plat » & le plus monſtrueux Libelle qui » ait jamais été fait «. Cette Satire, que l'Editeur des Lettres de Broſſette nous a conſervée, eſt, à la vérité, un mauvais Ouvrage dont Deſpréaux étoit incapable ; mais de l'appeler *le plus plat & le plus monſtrueux Libelle qui ait jamais été fait*, & de l'attribuer ſans preuve *à quelque Cuiſtre de l'Univerſité*, ſemble d'un Poëte puſillanime, qui a voulu faire ſa cour à ces

Jéſuites qu'il aimoit ſi peu, & la leur faire aux dépens d'autrui. Il eût été digne de Deſpréaux de ſe juſtifier avec moins d'aigreur & plus de nobleſſe.

(*c*) On ſait que chez les Jéſuites les derniers vœux ne ſe faiſoient qu'à trente-trois ans, âge où l'on prétend que Jéſus-Chriſt a été mis en croix, & que ces Peres avoient pris pour s'attacher à la leur. Si le choix de cet âge pour la profeſſion ſemble inſpiré par une dévotion un peu minutieuſe, au moins eſt-il très-ſage d'avoir reculé juſqu'à un âge ſi mûr des engagemens ſacrés & redoutables, qui, dans les autres Ordres, ſe prennent au ſortir de l'enfance, & qui ſouvent y ont produit tant de ſcandales & de repentirs. On ne peut trop s'étonner que les Magiſtrats n'aient pas fait revivre l'ancienne Loi qui défendoit les vœux monaſtiques avant vingt-cinq ans, Loi qu'un cruel abus avoit comme abolie en tolérant les vœux à ſeize, & qu'une ſuperſtition plus digne du douzieme Siecle que du dix-huitieme, a fait reſtreindre de nos jours à vingt ans, malgré la réclamation de tous les Citoyens

ſages, & même de pluſieurs Prélats auſſi pieux qu'éclairés. Voyez les Notes ſur l'article de Segrais & ſur celui de l'Abbé de Saint-Pierre.

(*d*) On ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici la converſation de Pétrarque ſur Philippe de Valois, avec Robert, Roi de Naples, qui, bien différent, à tous égards, du Roi de France, aimoit véritablement les Lettres, les honoroit, les cultivoit même autant que le pouvoit faire un Prince, & un Prince du quatorzieme ſiecle. Il avoit attiré Pétrarque à ſa Cour, & ſe plaiſoit à converſer avec lui. Il demanda un jour au Poëte, s'il n'avoit jamais été à la Cour de Philippe de Valois : » Je » n'en ai même jamais été tenté, ré- » pondit Pétrarque..... Et pourquoi » cela, dit Robert ? C'eſt, dit Pétrar- » que, parce qu'il me ſemble qu'un » homme comme moi ne peut être » qu'un perſonnage inutile & impor- » tun pour un Roi ignorant. J'aime » mieux vivre dans une honnête mé- » diocrité, que d'aller traîner mon corps » dans un pays où perſonne ne parle » ma Langue..... Il m'eſt revenu, dit

» le Roi, que le fils de Philippe aime » assez l'étude..... Je l'ai ouï dire aussi, » répondit Pétrarque, mais cela ne » plaît pas au Roi son pere ; on pré- » tend même qu'il regarde comme ses » ennemis les Précepteurs de son fils..«. Robert fut indigné, & après un mo- ment de silence : » Pour moi, dit-il, » je jure que les Lettres me sont plus » cheres que ma couronne, & s'il fal- » loit renoncer à l'un ou à l'autre, » j'arracherois bien vîte mon diadê- » me «. Peu de Souverains, même de nos jours, en diroient autant, & bien moins encore l'exécuteroient. Il en est pourtant un, que nos Lecteurs nom- meront d'eux-mêmes, & qui recevant d'un Philosophe les éloges dus à ses victoires, lui dit pour toute réponse ; *N'aimeriez-vous pas mieux avoir fait Athalie ?*

(*e*) Nous rapporterons ici le passage entier & curieux de M. l'Abbé d'Oli- vet, sur la maniere de traduire de l'A- cadémicien Dubois. » Oserai je, dit-il, » pour donner une idée de son style, » rapporter ce qu'une Dame, qui a

» du goût & qui ſe nourrit de bonnes » lectures, m'a fait penſer ſur ce ſujet? » Elle me demanda comment il ſe » pouvoit faire que Saint Auguſtin & » Cicéron, deux Auteurs qui ont écrit » ſur des matieres ſi différentes, & qui » ont vécu en des temps ſi éloignés » l'un de l'autre, euſſent un ſtyle tout- » à-fait ſemblable ! Je lui demandai à » mon tour, où elle avoit donc trouvé » cette prétendue conformité ? Eſt-ce, » ajoutai je, dans le choix, ou dans » l'arrangement des mots ? Eſt-ce dans » le tour des penſées ? C'eſt, me dit- » elle, dans M. Dubois. J'y trouve que » Saint Auguſtin & Cicéron étoient, » l'un comme l'autre, deux grands fai- » ſeurs de phraſes, qui diſoient tout » ſur le même ton. Rien peut-être ne » fait mieux ſentir de quelle impor- » tance il eſt, pour bien traduire, d'en- » trer dans l'eſprit de ſon Auteur, » qu'on parvienne à ne faire qu'un » avec lui «. Malheureuſement cela eſt plus facile à dire qu'à faire, & peut-être M. l'Abbé d'Olivet en eſt-il un exemple.

M. de la Monnoie, dans ſon Diſ-

cours

cours de réception à l'Académie Françoiſe, prétend que, » comme il eſt plus » aiſé à la Nature de faire un beau vi» ſage, qu'il ne l'eſt à l'Art d'en attra» per la reſſemblance, il eſt plus facile » de bien compoſer que de bien tra» duire «. Il ſe peut, il eſt même vraiſemblable, qu'un homme de talent & de génie produiſe avec plus de facilité, qu'un Traducteur ne copiera ſon modele : mais le genre qui produit reſtera toujours auſſi ſupérieur au Copiſte qui ne fait qu'imiter, que la Nature eſt au deſſus de l'Art.

(*f*) Nous avons dit que la Traduction de *la nature des Dieux*, étoit le premier Ouvrage que M. l'Abbé d'Olivet eût fait paroître *ſous ſon nom*. Ce n'étoit pas en effet le premier dont le Public lui fût redevable. Il avoit été l'Editeur & le reviſeur de quelques Traductions de M. de Maucroix, & les corrections qu'il y avoit faites étoient ſi nombreuſes, que ces Traductions pouvoient être regardées comme ſon Ouvrage. Mais il crut devoir ſacrifier cette petite gloire à la mémoire de ſon ami, & à la reconnoiſſance qu'il lui

devoit ; car M. de Maucroix, homme de beaucoup de ſavoir & de goût, avoit, ainſi que Deſpréaux, éclairé & guidé le jeune Littérateur dans ſes premieres études. M. de Maucroix étoit Chanoine de Reims, & intime ami du bon La Fontaine. Quoique profond Littérateur, il s'amuſoit quelquefois par délaſſement à faire de petits vers françois, aſſez gais, dans le genre de ſon ami, & n'y réuſſiſſoit pas mal pour un Savant, pour un Prêtre & pour un Chanoine. Voici, par exemple, un Couplet qui fit grande fortune, ſur la mort d'une jeune perſonne.

La fille qui cauſe nos pleurs
Eſt morte des pâles couleurs
Au plus bel âge de ſa vie.
Pauvre fille, que je te plains
De mourir d'une maladie
Dont il eſt tant de Médecins !

(*g*) Dans l'Ouvrage de M. l'Abbé d'Olivet ſur la *Proſodie*, perfectionné ſuivant le plan que nous venons de tracer, on préſenteroit avec tout le détail & toute l'exactitude poſſible ce que l'Auteur a déjà preſque auſſi bien développé qu'il le pouvoit faire dans un

premier eſſai, la quantité conſidérable de longues & de breves *réelles* que nous avons dans notre Langue ; vérité dont on peut s'aſſurer d'ailleurs ſans avoir recours au Traité de M. l'Abbé d'Olivet, & par un moyen facile qu'il n'a pas indiqué. Il ſuffira pour cet effet d'eſſayer de faire une Chanſon ſur un air connu ; car ſi on n'apporte pas la plus grande attention au choix des ſyllabes, on trouvera preſque à chaque inſtant la prononciation ſenſiblement eſtropiée dans cette Proſodie. La différence peut être la plus marquée entre la Proſodie de la Langue Françoiſe & celle des Langues Grecque & Latine, différence que M. l'Abbé d'Olivet paroît n'avoir pas aſſez connue, c'eſt la quantité de ſyllabes *communes* que renferme la premiere, c'eſt-à-dire, de ſyllabes qui, n'étant proprement ni longues ni breves, peuvent être faites dans la prononciation longues ou breves à volonté. C'eſt ce qu'on apperçoit ſur-tout dans les paroles miſes en chant, où un très-grand nombre de ſyllabes, de celles même qu'on ſeroit porté à croire eſſentiellement breves, comportent indifféremment, & ſans

choquer l'oreille, des longues ou des breves dans la Muſique. Ces ſyllabes ſont par-là eſſentiellement diſtinguées de celles qu'on peut appeler longues ou breves *d'obligation*, c'eſt-à-dire, qui doivent être néceſſairement longues ou breves, ſoit dans le diſcours, ſoit dans la Muſique même, quoique les Compoſiteurs ſe permettent quelquefois de les dénaturer, au grand déſavantage de leur Muſique. Une autre différence de notre Langue & des Langues anciennes, que l'Auteur du *Traité de la Proſodie* auroit encore pu remarquer, conſiſte dans les accens, qui, ainſi que la *quantité*, ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi déterminés qu'ils l'étoient chez les Grecs. Chez eux, l'accent ſervoit à hauſſer ou à baiſſer la ſyllabe; chez nous, il ſert moins à la hauſſer ou à la baiſſer, qu'à renfler ou affoiblir le ſon. C'eſt une remarque que n'ont pas aſſez faite ceux qui ont traité cette matiere, & M. l'Abbé d'Olivet lui-même; la plupart de ces Ecrivains, peu verſés dans la Muſique, confondent un ſon fort ou foible, plein ou ramolli, avec un ſon grave ou aigu, ce qui eſt néanmoins fort différent,

comme le ſavent ceux qui ont la plus légere teinture de la ſcience des ſons. Les Proſodiſtes dont nous parlons ont cru que dans la Langue Françoiſe l'accent ſervoit à hauſſer ou à baiſſer la voix, au lieu qu'il ne ſert qu'à rendre le *ſon* plus fort ou plus foible ; erreur dont ils ſe ſeroient aiſément garantis, s'ils avoient ſu ou remarqué que la plupart des ſons que nous appelons dans notre Proſodie *graves* ou *aigus*, ſont indifféremment ſuſceptibles, dans la Muſique, d'être chantés en montant ou en deſcendant, par rapport aux ſyllabes qui précedent ou qui ſuivent ; d'où il réſulte que les dénominations de *grave* ou d'*aigu* qui conviennent très-bien à l'accent grec, par le rapport de ces dénominations avec les *ſons* qu'on nomme ainſi, ſont très-improprement appliquées aux accens de notre Langue, qui ne donnent point réellement aux ſyllabes ſur leſquelles ils ſont placés, le caractere de ſon *grave* ou de ſon *aigu*, c'eſt à-dire, d'intonation plus baſſe & plus élevée, & qui même ne ſont pas toujours deſtinés à marquer le ſon des mots, mais quelquefois à diſtinguer ſeulement un

mot d'avec un autre. L'accent grave, par exemple, ſert uniquement à diſtinguer la propoſition *à* d'avec le verbe *a*, *habet*, & l'adverbe *là* d'avec l'article *la* ; car la prononciation de ces mots eſt d'ailleurs abſolument la même.

Pour en revenir aux ſyllabes communes dont nous parlions il n'y a qu'un moment, la multitude des ſyllabes de cette eſpece, dont la Langue Françoiſe abonde, & que lui reprochent, comme un défaut, les Enthouſiaſtes des Langues anciennes, eſt peut-être moins dans la nôtre un inconvénient qu'un mérite; & c'eſt encore une obſervation importante que M l'Abbé d'Olivet auroit dû faire. Cette eſpece d'indéciſion & de liberté que n'avoient pas les Anciens, chez qui preſque toutes les ſyllabes étoient déterminées, quant à leur quantité de *longues* ou de *breves*, nous donne le moyen de varier à certains égards le rythme & le caractere de nos vers, peut-être plus que ne pouvoient faire les Latins & les Grecs, & d'exprimer plus aiſément, par la vîteſſe plus ou moins grande de la prononciation, les objets que nous avons à peindre. Mais cette

même indéciſion dans la quantité d'un grand nombre de nos ſyllabes, ſemble auſſi s'oppoſer, comme nous l'avons dit ailleurs, à l'entrepriſe qu'on pourroit former, de donner à notre Langue des vers *métriques*, c'eſt-à-dire, meſurés à la façon des Latins & des Grecs; auſſi plus d'un réformateur ancien & moderne a-t-il vainement tenté d'introduire dans notre Poéſie cette innovation, à laquelle il n'y a pas d'apparence que nos oreilles puiſſent jamais s'accoutumer: c'eſt le ſentiment de M. l'Abbé d'Olivet, ſentiment qu'il appuie ſur des preuves auſſi ſimples que ſolides. Mais l'Auteur, en enlevant a notre Langue ce prétendu avantage, ou plutôt en ôtant à nos Poëtes cette maniere de la défigurer, montre avec combien de goût & de fineſſe les Racines, les Deſpréaux & leurs dignes ſucceſſeurs ont ſu faire uſage de notre Proſodie, pour donner de la mélodie à leurs vers, & pour peindre non ſeulement à l'eſprit, mais à l'oreille, les images & les ſentimens mêmes qu'ils ſe propoſoient d'exprimer.

Un autre objet qui eût été bien digne des obſervations, & peut-être

même des réformes de M. l'Abbé d'Olivet, c'eſt l'uſage abſurde qu'on fait des accens dans la Langue Françoiſe, même pour déterminer la prononciation de certaines ſyllabes. On prodigue l'accent aigu dans un grand nombre de mots, qu'on prononceroit ridiculement en ſuivant à la rigueur cet accentuation. Par exemple, on marque d'un accent aigu les deux premiers *e* du mot *téméraire*, comme ſi les ſyllabes *te* & *me* dans ce mot ſe prononçoient de la même maniere que les dernieres ſyllabes de *bonté* & d'*aimé*. Il en eſt de même d'une infinité d'autres mots; car cette abſurdité ſe rencontre à tout moment dans notre accentuation. L'*e* dans les deux premieres ſyllabes du mot *téméraire* a beaucoup plus de rapport, quant à la prononciation, avec celle du premier *e* dans le mot *fidèle*, *e* qu'on marque d'un accent grave. Ainſi il ſeroit beaucoup plus raiſonnable d'écrire & d'accentuer ainſi, *tèmèraire*. On peut remarquer à ce ſujet qu'il y a dans notre Langue cinq *e* très-diſtincts & très-différens; 1°. l'*é* qu'on appelle, je ne ſais pourquoi, *fermé*, comme dans

bonté. L'accent aigu devroit être pour cet *e* ſeul, & pour ceux dont la prononciation eſt abſolument ſemblable ; 2°. l'*è* qu'on nomme auſſi, je ne ſais pourquoi, *grave*, comme dans *fidèle*, *règondre* (qu'on accentue mal à propos répondre) ; 3°. l'*ê* ouvert & long, comme dans *problême*, *ſuccès* (qu'on accentue mal à propos ſuccès) ; 4°. l'*e* que je nomme *demi-muet*, comme dans la premiere de *reprendre*, & qui ſe prononce à peu près comme *eu*, (reu-prendre) ; cet *e* pourroit être diſpenſé d'accent, à moins qu'on ne voulût lui donner l'accent perpendiculaire (réprendre), qui indiqueroit que l'*e* ainſi accentué doit ſe prononcer à peu près comme *eu* dans le mot *jeu* : 5°. enfin, l'*e* abſolument ou preſque abſolument muët, comme dans la derniere ſyllabe de tous les mots de rime féminine.

(*h*) Le ſens de cette Epigramme étoit que le cœur du Zoïle *avoit été formé d'un excrément de Cerbere, pétri & tali par les Furies*. Comme il ne s'avouoit que l'Editeur de cette Epigramme, un ami de l'Abbé Desfon-

taines y fit une réponſe digne de l'attaque, en mettant au bas, par une alluſion groſſiere aux deux ſens du verbe *edere* (1) : *Joſephus Olivetus edebat*. Ceux qui ſont plus touchés d'une latinité ſavante & recherchée, que de la fineſſe d'une plaiſanterie, ne ſeront peut-être pas fâchés de voir ici cette Epigramme qui étoit en vers Scazons.

Denas vorarat Cerberùs Chelydrarum (Serpens)
Trigas (Triades) *opimi flore pinguium tabi*,
Ventremque, cænâ degravante, laxarat.
Ulum, Megæra cum ſorore, farcimen,
Ter impiatâ, terque depſuit (pétrit) *lævâ,*
Et apta dixit verba; terque poſtici
Immiſit oris halitum; ter imminxit.
Reciprocato palpitare concuſſu
Toroſa (ronde) *cepit pulpa* (chair), *quam ſinu clauſam*
Pro corde torvus Furius gerit pulpam.

(*i*) De tant d'Auteurs célebres qui ont critiqué ou juſtifié le récit de *Théramene*, le ſeul M. de Voltaire nous paroît avoir ſaiſi la queſtion dans ſon vrai point de vue. Théramene, ſelon

(1) Le verbe *edere* ſignifie également en latin *mettre au jour* & *manger*.

les Critiques, devoit ſimplement dire à Théſée, *Hippolyte eſt mort*, & ne pas s'arrêter à faire une grande deſcription, incompatible avec la douleur dont il devoit être pénétré. Auſſi, répond M. de Voltaire, Théramene commence-t-il par dire à Théſée ces ſeuls mots, *Hippolyte n'eſt plus*; mais il eſt naturel que Théſée, inſtruit de ce malheur, veuille en ſavoir le détail; *quel coup me l'a ravi?* & cette queſtion amene indiſpenſablement le récit que lui fait le Gouverneur d'Hippolyte. Il eſt vrai, ajoute encore très-bien M. de Voltaire, que Théramene auroit pu ſe diſpenſer de quelques détails, ou poétiques ou puérils, dont le Poëte a un peu gâté ce récit. Des *Courſiers* d'Hippolyte, qui, » l'œil » morne & la tête baiſſée, ſembloient » ſe conformer à ſa triſte penſée; des » cornes menaçantes du Monſtre, de » ſes écailles jauniſſantes, de ſa croupe » qui ſe recourbe en replis tortueux «; & peut-être du *flot qui recule épouvanté*, image empruntée de Virgile (1),

(1) *Refluitque exterritus amnis.* Enéïde, Livre VIII.

& trop épique pour une Tragédie. A ces cinq ou ſix vers près, le récit de Théramene eſt néceſſaire, intéreſſant, & plein de l'expreſſion la plus naturelle & la plus vraie. Voilà ce que M. l'Abbé d'Olivet auroit pu dire pour juſtifier ſolidement ce beau récit.

(*k*) L'Académie Françoiſe, dans une des années dernieres, a employé un grand nombre de ſéances à diſcuter à fond cette queſtion des participes. La matiere y a été comme épuiſée, & le réſultat du travail de la Compagnie ſur cet objet, mériteroit qu'elle en fît part au Public. Le principe ſur les participes déclinables, eſt clair & ſans difficulté; » qu'il faut conjuguer le » participe toutes les fois ſeulement » qu'il eſt précédé d'un régime ſim» ple, répondant à l'accuſatif des La» tins «. Mais dans le détail, il n'eſt pas toujours aiſé de ſavoir; 1°. quand le régime eſt ſimple ou compoſé; 2°. quand le régime ſe rapporte au participe, ou au verbe dont le participe eſt quelquefois ſuivi; 3°. quand il peut être indifférent de décliner ou de ne pas décliner le participe. Toutes ces

queſtions, pour être développées & réſolues, exigeroient un détail que la nature de cet Ouvrage ne comporte pas, mais qui pourroit former un ſupplément utile aux excellentes obſervations que MM. Duclos & d'Olivet nous ont laiſſées ſur cette matiere.

(*l*) Nous avons parlé, dans l'article de M. le Préſident Bouhier, des obligations que lui avoit notre Académicien, & qu'il faiſoit gloire d'avouer. Il a déclaré de même, quand l'occaſion s'en eſt préſentée, ce qu'il devoit au P. Oudin, par rapport aux ſavantes Notes dont ſon Edition de Cicéron eſt ornée » Pourquoi, dit M. l'Abbé d'O» livet, me ſoumettre à la dure loi » qu'il m'avoit impoſée de ne le point » nommer? Je lui dois pluſieurs Re» marques ſignées *anonymes*, qui font » la richeſſe de mon Edition «. On peut voir dans les Mémoires de *Michault*, que nous avons déjà cités, à combien d'autres Gens de Lettres le profond ſavoir du P. Oudin a été utile. On trouvera dans ces Mémoire le détail des travaux immenſes & très-eſtimables de ce Jéſuite laborieux, ſimple

& modeſte, qui n'a pas eu aſſez d'imitateurs parmi ſes Confreres, qui ne cherchoit point, comme pluſieurs d'entre eux, à gouverner les hommes au lieu de les inſtruire, qui gémiſſoit enfin, quoiqu'en ſecret, ſur l'eſprit d'ambition & de manége, devenu ſi funeſte à ſa Compagnie.

(*m*) Plus l'attachement de M. l'Abbé d'Olivet pour les Jéſuites a été conſtant & ſincere, moins nous devons paſſer ſous ſilence une querelle aſſez vive qu'il fut forcé d'avoir, non avec la Société, mais avec quelques Jéſuites, au ſujet du Livre de M. Huet, intitulé *Traité philoſophique de la foibleſſe de l'eſprit humain*. Cet Ouvrage, dont notre Académicien avoit été l'Editeur après la mort du Prélat, fut vivement attaqué par les Journaliſtes de Trévoux. M. l'Abbé d'Olivet le défendit avec vigueur, & ceſſa d'être Jéſuite un moment, pour venger ſon ami. Son courage fut d'autant plus grand, que l'Ouvrage, comme il l'avoue lui-même, prêtoit le flanc à la critique; car prétendre avec M. Huet, » que la raiſon humaine n'a d'elle-

» même nul moyen de parvenir cer-
» tainement & indubitablement à la
» connoiſſance d'aucune vérité « ; c'eſt évidemment ébranler & peut être ſaper les fondemens de la Foi, qui ne peut être appuyée que ſur des motifs de crédibilité dont la raiſon ſeule eſt le Juge. Mais M. l'Abbé d'Olivet, quoiqu'il ſentit bien toute la force de l'objection, n'en fut pas moins ardent à défendre, ſinon la Philoſophie, au moins le Chriſtianiſme, & les intentions pures de l'Evêque d'Avranches. Il eſt vrai que dans cette diſpute contre les Journaliſtes de Trévoux, il ſe trouva heureuſement appuyé de quelques Jéſuites, qui ne penſoient pas comme leurs Confreres ; entre autres, du P. Baltus, qui avoit ſi laborieuſement prouvé contre M. de Fontenelle, que le Diable avoit *prophétiſé & fait des miracles* (1), & qui déclara n'avoir trouvé dans le Livre de M. Huet, que ce qu'enſeignent *communément* les Docteurs de l'Egliſe. Il ſeroit aſſez ſurpre-

(1) Voyez dans l'Eloge de la Motte, l'excellent mot de Fontenelle ſur cet Ouvrage du P. Baltus.

nant que telle fut la doctrine de ces Auteurs reſpectables, & qu'au préjudice réel de la Foi, ils accordaſſent ſi peu à la raiſon humaine : mais le P. Baltus les avoit tant lus, qu'il eſt difficile de ne l'en pas croire ; à moins qu'on ne veuille le ſoupçonner d'avoir été auſſi peu clairvoyant ſur cet objet, qu'il l'a été ſur les Oracles. Les Journaliſtes de Trévoux, par un reſte de reſpect pour la mémoire de l'Evêque d'Avranches, avoient inſinué dans leur Extrait, qu'il étoit abſurde de ſuppoſer qu'un Livre ſi ſcandaleux eût été imprimé tel qu'il étoit ſorti des mains de l'Auteur ; ils faiſoient entendre que l'Editeur y avoit ajouté les traits peu édifians contre leſquels ils s'élevoient avec tant de zele. M. l'Abbé d'Olivet n'eut pas de peine à confondre l'impoſture, en produiſant authentiquement le Manuſcrit original de M. Huet, écrit tout entier de ſa main ; la calomnie, à qui il avoit fermé la bouche, fut triſtement réduite, pour ſe dédommager, à chercher des ſcandales dans l'Ouvrage du pieux & ſavant Evêque, & a le traiter à peu près comme Bodin ou Spinoſa. Il n'étoit pas meil-

leur Philoſophe que l'un & l'autre ; mais il étoit à coup ſûr Théologien irréprochable. Le Journaliſte qui avoit ſi mal-adroitement attaqué M. l'Abbé d'Olivet, étoit le P. du Cerceau, dont M. de Voltaire a dit plaiſamment qu'il a fait *quelques vers heureux dans le genre médiocre.* Il mourut au plus fort de cette querelle : on aſſure qu'il méditoit une réponſe ; c'eſt dommage qu'elle n'ait point paru ; il eût été curieux de voir par quelles ſubtilités ou quels menſonges le Théologien Poëte & Jéſuite auroit défendu une ſi mauvaiſe cauſe.

(*n*) Un de ces François expulſés de leur patrie, & qui, mépriſés par-tout où ils ſe montrent, vivent dans les pays étrangers des menſonges qu'ils y impriment, a eu l'impudente atrocité d'avancer dans une Gazette, que M. l'Abbé d'Olivet, dans la derniere de nos Aſſemblées où il aſſiſta, avoit eu ſur le jugement des Prix une diſpute violente avec deux de ſes Confreres qui l'accablerent d'injures, dont il fut tellement ému, qu'au ſortir de la ſéance, il ſentit les premieres atteintes

de l'apoplexie qui nous l'a fait perdre. La vérité eſt que le Prix étoit jugé plus de deux mois avant la maladie de M. l'Abbé d'Olivet, qu'il aſſiſta depuis à pluſieurs ſéances, & que ſes deux Confreres, bien loin d'avoir avec lui la moindre querelle au ſujet de ce Prix, avoient été du même avis que lui, & en avoient été preſque ſeuls. Cette calomnie a depuis été rétractée par les Auteurs mêmes; mais il faut s'attendre à la voir répétée dans quelque Recueil précieux d'Anecdotes littéraires.

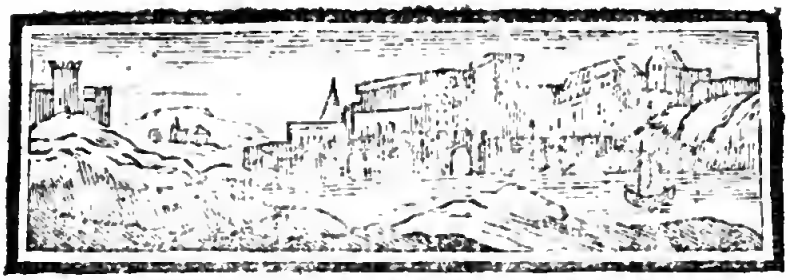

ÉLOGE

DE

NICOLAS-CHARLES-JOSEPH TRUBLET,

ARCHIDIACRE ET CHANOINE DE SAINT-MALO;

Né à St-Malo en Décembre 1697 ; *reçu le* 13 *Avril* 1761, *à la place* DE CLAUDE-LOUIS-AUGUSTE FOUQUET DE BELLE-ISLE, *Pair & Maréchal de France ; mort le* 14 *Mars* 1770.

IL étoit d'une famille très-ancienne dans la Bourgeoisie de Saint-Malo, & connue, dit-on, il y a douze cents

ans ; car on assure que depuis qu'un gourmand, nommé *Trublet*, qui *florissoit* dans le sixieme siecle, eut l'impiété de manger un excellent poisson destiné pour la table délicate d'un Saint Evêque de cette ville, il y a toujours eu dans cette famille, par un juste & terrible jugement de Dieu, un fou en titre & comme de fondation : *aussi fou qu'un Trublet* est devenu proverbe dans Saint-Malo. Quand le proverbe seroit aussi vrai qu'il est puéril, le sort n'étoit pas tombé sur M. l'Abbé Trublet, pour subir la malédiction de *folie* attachée à quelqu'un de ce nom : il se piquoit même de sagesse ; & sa petite fortune littéraire, quoique troublée par quelques orages, prouve qu'il a été plus avisé qu'on ne le soupçonnoit de l'être.

Les *Trublets*, se trouvant très-illustrés de l'ancienneté sans tache de leur roture, n'ont jamais eu la sotte vanité, comme tant d'autres, de se faire, de Bourgeois anciens, Gentilshommes nouveaux ; ils ont mieux aimé être les premiers Citoyens de leur ville, que les derniers Nobles de leur province ; par-là ils ont prouvé qu'ils n'étoient

pas ſi *foux* que leurs compatriotes les en accuſoient. Ce mépris pour la roture anoblie étoit, ſous Henri IV, l'eſprit général de la ville riche & commerçante de St-Malo ; par malheur cet eſprit y a trop dégénéré.

Dès l'âge de vingt ans, M. l'Abbé Trublet donna dans le Mercure, des *Réflexions ſur le Télémaque* qui venoit de paroître. Ces Réflexions furent goûtées de MM. de Fontenelle & de la Motte, qui déſirerent de connoître l'Auteur. M. l'Abbé Trublet devint bientôt l'ami & l'admirateur de l'un & de l'autre. Il fréquentoit aſſidument le Café où préſidoit la Motte ; il faiſoit ſon profit de tout ce qu'il y entendoit dire ; & ſes ennemis (car il eut l'honneur d'en avoir) ont prétendu que le premier volume de ſes *Eſſais de Littérature & de Morale* n'étoit que le recueil des converſations journalieres de cette eſpece de *Manufacture d'eſprit*, qui avoit en lui, diſoit-on, un fidele habitué. Il ſuffit, pour apprécier ce trait de ſatire, de comparer le premier volume des *Eſſais* aux trois ſuivans que M. l'Abbé Trublet a donnés long-temps après la mort

de la Motte, & lorſque la *Manufacture* n'exiſtoit plus. On voit dans ces quatre volumes les mêmes opinions, le même ſtyle, la même maniere, le même eſprit enfin que dans le premier ; & quelque jugement qu'on porte de l'Ouvrage, il ſeroit au moins très-injuſte de vouloir l'enlever à l'Auteur.

Quant à l'Ouvrage même, on ne lui a pas rendu plus de juſtice ; mais pour la conſolation de M. l'Abbé Trublet, les jugemens qu'on a portés du Livre & de l'Auteur ſont contradictoires. A-t-on voulu louer les *Eſſais* ? on a prétendu qu'ils n'étoient pas de lui ; a-t-on rendu à l'Auteur ſon bien ? on a dit que *c'étoit marchandiſe de peu de valeur* ; & on a eu tort ſur les deux points. M. l'Abbé Trublet n'eſt pas un La Rochefoucauld ni un La Bruyere ; mais il nous ſemble que l'illuſtre Monteſquieu avoit donné aux *Eſſais de Littérature & de Morale* leur véritable prix, en diſant que c'étoit en ſon genre un *bon Livre du ſecond ordre*. L'Ouvrage eſt écrit purement & avec beaucoup de clarté, mérite qui doit être compté pour quelque choſe, ſur-tout aujourd'hui ; les réflexions y ſont quel-

quefois auſſi juſtes que fines, & toujours préſentées ſous une forme élégante & préciſe, lors même qu'elles ne ſont pas neuves. Ceux qui ont reproché à l'Auteur de ne faire ſouvent que donner un léger vernis à des idées rebattues, n'ont pas penſé qu'il eſt plus d'un Ecrivain renommé à qui l'on pourroit faire le même reproche, & qu'entre autres, le Poëte célebre, appelé par quelques Gens de Lettres *le grand Rouſſeau*, reſteroit aſſez peu riche de ſon propre fonds, ſi on le dépouilloit de toutes les penſées communes qu'il n'a fait qu'exprimer en vers harmonieux. Nous ne prétendons pas mettre les vers de Rouſſeau ſur la même ligne que la proſe de M. l'Abbé Trublet, ni même la comparer à la proſe énergique ou ingénieuſe de nos principaux Moraliſtes ; mais croit-on que les penſées de ces derniers ne tirent pas ſouvent leur plus grand mérite de la forme dont ils ont ſu les revêtir ? Le fond des idées des hommes n'eſt pas immenſe, & s'accroît aſſez rarement d'idées vraiment nouvelles ; mais la variété des formes qu'on peut donner aux idées connues, eſt inépuiſable,

& fait ſouvent la ſeule différence entre l'Ecrivain homme d'eſprit & celui qui ne l'eſt pas. En un mot, le travail de M. l'Abbé Trublet, ſans être deſtiné ni à des Philoſophes ni à des Littérateurs profonds, peut être fort utile à la Jeuneſſe, qui, avide d'inſtructions & d'idées, trouvera en général dans ſon Ouvrage des principes de morale & de goût nettement analyſés, & quelquefois heureuſement approfondis. Ce ſera pour les eſprits encore novices, une eſpece de lait qui les préparera à des alimens plus ſolides ou plus raffinés, à ceux que leur offriront nos grands Maîtres dans l'art de penſer & d'écrire; ils ne ſeront plus réduits à chercher triſtement & ſans ſuccès leur premiere nourriture dans cet inſipide *Traité du vrai mérite*, qui a fait les délices de la génération précédente, & dont les nombreuſes Editions, multipliées à un degré honteux pour nos peres, ſont enfin heureuſement taries. Peut-être même l'Ouvrage de M. l'Abbé Trublet jouiroit-il d'une plus grande réputation auprès des Littérateurs du premier ordre, ſi l'Auteur n'y avoit pas mêlé aux obſervations eſtimables

bles qui en font le mérite, un trop grand nombre de penſées communes, dont le voiſinage les dépare; & ſi, après avoir donné à ſes meilleures réflexions une expreſſion nette, préciſe & heureuſe, il ne retomboit pas dans le défaut de les préſenter enſuite de nouveau en pluſieurs manieres différentes, preſque toujours plus foibles que la premiere, & qui même, pour l'ordinaire, vont toujours en s'affoibliſſant de plus en plus. Son Livre, de bon qu'il eſt, pourroit devenir excellent ſans y rien ajouter, & en ſe bornant à n'y faire que des ratures: cet éloge eſt plus grand qu'on ne penſe; dans la plupart des Livres, les vrais connoiſſeurs, & ſur-tout l'Auteur même, quand il eſt digne de lire, trouvent encore plus à déſirer qu'à effacer; mais la multitude s'apperçoit mieux que l'Auteur de ce qu'il a de trop, & moins de ce qui lui manque.

Partiſan déclaré des opinions de la Motte & de Fontenelle ſur la Poéſie, M. l'Abbé Trublet les a expoſées, développées & prouvées de ſon mieux dans pluſieurs endroits de ſon Ouvrage. Son zele pour ces opinions fut ſi ardent

& ſi ſincere, que pour juſtifier ſa croyance, il ne craignit point, ſi l'on peut employer cette expreſſion, de braver même le martyre, en s'expoſant au ſupplice du ridicule, le plus cruel que puiſſe redouter un Ecrivain, & ſur-tout un Ecrivain François. Non content de s'en tenir à des aſſertions générales & haſardées ſur le mérite précaire & frivole, ſelon lui, de la verſification & des Poëtes, il eut l'imprudence de vouloir les appuyer par des exemples, qu'il ne ſe borna pas à prendre dans les Ouvrages des morts, mais qu'il alla chercher dans les Poëtes vivans les plus redoutables. Il eût couru peu de riſque, s'il ſe fût contenté d'apprecier à ſa maniere les Poéſies de Jean-Baptiſte Rouſſeau, dont les manes ne pouvoient ſe venger. » En liſant, » dit il, ce Poëte qui verſifie ſi bien, » mais qui penſe & qui ſent ſi peu, » je n'ai point de regret que ce ſoient-» là des vers, car que ſeroit-ce ſi ce » n'en étoit pas? Au lieu qu'en liſant » M. de la Motte, qui penſe beaucoup » & verſifie mal, j'ai regret que ce » ſoient-là des vers, parce que l'Au-» teur écrivant en proſe auroit non

» ſeulement mieux écrit, mais encore » plus penſé «. Il eût fait ſagement d'en reſter là ; mais il lui échappa de dire dans le IIIe. volume de ſes *Eſſais*, qu'il ne pouvoit lire de ſuite & ſans dégoût la *Henriade*, le ſeul Poëme épique que la France puiſſe oppoſer à ceux dont les autres Nations ſe glorifient. Il oſa même appliquer à cet immortel Ouvrage les vers de Deſpréaux ſur la *Pucelle* de Chapelain :

Et je ne ſais pourquoi je baille en la liſant.

Eſpece de ſatire d'autant plus imprudente, qu'elle étoit ſans malignité comme ſans juſtice. A la vérité, il rejetoit la faute de ſon *dégoût*, non ſur l'Auteur de ce Poëme, mais uniquement ſur la poéſie, & principalement ſur la verſification Françoiſe, qui ayant le malheur, diſoit-il, d'être monotone par ſa nature, & par conſéquent ennuyeuſe, n'avoit pu même cacher ce défaut dans un Ouvrage où elle étoit d'ailleurs auſſi parfaite qu'elle pouvoit l'être. Cette explication ne put ſervir de paſſe-port à l'aveu naïf que M. l'Abbé Trublet avoit oſé faire de l'*ennui* qu'il éprouvoit en liſant le Virgile

François ; & la diſtinction, ou métaphyſique, ou réelle, qu'il croyoit avoir ſi prudemment articulée entre la Poéſie & le Poéme de la *Henriade*, ne ſatisfit pas l'Auteur ſenſible de cet immortel Ouvrage. Il ſe vengea par une Piece de vers, malheureuſement charmante, intitulée le *Pauvre diable*, & où l'Auteur des *Eſſais* fut cruellement caractériſé par ce trait plus gai que juſte, mais que tout le monde a retenu : *Il compiloit, compiloit, compiloit.*

Soit timidité, ſoit modération, ſoit politique, M. l'Abbe Trublet ne repouſſa pas avec aigreur (comme ont fait tant d'Ecrivains qui ne s'en ſont pas mieux trouvés) le coup que venoit de lui porter une main ſi redoutable; il ſe contenta de dire modeſtement, mais avec une ſorte de courage, que *s'il avoit eu tort au ſujet de la Henriade, il avoit le nouveau tort de perſiſter.* Néanmoins il prit en même temps ſes précautions pour que cette petite récidive ne lui fût pas auſſi nuiſible que ſa premiere faute. Ayant été élu par l'Académie Françoiſe dans ce même temps, il envoya à M. de Voltaire ſon Diſcours de réception, en lui deman-

dant ſon amitié. M. de Voltaire, auſſi facile à revenir, que prompt à s'offenſer, répondit à la lettre de M. l'Abbé Trublet avec reconnoiſſance, & avec une ſorte de regret de ce qui s'étoit paſſé. Il convint que l'Auteur des *Eſſais* n'avoit pas le ſimple & triſte mérite de *Compilateur*, auquel il l'avoit d'abord réduit, & que cet Ouvrage contenoit des *choſes utiles & agréables*. Il déclara gaîment à M. l'Abbé Trublet qu'il oublioit tout, lui promit la paix, & lui tint parole.

La réception de M. l'Abbé Trublet à l'Académie Françoiſe, époque de ſa réconciliation avec le plus célebre de nos Ecrivains, fut encore, à d'autres égards, une circonſtance de ſa vie bien intéreſſante pour lui. Il avoit longtemps frappé aux portes de cette Compagnie, ſans qu'elles vouluſſent s'ouvrir: dès 1736, il s'étoit mis ſur les rangs, & ne fut admis qu'au bout de vingt-cinq années, en 1761, & à la pluralité d'une ſeule voix. Ce n'eſt pas qu'il ne fût auſſi digne de cet honneur que beaucoup d'autres qui l'avoient obtenu avec bien moins de peine. Mais M. l'Abbé Trublet n'avoit pas l'art de ſe

faire valoir ; ſon extérieur peu impoſant aidoit encore un peu d'égards qu'on avoit pour lui ; la fréquence & l'inutilité de ſes ſollicitations pour l'Académie, avoit jeté un air de rebut ſur ce Candidat ſi opiniâtre & ſi malheureux; il eût pu dire comme l'Abbé Pellegrin, & avec encore plus de raiſon, *On me mépriſe trop.* D'ailleurs les traits lancés contre lui par M. de Voltaire lui avoient aliéné les amis de ce grand homme, & l'avoient rendu preſque ridicule aux yeux de ce Public qui ne cherche que des victimes ; enfin il avoit eu le malheur de s'aſſocier à un Journal appelé *Journal Chrétien*, le meilleur Ouvrage, a dit plaiſamment un Ecrivain illuſtre, qui ait paru depuis le *Pédagogue Chrétien*, & dont les Rédacteurs n'étoient pas vus de bon œil par les Gens de Lettres les plus célebres, parce que ces Gens de Lettres y avoient été, pour la plupart, accuſés d'être *également ennemis du Trône & de l'Autel*, ſuivant la formule éloquente, qui depuis eſt devenue ſi fort à la mode. On reprochoit ſur-tout à M. l'Abbé Trublet d'avoir lancé quelques traits dans ce Journal contre un Philoſophe très-

eſtimable, dont il ſe diſoit l'ami, & qui venoit de donner un Ouvrage (1) écraſé par tous les foudres eccléſiaſtiques. M. l'Abbé Trublet n'avoit pourtant dit qu'un mot ſur ce Livre, & même ce mot étoit auſſi meſuré qu'on pouvoit l'exiger d'un Prêtre Journaliſte, qui ſe ſeroit dangereuſement compromis par une indulgence trop marquée. Mais on ne vit point ſa modération; on ne vit que les coups qu'il avoit portés, ſans y être condamné *ſous peine de la vie*, à un homme vertueux & perſécuté, dans la ſociété duquel il vivoit, & qui pouvoit lui dire le mot de Céſar, *Tu quoque, Brute* (2). Un ſi grave ſujet de reproche le priva, à ſon élection, d'un grand nombre de voix; mais ce même *Journal Chrétien*

(1) Le Livre de l'*Eſprit*, par M. Helvétius.

(2) *Et toi auſſi, Brutus.* Les ennemis de M. l'Abbé Trublet, aveuglés par leur reſſentiment lui faiſoient une application du mot *Brute*, trop groſſiere & trop injuſte pour être plaiſante.

lui valut beaucoup de ſuffrages, & préciſément ce qui lui en étoit néceſſaire pour obtenir enfin le titre qu'il avoit ſi ardemment & ſi long-temps déſiré; ainſi il fut ſauvé par la faute même qui paroiſſoit devoir le perdre : les traits que lui avoit lancés un Ecrivain, contre lequel toutes les ames pieuſes croyoient devoir ſe réunir, lui ſervirent de titre pour l'Académie, & il eût pu dire avec Horace :

Duris ut ilex tonſa bipennibus.....
Per damna, per cædes, ab ipſo
Ducit opes animumque ferro (1).

Si quelque choſe pouvoit conſoler M. l'Abbé Trublet d'avoir ſi long-temps erré aux environs de l'Académie ſans y entrer, c'eſt que dans la plupart des élections où il avoit échoué, M. de Fontenelle lui avoit conſtamment donné ſa voix, & ſouvent l'avoit

(1) Tel qu'un chêne mutilé par la hache cruelle, tire ſa richeſſe & ſa vigueur de ſes pertes mêmes, de ſes bleſſures, & du fer qui l'a frappé.

donnée preſque ſeul ; il croyoit lui devoir ſon ſuffrage, ſoit pour le dédommager de ſon mieux par cette marque diſtinguée de ſon eſtime, & pour oppoſer ſon avis à celui de la foule, comme *l'autorité de Caton à celle des Dieux* (1), ſoit par un ſentiment de reconnoiſſance dont le Philoſophe bénévole ne s'appercevoit peut-être pas lui-même, & qu'il acquittoit, comme ſans le vouloir, à l'égard de celui qui avoit tant fait brûler d'encens aux pieds de ſa ſtatue. M. l'Abbé Trublet eut quelquefois encore, quoiqu'auſſi inutilement, d'autres ſuffrages non moins illuſtres, entre autres celui de M. le Préſident de Monteſquieu, qui, dans une élection, écrivit & motiva ſon billet de la maniere ſuivante : *Je donne ma voix à M. l'Abbé Trublet, aimé & eſtimé de M. de Fontenelle.* A ces deux ſuffrages, ſi glorieux pour M. l'Abbé Trublet, & auxquels M. de la Motte auroit ſûrement ajouté le ſien, s'il eût

(1) Cette phraſe a été employée par M. de Fontenelle lui-même dans l'Eloge du Comte de Marſigli, condamné par un Conſeil de Guerre, & abſous par M. de Vauban.

vécu, nous pouvons joindre l'honneur que lui a fait un autre Académicien moins célebre, mais dont la voix mérite auſſi d'être comptée. M. de Maupertuis lui a dédié un des quatre Vol. qui compoſe le Recueil de ſes Ouvrages, dont il a offert les trois autres volumes, non à des hommes accrédités & puiſſans, mais à des amis eſtimables par leurs lumieres. Le volume adreſſé à M. l'Abbé Trublet eſt celui qui contient les Diſcours Académiques. »Quoi» qu'il n'y ait, lui dit M. de Mau» pertuis, aucun des volumes de mes » Ouvrages que je ne puiſſe vous dé» dier, celui-ci m'a paru le plus par» ticuliérement devoir vous apparte» nir..... J'ai beſoin de toute votre » amitié, lorſque je préſente des Diſ» cours Académiques a un des hommes » de notre Nation qui parle le mieux » notre Langue..... Dans la Ca» pitale de la France, vous avez pu » diſputer le ſtyle aux meilleurs Ecri» vains, & les choſes aux meilleurs » Eſprits. Pour chaque genre, on » trouve dans notre Nation quelques » Auteurs qui ſe ſont emparés d'une » réputation qu'aucun autre n'a pu par-

» tager. Un grand mérite, & le bon-
» heur d'avoir été les premiers, ont tel-
» lement prévenu le Public pour eux,
» que quelque choſe qu'aient faite ceux
» qui ſont venus depuis, on ne les a
» jamais laiſſé approcher de la gloire
» des originaux. Vous êtes peut être
» le ſeul pour qui le Public n'ait point
» eu cette injuſtice «. Nos Lecteurs ſont en état de juger quelles modifications ils doivent donner à cet éloge; mais il eût été injuſte que nous privaſſions la mémoire de M. l'Abbé Trublet, de l'hommage qu'un Philoſophe eſtimable a cru devoir rendre à ſon mérite & à ſes Ecrits.

Si notre Académicien n'eut pas des talens éminens, il eut au moins la vertu qui les accompagne quelquefois, & qui même en fait pardonner la privation, la ſimplicité & la modeſtie. Il demandoit à un homme de Lettres ce qu'il penſoit du IIIe. volume de ſes *Eſſais*, qui venoit de paroître; l'homme de Lettres avoua qu'il en avoit été beaucoup moins content que des deux premiers volumes. » Vous me
» ſurprenez un peu, lui dit M. l'Abbé
» Trublet, car ſans attacher beaucoup

» de prix à ces deux premiers volu-» mes, je croyois avoir donné encore » plus de soin au troisieme «. L'homme de Lettres, sans se rétracter sur ce IIIe. volume, répondit qu'il avoit peut-être jugé trop favorablement des deux premiers, ne les ayant lus qu'en Province & avant de s'être formé le goût par le commerce des bons Ecrivains de la Capitale. » En ce cas, dit l'Abbé » Trublet, vous pourriez bien avoir rai-» son «. Un sacrifice si entier de l'amour-propre dans un Auteur, non seulement sollicite pour lui l'indulgence, mais doit faire regretter qu'il en ait besoin.

Cette maniere de penser, si estimable & si rare, se montra plus naïvement encore dans un autre mot de M. l'Abbé Trublet, qui fait également honneur à son caractere, à son esprit & à son goût. Il parloit un jour, de son propre mouvement, à quelqu'un, du vers lancé contre lui dans le *Pauvre diable*, car il parloit souvent le premier (sans affectation comme sans fiel) de ce malheureux vers qui étoit alors dans toutes les bouches, & devenu comme sa devise involontaire. Il remarquoit combien il y avoit de goût

dans cette triple répétition, *compiloit*, *compiloit*, *compiloit*, que plus d'un Auteur auroit peut-être crue froide & faſtidieuſe : » Un ſot, diſoit-il, auroit » bien pu trouver ce vers, mais à coup » ſûr il ne l'auroit pas laiſſé «. Après le mérite d'avoir fait le vers, le plus grand ſans doute eſt de le louer avec tant de juſteſſe & de fineſſe, ſur tout lorſqu'on a le malheur d'en être l'objet. Les Auteurs outragés par une ſatire ingénieuſe, n'en ſentent que trop toute la malice ; mais plus ils la ſentent, moins ils ſe preſſent de la faire ſentir aux autres.

Admis enfin dans l'Académie, M. l'Abbé Trublet en remplit pendant cinq ans les devoirs avec la plus grande exactitude ; il fut très-utile à nos ſéances particulieres, comme il s'étoit engagé de l'être dans ſon Diſcours de réception. » La qualité d'Académicien, » avoit-il dit, eſt un titre d'honneur, » mais plus encore un engagement à » un travail commun à la Compagnie. » Vos ſtatuts le preſcrivent & le re» glent : or, Meſſieurs, ſans me croire » digne de l'honneur, je me ſuis ſenti » capable du travail. J'ai étudié de

» bonne heure notre Langue dans les » Ouvrages de vos prédéceſſeurs ; j'ai » continué cette etude dans les vôtres... » De là mes vœux, & ſans doute votre » choix «. On ne peut montrer à la fois & moins d'opinion de ſoi-même, & plus de zele pour juſtifier le ſuffrage de ſes Confreres.

La ſanté de M. l'Abbé Trublet s'affoibliſſant de jour en jour, il ſe retira à Saint-Malo quelques années avant ſa mort. Il ne s'occupa plus que de bonnes œuvres & des devoirs de ſon état, & mourut en paix au ſein de ſa famille. La conduite ſage, religieuſe & édifiante qu'il mena dans ſa retraite, lorſqu'obſcurément confiné au fond de ſa Province, ſans intérêt, ſans prétentions & ſans déſirs, il n'avoit plus rien à feindre ni à diſſimuler, ſerviroit, s'il étoit néceſſaire, de réfutation victorieuſe aux imputations dont il a été chargé ſur la pureté & la ſincérité de ſa foi. Ce n'eſt pas qu'il eût jamais fourni de ſujet ni même de prétexte à ces imputations, ſoit par ſes Ecrits, ſoit par ſes Diſcours ; mais il étoit, comme nous l'avons dit, intimement lié avec Fontenelle & la Motte ; il

adoptoit presque aveuglément toutes leurs opinions philosophiques & littéraires ; & ces deux célebres Ecrivains, quelque réservés qu'ils fussent dans leur conduite & dans leurs Ouvrages, n'avoient pu éviter d'être taxés d'irréligion par le zele adroit de ces dévots pénétrans, dont l'œil fin, & sur tout éclairé, va chercher des ennemis à l'Evangile parmi tous ceux qui font un usage distingué de leur raison & de leurs lumieres. Ces détracteurs si avisés de la Motte & de Fontenelle, concluoient avec leur logique profonde, que M. l'Abbé Trublet, leur ami, pensoit comme eux sur cette matiere délicate, & qu'il étoit Sectateur en Religion comme en Poésie, de leurs principes erronés. Ni les liaisons de notre Académicien avec plusieurs Evêques, qui se reposoient même sur lui de la confection de leurs Mandemens, ni la protection dont une Reine pieuse l'honoroit, ni tout ce qu'il a imprimé contre les Incrédules dans ses *Essais*, ni enfin ce *Journal Chrétien*, auquel il avoit travaillé si constamment, & avec un zele dont il pensa même être la victime ; rien ne put fermer la bou-

che à l'imbécille calomnie. M. l'Abbé Trublet voyoit néanmoins beaucoup plus clair ſur les vrais intérêts de la Religion, que ceux qui l'accuſoient ſi légérement de n'y être pas attaché. Triſte ſpectateur, dans ſes dernieres années, des coups violens que l'impiété portoit à la bonne cauſe, & en même temps du fanatiſme & de l'ineptie de la plupart de ſes défenſeurs, mais ſur-tout de leur ridicule acharnement contre l'orthodoxie de tous les hommes illuſtres, il gémiſſoit profondément de voir l'arche du Seigneur confiée à des mains ſi débiles & ſi indignes de la ſoutenir. » Quels funeſtes Ouvrages » contre le Chriſtianiſme, diſoit-il un » jour avec effroi, que toutes les dé- » clamations dont nous ſommes inon- » dés en ſa faveur par des Avocats ſi » déteſtables ? Se flattent-ils de ſur- » paſſer dans leurs Diatribes les Plai- » doyers éloquens des Boſſuet, des » Grotius & des Abbadie ? Qu'ils y » renvoient leurs adverſaires, & ſur- » tout qu'ils ſe taiſent «. Ces Avocats n'en ont rien fait ; ils ont redoublé de clameurs & de ſottiſes, & la piété ſincere voit chaque jour avec douleur

les triſtes effets de leur opiniâtre abſurdité. Ils reſſemblent à ces troupes irrégulieres & deſtructives, qui, ſous prétexte d'aller à la découverte de l'ennemi, pillent & brûlent tout ce qu'elles rencontrent, & empêchent par leurs dévaſtations les troupes régulieres de ſubſiſter (1).

(1) Les propos injuſtes, répandus dans la Capitale ſur la religion de M. l'Abbé Trublet, s'étendirent, après ſa retraite, juſque dans la ville de St-Malo, ſa patrie, où il étoit venu finir ſes jours; & depuis ſa mort même, ces propos indécens & puniſſables ſont revenus avec une nouvelle force de Saint-Malo à Paris, ſans en mériter plus de croyance. Voici ce que nous liſons dans une lettre écrite de cette ville de Bretagne, & que nous avons en ce moment ſous les yeux. » Les Chanoines con-» freres de l'Abbé Trublet, qui ignoroient » juſqu'au titre de ſes Ouvrages, remar-» quoient ſeulement ſon édifiante aſſiduité » de tous les jours, de toutes les heures, » de toutes les ſaiſons, aux Offices de ſa » Cathédrale, où, dans l'impuiſſance de » marcher ſeul, il ſe faiſoit traîner par ſon » Domeſtique. Ses infirmités augmentant, » il appela un Médecin de ſa connoiſſance: » *Monſieur*, lui dit-il, *vous êtes mon ami*, » *vous êtes Philoſophe; je ſouffre des maux* » *incroyables, mettez-y fin; apportez-moi*

Outre ſes *Eſſais de Littérature*, le principal & le meilleur de ſes Ouvrages, M. l'Abbé Trublet a compoſé auſſi deux volumes de *Panegyriques des Saints*, terminés par des Réflexions

---

» *quelque breuvage qui me délivre de la vie* » *dont je ſuis las..... Je ſuis sûr*, lui ré- » pondit le Médecin, *que vous ſouffrez très-* » *peu, & je ne puis faire d'ailleurs ce que* » *vous déſirez*. Le lendemain, autre viſite » du Médecin, & mêmes inſtances auſſi » inutiles de la part du malade. L'Abbé » Trublet ne pouvant rien obtenir, con- » ſentit à vivre encore quatre à cinq ſe- » maines. Dans ſes derniers inſtans, un Prê- » tre vint inutilement lui crier aux oreilles, » tandis que le Médecin, avec ſa voix or- » dinaire, ſe faiſoit entendre. Il mourut » ainſi, en profitant de ſa fauſſe ſurdité «. Nous rapportons cette prétendue anecdote, non pour y donner la moindre autorité, mais pour conſoler tant de Littérateurs honnêtes & irréprochables, dont les ſentimens en matière de Religion ſont tous les jours l'objet de la plus odieuſe calomnie. Qu'ils apprennent à la ſouffrir & à la mépriſer, en voyant qu'elle n'a pas rougi de porter ſes dents meurtrieres juſque ſur l'Abbé Trublet, Compoſiteur de Mandemens, protégé de la feue Reine, coopérateur du Journal Chrétien, & ayant toujours conſervé, malgré ſes liaiſons avec d'illuſtres Philoſophes, l'orthodoxie la plus exemplaire.

ſur *l'Eloquence*, & principalement ſur l'éloquence de la chaire. On retrouve dans ces Réflexions l'Auteur des *Eſſais*, quant aux principes & quant au ſtyle; elles peuvent être lues avec fruit par les jeunes Orateurs; mais ſi les réflexions donnent ſouvent le précepte, les *Panégyriques* donnent rarement l'exemple. On y trouve, à la vérité, une diction pure, & quelquefois même de la fineſſe; mais on y chercheroit en vain cette force, ces mouvemens, cette chaleur, qui ſeules peuvent faire ſupporter la monotonie & l'inſipidité de ce genre d'Ouvrages.

M. l'Abbé Trublet nous a auſſi donné des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de M. de Fontenelle.* On lui a reproché d'être entré dans quelques détails trop minutieux ſur cet homme célebre; mais ces détails doivent trouver grace aux yeux des Lecteurs Philoſophes, par la quantité de traits intéreſſans & curieux que les Mémoires contiennent. D'ailleurs pourquoi de pareils détails ſeroient-ils plus déplacés dans l'Hiſtoire d'un Ecrivain qui a honoré ſa Nation, que dans celle de tant de Princes qui n'ont fait qu'op-

primer la leur ? & pourquoi les Gens de Lettres illuſtres n'auroient-ils pas autant de droit d'avoir leur Suétone (1), que ſix à ſept Monſtres qui ont regné ſous le nom de Céſars ? Plût à Dieu que l'Hiſtoire parlât davantage des hommes de génie, & moins de la méchanceté ou de l'imbécillité puiſſante, ſi ce n'eſt pour faire abhorrer l'une & mépriſer l'autre !

---

(1) On ſait que Suétone a écrit *la Vie privée* des douze premiers Empereurs, parmi leſquels ſe trouvent Tibere Caligula, Claude, Néron, Vitellius, & Domitien.

ÉLOGE

DE

FRANÇOIS-AUGUSTIN

PARADIS

DE MONCRIF;

Né à Paris en 1687 ; *reçu le* 29 *Décembre* 1733, *à la place de* JEAN-FRANÇOIS DE CAUMARTIN, *Evêque de Blois ; mort le* 19 *Novembre* 1770.

SA famille, honnête quoique peu aisée, le fit élever avec soin, dans l'espérance de lui voir prendre un de ces états où la fortune est la récompense du travail. Le jeune Moncrif décon-

certa ces vûes par des inclinations toutes contraires ; il préféra aux études ſérieuſes, les talens agréables, la Poéſie, la Danſe, & la Muſique ; il cultiva juſqu'à l'Eſcrime, dans laquelle même il ſe rendit très-profond & preſque célebre ; mais en fréquentant les Salles d'armes, il eut le mérite, très-rare à ſon âge, de n'en prendre ni le ton ni les mœurs. Ce fut au contraire ce talent qui ſervit le plus à l'introduire dans des ſociétés brillantes, en lui fourniſſant des occaſions de ſe trouver ſouvent avec la Jeuneſſe la plus diſtinguée du Royaume. Il s'en fit aimer & rechercher par les agrémens de ſon eſprit, & par la complaiſante facilité de ſon caractere. Bientôt il penſa à rendre ſolidement utile à ſon bien-être le bonheur qu'il avoit de plaire à des hommes dont la bienveillance & le crédit pouvoient lui procurer un état agréable ; il ſentit de quel avantage il ſeroit pour lui d'intéreſſer efficacement en ſa faveur les ſociétés où il étoit admis ; pour y réuſſir, il tâcha de s'y rendre néceſſaire, en contribuant à leurs plaiſirs. Il y fut Poëte, Muſicien, Acteur plein de zele, d'intelligence &

de reſſources. Il étoit l'ame de tous les divertiſſemens que ces ſociétés appeloient au ſecours de leur ennui ; il y portoit la variété, les graces, la gaîté, & quelquefois juſqu'à cette joie bruyante que la triſte dignité regarde comme un plaiſir ignoble, mais qu'il avoit l'art de lui faire goûter ; il ne dédaignoit pas même de ſe prêter à ce genre de farce appelé *Parade*, genre que le bon goût a enfin remis à ſa place & relégué ſur les balcons de la foire ; mais qui faiſoit alors l'incroyable délice de pluſieurs perſonnes de la Cour, entraînées à cet inſipide amuſement par une eſpece de délire paſſager.

Tandis que M. de Moncrif, cédant à la ſeule crainte de déplaire, ſe livroit avec une ardeur apparente à ces froides & triſtes facéties qu'il ſavoit bien apprécier, il penſoit à faire de ſes talens un uſage plus eſtimable, & à s'acquérir auprès des vrais connoiſſeurs une gloire plus réelle. Il ſentoit, & il l'avouoit avec franchiſe, que la voix indulgente des ſociétés qui l'applaudiſſoient, n'étoit pas celle du Public ; il comparoit la médiocrité orgueilleuſe-

ment modeſte, & obſcurément couronnée dans ces tribunaux ſubalternes, à ces *Dieux pénates* des Anciens, qui n'étoient révérés que dans les maiſons où ils préſidoient. Il oſa donc ſe montrer à ce Public dont il redoutoit & déſiroit le ſuffrage, & ſon premier eſſai fut très-heureux. Il donna au Théatre François une Comédie intitulée l'*Oracle de Delphes*, qui fut reçue avec les plus grands applaudiſſemens(1); mais la Piece fut defendue à la quatrieme repréſentation : quelques plaiſanteries que l'Auteur s'étoit permiſes ſur la Religion Païenne, parurent mériter qu'on en arrêtât le cours, *non parce que toute Religion mérite d'être traitée religieuſement*, comme le prétend un Auteur moderne, à coup ſûr grand Philoſophe, mais parce que les fanatiques crurent voir dans ces plaiſanteries des applications ſcandaleuſes, auxquelles M. de Moncrif n'avoit jamais penſé.

La ſuppreſſion de la Comédie de M. de Moncrif étoit pour lui un véritable ſuccès, & d'autant plus agréable,

(1) Voyez la Note (*a*).

que

que cette ſuppreſſion, en donnant de l'importance à l'Ouvrage, & le condamnant en même temps à l'obſcurité, mettoit l'Auteur à couvert des traits de la critique & de la ſatire. Il ne jouit cependant qu'à moitié de cet avantage, car il garda ſi ſévérement l'anonyme, qu'il ſe priva, par cette diſcrétion, d'une grande partie de ſa gloire ; mais la prudence qu'il eut de ſe cacher, fut en même temps très-utile à ſon repos ; l'imbécille hypocriſie, réduite à ſe battre contre un être inconnu, perdit en l'air ſes cris & ſes coups, & ceſſa bientôt de les porter, par le louable uſage où elle eſt d'abandonner les Ecrits quand elle déſeſpere d'atteindre juſqu'à l'Auteur.

M. de Moncrif dut néanmoins regretter beaucoup de n'avoir pas recueilli pleinement les honneurs de ſon premier triomphe dramatique ; car c'eſt à peu près le ſeul qu'il ait obtenu au Théatre François ; il fit, à la vérité, pour la Cour quelques autres Comédies qu'on y reçut avec indulgence ; mais elles furent accueillies froidement par le Public, & M. de Moncrif n'appela point de cette déciſion. Il ſe mon-

tra ſur ce point d'autant plus docile, qu'une autre carriere s'offroit à lui, & ſembloit l'attendre pour le dédommager; celle de la Scene lyrique, plus analogue à ſes talens & plus propre à les faire valoir. Il y trouva les conſolations qu'il s'étoit promiſes, & il y reçut plus d'une couronne, dont, à la vérité, le Muſicien partagea l'honneur, mais ne l'enleva pas tout-à-fait au Poëte, comme il eſt arrivé tant de fois. Parmi les ſuccès que M. de Moncrif eut en ce genre, on doit ſur-tout diſtinguer celui de *Zélindor*, un des plus grands dont les Annales de l'Opéra conſervent la mémoire, & qui ceſſera (1) quand l'équité ou l'inconſtance de a Nation aura fait diſparoître cette infortunée Muſique Françoiſe, ſi chere aux oreilles de nos bons aïeux, & long-temps ſi chere aux nôtres.

Ce ne fut pas ſeulement ſur la Scene que M. de Moncrif recueillit les ſuffrages du Public, il en mérita par d'autres Ouvrages de plus flatteurs encore & de plus durables. Sa Piece intitulée *le Rajeuniſſement inutile*, ou *la*

(1) On écrivoit ceci en 1773.

Fable de Titon & de l'Aurore, est une des plus agréables Productions que la délicateſſe & la ſenſibilité réunies puiſſent dicter à un Poëte. On peut en juger par les vers charmans que l'Auteur met dans la bouche de Titon, qui ſe retrouve à quatre-vingts ans, après avoir joui dans les bras de l'Aurore de la jeuneſſe qu'il avoit recouvrée : *Séchez vos larmes*, dit-il à la Déeſſe.

J'ai vu de mon printemps s'évanouir les charmes ;
J'en regrette la perte & ne m'en repens pas.
Ce que j'eus de beaux jours, du moins, charmante
Aurore,
Je les ai paſſés dans vos bras.
Rendez-les moi, grands Dieux, pour les reperdre
encore !
Ainſi vieillit Titon. Quelle injuſtice, hélas !
D'avancer ainſi ſa vieilleſſe.
Eh ! comment, quand on plaît, contraindre ſes
déſirs ?
Otez-en de ſi doux plaiſirs,
Je compte pour rien la jeuneſſe.

Cette Piece fait regretter aux Poëtes & aux gens de goût que l'Auteur n'en ait pas donné beaucoup d'autres dans le même genre, qui ſembloit être celui où la Nature l'avoit réellement appelé. Il en a dédommagé le Public par

des Pieces d'une eſpece toute différente, & qui ont plus contribué à ſa réputation que tous ſes autres Ouvrages; nous lui devons ces *Romances* ſi connues & ſi touchantes, que perſonne n'a pu égaler juſqu'ici, quoique pluſieurs autres Poëtes s'y ſoient exercés, & qui, pleines de ſentiment & de naïveté, le ſont en même temps de fineſſe & de goût. On les chante, on les relit tous les jours, & on en a retenu des vers qu'on ſe plaît à répéter. Mais parmi toutes ces Romances, où les ames tendres retrouvent avec tant de plaiſir leurs ſentimens & leur langage, elles paroiſſent chérir de préférence celle d'*Alix & d'Alexis*, que tous ceux qui ſavent aimer ont appris par cœur, & qui eſt en effet un chef-d'œuvre de ſimplicité, de naturel & d'intérêt. Ce genre de poéſie, où M. de Moncrif s'eſt tant diſtingué, eſt du petit nombre de ceux dont les Modernes ont été créateurs, & que les ſéveres arbitres du goût ont laiſſé vivre, quoique les Anciens ne nous en offrent aucune trace. Ce n'eſt pas même aux Siecles où les Lettres ont commencé à refleurir, aux Siecles qui ſe diſent ou

ſe croient *éclairés*, que ces Chanſons tendres & naïves doivent la naiſſance ; c'eſt aux Siecles que nous appelons groſſiers & barbares, où les Poëtes, ſans prétention & ſans modele, s'abandonnoient à toute la vérité & la ſimplicité de la Nature. Mais ſi M. de Moncrif n'eſt pas l'inventeur de la Romance, s'il l'a reçue de nos bons aïeux, il a du moins le mérite de l'avoir fait renaître de nos jours avec des graces nouvelles, & de l'avoir comme remiſe en honneur chez ſa Nation, devenue plus délicate ou plus difficile. Il eſt parmi nous le vrai Poëte de cet eſtimable genre ; & ce n'eſt pas un léger honneur que de donner ſon nom à quelque eſpece de poéſie que ce puiſſe être, ne fût-ce qu'à celui du Vaudeville. Anacréon ſera immortel, quoiqu'il n'ait été que le premier Chanſonnier d'une Nation qui avoit des Homeres & des Sophocles.

Les qualités aimables de M. de Moncrif lui avoient procuré l'honneur d'être attaché à feu M. le Comte de Clermont, qui joignoit à un caractere honnête & bienfaiſant l'amour des Arts & des Lettres. Ce Prince, dont il ayoit

ſu mériter la confiance & l'eſtime, parla de lui à la feue Reine avec tant d'éloges, qu'elle déſira de l'avoir à ſon ſervice, & le nomma pour ſon Lecteur (1). Tranſporté dans un monde très-différent de celui qu'il venoit d'habiter, d'une Cour où tout reſpiroit le plaiſir, dans une autre où la piété régnoit ſeule, il ſut, ſans hypocriſie & ſans effort, ſe rendre agréable à la vertueuſe Princeſſe qui l'avoit jugé digne d'approcher d'elle; les ſentimens de Religion dont elle étoit pénétrée lui firent déſirer de les voir exprimés en vers : le génie facile de M. de Moncrif ſe plia ſans peine à ce louable déſir; quoique le langage de la dévotion n'eût pas juſqu'alors été le ſien, il compoſa pour la Reine des *Cantiques Spirituels*, où il ſut prêter aux ſujets édifians qu'il chantoit, tout l'agrément dont ils étoient ſuſceptibles, ſans les dégrader ni les traveſtir. Nous n'appliquerons pas à ces Cantiques le mot qu'il nous a raconté plus d'une fois d'un Philoſophe de mauvaiſe humeur, à qui un ami, plus dévot que Philoſophe, avoit envoyé un Manuſcrit édifiant,

(1) Voyez la Note (*b*).

mais ennuyeux, pour le convaincre qu'on pouvoit avoir en même temps beaucoup d'eſprit & beaucoup de foi, ce que l'exemple ſeul de Paſcal prouve bien mieux que cent volumes. Le Manuſcrit portoit ce titre un peu faſtueux, *la Réconciliation de la dévotion avec l'eſprit* : le Philoſophe effaça le titre pour y ſubſtituer celui d'une Comédie très-connue, *la Réconciliation Normande*; parce qu'après avoir lu, diſoit-il, quelques pages de ce traité de paix fait ſans miſſion & ſans plein pouvoir, l'eſprit lui avoit paru plus brouillé que jamais avec la dévotion. M. de Moncrif les a bien rapprochés l'un de l'autre dans les *Poéſies Spirituelles* dont nous parlons ; car elles ſont vraiment *ſpirituelles* dans tous les ſens poſſibles de ce mot, & feront toujours le pieux délaſſement de ceux qui ne croiront pas la Religion incompatible avec les graces. Elles furent chantées avec tout le ſuccès poſſible dans la pieuſe Cour de la Princeſſe qui les avoit demandées ; & l'on ne pouvoit pas dire de ces poéſies ce qu'un Ecrivain célebre a dit plaiſamment, peut-être injuſtement, ſur quelques autres Cantiques ſacrés :

Sacrés ils ſont, car perſonne n'y touche (1).

Le déſir conſtant de plaire, que M. de Moncrif laiſſoit voir ſans affectation, le bonheur qu'il eut toujours de réuſſir dans les différentes ſociétés où il vivoit, le grand uſage du monde qu'il avoit acquis, uſage qui ſuppoſe, du moins à un certain degré, la connoiſſance des hommes, de leurs paſſions & de leurs travers, lui fit penſer qu'il pouvoit donner aux autres des leçons utiles ſur un Art qu'il pratiquoit depuis ſi long-temps. Il publia ſes *Eſſais ſur la néceſſité & ſur les moyens de plaire.* Cet Ouvrage, quoique plein de raiſon, de maximes ſages, & quelquefois de réflexions fines, n'eut cependant qu'un ſuccès médiocre. Les gens du monde ne crurent pas devoir prendre pour maître celui qu'ils regardoient comme leur diſciple, & que les plus cauſtiques d'entre eux appeloient un peu groſſiérement leur ſinge; & les Gens de Lettres s'imaginant voir en M. de Moncrif un de leurs égaux qui ſe pré-

(1) Voyez la Note (*c*).

tendoit homme du monde, dédaignerent d'aller à une école dont la plupart avoient pourtant un beſoin indiſpenſable. L'humeur fut pouſſée juſqu'à refuſer à M. de Moncrif ce même talent de plaire qu'il vouloit enſeigner aux autres ; on le compara, avec plus de malice que d'équité, à ces hommes qui meurent de faim avec le ſecret de faire de l'or. Néanmoins les amis qu'il s'étoit faits dans tous les états, ceux qu'il avoit à la Cour, la fortune dont il jouiſſoit & qu'il devoit à lui ſeul, étoient une preuve ſuffiſante qu'il connoiſſoit réellement l'art de plaire, & n'avoit peut-être d'autre tort que de vouloir le révéler. En effet, le ſeul reproche bien fondé qu'on puiſſe faire à l'Auteur de ces *Eſſais*, c'eſt d'avoir cherché à réduire en préceptes un Art dont il n'appartient qu'à la Nature de donner des leçons ; ceux à qui elle a pris ſoin de l'enſeigner, n'ont pas beſoin de ce Livre pour s'en inſtruire, & ceux qu'elle n'a pas faits pour plaire, n'en plairont pas davantage après l'avoir lu. L'Ouvrage de M. de Moncrif peut néanmoins être de quelque ſecours aux jeunes gens qui commencent à entrer

dans le monde avec les dispositions nécessaires pour y réussir. Cette lecture leur servira d'expérience anticipée, & hâtera les réflexions utiles que l'observation leur auroit suggérées un peu plus tard. Aidés & éclairés par ces réflexions, ils connoîtront d'avance les hommes avec qui ils auront à vivre, les opinions ou les travers qu'ils devront ménager, & sur tout les ridicules si *redoutables* dont il leur importera de se garantir.

Long-temps avant la petite disgrace que les *Essais de plaire* avoient éprouvée, M. de Moncrif en avoit essuyé une autre plus fâcheuse & plus sensible. Une plaisanterie de société l'engagea à composer une espece d'*Histoire des Chats*, en forme de Lettres adressées à une femme de la Cour. Ces Lettres étoient, comme il l'avouoit lui-même, *gravement frivoles*; il y avoit prodigué, à l'exemple de Marhanasius, une érudition pédantesque, dont il ne vouloit que se moquer, & dont on eut l'injustice de lui faire un reproche. Il joignoit à cette érudition un ton de plaisanterie qu'on trouva froid & déplacé. Les critiques, les sar-

caſmes, les injures mêmes tomberent ſur lui de toutes parts ; des Chanſons qu'on a oubliées, des Brochures qu'on ne lit plus aujourd'hui, & dont l'*Hiſtoire des Chats* étoit l'objet, furent alors dévorées avec avidité, & reçues avec une eſpece de tranſport. L'impreſſion qu'elles firent fut ſi vive & ſi profonde, que l'Auteur ayant été reçu, quelques années après, à l'Académie Françoiſe, ſur laquelle il avoit des droits légitimes par beaucoup d'autres Productions, la ſatire affecta de publier, & perſuada ſans peine à l'inepte multitude, que cette bagatelle étoit le ſeul titre du nouvel Académicien. On imagine aiſément tout le parti que la haine & l'envie ſurent tirer de cette ſuppoſition abſurde, pour tourner en ridicule & le Récipiendaire & la Compagnie qui l'adoptoit ; car le Public, qui, par un effort d'équité, reſpecte au fond les Académies, n'en applaudit pas avec moins de plaiſir aux traits de malignité dont elles ſont l'objet ; de petites épigrammes lancées bien ou mal à propos contre un Corps illuſtre, réjouiſſent un moment cette foule de ſots oiſifs, à qui il faut bien jeter de

temps en temps quelques hochets pour leur amuſement. M. de Moncrif ſe ſoumit de bonne grace à l'arrêt ſévere du Public. Il s'exécuta lui même, en retranchant l'*Hiſtoire des Chats* du Recueil qu'il publia de ſes Œuvres ; il fit mieux encore, & dans une Préface qu'il mit à la tête de ce Recueil, il eut l'équité courageuſe d'être lui-même le cenſeur de ſon propre Ouvrage. » Dans un Ecrit mauvais en ſoi, dit-» il, l'eſprit n'eſt qu'un tort de plus. » Pourquoi vouloir former un volume ? » Pourquoi accumuler des ſingularités » dont l'inutilité ſe découvre, & dont » la curioſité diminue à meſure qu'on » les multiplie « ? Il étoit néanmoins d'autant plus excuſable de n'avoir pas apperçu d'abord toute la frivolité de ſon ſujet & de ſon Livre, que des *mains illuſtres*, comme il nous l'apprend, avoient pris la peine d'en graver les planches, & par conſéquent de ſe rendre en quelque façon ſes complices. Les Critiques impitoyables, qui goûtoient tant de plaiſir à l'outrager, n'auroient pas manqué de louer avec une impudente fadeur cette malheureuſe Production, ſi le texte avoit été,

comme les planches, l'Ouvrage d'un amateur de qualité.

Notre Académicien avoit beſoin d'être conſolé par quelque bonne fortune littéraire, du double dégoût que les *Chats* & les *Moyens de plaire* lui avoient donné : nous ne croyons pourtant pas qu'il en ait été dédommagé par un ſuccès plus ſingulier que flatteur, mai qui mérite par ſa ſingularité même de n'être point ici paſſé ſous ſilence. Il avoit publié un petit Roman intitulé, les *Ames rivales*, & fondé ſur la chimere Indienne de la tranſmigration des ames. Quelque bizarre que fût cette idée, l'uſage ingénieux qu'il en avoit fait pour peindre avec fineſſe nos mœurs & nos ridicules, avoit eu le bonheur de reuſſir auprès des Lecteurs François ; mais un ſuffrage plus ineſpéré l'attendoit aux Indes Orientales. Ce Roman y fut porté par un ami de M. de Moncrif. Un Brame crut y voir le développement le plus heureux du ſyſtême de la Métempſycoſe ; il regarda l'Auteur comme un génie tranſcendant : & lui envoya en préſent un Manuſcrit qu'il croyoit très-précieux, en l'aſſurant

d'ailleurs de ſon reſpect & de ſon admiration.

Docile à la cenſure quand elle étoit juſte, M. de-Moncrif y étoit pourtant très-ſenſible ; mais quoi qu'en aient pu dire ſes ennemis, une critique décente & modérée ne l'offenſoit pas ; il n'étoit bleſſé que du fiel & des injures dont la critique eſt ſi ſouvent aſſaiſonnée, ou plutôt infectée. Il a donné une preuve ſans réplique de ſa maniere de penſer ſur ce point, dans la critique qu'il a faite lui-même d'un de ſes Ouvrages lyriques, du *Ballet de l'empire de l'Amour*. Cet Ouvrage avoit eu beaucoup de ſuccès ; & déjà la ſatire, que le ſuccès traîne toujours à ſa ſuite, menaçoit de déchirer l'Auteur ; il la prévint, & même lui coupa très-exactement les vivres, en ne lui laiſſant rien à dire ; car il ne s'épargna nullement dans la critique dont il s'agit. Il y convient de ſes torts avec la plus louable franchiſe. » Il eſt vrai, » dit il naïvement dans une Lettre où » il parle de cette critique, que ma » bonne foi m'a attiré bien des louan» ges de la part de pluſieurs Ecrivains ; » & c'eſt peut-être ce qui m'a encou-

» ragé à être modeſte dans quelques » autres occaſions. Pauvres vertus hu- » maines ! On ne ſe voue jamais plus » volontiers à la modeſtie, que lorſ- » qu'elle nous promet des éloges «.

L'exemple qu'il avoit donné aux Auteurs, en ne s'épargnant pas lui-même ſur un Ouvrage applaudi, autoriſoit les leçons, vraiſemblablement inutiles, mais du moins ſenſées & charitables, qu'il a cru devoir donner à une claſſe très nombreuſe d'Ecrivains, à celle qui fait métier & ſouvent trafic de la cenſure qu'elle exerce à tort & à travers ſur les Productions des autres. On trouve ces leçons dans un Diſcours où notre Académicien fixe avec autant de juſteſſe que d'équité la différence trop peu ſentie entre l'*eſprit critique*, toujours avide de déſapprouver, toujours ravi d'en trouver l'occaſion ou le prétexte, enfin toujours amer & ſouvent injuſte, & l'*eſprit de critique*, vraiment utile à la Littérature & au bon goût, qui n'eſt autre choſe que le diſcernement juſte & fin des beautés & des défauts d'un Ouvrage, & qui, louant les unes ſans fadeur, & obſer-

vant les autres ſans amertume, éclaire toujours & n'offenſe jamais.

Ce Diſcours de M. de Moncrif, lu dans une ſéance publique de l'Académie, prouva qu'il n'etoit pas tellement borné aux ſujets agréables, qu'il ne traitât quelquefois des matieres ſérieuſes & même importantes. Nous avons encore de lui quelques Diſſertations Académiques pleines de juſteſſe & de raiſon, entre autres, celle où il met à leur place ces prétendus Romans connus ſous le nom de *Féeries*, qu'on a la bonté d'appeler *Ouvrages d'imagination*, & qui ne ſont d'ordinaire pour un Lecteur éclairé, que le triſte cachet d'un Ecrivain ſans génie, & la malheureuſe reſſource de la plus étroite indigence. C'eſt à l'occaſion de ces ſortes d'Ecrits, où le merveilleux eſt ſi *commun* dans tous les ſens poſſibles, que M. de Fontenelle diſoit avec ſa fineſſe ordinaire : » Le vrai merveilleux d'un » Conte de Fées, ſeroit qu'un homme » qui tomberoit dans la mer eût le » malheur de s'y noyer «.

M. de Moncrif a auſſi publié quelques Lettres ſur des ſujets intéreſſans

de morale, en particulier ſur cette uſure ſi commune dans le bas peuple, & connue ſous le nom de *Prêt à la petite ſemaine ;* vexation dont il avoue toute l'indignité, mais qui lui ſuggere des vûes eſtimables ſur les moyens de faire ceſſer cet abus, & même de le changer en bien : l'occupation la plus digne d'un Philoſophe eſt moins de combattre les vices & les paſſions des hommes, que de chercher à tourner ces paſſions & ces vices au profit de la Société dont ils ſont Membres, & de forcer l'intérêt même aux actions honnêtes.

Si les talens aimables de M. de Moncrif le rendoient cher à ceux qui mettent tant de prix aux agrémens, ſes qualités perſonnelles doivent le rendre reſpectable à ceux qui mettent du prix aux vertus.

Il étoit reconnoiſſant, & c'étoit ſurtout lorſqu'il voyoit ſes bienfaiteurs affligés & malheureux, qu'il cherchoit à leur donner des preuves d'un ſentiment ſi cher à ſon cœur. M. le Comte d'Argenſon, qui avoit contribué à ſa fortune, & qui l'honoroit de ſon amitié, étant tombé dans la diſgrace, M. de

Moncrif obtint, non ſans beaucoup de peine, & après les ſollicitations les plus vives, la permiſſion d'aller tous les ans paſſer quelques mois auprès de lui dans le lieu de ſon exil. Il s'arrachoit avec joie aux charmes que la Cour avoit pour lui, & au plaiſir des Sociétés où il vivoit, pour aller dans le ſilence de la retraite conſoler ſon ancien protecteur, qui n'étoit plus que ſon ami.

Il étoit bienfaiſant. Une lettre qu'il a écrite à M. Duclos, développe aux ames élevées & ſenſibles toute la nobleſſe des principes qu'il s'étoit formés ſur l'exercice de cette vertu; principes dont ſa vie fut une pratique continuelle : ſa bourſe étoit ſans ceſſe ouverte aux indigens, aſſurés d'ailleurs d'un ſecret qu'ils n'avoient pas même beſoin de lui demander. Il ne ſe permettoit de paroître bienfaiſant à tous les yeux, que lorſqu'il s'agiſſoit de ſoulager de pauvres parens, dont il n'avoit pas la ſottiſe & la cruauté de rougir. Un ancien Domeſtique qu'il avoit jugé digne de ſa confiance, étoit chargé de diſtribuer des aumônes ſecretes, ſouvent même ſans en informer ſon Maître, à tous ceux dont la miſere pouvoit

exiger de prompts ſecours ; & ces infortunés, en recevant les marques de ſa charité active & compatiſſante, ignoroient pour l'ordinaire juſqu'au nom du conſolateur généreux dont la main cachée eſſuyoit leurs larmes. Il ſembloit avoir pris pour maxime ce Proverbe Muſulman : *Fais du bien & le jette dans la mer ; ſi les poiſſons l'engloutiſſent, Dieu s'en ſouviendra.*

La conduite ſage de M. de Moncrif, la vie heureuſe qu'elle lui a procurée, la fortune & les agrémens dont il a joui, doivent apprendre aux Gens de Lettres, que ce n'eſt pas toujours aux talens éminens que le bonheur eſt attaché ; que le génie, bien loin d'intéreſſer en ſa faveur les hommes puiſſans, eſt ſouvent pour eux un ſecret objet de jalouſie & de haine, & que le vrai moyen de ſe les rendre favorables, quand on a le malheur d'en avoir beſoin, c'eſt de ſavoir, comme M. de Moncrif, ſe faire non ſeulement aimer, mais en quelque ſorte reſpecter par eux, en évitant également, & l'orgueil qui offenſe leur amour-propre, & la baſſeſſe qui engendre leur mépris. Les hommes en place, avec qui notre

Académicien vivoit, mirent dans leurs égards pour lui jusqu'à cette délicatesse d'autant plus sensible pour les ames élevées, qu'elle est uniquement sensible pour elles ; & M. de Moncrif ne se trouva jamais dans la nécessité fâcheuse de faire aux Courtisans qui l'appeloient leur ami, le reproche qu'un Homme de Lettres faisoit à un Ministre, auquel il avoit eu le malheur de s'attacher, & dont il étoit bien traité en apparence. » Vos torts à mon égard, » lui disoit-il, me blessent d'autant » plus, qu'il n'y a pas dix personnes » dans Paris à qui je puisse les faire » sentir «. Vrai modele de cette dignité décente qu'un Homme de Lettres doit toujours conserver auprès des Grands, il repoussa un jour, avec autant de noblesse que de mesure, le propos d'un Courtisan, qui faisant semblant d'aimer les Lettres, & caressant par vanité ceux qui les cultivoient, eut dans un moment d'insolence naïve la mal-adresse d'avouer les vrais motifs de l'accueil qu'il leur faisoit : » Je » me sers, disoit-il, de ces gens d'es- » prit & de ces Savans, comme le Jar-

» dinier du rateau..... Monſieur, lui
» répondit M. de Moncrif, ce rateau
» eſt devenu plus difficile à manier
» qu'il ne l'étoit autrefois, & je ne
» vous conſeille pas d'abuſer de ſa com-
» plaiſance «.

NOTES *sur l'article de M.* DE MONCRIF.

(*a*) ON a prétendu que le Préſident Hénault & le Poëte Fuzelier avoient eu part à l'*Oracle de Delphes*. Cette anecdote nous paroît très-douteuſe. Nous n'en avons jamais entendu parler à Fuzelier, que nous avons fort connu, & qui, dans ſes vieux jours au moins, n'aimoit pas aſſez M. de Moncrif pour ſe faire un ſcrupule de lui dérober une partie de l'honneur que lui avoit fait cette Piece ; il n'auroit pas héſité davantage, & par la même raiſon, à mettre en tiers du ſuccès le Préſident Hénault, s'il y avoit en effet contribué. Défions-nous toujours de ces hommes généreux, qui font préſent d'un Ouvrage à un Auteur anonyme, pour en ôter la gloire au véritable Auteur. C'eſt une des petites reſſources de la haine & de l'envie.

(*b*) M. de Moncrif, malgré les avantages que le ſervice de la Reine

pouvoit lui offrir, n'auroit jamais quitté la Cour de M le Comte de Clermont, ſi une miſérable tracaſſerie, telle qu'on en eſſuie trop ſouvent dans un pareil ſéjour, ne l'y avoit contraint. En renonçant à la ſociété intime du Prince, il emporta & conſerva toute ſon eſtime, ce qui fait du moins autant d'honneur à M. le Comte de Clermont, qu'à notre Académicien. » Si » je ſavois, dit M. de Voltaire dans » une de ſes Lettres, où prendre l'Au» teur de *Titon & l'Aurore*, je lui » écrirois pour lui faire mon compli» ment de n'être plus avec un Prince, » & pour le féliciter d'avoir retrouvé » ſa liberté «. Il ne la retrouva pourtant pas, puiſqu'il prit de nouveau d'autres liens ; mais l'eſſentiel pour le bonheur n'eſt pas toujours d'être libre, c'eſt de porter des chaînes agréables, & ſur-tout des chaînes qu'on ait priſes dans cette eſpérance. Celles qui attachoient M. de Moncrif à la Reine, avoient pour lui ce double & précieux avantage. M. de Voltaire, qui le croyoit ſi heureux d'être devenu ſon maître, ſacrifia lui-même, quelques années après, ſa liberté au Roi de

Pruſſe, bien digne, à la vérité, d'un pareil ſacrifice; mais il eſt vrai que le ſacrifice ne dura pas.

(*c*) M. de Moncrif ne ſe contentoit pas d'alimenter, ſi l'on peut s'exprimer de la ſorte, par ſes *Cantiques Spirituels*, la tendre piété de la feue Reine; il étoit encore, pour faire complettement ſa cour à cette religieuſe Princeſſe, le médiateur ſecret de quelques correſpondances dévotes qu'elle entretenoit avec des perſonnes pieuſes; entre autres, avec une Comédienne convertie, Mlle. Gautier, qui, après avoir long-temps mené la vie ordinaire des filles de Théatre, étoit devenue Carmélite, & ſervoit Dieu avec le même zele qu'elle avoit ſervi le Monde. Voyez l'Hiſtoire curieuſe de cette Comédienne Carmélite, dans le Recueil intitulé, *Pieces intéreſſantes & peu connues, pour ſervir à l'Hiſtoire.* Paris, 1781, in-12, pag. 259 & ſuiv.

ELOGE

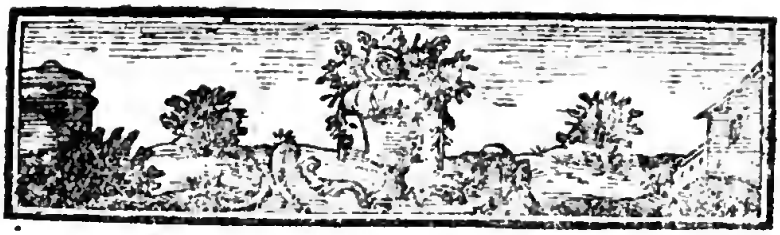

ÉLOGE

DE

CHARLES-JEAN-FRANÇOIS HÉNAULT,

PRÉSIDENT AU PARLEMENT,

DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES ;

Né à Paris le 8 *Février* 1685 ; *reçu le* 23 *Décembre* 1723, *à la place du Cardinal* DU BOIS ; *mort le* 24 *Novembre* 1770 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

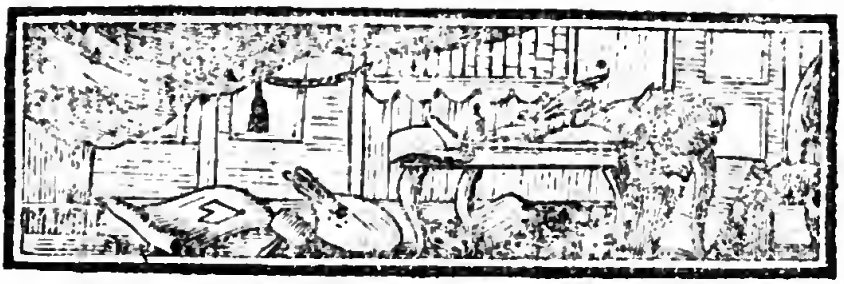

ÉLOGE

DE

PIERRE — JOSEPH ALARY,

PRIEUR

DE GOURNAY-SUR-MARNE ;

Né à Paris en 1689 ; *reçu le* 30 *Décembre* 1723, *à la place de* LOUIS-ANTOINE DE MESMES, *Premier Préſident* ; *mort le* 15 *Décembre* 1770.

M. l'Abbé Alary montra de bonne heure les plus heureuſes diſpoſitions, & la plus grande ardeur pour les cultiver. Ces qualités le firent connoître du docte Abbé de Longuerue, qui

prit plaiſir à l'inſtruire, & qui l'a toujours regardé comme un de ſes meilleurs Eleves. Nous nous arrêterons quelques momens ſur le ſavant homme dont M. l'Abbé Alary mit ſi bien à profit les leçons ; le portrait du Maître peut contribuer à l'éloge du Diſciple, non ſeulement par les qualités eſtimables qui leur ont été communes, mais par quelques ſingularités moins heureuſes qui déparent un peu les qualités du Maître, & dont le Diſciple a ſu ſe garantir. Tous ceux qui ont fréquenté l'Abbé de Longuerue, parlent avec étonnement de ſon érudition prodigieuſe & preſque effrayante ; il avoit tout lu, & une mémoire immenſe lui avoit tout fait retenir. Auſſi étoit-il non ſeulement l'effroi des demi-Savans, qu'il forçoit à ſe taire devant lui, mais le fléau des Savans même, qui ne l'étoient pas aſſez pour être modeſtes. Renfermé preſque abſolument dans ſon cabinet, il y avoit contracté cette ſorte de rudeſſe que donnent les études profondes, quand le commerce du monde n'y a pas, pour ainſi dire, paſſé la lime. Quoïqu'il n'y eût preſque dans aucune Langue au-

cun Auteur célebre qui lui fût inconnu, quoiqu'il ne manquât ni d'eſprit, ni même, à certains égards, de diſcernement & de goût, il n'attachoit abſolument de prix qu'à la connoiſſance *des faits*; les agrémens de la Littérature n'avoient aucun attrait pour cette ame deſſéchée par l'érudition la plus aride: on prétend que dans la vente de ſa bibliothéque, il ne ſe trouva de Livres françois qu'un volume dépareillé de Racine. Il faiſoit pourtant à l'Arioſte la grace de dire de lui: *Pour ce fou-là, il m'a quelquefois amuſé.* » Il y a, » diſoit-il encore, deux Livres ſur Ho» mere, que j'aimerois mieux qu'Ho» mere même; le premier eſt *Anti» quitates Homericæ*; le ſecond, *Ho» meri Gnomologia*: avec ces deux » Livres, on a tout ce qu'il y a d'utile » dans ce Poëte, ſans avoir à eſſuyer » tous ſes contes A DORMIR DE» BOUT «. Tel étoit le prix qu'il ſavoit mettre aux charmes de l'imagination & de l'harmonie poétique. Il n'eſtimoit guere plus les Sciences exactes, & joignoit au travers de les dédaigner, celui d'attacher à ce dédain une eſpece de mérite. Selon lui, les Anglois n'a-

voient plus *rien fait qui vaille* depuis qu'ils avoient renoncé au grec & à l'arabe pour la Géométrie & la Phyſique. Enfin, quoiqu'il ne fût pas abſolument incrédule, car la Bible avoit conſervé de grands droits ſur lui, comme le ſeul Livre *franchement hébreu* qui nous reſte, il étoit d'ailleurs très-dégagé, pour ne rien dire de plus, dans ſa maniere de penſer & de parler ſur pluſieurs objets de croyance, que la Religion nous a appris à regarder comme très-graves. Les Moines de ſon Abbaye du Jard lui demandant quel étoit ſon Confeſſeur : » Je vous » le dirai, répondit-il, quand vous » m'aurez nommé celui de votre Pere » Saint-Auguſtin «. On prétend que lorſqu'il parloit des différentes Religions, il diſoit quelquefois : *Vous autres Chrétiens*, comme il auroit dit, *vous autres Juifs ou Mahométans.* Nous pourrions le faire connoître par des traits plus ſinguliers encore & plus libres, ſoit en Littérature, ſoit dans des matieres plus ſérieuſes; mais ceux que nous venons de rapporter ſuffiſent pour montrer quels pouvoient être à la fois & les avantages & les inconvé-

niens de ſon commerce. M. l'Abbé Alary, quoique formé par ce Savant, digne du ſeizieme ſiecle, n'eut garde de l'imiter, ni dans ſa critique un peu brutale, ni dans ſes préventions érudites, ni dans ſes opinions haſardées ou dangereuſes. Il apprit dans cette excellente Ecole les Langues ſavantes; mais il eut ſoin de cultiver en même temps la ſienne, & ne mérita pas la même épigramme qu'un certain Pédant qui ſe vantoit de ſavoir douze Langues: » Cela eſt vrai, dit quelqu'un, ſans compter le françois «. Enfin il eut toujours beaucoup de goût pour la Littérature agréable; il en connoiſſoit les fineſſes; il ſavoit par cœur les plus beaux morceaux de nos Poetes, qu'il ſe plaiſoit même à répéter dès qu'il en trouvoit l'occaſion. D'ailleurs il ne donna jamais dans aucun de ces écarts reprochés à ſon Maître; il ne prit de ſon Maître que ce qu'il avoit de bon, & dans ſes connoiſſances & dans ſes principes. L'Abbé de Longuerue, quoique d'un ſavoir ſi profond & ſi univerſel, n'avoit preſque rien imprimé, parce qu'il aimoit plus l'étude que la gloire, & qu'il avoit préféré le

plaiſir de s'inſtruire à celui de faire voir aux autres à quel point il étoit inſtruit en tout genre. M. l'Abbé Alary, héritier de ſon ſavoir, & nullement de ſes défauts, le fut dans ce qu'il avoit peut-être de plus louable, dans ſon indifférence philoſophique pour la réputation littéraire. Il étoit, ainſi que M. l'Abbé de Longuerue, très-verſé dans les Langues anciennes & modernes, dans l'Hiſtoire de tous les peuples, & ſur-tout dans la nôtre; mais, à ſon exemple, il a gardé pour lui & pour quelques amis, moitié par modeſtie, moitié par amour du repos, les richeſſes qu'il avoit acquiſes par plus de ſoixante années d'étude; il n'en a rien communiqué au Public; & s'il n'a pas fait parler bien haut la renommée en ſa faveur, du moins il n'a pas vu la jalouſie & la haine acharnées & réunies pour lui diſputer un peu de fumée.

Néanmoins; malgré ſon peu d'empreſſement à ſe faire valoir, ſon mérite bien réel & bien connu reçut de l'Académie la juſtice qu'il méritoit. Elle jugea qu'un homme de Lettres qui réuniſſoit à tant de connoiſſances

les qualités ſociales, ſeroit très-utile au travail de nos ſéances, & elle ne ſe trompa point. M. l'Abbé Alary juſtifia ſa nomination, non ſeulement par beaucoup d'aſſiduité aux aſſemblées académiques, mais par les lumieres & le ſavoir dont il éclairoit, ſans étalage comme ſans réſerve, les diſcuſſions qui nous occupent. Inſtruit & exercé dans la ſcience des Etymologies, dans celle de nos Proverbes & de leur origine, &, par une ſuite néceſſaire, dans notre ancienne Langue Françoiſe, on le trouvoit toujours prêt à répondre aux queſtions qu'on pouvoit lui faire ſur ces différens objets; favoriſé d'ailleurs d'une mémoire très-heureuſe, & parlant ſa Langue avec autant de correction que de facilité, il ſatisfaiſoit ſur le champ, d'une maniere auſſi ſûre que prompte, la curioſité de ſes Confreres, à qui d'ailleurs il étoit cher par l'aménité de ſes mœurs & la douceur de ſon commerce. Nous avons plus d'une fois été témoins qu'il étoit infiniment plus propre à nos aſſemblées particulieres, que d'autres Académiciens juſtement eſtimés par leurs Ouvrages, & dignes du choix de la Com-

pagnie par leur réputation & par leurs succès ; mais qui, soit inattention pour des discussions grammaticales qu'ils regardoient comme au dessous d'eux, soit peut-être faute de s'être abaissés aux études nécessaires pour résoudre ces sortes de questions, n'ont porté dans notre travail commun ni le même intérêt, ni les mêmes secours que l'Académicien dont nous parlons. Il a été pour nous une preuve nouvelle & bien sensible de ce que nous avons déjà fait sentir ailleurs, que l'Académie, dans ses élections, ne doit pas se borner rigoureusement à ceux de nos Ecrivains qui sont indiqués de préference par la Nation, & appelés hautement à cet honneur par leurs talens & leur génie. Ces Ecrivains ont, sans difficulté, le droit d'occuper dans notre liste les places éminentes, & de recevoir du premier Corps académique du Royaume, de celui qui représente, pour ainsi dire, la République des Lettres, les honneurs que doit cette République à ses principaux ornemens ; mais l'Académie peut aussi quelquefois, en jetant les yeux sur le mérite modeste & presque inconnu, avertir le Public des

juſtes égards que réclame, ſans les exiger, un homme moins eſtimé qu'eſtimable. D'ailleurs, en admettant dans ſon ſein ce Littérateur timide & peu empreſſé de paroître, la Compagnie le met à portée de faire paſſer à ſes concitoyens, du moins par la voie indirecte de ſes Confreres, une partie des connoiſſances qu'il a acquiſes, & des lumieres que la Littérature attend de lui; par ce moyen, l'Académie devient en quelque ſorte pour le Public le canal de communication d'un grand nombre de richeſſes, qui, ſans cela, ſeroient reſtées perdues & comme enſevelies. En un mot, elle doit encourager & raſſembler à la fois, comme néceſſaires à ſon objet, tous les genres de talens & de ſavoir, ſur-tout quand ils ſe trouvent joints à la ſimplicité, à la défiance de ſoi même, & à l'honnêteté de la conduite. Invariable & fixe dans des principes ſi louables, la Compagnie n'a pas dû ſe repentir d'avoir admis M. l'Abbé Alary parmi ſes Membres; il y portoit d'ailleurs un titre de recommandation bien reſpectable, il lui étoit préſenté par des Mécenes, ou plutôt par des amis, à qui elle avoit

lés obligations les plus ſignalées, & dont la mémoire ſera éternellement en bénédiction parmi nous, M. le Marquis & M. l'Abbé de Dangeau (1); tous deux eſtimoient & chériſſoient M. l'Abbé Alary; tous deux déſiroient de l'avoir pour Confrere; & l'Académie auroit reçu ſans examen, & preſque les yeux fermés, tout ce qui lui venoit de la part de deux hommes qui connoiſſoient & ménageoient ſi bien ſes vrais intérêts. Enfin elle étoit encore invitée au choix de M. l'Abbé Alary, par celui que le Gouvernement venoit d'en faire pour un emploi auſſi important qu'honorable, celui d'inſtruire le feu Roi Louis XV dans ſon enfance, & de l'inſtruire dans la ſcience la plus utile aux Rois. M. l'Abbé Alary fut chargé de lui enſeigner l'Hiſtoire; ceux qui ont approché de près ce Monarque, ſavent que l'Eleve avoit parfaitement répondu aux ſoins & aux leçons d'un ſi habile Inſtituteur; la philoſophie la plus ſévere ne pourra

(1) Voyez l'Eloge de M. l'Abbé de Dangeau, & les Notes ſur cet Eloge.

nous accuſer de flatterie, & de n'être ici que l'écho des vieux Courtiſans ; car nous ſommes en même temps celui de la voix publique, peu ſujette à ſe tromper en bien ou en mal ſur les Souverains qui ne ſont plus.

Non ſeulement cette place étoit due au ſavoir de M. l'Abbé Alary, c'étoit de plus une eſpece de dédommagement ou de réparation que le Régent, Prince éclairé & par conſéquent juſte, crut devoir au mérite attaqué par la calomnie. Elle avoit tâché de noircir M. l'Abbé Alary auprès du Prince ; ce citoyen paiſible, & qui ne connoiſſoit que ſes Livres, fut accuſé d'avoir eu part à une intrigue qui éclata en 1718 : le Régent n'imita pas la crédulité odieuſe, trop ordinaire à ſes ſemblables en de pareilles occaſions ; il permit à l'accuſé de ſe défendre, & fut bientôt détrompé : » Vos ennemis, » lui dit-il, nous ont ſervi l'un & l'au» tre, en me procurant l'occaſion de » vous connoître «. Le Prince ne ſe borna pas à ce témoignage, qui n'étoit après tout qu'un acte rigoureux de juſtice ; il ſe crut obligé de punir la calomnie, & la punit de la maniere la

plus mortifiante pour elle, en confiant à celui qu'elle avoit voulu perdre, une partie eſſentielle de l'éducation du Roi. Si la calomnie ſe voyoit toujours payée de la ſorte, elle ſe dégoûteroit peut-être à la fin de n'aiguiſer ſes traits que pour s'en percer elle-même; ſuppoſé toutefois qu'elle ſoit ſuſceptible de dégoût, car elle ne plaint ni ſa vigilance ni ſes efforts, & pourvu qu'un ſeul menſonge lui réuſſiſſe, peu lui importe qu'il y en ait cent de perdus.

M. l'Abbé Alary éprouva cette active & déteſtable perſévérance. Quoiqu'il eût condamné ſes talens à un ſilence rigoureux, bien fait pour adoucir l'envie, ſon entrée dans le Sanctuaire des Muſes avoit armé contre lui la jalouſie de quelques Gens de Lettres, qui ſe croyoient beaucoup plus dignes de cette diſtinction. L'un d'eux, connu par quelques ſuccès au Théatre lyrique, mais plus décrié encore par ſa conduite & par ſes ſatires, le Poëte Roi (1); exclu honteuſement à la fois

(1) Voyez ſur le Poëte Roi l'article de M. de la Faye.

& d'une Compagnie de Magiſtrature, & de l'Académie des Belles-Lettres dont il étoit Membre, s'indignoit que l'Académie Françoiſe ne s'empreſât pas à le recueillir, & lui préférât des concurrens honnêtes. Il fit contre la Compagnie un Libelle, où pluſieurs de ſes Membres étoient auſſi indignement que groſſiérement déchirés dans leurs talens & dans leurs perſonnes (1). M. l'Abbé Alary, dont le Satirique ne pouvoit décrier les Ouvrages, fut attaqué ſur ſes mœurs avec l'impudence la plus atroce & la plus cynique. L'Académie, qui auroit gardé le ſilence ſur une ſimple ſatire littéraire, ne crut pas devoir fermer les yeux ſur un ſi cruel outrage fait à un Confrere irréprochable. Elle demanda & obtint une punition flétriſſante pour le calomniateur, qui fut mis à Saint-Lazare par ordre du Roi. La Compagnie fut redevable de cet ordre à M. le Cardinal de Fleury, qui, dans cette circonſtance, crut, avec raiſon, s'honorer lui-même, en prouvant aux Académiciens ſes Confreres, les juſtes égards

(1) Voyez la Note (*a*).

qu'il avoit pour eux (1). Ce n'eſt pas la ſeule preuve que ce Miniſtre leur en ait donnée ; il eſt à ſouhaiter, moins encore pour l'Académie que pour l'honneur des hommes en place dont elle inſcrit les noms dans ſa liſte, qu'ils ſe faſſent un devoir de ſuivre dans l'occaſion ce digne exemple. Quoique les Sociétés Littéraires doivent tirer leur principale conſidération d'elles-mêmes, & des qualités perſonnelles de ceux qui les compoſent, elles ſont en droit d'exiger, comme une dette, cette conſidération extérieure que les Gouvernemens ſages ont toujours accordée à la partie de la Nation faite pour éclairer l'autre : c'eſt en reſpectant les Lettres, en favoriſant ceux qui s'y diſtinguent, en les vengeant de l'envie & de la ſatire, que les Rois & les Miniſtres apprendront à la multitude à connoître le prix des vertus réunies aux talens ; tous ceux qui ont le pouvoir en main, ne ſçauroient avoir trop préſente cette maxime que Charles V, le plus ſage de nos Rois, avoit ſans ceſſe à la bou-

(1) Voyez la Note (*b*).

che dans un siecle d'ignorance & de ténebres : *Les Clercs ou à ſapience l'on ne peut trop honorer, & tant que ſapience ſera honorée en ce Roiaume, il continuera à proſperité; mais quand déboutée y ſera, il décherra.* Puiſſe la deſtinée de la France en écarter longtemps un malheur ſi funeſte pour elle, & ſi propre à déshonorer le Gouvernement qui l'auroit ſouffert ou préparé !

NOTES *sur l'article de M. l'Abbé* ALARY.

(*a*) CE même Poëte Roi, qui, en 1728, déchiroit l'Académie par d'infames Satires, avoit prononcé dans la Séance publique du 25 Août 1715, une Ode à la louange de cette Compagnie. Il avoit désiré vivement, & obtenu, après bien des instances, la satisfaction de témoigner ainsi ses sentimens à la Compagnie, dont, à la vérité, il n'étoit pas Membre, mais qui venoit de couronner un de ses Ouvrages. Son caractere & sa conduite lui ayant dans la suite fermé les portes de cette Société Littéraire, qui d'ailleurs rendoit justice à ses talens, il changea bientôt de maniere de penser, ou plutôt de parler, & se flatta sans doute, comme tous les Satiriques de profession, que ses Satires nouvelles feroient oublier ses bassesses anciennes.

(*b*) Le Cardinal de Fleury (c'est une justice que l'Académie lui doit &

qu'elle aime à lui rendre) n'a jamais laiſſé échapper aucune occaſion de donner à cette Compagnie des marques de ſon attachement & de ſon eſtime. Lorſque ſes Confreres le complimenterent, en 1726, ſur ſa nomination au Cardinalat, il eut l'honnêteté de lui répondre, » que de tous » les honneurs dont le Roi pouvoit le » combler, il n'y en avoit point qui » lui fût plus cher que celui d'être » Membre d'un ſi illuſtre Corps «. Le compliment pouvoit être exagéré; mais il n'en eſt que plus remarquable dans la bouche d'un homme qui gouvernoit alors le Royaume. Lorſque la Compagnie en corps alloit à Verſailles haranguer le Roi, il ne manquoit jamais d'aller ſe mettre parmi ſes Confreres à ſon rang d'Académicien, préférant, diſoit-il, cette place à celle qu'il auroit pu, dans cette occaſion, occuper plus près du Roi, comme Cardinal & comme Miniſtre.

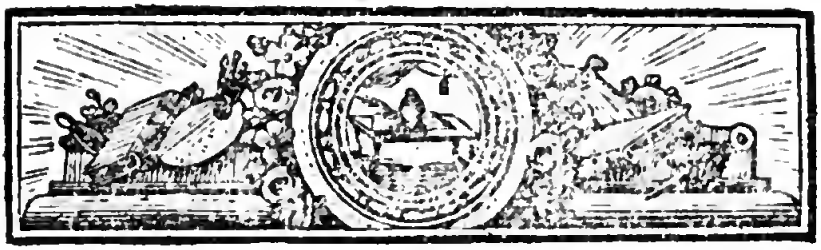

ÉLOGE

DE

JEAN — JACQUES

D'ORTOUS

DE MAIRAN,

Secrétaire de l'Académie des Sciences; né à Beziers en 1678; *reçu le* 7 *Mars* 1743, *à la place de* FRANÇOIS-JOSEPH DE BEAUPOIL, *Marquis de Saint-Aulaire; mort le* 20 *Février* 1771 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

ARTICLE

DESTINÉ DANS L'HISTOIRE *de l'Académie Françoiſe* (1),

A LOUIS DE BOURBON-CONDÉ, COMTE DE CLERMONT;

Né à Verſailles le 15 Juin 1709; élu le 26 Mars 1754, à la place de M. CLAUDE GROS DE BOZE; *mort le 16 Juin 1771.*

MESSIEURS,

LES différens Eloges que j'ai eu l'honneur de vous lire, compoſent, avec plus de ſoixante autres, la conti-

(1) Lu à l'Aſſemblée publique du 19 Juillet 1781, que Monſeigneur le Prince de Condé honora de ſa préſence.

nuation de l'Hiſtoire de cette Compagnie, dont je me ſuis occupé longtemps. Elle ſeroit dès à préſent en état de paroître, ſi je ne me rappelois ſouvent le ſage précepte d'Horace, de tenir *neuf ans* dans l'obſcurité ce qu'on oſe deſtiner au Public, intervalle de temps que je voudrois prolonger encore. Permettez-moi néanmoins de ſoumettre aujourd'hui à votre jugement l'article de cette Hiſtoire, qui a pour objet S. A. S. feu Monſeigneur le Comte de Clermont, que l'Académie a eu l'honneur de compter parmi ſes Membres. Le reſpectable Prince qui nous écoute, ſemble m'inviter à cette lecture, & m'enhardir à réclamer pour un moment ſon indulgence & la vôtre.

Louis de Bourbon-Condé, Comte de Clermont, Prince du Sang, entra dans l'Académie le 26 Mars 1754, pour y remplir la place vacante par la mort d'un ſimple Littérateur, plus recommandable par ſon mérite que par ſa naiſſance ou par ſes dignités, feu M. de Boze, Secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres. Les Ecrivains célebres

lèbres qui ont été ou qui ſont encore aſſis parmi nous, doivent être ſans doute, aux yeux du Public & de la Poſtérité, l'ornement principal de l'Académie Françoiſe ; mais elle n'en doit pas être moins ſenſible à l'avantage rare dont elle a joui, & que juſqu'à préſent aucun Corps Littéraire n'a partagé avec elle, de voir au rang de ſes Académiciens ordinaires un Prince de l'auguſte ſang de nos Rois, un Prince qui a bien voulu ſe ſoumettre à l'égalité académique, qui a paru même s'en honorer ; un Prince enfin, qui, ſachant oublier l'éclat de ſes titres, par un motif dont la nobleſſe relevoit encore ces titres même, a conſenti, ou plutôt déſiré d'être regardé dans cette Compagnie comme *l'un de nous*.

Ce fait, ſi glorieux pour les Lettres, eſt raconté fort en détail dans la partie de l'Hiſtoire de l'Académie écrite par feu M. Duclos, & qu'il lut, il y a quelques années, dans une Séance publique (1). Nous ne répéterons point ici le récit intéreſſant d'un événement ſi mémorable dans nos Annales ; nous

(1) Voyez la Note (*a*).

nous contenterons d'y ajouter quelques circonſtances que M. Duclos a omiſes, & qui, touchant perſonnellement les Gens de Lettres, nous paroiſſent ne devoir pas être ignorées d'eux.

Forſan & hæc olim meminiſſe juvabit;
Ce ſouvenir un jour pourra nous conſoler.

Nous diſons *conſoler*, car le temps n'eſt pas loin peut-être où les Lettres, en butte à tant d'ennemis, auront encore plus beſoin de conſolation que de gloire.

Lorſque Mgr. le Comte de Clermont, dans la Séance où il vint prendre poſſeſſion de ſa place, reçut avec ſes Confreres les jetons qui étoient ſon droit de préſence, il leur dit en propres termes & avec une honnêteté d'autant plus obligeante que l'expreſſion en étoit plus ſimple, » qu'il vou» droit toujours porter ſur lui un de » ces jetons d'une maniere oſtenſible, » comme la marque diſtinctive d'un » titre dont il ſe trouvoit infiniment » flatté. Ce jeton, ajouta-t-il, ſeroit » ma Croix de St. Louis d'Académi» cien «. La comparaiſon étoit ſans

doute trop relevée pour des prétentions auſſi modeſtes que les nôtres ; elle ſignifioit ſeulement, que comme la Croix de S. Louis eſt, ou doit être, une marque de ſervice honorable dans les armes, la place de l'Académie eſt auſſi, ou doit être une marque, ſi l'on peut parler ainſi, de ſervice honorable dans les Lettres : Mgr. le Comte de Clermont pouvoit ſe flatter, avec juſtice, de les avoir également ſervies & honorées par les témoignages éclatans de ſon eſtime, & par l'encouragement que cette eſtime devoit leur donner.

La Séance où il ſe préſenta n'étoit qu'une aſſemblée particuliere. L'Académie, & ſur-tout le Prince, auroient bien déſiré qu'elle fût publique ; tout étoit diſpoſé pour cette eſpece de fête, la plus brillante que cette Compagnie eût encore célébrée. Le Diſcours du reſpectable Récipiendaire étoit tout prêt ; nous ne devons pas oublier de dire qu'il avoit été fait par le Prince *tout ſeul* ; & nous ne craignons pas d'aſſurer qu'en cette circonſtance, nul Ecrivain de profeſſion n'auroit auſſi bien réuſſi que lui. Il avoit bien voulu communiquer ce Diſcours à quelques

Gens de Lettres, & aucun d'eux n'y avoit osé toucher, dans la crainte de le gâter en cherchant à l'embellir ; son Remercîment à l'Académie, si nous osons lui donner ce nom, étoit écrit avec la simplicité noble qui convenoit à un Académicien si distingué, & au sentiment aussi vrai que flatteur dont il étoit pénétré pour la Compagnie. Lui seul en effet pouvoit exprimer ce sentiment avec la même vérité qu'il l'éprouvoit. La Nation, idolâtre de ses Princes, si disposée à leur tenir compte de tout, & à leur rendre avec usure les marques de bienveillance qu'elle reçoit d'eux, auroit vu avec ravissement cet acte aimable de *popularité littéraire*; le Public, qui partageoit la joie de l'Académie, eût dans son ivresse accablé le Prince Académicien des plus vifs applaudissemens, & ce jour peut-être eût été pour Mgr. le Comte de Clermont un des plus agréables de sa vie. Mais par malheur pour lui & pour nous, les mêmes personnes qui lui avoient si ridiculement conseillé, comme l'a raconté M. Duclos, de n'entrer ici qu'avec des distinctions de préséance, & qui n'avoient pu lui faire

goûter leurs mépriſables vûes, réuſſirent au moins dans le conſeil plus maladroit encore qu'ils lui donnerent, de ne pas venir prendre à ſa réception la derniere place dans une Séance publique; comme ſi cette place, acceptée librement & par choix, eût pu dégrader un Prince du Sang; comme ſi chacun de nous ne l'eût pas mis, du fond de ſon cœur, à celle qu'il devoit occuper; comme ſi le Public ne l'eût pas toujours vu à notre tête dans le moment même où il auroit bien voulu ne paroître que notre égal; comme ſi enfin l'honneur qu'il eût fait en ce moment aux Lettres & à l'Académie, n'eût pas rejailli ſur lui de la maniere la plus éclatante & la plus glorieuſe (1).

Ces mêmes adulateurs, les plus grands ennemis de la véritable gloire des Princes, qui avoient fait craindre à Mgr. le Comte de Clermont d'occuper un moment dans une Aſſemblée

(1) » Mgr. le Comte de Clermont, dit » à cette occaſion un Académicien, oublie » dans ce moment-ci la maxime de l'Evan» gile : *Que celui qui s'abaiſſe ſera élevé* «.

publique la place de Récipiendaire, nous ont privés encore du plaisir dont nous nous étions flattés, de le voir assister quelquefois à nos Séances particulieres. Il n'y a paru qu'un seul jour, & nous savons qu'il gémissoit de ne pouvoir ou de n'oser y assister; mais si nous en croyons des personnes à qui il s'en est ouvert avec confiance, il redoutoit les reproches, quoique très-déplacés, de quelques hommes importans à la Cour, qui s'étoient persuadés que *Son Alteſſe Séréniſſime* ne pouvoit paroître à l'Académie sans y occuper une place qui le tirât, disoient-ils, de la *foule*, dont il se tiroit bien mieux en cherchant à s'y cacher. Mgr. le Comte de Clermont fit céder son amour pour les Lettres à ces vaines représentations, qu'il étoit si fort en droit de mépriser; & nous perdîmes, à son grand regret & au nôtre, l'espoir que nous avions eu de jouir quelquefois de sa présence.

Un autre fait nous a encore plus affligés; nous le disons avec d'autant plus de franchise, que nous savons aussi à quel point ce Prince a partagé notre peine. Il se trouva, dans deux occa-

ſions différentes, Directeur de l'Académie par le ſort, & chargé en conſéquence de deux réceptions, celle de M. l'Abbé de Boiſmont, & celle de M. Thomas, deux Hommes de Lettres, à qui le Prince pouvoit dire des choſes ſi flatteuſes & ſi vraies ſur leurs talens & leurs Ouvrages. Les fonctions de Directeur lui auroient donné, dans cette circonſtance, ſans inconvenient & ſans difficulté, la préſéance que des flatteurs ſubalternes réclamoient pour lui & contre ſon gré dans les Aſſemblées particulieres : un Diſcours de quatre lignes, adreſſé au Récipiendaire par un Directeur ſi reſpecté, eût été reçu par l'Académie & par l'Auditoire avec plus de tranſport que le Diſcours le plus éloquent d'un Académicien ordinaire ; & le Prince, devenu, pour ainſi dire, en ce moment, le Dictateur des Gens de Lettres, auroit vivement ſenti la différence des honneurs exigés ailleurs par ſon rang, & de ceux qui, en cette occaſion, euſſent été prodigués à ſa perſonne. Des conſidérations importunes & fâcheuſes, auxquelles il ne ſe ſoumit qu'avec répugnance, lui arracherent encore cette gloire ſi tou-

chante & ſi pure, qu'il a regrettée juſqu'à la fin de ſes jours.

Mais s'il a trop profité, contre ſes vœux & contre les nôtres, de la liberté que nos uſages accordent à chaque Académicien de s'abſenter de nos aſſemblées, ſouvenons-nous du moins qu'il n'a profité que malgré lui de cette liberté, & n'a d'ailleurs uſé de ce droit que par le motif le plus louable ; il a mieux aimé renoncer au plaiſir qu'il s'étoit promis de ſe voir quelquefois au milieu de nous, que de venir y uſurper un rang qui auroit détruit l'égalité précieuſe à laquelle nous ſommes ſi juſtement & ſi conſtamment attachés. Si quelque Académicien (ce qui n'arrivera ſans doute jamais) ſe croyoit d'un rang aſſez ſupérieur pour exiger ici des diſtinctions, nous oppoſerions à cette prétention choquante l'exemple de Monſeigneur le Comte de Clermont, comme une barriere inſurmontable. Le nom de ce Prince ſera donc à jamais la ſauvegarde de notre plus chere prérogative ; & l'Académie devroit, à ce ſeul titre, conſerver pour ſa mémoire une reconnoiſſance éternelle. La déférence même

que la Compagnie a montrée pour ſon rang, en n'exigeant point de lui un Diſcours de réception, ne lui eſt point particuliere. La même permiſſion avoit été accordée à des hommes en place, M. Colbert & M. d'Argenſon, à qui les occupations les plus importantes ne laiſſoient pas le loiſir néceſſaire pour compoſer leurs Diſcours, & qui néanmoins ſe ſentoient dignes du choix de l'Académie, pour n'emprunter, en cette occaſion, le ſecours de perſonne. Il n'eſt pas à craindre qu'aucun Membre de la Compagnie réclame jamais une pareille faveur, ſans y avoir les droits les mieux fondés; & nous devons rendre cette juſtice à nos Confreres les plus diſtingués par leur état, qu'il n'en eſt aucun qui ne marque le plus juſte empreſſement à remplir les fonctions publiques d'Académicien quand le ſort l'en a chargé; auſſi n'en eſt-il aucun qui ne voie le Public le payer par ſon ſuffrage d'avoir ſatisfait à un ſi noble devoir; les applaudiſſemens les plus marqués ſont toujours la récompenſe infaillible de la dignité modeſte qui veut bien s'offrir aux critiques; & l'attention même qu'elle a de s'y ſoumet-

tre, lui répond qu'elle n'en ſera pas effleurée.

On aſſure que le célebre Prince de Conti, le même qui montra une ſi brillante valeur aux fameuſes batailles de Steinkerque & de Nerwinde, le même que ſes talens militaires & ſes autres grandes qualités firent nommer Roi de Pologne par la plus ſaine partie de la Nation, avoit déſiré, comme Mgr. le Comte de Clermont, d'entrer dans cette Compagnie; nous ignorons quelles circonſtances ont empêché que ce deſir n'ait eu ſon effet, un tel événement eût mis le comble aux diſtinctions dont l'Académie fut honorée ſous le regne de Louis XIV; elle a été plus heureuſe encore ſous celui de Louis XV, ſon ſucceſſeur, en poſſédant Mgr. le Comte de Clermont; elle ſe plaint ſeulement de l'avoir poſſédé trop peu; regrets d'autant plus pardonnables, qu'ils partent d'un ſentiment honorable à ſa mémoire.

Mgr. le Comte de Clermont avoit témoigné de bonne heure un goût pour les Lettres, qui ſembloit nous annoncer depuis long-temps la ſatisfaction que nous avons eue de le voir parmi

nous. Il avoit formé une Société Littéraire, aux assemblées de laquelle il assistoit quelquefois, & qui avoit pris le titre de *Société des Arts*. Cette espece d'Académie devoit réunir à la fois les Sciences, les Lettres, & les Arts mécaniques. Le projet étoit grand, mais trop vaste, & fut d'ailleurs trop mal combiné par ceux que le Prince avoit chargés de l'exécution. Cinq ou six Académies seroient à peine suffisantes pour remplir l'objet que cette Société prétendoit embrasser toute seule. D'ailleurs, les Rédacteurs de ses Statuts avoient conçu à ce sujet, pour ne rien dire de plus, une étrange idée Non seulement ils vouloient (ce qui étoit raisonnable) marier, pour ainsi dire, chaque Art mécanique à la *Science* dont cet Art peut tirer des lumieres, comme l'*Horlogerie à l'Astronomie*, la *Fabrique des Lunettes à l'Optique*; mais ils prétendoient encore (qu'on nous passe cette expression) *accoler* chacun de ces Arts à la partie des Belles-Lettres, qu'ils s'imaginoient y avoir le plus de rapport; par exemple, disoient ils; *le Brodeur à l'Historien*, *le Teinturier au Poëte*, & ainsi des

autres. Ce trait ſeul ſuffiroit pour juger à quel point la confiance du Prince fut mal ſervie dans cette occaſion par ceux qu'il en avoit honorés. Auſſi cette Société ne vécut-elle pas long temps, les vûes ſi louables de Mgr. le Comte de Clermont pour le progrès des Sciences, des Lettres & des Arts, demeurerent ſans effet, parce qu'il ne fut pas aſſez heureux pour trouver des coopérateurs dignes de ſeconder ces vûes & capables de les remplir ; tant il eſt vrai, dans les petites comme dans les grandes choſes, qu'avec les intentions les plus droites, il importe aux Princes, pour faire le bien qu'ils déſirent, de n'avoir autour d'eux que des hommes éclairés. Mais cet avantage, au grand détriment de leur gloire, leur manque plus ſouvent encore, que l'amour de la vérité & le déſir de l'entendre.

Dans cet article, trop court peut-être, ſur Monſeigneur le Comte de Clermont, nous avons cru devoir uniquement l'enviſager comme Académicien & comme ami des Lettres. Nous ne parlerons point ici de ſes qualités perſonnelles, de ſa bienfaiſance, de

ſon affabilité, de ſa franchiſe, & de ſon courage. Ce détail intéreſſant appartient moins à l'Hiſtoire de l'Académie, qu'à celle de l'illuſtre Maiſon de Condé, Hiſtoire où Monſeigneur le Comte de Clermont tiendra ſans doute un jour la place diſtinguée qu'il mérite. Si dans cet état, Meſſieurs, nous rappelions à votre ſouvenir des vertus qui le rendoient cher à tous les François, ce ſeroit ſur-tout pour féliciter la Nation de poſſéder dans un autre Condé le digne héritier de ces mêmes vertus; c'eſt à elles qu'il doit cette précieuſe bienveillance publique, dont il éprouve tous les avantages, dont il connoît tout le prix, dont l'adulation ne peut jamais tenir la place, & à laquelle les Princes éclairés ſe montrent d'autant plus ſenſibles, qu'ils ſont plus dignes & plus sûrs de l'obtenir.

NOTE

SUR l'Article de Mgr. le Comte DE CLERMONT.

(a) LA partie de l'Hiſtoire de l'Académie, écrite par feu M. Duclos, ſe trouve toute entiere au mot ACADÉMIE, dans la *Nouvelle Encyclopédie par ordre de matieres*. Nous avons cru pouvoir en détacher dans cette Note ce qui regarde l'élection de M. le Comte de Clermont, & qui eſt également honorable pour le Prince, pour l'Hiſtorien, pour l'Académie, & pour les Lettres. C'eſt donc M. Duclos qui va parler dans toute la ſuite de cette Note. » Je ne puis me diſpenſer, dit-» il, de rappeler les circonſtances de » l'entrée de M. le Comte de Cler-» mont dans l'Académie Il fit com-» muniquer le déſir qu'il en avoit à » dix d'entre nous, tous Gens de Let-» tres, du nombre deſquels j'étois, en » nous recommandant le plus grand » ſecret juſqu'au moment où il con-

» viendroit de rendre ſon vœu public.
» Le premier mouvement de mes Con-
» freres fut d'en marquer au Prince
» leur joie & leur reconnoiſſance. Je
» partageai le ſecond ſentiment ; mais
» je les priai d'examiner ſi cet honneur
» ſeroit pour la Compagnie un bien
» ou un mal, s'il ne pouvoit pas de-
» venir dangereux, ſi l'égalité que le
» Roi veut qui régne dans nos Séances
» entre tous les Académiciens, quel-
» que différens qu'ils ſoient par leur
» état dans le monde, s'étendroit juſ-
» qu'a un Prince du Sang ; enfin ſi
» nous, Gens de Lettres, ne nous ex-
» poſions pas à perdre nos prérogati-
» ves les plus précieuſes, qui touche-
» roient peu les Gens de la Cour nos
» Confreres, aſſez dédommagés de
» l'égalité académique par la ſupério-
» rité qu'ils ont ſur nous par tout ail-
» leurs..... Je leur repréſentai que
» le projet dont M. le Comte de
» Clermont nous faiſoit part, n'étoit
» qu'une eſpece de conſultation, puiſ-
» qu'il nous demandoit en même temps
» de l'inſtruire des Statuts & uſages
» académiques.

» Ces obſervations frapperent mes

» Confreres, qui m'engagerent à ré-
» diger ſur le champ le Mémoire ſom-
» maire qui ſuit; il fut remis le jour
» même à M. le Comte de Clermont.
» L'événement a prouvé que nous
» avions pris une précaution ſage &
» néceſſaire «.

MÉMOIRE.

Les Statuts de l'Académie ſont ſi ſimples, qu'ils n'ont pas beſoin de commentaire. Le ſeul privilége dont ſoient jaloux les Gens de Lettres, qui ſont véritablement l'Académie, c'eſt l'égalité extérieure qui regne dans nos Aſſemblées: l'Académicien qui a le moins de fortune ne renonceroit pas à ce privilége pour toutes les penſions du monde. Si Son Alteſſe Séréniſſime fait à l'Académie l'honneur d'y entrer, elle doit confirmer par ſa préſence le droit du Corps, en ne prenant jamais place au deſſus des Officiers. Son Alteſſe Séréniſſime jouira d'un plaiſir qu'elle trouve bien rarement, celui d'avoir des égaux, qui d'ailleurs ne ſont que fictifs, & elle conſacrera à jamais la

gloire des Lettres. Comme elle eſt digne qu'on lui parle avec vérité, j'ajouterai que ſi elle en uſoit autrement, l'Académie perdroit de ſa gloire, au lieu de la voir croître. Les Cardinaux formeroient les mêmes prétentions, les gens titrés viendroient enſuite, & j'ai aſſez bonne opinion des Gens de Lettres pour croire qu'ils ſe retireroient. La liberté avec laquelle nous diſons notre ſentiment, eſt une des plus fortes preuves de notre reſpect pour le Prince, &, qu'il nous permette le terme, de notre eſtime pour ſa perſonne. Il reſte à obſerver que lorſque l'Académie va complimenter le Roi, les trois Officiers marchent à la tête, & tous les autres Académiciens ſuivant la date de leur réception : or Son Alteſſe Séréniſſime eſt trop ſupérieure à tous ceux qui compoſent l'Académie, pour que la place ne lui ſoit pas indifférente : elle peut ſe rappeler qu'au couronnement du Roi Staniſlas, Charles XII ſe mit dans la foule. En effet, il n'y a point d'Académicien qui, en précédant Son Alteſſe Séréniſſime, n'en fût honteux pour ſoi-même, s'il n'en étoit pas glorieux pour les Lettres. On

n'eſt entré dans ce détail que pour obéir à ſes ordres.

» Le Prince approuva nos obſerva-
» tions, ou, ſi l'on veut, nos condi-
» tions, ſouſcrivit à tout, & auſſi-tôt
» qu'il y eut une place vacante, (ce
» fut celle de M. Boze); en parla au
» Roi, qui donna ſon agrément, &
» promit le ſecret. De notre côté,
» nous le gardâmes très-exactement
» à l'égard des Académiciens de la
» Cour, qui ne l'apprirent qu'à l'aſ-
» ſemblée du jour indiqué pour l'élec-
» tion..... Ils ſe plaignirent qu'on
» leur eût fait myſtere d'un deſſein ſi
» glorieux pour la Compagnie. On
» leur répondit que le Roi ayant pro-
» mis, ou plutôt offert le ſecret, avoit
» par-là impoſé ſilence à ceux qui
» étoient inſtruits du projet; qu'au
» ſurplus, chacun étoit encore en état
» de témoigner par ſon ſuffrage le
» déſir de plaire à M. le Comte de
» Clermont, puiſque tous étoient en
» droit de donner librement leur voix.
» Quelques Courtiſans objecterent,
» que dans une telle occaſion la liberté
» des ſuffrages étoit une chimere, parce

» qu'on ne pouvoit, dirent ils, nom-
» mer un Prince du Sang que par ac-
» clamation. Les Gens de Lettres s'y op-
» poſerent formellement, réclamerent
» l'obſervation des Statuts, & deman-
» derent le ſcrutin ordinaire. On ne
» doute pas que les ſuffrages & les
» boules n'aient été favorables au Can-
» didat. Le regiſtre ne porte cepen-
» dant que la pluralité &. non l'una-
» nimité des voix.

» Dans le premier moment, le Pu-
» blic applaudit à l'élection ; les Gens
» de Lettres en recevoient & s'en fai-
» ſoient réciproquement des compli-
» mens, lorſqu'il s'éleva un orage qui
» penſa tout renverſer..... Quelques
» Officiers de la Maiſon du Prince
» prétendirent qu'il ne convenoit pas
» à un Prince du Sang d'entrer dans
» aucun Corps, ſans y avoir un rang
» diſtingué, une préſéance marquée.
» Ils firent compoſer à ce ſujet un
» Mémoire fort étendu ; & comme
» j'avois été un des agens de l'élection,
» on me l'adreſſa, en me demandant
» une réponſe. On la vouloit prompte,
» & ne me trouvant pas chez moi,
» on m'apporta le Mémoire dans une

» maiſon où j'étois. Ce n'étoit pas un » jour d'Académie ; je ne pouvois ni » conſulter mes Confreres, ni concer- » ter avec eux ma réponſe. Je pris » donc ſur moi de la faire telle que » la voici, quel qu'en pût être le ſuc- » cès, & au haſard d'être avoué ou dé- » ſavoué par le Corps au nom duquel » je répondois «.

RÉPONSE

Au Mémoire de Son Al. Sér. Mgr. le Comte DE CLERMONT.

Nous ne pouvons nous imaginer que le Mémoire que nous venons de lire, ſoit adopté par Son Alteſſe Séréniſſime, ſans quoi nous ſerions dans la plus cruelle ſituation. Nous aurions à déplaire à un Prince pour qui nous avons le plus grand reſpect, ou à trahir la vérité que nous reſpectons plus que tout au monde.

M. le Comte de Clermont a été élu par l'Académie. Si ce Prince n'y entre pas avec tous les dehors de l'égalité, la gloire de l'Académie eſt per-

due. Si le Prince entroit dans celles des Belles-Lettres ou des Sciences, il ſeroit néceſſaire qu'il y eût une préſéance marquée, parce qu'il y a des diſtinctions entre les Membres qui forment ces Compagnies. C'eſt pourquoi il fallut en donner au Czar dans celle des Sciences, en plaçant ſon nom à la tête des Honoraires.

Mais depuis qu'à la mort du Chancelier Séguier, Louis XIV eut pris l'Académie ſous ſa protection perſonnelle & immédiate, ſans intervention de Miniſtre, honneur ineſtimable que nous a conſervé & aſſuré l'auguſte ſucceſſeur de Louis le Grand, jamais il n'y eut de diſtinction entre les Académiciens, malgré la différence d'état de ceux qui compoſent l'Académie. Si Son Alteſſe Séréniſſime en avoit d'autres que celles du reſpect & de l'amour des Gens de Lettres, les Académiciens qui ont quelque ſupériorité d'état ſur leurs Confreres, prétendroient à des diſtinctions, parviendroient peut-être à en obtenir d'intermédiaires entre les Princes du Sang & les Gens de Lettres. Ceux-ci n'en ſeroient que plus éloignés du Roi, rien ne pourroit les

en conſoler ; & l'Académie, juſqu'ici l'objet de l'ambition des Gens de Lettres, le ſeroit de la douleur de tous ceux qui les cultivent noblement. L'époque du plus haut degre de gloire de l'Académie, ſi les regles ſubſiſtent, ſeroit celle de ſa dégradation, ſi l'on s'écarte des Statuts.

En effet, dans la ſuppoſition qu'il n'y eût jamais de diſtinction que pour les Princes du Sang, l'Académie n'en ſeroit pas moins dégradée de ce qu'elle eſt aujourd'hui. Elle ne voit perſonne entre le Roi & elle, que des Officiers nommés par le ſort. Chaque Académicien n'eſt, en cette qualité, ſubordonné qu'à des places où le ſort peut toujours l'élever.

M. le Comte de Clermont eſt reſpecté comme un grand Prince, & de plus aimé & eſtimé comme un honnête homme. Il a trop de gloire vraie & perſonnelle, pour en vouloir une imaginaire. Il n'a beſoin que de continuer d'être aimé ; voilà l'apanage que le Public ſeul peut donner, & qui dépend toujours d'un ſuffrage libre.

Il n'étoit pas difficile de prévoir qu'après les tranſports de joie que la

République des Lettres avoit fait éclater, l'envie agiroit sous le masque d'un faux zele pour le Prince.

Si le Czar eût écouté les gens frivoles, il ne se seroit pas fait inscrire sur la liste de l'Académie des Sciences, la seule qui convînt au genre de ses études. Néanmoins ce titre n'a pas peu servi à intéresser à sa renommée la République des Lettres.

Lorsque M. le Comte de Clermont fit annoncer son dessein à plusieurs Académiciens, leur premier soin fut de lui exposer par écrit la seule prérogative dont leur amour & leur reconnoissance pour le Roi les rendent jaloux.

Ils eurent la satisfaction d'apprendre que Son Altesse Sérénissime approuvoit leurs sentimens. Ils ne se persuaderont jamais qu'ils aient eu tort de compter sur sa parole. Nous osons le dire, & le Prince ne peut que nous en estimer davantage, nous ne lui aurions jamais donné nos voix, si nous avions pu supposer que nous nous prêtions à notre dégradation. Il est bien étonnant qu'on vienne dans un Mémoire établir les droits des Princes du

Sang, comme s'il s'agiſſoit de les ſoutenir dans un Congrès de l'Europe; qu'on vienne les étaler dans une Compagnie dont le devoir eſt de les connoître, de les publier, & de les défendre, s'il en étoit beſoin.

Les Princes ſont faits pour des honneurs de tout autre genre que des diſtinctions littéraires. Voudroit on en dépouiller des hommes dont elles ſont la fortune & l'unique exiſtence? Les hommes conſtitués en dignité auroient-ils aſſez peu d'amour-propre pour n'être pas flattés eux-mêmes que le déſir de leur être aſſociés en un ſeul point ſoit un objet d'ambition & d'émulation dans la Littérature? L'Académie ne veut point avoir de diſcuſſion avec M. le Comte de Clermont, il ne doit pas entrer en jugement avec elle; elle obéiroit en gémiſſant à des ordres du Roi, mais elle ne verroit plus que ſon oppreſſeur dans un Prince qu'elle réclame pour Juge. Elle l'aime, elle voudroit lui conſerver les mêmes ſentimens; voici ce qu'elle lui adreſſe par ma voix:

MONSEIGNEUR, *ſi vous confirmez*

confirmez par votre exemple respectable & décisif une égalité, qui d'ailleurs n'est que fictive, vous faites à l'Académie le plus grand honneur qu'elle ait jamais reçu, vous ne perdez rien de votre rang, & j'ose dire que vous ajoutez à votre gloire en élevant la nôtre. La chute ou l'élévation, le sort enfin de l'Académie est entre vos mains. Si vous ne l'élevez pas jusqu'à vous, elle tombe au dessous de ce qu'elle étoit; nous perdons tout, & le Prince n'acquiert rien qui puisse le consoler de notre douleur. La verroit-on succéder à une joie si glorieuse pour les Lettres & pour vous même? Ce sont les Gens de Lettres qui vous sont le plus tendrement attachés; seroit-ce d'un Prince, leur ami dès l'enfance, qu'elles auroient seules à se plaindre? Notre profond respect sera toujours le même pour vous, Monseigneur; mais l'amour, qui n'est qu'un tribut de la reconnoissance, s'éteindra dans tous les cœurs qui sont dignes de vous aimer & d'être estimés de vous.

» Le Prince, frappé des observa-

» tions qu'on vient de lire, ne balança » pas à ſe décider en notre faveur; » il me fit dire qu'il ne tarderoit pas » à venir à l'Académie, & qu'il vou- » loit y entrer comme ſimple Acadé- » micien.

» En effet, quelques jours après il » vint à l'Aſſemblée, ſans s'être fait » annoncer, combla de politeſſes & » même de témoignages d'amitié tous » ſes *nouveaux Confreres*, ne les nom- » mant jamais autrement, les invita à » vivre avec lui, opina très-bien ſur » les queſtions qui furent agitées pen- » dant la ſéance, reçut les jetons de » droit de préſence, ſe trouvant, dit- » il, honoré du partage; & tout ſe » paſſa à la plus grande ſatisfaction du » Prince & de la Compagnie. Quand » un Prince du Sang veut bien adopter » le titre de Confrere, on n'imaginera » pas qu'il ſe trouve quelqu'un d'aſſez » ſottement préſomptueux pour n'en » être pas ſatisfait «.

Il étoit important pour les Lettres qu'un morceau ſi précieux de notre Hiſtoire ne reſtât pas ignoré. M. Duclos, en nous le laiſſant, a mérité

autant notre reconnoiſſance, que les ſoins ſi nobles de MM. de Dangeau, pour ſauver à l'Académie le déſagrément & le ridicule d'une claſſe d'Honoraires (1).

(1) Voyez l'Eloge de M. l'Abbé de Dangeau.

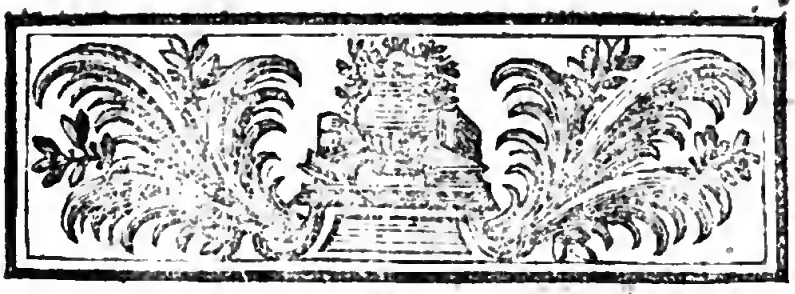

ÉLOGE

D'ARMAND — JÉROME

BIGNON,

Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi ; né à Paris le 27 Octobre 1711 ; reçu le 27 Juin 1743, à la place de JEAN-PAUL BIGNON ; *mort le 8 Mars 1772* (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.

Fin du Tome VI.

TABLE

DES ÉLOGES ET NOTES

Contenus dans les ſix Volumes de l'Hiſtoire des Membres de l'Académie Françoiſe.

TOME Ier.

PRÉFACE. Page v

AVERTISSEMENT. j

ÉLOGE *de Maſſillon.* 1

Voyez les NOTES, *Tome V.* 23

— *de Boileau Deſpréaux.* 37

Voyez les NOTES, *Tome III.* 1

— *de l'Abbé de Saint-Pierre.* 95

Voyez les NOTES, *Tome V.* 171

— *de Boſſuet.* 133

Voyez les NOTES, *Tome II.* 221

— *de M. l'Abbé de Dangeau.* 175

Voyez les NOTES, *Tome III.* 499

Autre NOTE, *Tome IV.* 109

ÉLOGE *de M. de Sacy.* 209
Voyez les NOTES, *Tome IV.* 73
— *de la Motte.* 235
Voyez les NOTES, *Tome IV.* 433
— *de Fénelon.* 285
Voyez les NOTES, *Tome III.* 333
— *de l'Abbé de Choisy.* 309
Voyez les NOTES, *Tome IV.* 305
— *de M. Desfouches.* 343
Voyez les NOTES, *Tome V.* 451
— *de Fléchier.* 387
Voyez les NOTES, *Tome II.* 391
— *de Crébillon.* 431
Voyez les NOTES, *Tome VI.* 11
— *du Président Rose.* 487
Voyez les NOTES, *Tome II.* 1
DIALOGUE *de la Reine Christine & de Descartes.* 505
NOTE *sur la Statue de M. de Voltaire.* 523
DISCOURS *sur les Prix en* 1771. 531
DISCOURS *sur les Prix en* 1772. 551

TOME II.

NOTES *sur l'*ÉLOGE *du Préſident Roſe.* 1
APOLOGIE *de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon.* 9
ÉLOGE *de Segrais.* 73
— *de Charpentier.* 127
— *du Cambout, Duc de Coilin.* 161
— *de Charles Perrault.* 165
NOTES *ſur l'*ÉLOGE *de Boſſuet.* 221
ÉLOGE *de l'Abbé Boileau.* 295
PAVILLON. 305
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de Teſtu de Mauroy.* 307
— *de Jacques Teſtu, Abbé de Belval.* 335
— *du Préſident Couſin.* 347
GALLOIS. 367
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.*

TABLE. 369
ÉLOGE *de Colbert, Archevêque de Rouen.* 369
THOMAS CORNEILLE. 381
Voyez son ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de Verjus, Comte de Crécy.* 383
NOTES *ſur l'*ÉLOGE *de Fléchier.* 391

TOME III.

NOTES *ſur l'*ÉLOGE *de Deſpréaux.* 1
TALLEMANT. 199
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de Regnier Deſmarais.* 201
— *de Chamillart, Evêque de Senlis.* 301
— *de l'Abbé de Clerembault.* 307
TOUREIL. 313
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*

BRULART DE SILLERY, *Evêque de Soissons.* 315
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *du Cardinal d'Estrées.* 317
NOTES *sur l'*ÉLOGE *de Fénelon.* 333
ÉLOGE *de Callieres.* 381
— *de l'Abbé d'Estrées.* 389
— *d'Abeille.* 399
L'Abbé DE LOUVOIS. 415
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire des Académies des Sciences & des Belles-Lettres.*
RENAUDOT. 417
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
Le Marquis DANGEAU. 419
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.*
ÉLOGE *du Marquis de Mimeure.* 421
— *de l'Abbé Geneſt.* 437
— *de Huet, Evêque d'Avranche.* 465

DE VOYER DE PAULMY D'ARGENSON, *Garde des Sceaux.* 493
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.*
DACIER. 495
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
MASSIEU.. 497
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles Lettres.*
NOTES *ſur l'*ÉLOGE *de l'Abbé Dangeau.* 499

TOME IV.

ÉLOGE *de la Monnoye.* 1
NOTES *ſur l'*ÉLOGE *de Sacy.* 73
NOTE *ſur l'*ÉLOGE *de l'Abbé Dangeau.* 109
ÉLOGE *de la Chapelle.* 113
— *de Campiſtron.* 131
— *de l'Abbé Fleury.* 173
ARTICLE *du Cardinal Dubois.* 243

NOTES *sur l'*ÉLOGE *de l'Abbé de Choisy.* 305
ÉLOGE *du Président de Mesmes.* 339
— *de l'Abbé de la Roquette.* 347
— *de Caumont, Duc de la Force.* 377
BOIVIN. 385
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
DE MALEZIEU. 387
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.*
ÉLOGE *de Nesmond, Archevêque de Toulouse.* 389
FRAGUIER. 393
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
DE LA LOUBERE. 395
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
DU TROUSSET DE VALINCOUR. 397
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.*

ÉLOGE *de la Riviere, Evêque d'Angers.* 401
— *de la Faye.* 407
NOTES *sur l'*ÉLOGE *de la Motte.* 433
ÉLOGE *du Comte de Morville.* 543
DU CAMBOUT, *Duc de Coiſlin.* 549
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
LE FEVRE DE CAUMARTIN, *Evêque de Blois.* 551
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *du Duc de Villars.* 553
DE GONDRIN D'ANTIN, *Evêque de Langres.* 569
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de Jacques Adam.* 571
— *de Malet.* 587
— *du Préſident Portail.* 599
— *de Rabutin, Evêque de Luçon.* 603
— *du Maréchal d'Eſtrées.* 619
— *du Duc de la Tremouille.* 629

TOME V.

Le Cardinal DE POLIGNAC. 1
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire des Académies des Sciences & des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de l'Abbé Dubos.* 3
NOTES *ſur l'*ÉLOGE *de Maſſillon.* 23
ÉLOGE *de l'Abbé Houtteville.* 65
— *du Marquis de Saint-Aulaire.* 109
Le Cardinal DE FLEURY. 167
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire des Académies des Sciences & des Belles-Lettres.*
L'Abbé BIGNON. 169
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire des Académies des Sciences & des Belles-Lettres.*
NOTES *ſur l'*ÉLOGE *de l'Abbé de Saint-Pierre.* 171
L'Abbé DE ROTHELIN. 253
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*

ÉLOGE *de l'Abbé Gedoyn.* 255
— *du Préſident Bouhier* 285
— *de Mongin, Evêque de Bazas.* 309
L'Abbé MONGAULT. 337
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de l'Abbé Girard.* 339
DANCHET. 369
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
AMELOT, *Miniſtre d'Etat.* 371
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences..*
Cardinal de Rohan, (GASTON). 373
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de l'Abbé Terraſſon.* 375
— *de Languet, Archevêque de Sens.* 383
— *de Nivelle de la Chauſſée.* 407
NOTES *ſur l'*ÉLOGE *de Deſtouches.* 451
ÉLOGE *de Surian, Evêque de Vence.* 501

ÉLOGE *de Montesquieu.* 513
Voyez un autre ÉLOGE *à la tête du Tome V de l'Encyclopédie, & dans les Mélanges de M. d'Alembert, Tome II.*

BOYER, *Evêque de Mirepoix.* 529
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire des Académies des Sciences & des Belles-Lettres.*

ÉLOGE *du Cardinal de Soubise.* 531
— *de Fontenelle.* 543
— *de Boissy.* 563

MOREAU DE MAUPERTUIS. 601
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.*

ÉLOGE *de Vauréal, Evêque de Rennes.* 603
— *de Mirabaud.* 615

L'Abbé SALLIER. 639
Voyez son ÉLOGE *dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.*

ÉLOGE *de l'Abbé de Saint-Cyr.* 641

L'Abbé DU RESNEL. 649
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de l'Abbé Seguy.* 651

TOME VI.

ÉLOGE *du Maréchal de Belle-Iſle.* 1
NOTES *ſur l'*ÉLOGE *de Crébillon.* 11
DE BOUGAINVILLE. 51
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de Marivaux.* 53
HARDION. 179
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de l'Abbé d'Olivet.* 181
— *de l'Abbé Trublet.* 259
— *de Moncrif.* 285
Le Préſident HÉNAULT. 313
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*
ÉLOGE *de l'Abbé Alary.* 315

DE MAIRAN. 333
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.*

ARTICLE *deſtiné à M. le Comte de Clermont.* 335

BIGNON. 365
Voyez ſon ÉLOGE *dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.*

Fin de la Table.
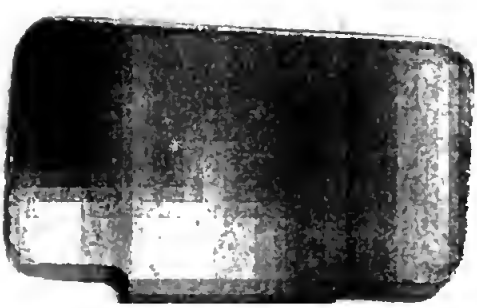
N. 4048
SBN
Biblioteca Nazionale V. E. III. NAPOLI